Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE - Nº 12992 — 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine MERCREDI 5 NOVEMBRE 1986

Les Douze à l'écart

Les réactions au « pacte » américano-japonais visant à stabiliser la parité entre le yen et le dollar sur fond de promesses mutuelles de saine gestion économique ont quelque chose de surréaliste. Chacun fait mine de s'en réjouir, toute solution allant dans le sens d'un plus grand calme monétaire pouvant difficilement ne pas être saluée. Chacun, pourtant, s'en méfie au nom d'intérêts particuliers ou au nom d'une concertation multilatérale battue en brèche par un accord qui associe ouvertement les deux premières puissances économiques du monde occidental.

L'accord coïncidant avec les élections, la Maison Blanche a quelque raison d'être satisfaite. En obtenant d'un Japon pour le moins réticent à l'origine une nouvelle baisse de son taux d'escompte, Washington bénéficie d'une petite marge de manœuvre supplémentaire pour sa politique de crédit et, surtout, apporte une nouvelle preuve de sa puissance politique. Le fait qu'elle soit d'une portée limitée importe peu pour le moment. Au lendemain du scrutin, il sera toujours temps de reprendre le fond du contentieux intéressant l'ouverture du marché nippon.

Parfaitement conscients de ce risque, les Japonais sont en droit de se satisfaire d'une entente qui leur permet de gagner du temps avec leur principal partenaire commercial, qui est également leur premier débiteur et leur allié politique « naturel ». Cette entente ne leur coûte pas bien cher, les risques de résurgences inflationnistes sont marginaux. Elle permet en fait d'assurer un palier, tout au moins provisoire, au dollar et offre un répit à une économie malmenée par la flambée brutale du yen au cours des derniers mois.

Le bilan est nettement moins positif dans le camp européen. Laissée pour compte dans ce pacte bilatéral, l'Europe masque mal ses divisions internes. La bonne manière japonaise aux Etats-Unis met en lumière le refus persistant de la RFA de jouer la concertation internationale dans un domaine essentiel pour tous les pays en mal de croissance.

Sensibles au climat électoral américain, les partenaires de Bonn le sont aussi aux impératifs du scrutin général qui se déroulera en janvier prochain en RFA. A Paris, Londres ou Bruxelles, on regrette que les Etats-Unis aient porté leurs pressions en faveur d'une baisse des taux d'intérêt allemands à un point difficilement acceptable par les dirigeants d'outre-Rhin. Cette Communauté qui n'en finit plus d'étaler au grand jour ses frictions risque d'en pâtir.

Pour l'instant, les Allemands persistent et signent : le président de la Bundesbank a estimé « improbable » une action de l'institut d'émission permettant à la RFA de porter à trois le « groupe des deux » constitué par les Américains et les Japonais. Ils ne laissent à leurs partenaires européens qu'une issue désagréable : souhaiter, comme l'a fait le président de la Commission, M. Jacques Delors, que la question majeure des relations monétaires dont dépend la prospérité de chacun soit discutée dans un cadre multilatéral, « également avec l'Europe ». Triste aveu d'impuissance face aux Etats-Unis et au Japon, dont l'intégration économique croissante a de quoi inquiéter le Vieux Continent...

Les élections aux Etats-Unis

M. Reagan s'est battu jusqu'au bout pour garder la majorité au Sénat

M. Ronald Reagan, qui a terminé lundi 3 novembre, en Californie, sa « dernière campagne » électorale, s'est battu jusqu'au bout pour conserver, à l'occasion des élections de mardi, la majorité républicaine dont il dispose au Sénat. Tout les membres de la Chambre des représentants, le tiers des sénateurs, trente-six gouverneurs sur cinquante, et des milliers de responsables locaux devaient être désignés à la faveur de cette consultation.



Lire page 4, l'article de Bernard Guetta.

Lire page 4, l'article de Bernard Guetta.

Liberté des prix et transparence des marchés

Le gouvernement définit le nouveau droit de la concurrence

Le texte du projet d'ordonnance instaurant un nouveau droit de la concurrence sera soumis prochainement au Conseil d'Etat. Il devrait être examiné par le conseil des ministres le 26 novembre. Liberté des prix, transparence du marché et contrôle des concentrations sont les trois idées-forces de cette nouvelle législation. L'application en sera assurée par un Conseil de la concurrence indépendant, remplaçant l'actuelle Commission de la concurrence.

Accouchement difficile que celui du nouveau droit de la concurrence, qui doit faire entrer la France dans le clan des nations vraiment libérales. On aurait pu se contenter d'un texte de trente lignes condamnant le principe des atteintes à la concurrence, des ententes et des abus de position dominante, en laissant à la jurisprudence le soin de dire le droit, au fil du temps et des procès. Un organisme anti-trust aurait pu être chargé de contrôler les concentrations. Le goût cartésien des constructions juridiques précises l'a emporté. Le projet d'ordonnance ne comporte pas moins de cent articles, dont près de la moitié précisant les conditions de contrôle de cette liberté retrouvée et la nature des sanctions.

Résultant du *« libre jeu de la concurrence et de la négociation commerciale »*, *« la fixation des prix et des marges relève exclusivement de la responsabilité des entreprises »*. De plus, dans un délai de deux ans, les réglementations spécifiques (livres, produits pharmaceutiques, tarifs des taxis...) seront révisées. Cependant, une épée de Damoclès réglementaire subsiste : le gouvernement peut, grâce à un décret en Conseil d'Etat, *« arrêter des mesures d'urgence »* en matière de prix qu'exigeraient *« une situation de crise, des circonstances exceptionnelles, une calamité nationale »*, ou un dérèglement du marché.

JOSÉE DOYÈRE.

(Lire la suite page 35.)

Les critiques de M. Barre, les avancées de M. Chirac et l'attente de M. Mitterrand

Les vertus du miracle présidentiel

par Jean-Marie Colombani

« L'expérience qui se déroule sous nos yeux est en train, au milieu d'une complaisance ou d'une indifférence quasi générales, de miner insidieusement nos institutions. » Ainsi parle M. Raymond Barre, avant de promettre un état des lieux plus complet, *« le moment venu »*. Ce moment approche à grands pas : un an et demi au maximum nous sépare de l'élection présidentielle. Cette proximité — ainsi que la *« complaisance »* ou l'*« indifférence »* de l'opinion, qui ressemblent à un plébiscite cohabitationniste — fait que tous les acteurs politiques se comportent désormais comme s'ils avaient coché sur leur calendrier une échéance et une seule : le printemps 1988. Sauf extraordinaire, la cohabitation devrait aller à son terme normal.

L'extraordinaire peut cependant surgir à tout instant : dans la phase actuelle de la coexistence-cohabitation — phase de combat caractérisée par le souci du chef de l'Etat de se démarquer davantage d'un premier ministre coupable, à ses yeux, de vouloir s'approprier le domaine présidentiel, — d'autres crises sont possibles, et prévisibles. Mais, pour ne prendre que le dernier exemple d'affrontement (la défense), MM. Mitterrand et Chirac ont soigneusement évité le pire. La prudente proposition de l'état-major de renvoyer après l'élection présidentielle la question des « missiles à roulettes » est venue à point nommé.

Hors l'hypothèse d'un dérapage, d'une crise mal maîtrisée, un calendrier respecté permet à MM. Mitterrand, Chirac et Barre de trouver chacun son compte.

Le président aspirait — du moins l'a-t-il maintes fois confié au premier ministre — et aspire toujours à bien finir son mandat. Pouvoir se prévaloir du succès de l'alternance, puis de la cohabitation, et concilier ainsi l'assentiment de ses contemporains avec une page dense dans les manuels d'histoire, voilà qui devrait combler notre homme. S'y ajoute la possibilité de garder les mains libres le plus longtemps possible, comme il l'a toujours fait, avant de prendre une décision sur sa propre candidature.

Tenir le calendrier, c'est pour le premier ministre valider sa propre analyse : oui, il était bien possible de gouverner dans ces conditions ; non, ce ne fut pas la « pagaille ». Mais tenir, c'est aussi poursuivre et achever la mise en place de l'« Etat-Chirac » (*le Monde* du 25 octobre). C'est enfin en finir — sinon dans les faits, du moins dans l'opinion — avec l'image d'homme agité, impulsif et irréfléchi qui (MM. Giscard d'Estaing et Poniatowski aidant) lui collait à la peau. Claquer la porte de la cohabitation serait, au contraire, ressusciter ce vieux démon-là.

« Je vous l'avais bien dit ! », clamerait aussitôt M. Barre. Pourtant, au-delà de ce cas de figure simple (l'échec de la cohabitation validant les thèses de M. Barre et justifiant le recours à une personnalité capable de restaurer les institutions), le député du Rhône a, lui aussi, besoin de temps. Plus précisément, M. Barre, comme M. Mitterrand, attend que vienne le temps de l'usure et de la déception. Or le climat d'union nationale qu'a suscité la vague terroriste a évacué les préoccupations quotidiennes et repoussé ce moment-là.

(Lire la suite page 9.)

Les enjeux de la procréation artificielle

Un débat planétaire

C'est à la mi-décembre que le Comité national d'éthique fera connaître sa position sur les nouvelles méthodes de procréation artificielle. La réglementation de ces techniques, réclamée depuis plusieurs mois par de nombreux chercheurs, devrait faire ensuite l'objet d'un projet de loi. Ainsi, petit à petit, seront mis en place, en France, des garde-fous destinés à encadrer les fantastiques progrès enregistrés dans ce domaine.

Mais légiférer ne signifie pas forcément entraver. Et le professeur Jacques Testart, l'un des pionniers de la fécondation *in vitro*, qui annonçait dans nos colonnes (*le Monde* du 10 septembre) qu'*« il n'irait pas plus loin »* risque de se retrouver bien seul sur une position aussi en retrait. Au cours du douzième congrès mondial sur la fertilité et la stérilité qui vient de se réunir à Singapour, aucun chercheur n'a approuvé le célèbre biologiste français. Au contraire, tous semblent vouloir aller de l'avant *« aussi loin que les nécessités thérapeutiques l'imposent »*.

Le professeur Testart ne croyait pas si bien dire. Lui qui s'inquiétait de la possibilité de pouvoir choisir le sexe des enfants, il voit ses prédictions confortées par ce qui se passe actuellement au Japon. Dans ce pays, grâce à une méthode mise au point par le Dr Rihachi Iizuka, une quarantaine de femmes ont déjà été fécondées *in vitro* dans le but avoué de pouvoir choisir le sexe de leur enfant. Dans la plupart des cas, il s'agissait aussi de prévenir la transmission de maladies héréditaires, mais dans au moins une clinique privée, la méthode est employée aux seules fins de permettre aux couples de choisir le sexe de leur enfant.

En Australie, en revanche, l'un des pays les plus avancés en matière de procréation artificielle, le pouvoir législatif tente actuellement, contre l'avis des principaux chercheurs, de réglementer de manière très stricte le développement de ces méthodes. Au point que l'un des plus célèbres spécialistes de la fécondation *in vitro*, le Dr Alan Trounson, menace tout simplement de quitter son pays si le gouvernement décidait d'entériner les conclusions d'un rapport sénatorial.

Conçues au départ comme des traitements de la stérilité, les nouvelles méthodes de procréation artificielle voient leur champ d'application s'élargir de jour en jour : elles sont admises aujourd'hui par de nombreux chercheurs comme autant de techniques permettant de prévenir les maladies héréditaires. Seront-elles employées demain à d'autres fins que médicales comme cela se fait actuellement au Japon ?

(Lire pages 19 et 20 les articles de FRANCK NOUCHI, PHILIPPE PONS et SYLVIE CROSSMAN.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Débats

LA VIOLENCE POLITIQUE

Les ministres des affaires étrangères des Douze vont se retrouver à nouveau le 10 novembre afin de poursuivre l'examen des responsabilités de la Syrie dans le terrorisme en Europe. Alain Touraine demande que l'on résiste à la tentation de rechercher le même chef d'orchestre, et Dimitri Viza expose une idée qui permettrait de résister au chantage des amis de ceux qui ont été incarcérés.

Fanatiques, terroristes et mercenaires

Il existe des croisements entre les groupes qui recourent aux attentats mais ils ne forment pas un adversaire unique.

par ALAIN TOURAINE (*)

IL est tentant de confondre toutes les formes de violence politique et même d'affirmer qu'elles ont une origine unique, qu'elles sont télécommandées par le même chef d'orchestre ; ce qui revient à penser comme les terroristes eux-mêmes. Mais il faut résister à ces tentations et, sans atténuer la condamnation de la violence politique, en distinguer différentes formes, à l'égard desquelles on ne peut pas agir de la même manière.

Sont terroristes ceux qui se prétendent l'avant-garde d'une révolution sociale ou nationale mais qui ne peuvent pas provoquer la mobilisation de ceux au nom desquels ils parlent, car leur idéologie ne correspond pas à celle des intéressés. Pour réveiller la classe ou la nation qu'ils disent endormie ou aliénée, ils recourent à l'électrochoc de la violence. La Fraction armée rouge allemande, les Brigades rouges italiennes, Action directe en France se sont considérées comme l'avant-garde d'une révolution prolétarienne, mais dont les ouvriers européens sont depuis longtemps éloignés ; isolés, ils se sont enfermés dans la violence.

Ceux qui recourent à la violence politique au Moyen-Orient en appellent à la nation ou à la communauté arabe, alors que celle-ci se dissout et que le Moyen-Orient est dominé aujourd'hui, comme l'Europe danubienne du siècle passé, par la constitution d'Etats nationaux et l'avortement d'autres.

Ainsi se dessinent deux grandes lignes de terrorisme, social et national. Elles se croisent en un lieu précis, celui des groupes qui en appellent à la fois à la révolution sociale et à la libération nationale, dans l'esprit du marxisme-léninisme à la chinoise. Le terrorisme est aujourd'hui la maladie sénile du maoïsme. Il y a vingt ans, en Amérique latine, le nationalisme révolutionnaire conduisait les Tupamaros uruguayens et les Montoneros argentins aux attentats. Ce gauchisme extrême fut encouragé en Europe même par des intellectuels maoïstes qui ne voulaient voir dans leur propre société que pouvoir total, manipulation et exclusion.

Aujourd'hui, c'est dans le monde arabe surtout que des intellectuels occidentalisés, assez souvent chrétiens, en appellent à la fois à l'anticapitalisme et à l'anti-impérialisme et s'appuient sur des Etats nationalistes et sur l'Union soviétique contre l'Occident qui est aussi le soutien d'Israël. Ces groupes sont les agents centraux du terrorisme.

L'exécuteur de basses œuvres

Mais aujourd'hui, l'appel au prolétariat comme classe révolutionnaire ne va guère au-delà de l'idéologie, tandis que l'appel à la libération nationale s'insère dans les rivalités entre Etats. Le terrorisme, privé de bases propres, risque alors de devenir mercenaire. Il sert les intérêts de l'Etat (ou des factions) qui lui fournit armes et argent. Il croit encore défendre une cause, lutter pour une libération, mais il n'est plus que l'exécuteur de basses œuvres dont il ne comprend plus toujours la raison d'être. Le lieu central du terrorisme est aussi le plus proche de l'action mercenaire.

Inversement, on ne saurait considérer comme mercenaires ou même comme terroristes ceux qui recourent à la violence politique mais qui appartiennent à un mouvement politique, national ou social, organisé et qui a une capacité de mobilisation populaire. La violence est ici l'expression du fanatisme, qui est bien différent du terrorisme. Le fanatisme repose sur l'idée que la marche en avant du bien est empêchée par les forces du mal qui sont étrangères et avec lesquelles il n'y a d'autre relation que la lutte à mort. Chaque fois qu'une lutte sociale se transforme en guerre, le conflit est remplacé par la contradiction, et le militantisme par le fanatisme.

Le mouvement islamiste porte en lui le fanatisme justement parce qu'il existe comme force historique réelle, alors que les groupes marxistes et nationalistes révolutionnaires du Liban ne sont souvent que des terroristes qui peuvent devenir des mercenaires. Le fanatisme des partisans d'une république islamiste ne peut être confondu avec le terrorisme du FPLP et des groupes qui en sont sortis.

On peut être tout à fait hostile au régime khomeiniste ; on ne peut pas nier l'existence d'un mouvement qui, sous différentes formes, agite le monde islamique, et pas davantage négliger l'existence permanente de l'Iran dans le Moyen-Orient. En revanche, il faut traiter comme de simples terroristes, ou même comme des mercenaires, ceux qui, isolés des groupes de référence sociaux et nationaux au nom desquels ils prétendent agir, sont entrés dans le maelström de la violence pure.

Il est vraisemblable qu'existent bien des alliances et des croisements entre les groupes qui recourent à la violence politique, mais ils ne forment pas un adversaire unique. Il ne faut négocier avec aucun, mais il faut élaborer une politique à l'égard de ceux qui représentent une force historique réelle, tandis qu'il faut seulement chercher à éliminer ceux qui ne sont que des terroristes ou des mercenaires. Derrière le fanatisme, il y a toujours une croyance ou une conviction ; derrière le terrorisme, il n'y a que les contradictions de la violence ; derrière les mercenaires, il n'y a que les intérêts d'Etats conquérants.

(*) Sociologue.

Otages des prisonniers

Pour des détentions dans des lieux situés hors de toute juridiction nationale.

par DIMITRI VIZA (*)

JUSQU'A présent, nos sociétés démocratiques se sont accommodées du système carcéral établi, malgré l'imprécision qui caractérise sa finalité, tant dans son rôle préventif que répressif. Face aux actes aveugles du terrorisme, la bonne vieille justice aux yeux bandés se retrouve paralysée, enfermée dans une spirale très vicieuse.

En condamnant des terroristes à des peines de prison, on expose la population au chantage et aux représailles. On peut alors se poser la question de l'utilité d'incarcérer pendant quelques années des fanatiques invétérés, dont la réclusion ne changera ni la conviction ni la détermination, mais, en revanche, exacerbera l'activité de leurs complices rendant leur neutralisation par l'emprisonnement un leurre. On voit combien l'application d'un droit suranné, établi à l'usage d'une démocratie, se révèle illusoire face au terrorisme international moderne.

Loin de satisfaire l'instinct de justice ou le besoin de prévenir la violence, la prison s'avère inutile, voire dangereuse, secrétant le terrorisme qu'elle prétend combattre. Quant à la police, elle se trouve dans l'impossibilité de tenir sa promesse de terroriser les terroristes, son déploiement ostentoire étant nuisible à son efficacité.

Faut-il alors libérer les terroristes arrêtés ? Ne plus rechercher les auteurs d'attentats ? Rétablir la peine de mort et l'appliquer dans les quarante-huit heures qui suivent l'arrestation, pour éviter l'escalade du chantage ? Organiser des phalanges contre-terroristes qui, prenant des otages haut-placés dans les pays soupçonnés, forceraient ceux qui s'en réclament à mettre le holà ?

Capituler ?

Rien de tout cela n'est, pour le moment, tolérable dans nos pays. Alors, la capitulation ? Le libre cours de la violence et des violences en retour avec des ratonnades et des actions personnelles se substituant à la justice impuissante ? Car on ne bafoue pas impunément les instincts fondamentaux de justice et de souveraineté d'un peuple, et ceux qui commettent des actes de violence, prétendument au nom de la liberté et de la dignité, devraient être les premiers à le savoir.

Devant l'impuissance du législateur, il serait peu étonnant de voir apparaitre des groupes de vengeance aveugle ou ciblée sur ces prisonniers dont nous sommes les otages – qui ne seraient plus en sécurité qu'en prison – et aussi sur tous ceux dont l'apparence rappelle les habitants des pays réputés sources de terrorisme.

Il y a peut être une autre solution : l'institution de prisons internationales, situées sur des territoires hors de toute juridiction nationale, uniquement destinées à neutraliser les terroristes. Un système carcéral sous l'égide du Conseil de sécurité de l'ONU, avec l'approbation de l'Assemblée générale. L'intérêt en serait double : empêcher les factions fanatiques d'exercer un chantage sur un pays donné ; forcer les nations qui désapprouveraient ce système à jeter le masque, s'excluant ainsi de la communauté internationale.

Proposition illusoire, penseront certains – l'ONU a déjà fait la preuve de son inefficacité. Cette proposition aurait en tout cas l'avantage de permettre de faire le point sur l'avenir de cet organisme et sur les chances de survie de l'espèce humaine.

Affronter la vérité est certainement plus salutaire que se bercer de certitudes sécurisantes.

(*) Biologiste.

COURRIER DES LECTEURS

Pour la défense des enfants franco-algériens

Sait-on que nous autres enfants franco-algériens (environ cent cinquante mille personnes issues de couples mixtes), nous n'avons ni représentants pour prendre la parole en notre nom, ni même une association de défense qui nous permette de proposer et soutenir les mesures destinées à améliorer le climat et les conditions d'une meilleure insertion ? Notre situation est pourtant difficile avec nos familles, nos tombes, nos biens et parfois nos morceaux de carrière et de formation éparpillés de part et d'autre de la Méditerranée.

En matière sociale, la loi malheureusement est restée silencieuse. Cette situation n'est sans doute pas étrangère à l'étonnante dispersion de notre électorat partagé entre la gauche (30 %), l'extrême droite (20 %) et l'abstentionnisme (25 %).

Ne serait-il pas opportun, dans ces conditions, et alors que se forgent de nouvelles solidarités, de confier à une association représentative la défense de nos intérêts communautaires dans le respect des traditions nationales, et de confier à un bureau d'affaires la promotion de nos activités et le parrainage de quelques grands projets de coopération ?

Les personnes et personnalités intéressées par la réalisation de ces projets peuvent écrire au nº 30, parvis Saint-Jean-Baptiste, 1080 Bruxelles (Belgique).

C.M. BENAMMAR
ancien élève de l'ENA (Bruxelles).

Le sacrifice des soldats en Indochine

Je me permets de vous signaler la surprise et l'émotion qu'ont ressenties beaucoup de familles dont les enfants sont tombés en Indochine, du fait du peu de place que la presse et les médias ont accordée à un événement important : le rapatriement en France de vingt-cinq mille corps. (...) Il paraît que quatre-vingt mille combattants français sont tombés en Indochine. N'oublions pas qu'ils étaient tous volontaires !

Ce retour a revêtu, du reste, une solennité et une gravité toutes particulières. La cérémonie des Invalides a été très belle, mais l'on en a si peu parlé... beaucoup moins que de certains faits divers sensationnels ! Par contre, certaines images horribles ont paru à la télévision : des jambes et des bras arrachés que l'on déterrait, des scènes macabres qui étaient inutilement atroces.

Il me semble qu'il serait bon que nos concitoyens connaissent mieux le sacrifice de nos soldats et s'en souviennent avec gratitude et respect.

MARCELLE KRAEMER-BACH,
présidente de l'Association des parents des tués « Les pères et mères des morts pour la France ».

LU

« PIERRE GEMAYEL », de Jacques Nantet

L'homme qui croyait au Liban

JACQUES NANTET ne s'est pas contenté d'être le gendre de Paul Claudel et l'un des fondateurs du Parti socialiste unifié (PSU). Naguère il écrivit une *Histoire du Liban* (1) qui a tenu la route. On se souvient aussi de son *Mendès France* et de son *Tocqueville* ainsi que de son *Panorama de la littérature noire d'expression française*. Malgré son âge (il est né en 1910) et les dangers encourus, il s'est rendu au Liban où il a effectué une véritable enquête, à la fois de journaliste et d'historien, sur Pierre Gemayel (1905-1984).

Simple pharmacien – et non pas féodal comme cela a été dit tant de fois, – fondateur en 1936 des Kataebs – ce mot politiquement mal traduit en français par *« phalangiste »*, – permanent de la scène politique au Levant durant cinquante ans, « Cheikh Pierre » restera aussi comme père de deux chefs, Béchir et Amine, d'un Etat libanais en perdition, mais auquel il ne cessa jamais de croire.

Nantet a rencontré nombre de témoins familiaux ou politiques de la vie de Pierre Gemayel, il a fouillé les archives encore fraîches, éclaircissant de nombreux points : ainsi le titre de cheikh, habituellement réservé aux dignitaires musulmans fut conféré à cette famille de montagnards maronites par l'émir Béchir II (1794-1840) du mont Liban, pour services rendus à la petite principauté des rocailles, d'où devait sortir en 1926 cette République libanaise, victime aujourd'hui d'un « Etatcide ».

Le chercheur fait la lumière également sur l'origine des Kataebs si souvent accolée aux Jeux olympiques internationaux de 1936 tenus dans l'Allemagne nazie. Gemayel avait été délégué à Berlin (avec un autre sportif libanais, musulman celui-là) au titre de fondateur de la Fédération libanaise de football et de premier arbitre officiel du monde arabe. Le jeune homme n'avait aucune accointance politique dans l'Allemagne hitlérienne et il en repartit seulement ébloui par la magistrale organisation des Jeux.

En revanche, on ignorait, semble-t-il, jusqu'ici que Gemayel s'était lié à Berlin avec Oberto Chris, dirigeant des Sokols, société de gymnastique tchèque fondée en 1862 par un philosophe et qui devint peu à peu une formation nationaliste et paramilitaire, anti-allemande. Ce serait donc là, au moins en partie, l'origine des Kataebs, avec en plus une dose de personnalisme chrétien empruntée au fondateur d'*Esprit*, Emmanuel Mounier (1905-1950). Kamal Joumblatt, le chef druze, ne fut pas admis au Parti kataeb pour « féodalisme ». Enfin le mandataire français dissout le mouvement pour manifestation nationaliste à Beyrouth : deux morts, soixante-dix blessés dont Cheikh Pierre...

Plus tard, on devait lui reprocher un trop grand attachement à la France. Pourtant il fut bien l'un des partisans les plus convaincus du Liban indépendant, un *« homme-nation »*, selon Nantet. En revanche, et c'est là où l'auteur a probablement manqué un peu de sens critique, la crispation intransigeante de Pierre (et d'Amine) Gemayel (mais non point de Béchir) sur la formule politique de 1943, basée avant tout sur l'entente sunnito-maronite, a sans doute été très préjudiciable au Liban à l'heure où il fallait intégrer au système la vitalité chiite. Est-il encore temps de le faire ?

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

★ Editions Lattès, 192 p. avec dix-sept photos, 75 F.

(1) Préfacé par François Mauriac, publié en 1963 par les Editions de Minuit, cet ouvrage indispensable à toute bonne bibliothèque était devenu introuvable. Les Editions Téqui, 82, rue Bonaparte, 75006 Paris, viennent de le rééditer. 300 p., 120 F.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

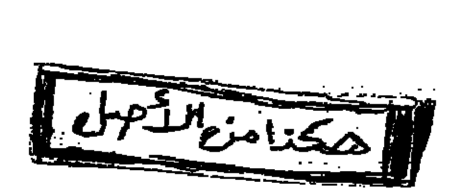
Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 – Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD 1986

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.I.L.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.



Etranger

La lutte contre le terrorisme

Les Britanniques ne demandent plus de sanctions contre Damas
estime M. Chirac

M. Jacques Chirac estime que les pays de la Communauté arriveront à une *« position commune »* sur l'attitude à adopter face à la Syrie, lors de la réunion des ministres des affaires étrangères de la CEE, le 10 novembre prochain à Londres. *« Je suis persuadé que les Douze arriveront à une position commune qui marquera la solidarité avec la Grande-Bretagne »*, a indiqué le premier ministre, lundi 3 novembre, dans une déclaration à la presse, avant le voyage qu'il doit faire jeudi à Madrid.

Il y a une semaine, réunis à Luxembourg, les partenaires de la Grande-Bretagne avaient refusé d'adopter une série de sanctions contre la Syrie suggérées par les Britanniques après leur décision de rompre les relations avec Damas, à l'issue du procès Hindawi. M. Chirac a précisé, à ce propos, que la situation était aujourd'hui différente, puisqu'*« il n'y avait plus de demande de sanctions contre la Syrie »* de la part des Britanniques, *« les seules demandes de sanctions d'ordre économique un instant envisagées ayant été retirées par les Anglais »*.

« Une explication directe »

De son côté, la Belgique a rappelé, lundi, son ambassadeur à Damas pour une série de consultations avant la réunion de Londres. Pour sa part, le gouvernement néerlandais a demandé des explications à la Syrie à la suite du verdict rendu dans l'affaire Hindawi, qui a conclu à une implication directe de Damas dans la tentative d'attentat contre un avion d'El Al à l'aéroport londonien d'Heathrow en avril dernier. *« Nous étions convenus* (à Luxembourg) *qu'il fallait avoir une explication directe avec la Syrie »* au sujet des accusations britanniques, a indiqué, lundi, un porte-parole officiel à La Haye, tout en observant que les preuves avancées par Londres paraissaient *« éloquentes »*.

« Prise la main dans le sac »

A Washington aussi, la conviction du gouvernement paraît acquise si l'on en croit une nouvelle déclaration faite lundi par le secrétaire d'Etat, M. George Shultz : *« La Syrie*, a-t-il dit, *a été prise la main dans le sac »* ; les Etats-Unis ont témoigné leur solidarité avec Londres en rappelant leur ambassadeur à Damas, et *« nous ferons plus encore »*, a poursuivi M. Shultz.

A Damas, le ton est à la mise en garde à l'égard des Européens avant la réunion de Londres. Pour Radio-Damas, la campagne en cours a pour objet de *« terroriser »* la Syrie et de la contraindre à modifier sa ligne politique afin qu'elle engage des négociations avec Israël. *« La Syrie*, selon l'éditorialiste de la radio officielle, *est la poudrière de cette région, et ceux qui jouent avec risquent fort de la voir exploser au visage (...). Tout le monde sera tenu pour responsable des conséquences de ses actions. »* – *(AFP, Reuter, AP.)*



L'ambassade de France réplique au « Washington Post » qui accusait Paris de « lâcheté »

L'ambassade de France à Washington a répliqué lundi 3 novembre à un éditorial du *Washington Post* dénonçant l'attitude du gouvernement français à l'égard de la Syrie dans l'affaire du terrorisme international.

Lundi matin, dans un violent éditorial intitulé « La soumission de la France », le quotidien accusait la France de *« lâcheté »* et de *« conduite honteuse »*, affirmant que Paris avait négocié des ventes d'armes ou des financements avec la Syrie et peut-être l'Iran et penchait pour la clémence envers l'extrémiste libanais Georges Ibrahim Abdallah.

Dénonçant l'absence de solidarité manifestée par la France à l'égard de la Grande-Bretagne à l'issue de l'affaire Hindawi, le *Post* écrivait notamment : *« Nous ne nous souvenons pas d'un exemple plus frappant de lâcheté, d'infidélité envers un ami et de malhonnêteté dans la lutte contre ce que tous considèrent comme une menace. »*

Le *Washington Post* estimait encore que Paris *« ne chercherait pas tant à protéger ses citoyens – ce que tout gouvernement démocratique se doit de faire, – mais chercherait à poursuivre au Proche-Orient une politique dont à l'évidence la France n'a plus les moyens »*. Le journal concluait : *« Il faut savoir clairement si la France se situe du côté des victimes du terrorisme ou du côté de ses auteurs. »*.

Dans une mise au point adressée au quotidien, le conseiller de presse de l'ambassade, M. Philippe Faure, estime qu'il est *« urgent de fournir aux lecteurs des informations qui montrent clairement que l'auteur de cet éditorial se trompe et que ses affirmations et ses conclusions sont fausses »*.

Il rappelle que, le 23 octobre, le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, avait déclaré à l'Assemblée que *« les demandes d'autorisation* [de ventes d'armes à la Syrie] *qui ont été soumises à l'approbation des autorités au cours des mois derniers ont été rejetées »* et que les livraisons d'hélicoptères et de missiles, prévues au terme de contrats passés en 1982 et 1984, *« ont été gelées »*.

« Si ces assertions peuvent être interprétées, même de loin, comme des confirmations [de la faiblesse de la France vis-à-vis de la Syrie], demande la lettre de l'ambassade de France, *comment doit-on formuler un démenti qui puisse être compréhensible à l'auteur de cet éditorial ? »*

Au sujet de Georges Ibrahim Abdallah, incarcéré à Paris et qui doit être jugé pour complicité d'assassinat de deux diplomates – un Américain et un Israélien, – l'ambassade de France rappelle que les autorités *« ont clairement indiqué qu'il n'y a pas et qu'il n'y aura pas de négociations avec les terroristes et que Georges Abadallah sera jugé en accord avec la loi internationale »*.

La lettre rapporte les propos de M. Raimond du 26 octobre, selon lesquels Paris n'a conclu ni marché *ni arrangement sur l'affaire* Abdallah pour mettre un terme à la vague de terrorisme en France.

Après la libération de M. Jacobsen

Le président Reagan se montre prudent sur le sort des autres otages américains

Le président Ronald Reagan a déclaré, lundi 3 novembre, qu'il n'y avait *« pas moyen de savoir actuellement »* si les efforts visant à faire libérer d'autres otages au Liban allaient aboutir après la libération, dimanche, de M. David Jacobsen. Le gouvernement a déjà subi des *« déceptions déchirantes »* après l'échec d'efforts similaires par le passé, a déclaré M. Reagan à Las Vegas (Nevada) où il se trouvait en tournée électorale.

Ces déclarations sont intervenues alors que diverses rumeurs dans les milieux informés à Washington faisaient état de la possible libération de deux autres otages américains (sur les six encore détenus), MM. Terry Anderson et Donald Sutherland, que détient l'organisation Djihad islamique.

Les porte-parole américains, tant à la Maison Blanche qu'au département d'Etat, se sont refusés, lundi, à tout commentaire sur ce point. *« Il n'y a rien de nouveau »*, a déclaré M. Larry Speakes, le porte-parole de la présidence.

Pour sa part, M. Charles Redman, porte-parole du département d'Etat, a réaffirmé, à Washington, que les Etats-Unis étaient *« prêts à parler avec quiconque de la sécurité et de la libération des otages mais ne feraient pas de concessions aux terroristes »* qui les détiennent.

De même, Washington s'est refusé, jusqu'à présent, à commenter un communiqué du Djihad islamique parlant de nouvelles *« ouvertures »* américaines susceptibles de débloquer la situation. Le Djihad a fixé comme condition de libération de certains otages français et américains l'élargissement de dix-sept pro-iraniens au Koweït. M. Speakes s'est par ailleurs refusé, lundi, à tout commentaire sur le rôle éventuel de Téhéran, signalé par certaines sources diplomatiques, dans la libération de M. Jacobsen. En ce qui concerne l'embargo sur les ventes d'armes américaines à l'Iran, il a déclaré qu'il avait été décrété par Washington *« en raison de la guerre Iran-Irak »* et *« ne constituerait pas un facteur »* dans la question des otages.

M. David Jacobsen, cinquante et un ans, l'otage américain libéré dimanche à Beyrouth par le Djihad islamique, a, selon ses premiers examens médicaux, *« remarquablement bien supporté les épreuves de sa captivité »* de dix-sept mois, a déclaré lundi soir le directeur de l'hôpital militaire américain de Wiesbaden, le colonel Ken Maffet.

Avant de quitter Larnaca pour Wiesbaden, M. Jacobsen avait tenu à préciser que, *« malgré sa déclaration sur une cassette vidéo »*, il était *« fier d'être américain »* et également *« fier de son gouvernement »*.

Dans la cassette vidéo ramenée aux Etats-Unis par l'otage américain Lawrence Jenco, libéré le 27 juillet dernier, Jacobsen suppliait la Maison Blanche de négocier avec le Djihad et déclarait : *« Il y a des jours où je me dis que le gouvernement s'en fiche et que nous avons été complètement abandonnés. »*. – *(AFP, Reuter.)*

ISRAËL : la répression dans les territoires occupés

Un journaliste palestinien est arrêté et menacé d'expulsion

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Dans la lutte quotidienne, et le plus souvent routinière, qu'Israël mène contre l'OLP dans les territoires occupés, certains coups passent moins inaperçus que d'autres. C'est le cas de l'arrestation, assortie d'une menace d'expulsion, qui a frappé lundi 3 novembre M. Akram Haniyeh, l'un des meilleurs journalistes arabes de Cisjordanie. Appréhendé à l'aube à son domicile de Ramallah, Akram Haniyeh est le rédacteur en chef d'*Al Cha'ab (le Peuple)*, l'un des deux grands quotidiens palestiniens de Jérusalem-Est – avec *Al Fajr (l'Aurore)* – fidèles à M. Arafat.

C'est la première fois depuis quatorze ans qu'Israël ordonne l'exil d'un journaliste de haut rang. En janvier dernier, un autre collaborateur d'*Al Cha'ab*, M. Hassan Jawad, avait été expulsé. A trente-trois ans, Akram Haniyeh, éditorialiste et romancier respecté, a déjà un long passé de militant politique. Membre du Comité d'orientation nationale, dissous en 1982 parce que trop proche de l'OLP, il fut assigné cinq fois à résidence, dont l'une pendant trente mois d'affilée. Il est l'archétype de l'intellectuel « modéré » ouvert au dialogue avec les Israéliens.

Aucun indice sérieux

Les autorités militaires ont justifié l'ordre d'expulsion pris contre Akram Haniyeh en accusant celui-ci d'avoir *« noué des contacts étroits avec de hauts responsables du Fatah et d'autres organisations hostiles »*, *« collecté de l'argent au bénéfice de l'OLP »* et *« profité de sa position pour organiser des activités favorables au Fatah* (réunions, pétitions, grèves). Mais les Israéliens ne disposent apparemment d'aucun indice pouvant laisser croire que le rédacteur en chef d'*Al Cha'ab* menaçait la sécurité de l'Etat juif ou encourageait des actions violentes. Ce qui lui est reproché, c'est d'être aussi, comme tous les journalistes arabes de Jérusalem, un militant nationaliste.

L'Association des journalistes palestiniens – dont Akram Haniyeh est un ancien président – a désigné pour le défendre une avocate israélienne, Mᵉ Felicia Langer. Incarcéré à la prison de Jneid, près de Naplouse, il devra attendre plusieurs semaines avant d'être définitivement fixé sur son sort. Selon la procédure en usage, une commission militaire, au rôle consultatif, approuvera ou non la mesure d'expulsion. La Haute Cour de justice se prononcera ensuite en appel. S'il est exilé vers la Jordanie, Akram Haniyeh risque quelques ennuis à Amman où il n'est pas en *odeur de sainteté*. Car depuis la brouille entre le roi Hussein et M. Arafat, son journal avait épousé une ligne nettement antijordanienne.

L'hostilité accrue des « Palestiniens de l'intérieur » envers le régime hachémite explique, sans doute, largement la mesure prise contre l'animateur d'*Al Cha'ab* et – plus généralement – ces derniers mois le durcissement israélien à l'égard des journaux arabes de Jérusalem. Ceux-ci ont été plusieurs fois saisis, retardés à la distribution ou interdits de vente en Cisjordanie. Il y a un an, une petite agence d'information *Al Manar* et un hebdomadaire *Al Darb* avaient dû fermer leurs portes. En août dernier, deux publications proches du FPLP de George Habache, *Al Mithaq* et *Al Ahd* connurent le même sort.

Faire plaisir à Amman

La censure militaire, qui s'est faite beaucoup plus tracassière, vise en priorité les articles antijordaniens. Pour M. Siniora, rédacteur en chef d'*Al Fajr*, les choses sont claires : l'ordre d'expulsion contre Akram Haniyeh est *« un signe supplémentaire de la coopération croissante israélo-jordanienne aux dépens de l'OLP »*. Il n'est pas le seul à y voir une nouvelle preuve de la « division du travail » qui s'est instaurée entre Jérusalem et Amman contre l'OLP, devenue l'ennemi commun. Qu'Israël se prête à un tel jeu ne peut qu'encourager ici les partisans de la manière forte envers les Palestiniens. *« Mais*, interroge le *Jerusalem Post, qu'obtenons-nous en retour de la Jordanie ? »*. *« Quiconque ne peut tolérer la présence dans notre pays d'un Palestinien authentique comme Akram Haniyeh a déclaré une guerre éternelle à son peuple »*, souligne, pour sa part, M. Mati Peled, député de la « Liste progressiste pour la paix », parti d'extrême-gauche judéo-arabe.

Quoi qu'il en soit, une chose est sûre : le gouvernement d'union nationale entend poursuivre la politique de *« déportation sélective »* avec laquelle Israël renoua en février 1985 après cinq ans d'interruption, et bien qu'elle soit contraire à la quatrième convention de Genève de 1949. Depuis, plusieurs dizaines de Palestiniens ont été contraints à l'exil en vertu de décrets d'urgence datant de l'époque mandataire. La plupart des expulsés étaient d'anciens condamnés *« en situation irrégulière »*, libérés lors du spectaculaire échange de prisonniers de mai 1985.

Parallèlement, l'autorité d'occupation continue de recourir à la *« détention administrative »*, elle aussi remise à l'honneur en août 1985. Quelque cent vingt personnes ont subi cet internement préventif – et donc sans procès. Vingt-quatre y sont encore soumises aujourd'hui. Ces méthodes répressives ont visiblement les faveurs de M. Rabin, le ministre de la défense travailliste qui, dans ce domaine, se distingue par son zèle de ses devanciers du *Likoud*.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Europe

GRÈCE

Le directeur d'un hebdomadaire condamné pour diffamation envers le dissident cubain Armando Valladares

ATHÈNES
de notre correspondant

Le directeur du journal satirique d'Athènes *Pontiki* (« la Souris »), M. Kostas Papaioannou, a été condamné, la semaine dernière, à trois mois et demi de prison pour un article jugé *« injurieux »* envers le dissident cubain Armando Valladares. Le journal avait publié un compte rendu de la revue *Soberania* du Nicaragua, qui attaquait Internationale de la résistance et plusieurs personnes qui en sont membres, dont M. Valladares. Aux accusations de la revue, *Pontiki* avait ajouté des affirmations qui en aggravaient le sens. C'est ainsi que M. Valladares aurait été *« un ancien officier de la gendarmerie de Batista »*, que la CIA *« en a fait un poète »*. Des expressions comme *« les fleurs de l'obscurantisme »*, *« une horde de tortionnaires et de tueurs »*, *« la crème du néonazisme »* ont, selon le tribunal, directement lésé M. Valladares.

Des conditions vivement contestées

Malgré cette décision, le procès s'est déroulé dans des conditions vivement contestées, tant par M. Valladares que par les dissidents soviétiques, MM. Vladimir Boukovski et Leonid Pliouchtch, qui sont venus à Athènes témoigner en sa faveur. L'avocat de *Pontiki* a réussi à faire admettre par le tribunal des interprétations du code de la procédure et de la loi grecques qui ont interdit aux deux dissidents soviétiques de prendre la parole. L'avocat français de M. Valladares, Mᵉ Jacques Miquel, venu assister au procès, n'a pas pu non plus y participer, le règlement de la CEE assurant le libre exercice de la profession d'avocat dans tous les pays membres n'étant pas encore applicable en Grèce.

De ce fait, M. Valladares s'est retrouvé seul devant ses détracteurs, ce qui a failli, selon le mot de M. Pliouchtch, *« le transformer d'accusateur en accusé »*.

L'affaire sera de nouveau jugée en appel, et on annonce déjà la probable venue à Athènes de Mᵐᵉ Simone Veil et d'Yves Montand pour soutenir M. Valladares. Mᵉ Miquel n'exclut pas, d'autre part, un recours auprès de la Cour des droit de l'homme de Strasbourg contre le déroulement du procès.

THÉODORE MARANGOS.

Proche-Orient

ÉGYPTE

Le gouvernement est passé à l'offensive contre les maximalistes musulmans

Près d'une centaine d'extrémistes musulmans ont été arrêtés à la suite des affrontements qui ont eu lieu ces derniers jours à Assiout, dans le sud de l'Egypte, entre policiers et militants intégristes. Les heurts ont éclaté lorsque la police est intervenue vendredi dernier pour disperser des islamistes qui criaient des slogans antigouvernementaux à la sortie des mosquées.

LE CAIRE
de notre correspondant

Le gouvernement égyptien a visiblement décidé de changer sa stratégie à l'égard des maximalistes musulmans. Abandonnant la défensive qui caractérisait depuis des années sa politique, le régime du président Moubarak est déterminé à prendre l'initiative dans la confrontation l'opposant aux islamistes. Le gouvernement a donc ouvert les hostilités dès la fin de la trêve tacite observée cet été.

A la rentrée universitaire, début octobre, l'ordre d'interdire l'accès des campus à toute étudiante portant le vêtement islamique recouvrant la femme de la tête aux pieds a déclenché plusieurs incidents. Ceux-ci ont opposé les membres des *gamaat islamiya* (assemblées islamiques), outrés par cette *« provocation »*, et la garde civile universitaire, chargée de faire respecter l'ordre sur les campus.

Mais si, au Caire, les étudiantes se sont pliées au règlement, en Haute-Égypte, notamment à Assiout, ce fut une tout autre affaire. Les *gamaat islamiya*, beaucoup plus puissantes, ont refusé toute concession. La police a donc arrêté des dizaines d'étudiants, parmi lesquels figuraient plusieurs responsables des *gamaat*. Au bout de deux jours d'affrontements, le calme a été rétabli, mais les islamistes venaient de perdre la première manche.

Cette première victoire, qui portait l'empreinte du *général Zaki* Badr, ministre de l'intérieur et ancien gouverneur de la province d'Assiout, allait être suivie par de nouvelles opérations anti-islamistes. Mi-octobre, le ministre de l'intérieur annonçait que *« trois groupes de saboteurs extrémistes »* avaient été arrêtés à Alexandrie. Selon le général Badr, les islamistes arrêtés avaient incendié plusieurs magasins de location de films vidéo et projetaient de prendre par la force la radio locale.

Quelques jours plus tard, un autre groupe d'islamistes était appréhendé au Caire, toujours pour l'incendie de magasins de location de films vidéo. Dans une conférence donnée la semaine dernière aux professeurs et étudiants de l'université d'Alexandrie, le ministre de l'intérieur a affirmé qu'il frapperait *« d'une main de fer la minorité extrémiste de saboteurs »* et a accusé les maximalistes musulmans d'être financés par l'étranger.

Une campagne de presse

Selon l'hebdomadaire d'opposition *El Wafd*, le ministre visait l'Arabie saoudite, ce que démentait implicitement, deux jours plus tard, le général Badr, qui affirmait qu'une coordination policière existait entre l'Egypte et les pays arabes, dont l'Arabie saoudite.

Toujours dans ce même cadre, la police arrêtait au Caire un des hauts *responsables des gamaat islamiya* de l'université d'Assiout, sur l'accusation d'avoir tenté d'envoyer à ses complices un colis postal comprenant des tracts attaquant le régime ainsi que des explosifs. Le vendredi 31 octobre, les islamistes d'Assiout réagissaient en tentant de reprendre le contrôle de la mosquée El Gameya El Chareya, qui, tout récemment encore, constituait leur lien de rassemblement. Les forces de l'ordre répliquèrent presque immédiatement à coups de grenades lacrymogènes et de matraque. Bilan de la confrontation : un inconnu, tué par balle. Sur la centaine de personnes arrêtées, une quarantaine sont toujours placées en garde à vue, et un calme tendu règne à Assiout, où les forces de sécurité ont été renforcées.

Mais la nouvelle stratégie du gouvernement à l'égard du courant maximaliste musulman ne s'arrête pas aux simples opérations policières. Les médias officieux ont été mis à contribution. Fin septembre, l'hebdomadaire *Al Moussawar* publiait un article anti-islamiste signé Hussein Ahmed Amine, diplomate célèbre pour ses philippiques anti-islamistes. Dans son article, de politique-fiction, il imaginait l'arrivée des maximalistes musulmans au pouvoir et brossait un tableau cauchemardesque caricatural de la situation.

La violence de l'article de M. Amine semble avoir encouragé d'autres journaux à dénoncer les excès des islamistes. Le quotidien *Al Akhbar*, diffusé à plus d'un million d'exemplaires, s'est mis en campagne contre les haut-parleurs des mosquées qui, en sus des cinq appels à la prière, distillent à toute heure du jour et de la nuit invocations et psalmodies. Le journal, qui cite force cheikhs et oulémas, estime que les haut-parleurs poussés au maximum n'ont rien d'islamique et que *« la parole de Dieu devient cacophonie quand elle assourdit »*.

Le résultat de la campagne d'*Al Akhbar* est que le ministre des Wakfs, qui contrôle en principe toutes les mosquées d'Egypte, a pris position contre l'usage des haut-parleurs, à l'exception de ceux lançant *« l'appel légal à la prière »*. Pour le quotidien officieux, cela ne suffit pas. Il est du devoir de la police d'intervenir contre les haut-parleurs source de tapage aussi bien nocturne que diurne. *Al Ahram*, l'autre grand journal officieux, s'est joint à la campagne en publiant une caricature où l'on voit deux anges sur un nuage surplombant des minarets armés de haut-parleurs se boucher les oreilles.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

Après l'expulsion d'infirmières britanniques d'Arabie saoudite

Londres redoute une nouvelle détérioration de ses relations avec Ryad

LONDRES
de notre correspondant

Vingt-trois infirmières britanniques employées des hôpitaux saoudiens sont arrivées à Londres, lundi 3 novembre, après avoir été expulsées, ou à la suite d'une annulation subite de leur contrat de travail. Selon le Foreign Office, huit autres personnes devraient rentrer en Grande-Bretagne au cours des prochains jours pour les mêmes raisons. Toutes ont été accusées par les autorités saoudiennes d'avoir enfreint l'interdiction de la consommation de boissons alcoolisées.

Trois femmes britanniques sont actuellement incarcérées à Ryad parce que, selon la police locale, elles avaient fréquenté un appartement où a été découvert du matériel pour la fabrication d'alcool. Elles n'ont pas été inculpées et le Foreign Office estime qu'elles seront, elles aussi, expulsées.

Ne pas provoquer la susceptibilité

Alors que cette affaire suscite une vive inquiétude à Londres, le gouvernement britannique préfère souligner qu'il faut se garder de spéculer sur la signification de ces mesures. Le Foreign Office a fait savoir que cela ne devrait pas affecter la visite officielle que le prince et la princesse de Galles doivent effectuer en Arabie saoudite à partir de la semaine prochaine. Mais un porte-parole a reconnu que le nombre et le moment de ces sanctions étaient surprenants. Dans les milieux parlementaires de Westminster, on ne manque pas de faire un rapprochement avec l'embarras causé au Foreign Office, au début du mois d'octobre, par la divulgation d'un document confidentiel rédigé par l'ancien ambassadeur de Grande-Bretagne en Arabie saoudite, Sir James Craig.

Celui-ci, juste avant de prendre sa retraite en 1984, avait remis au secrétaire au Foreign Office un rapport de fin de mission dans lequel, sur un ton peu diplomatique, il critiquait sévèrement le fonctionnement de la société et de l'administration saoudiennes. Apprenant que l'hebdomadaire *New Statesman* était en possession d'un exemplaire de ce texte, le Foreign Office avait aussitôt réussi à obtenir auprès d'un tribunal l'annulation de la publication ; cela n'avait cependant pas empêché un quotidien écossais de reproduire quelques extraits du rapport.

La réaction du Foreign Office traduisait le souci particulier du gouvernement de ne pas provoquer la susceptibilité bien connue des dirigeants saoudiens. En effet, on se souvient encore à Londres de la crise politique déclenchée entre la Grande-Bretagne et l'Arabie saoudite lorsque, durant le séjour de Sir James Craig à Ryad, la télévision britannique avait diffusé une dramatique — intitulée *Mort d'une princesse* — retraçant l'histoire vraie d'une jeune femme membre de la famille royale saoudienne condamnée et exécutée pour adultère.

Pour cela, le gouvernement de Ryad n'avait pas hésité à suspendre les relations diplomatiques avec la Grande-Bretagne, et il avait fallu beaucoup de temps pour normaliser les rapports entre les deux pays. Entre-temps, le commerce de la Grande-Bretagne avec l'Arabie saoudite avait beaucoup souffert de l'incident.

Alors que le gouvernement de Mme Thatcher a réussi l'an dernier à conclure avec Ryad un contrat qualifié de *« marché du siècle »* (la fourniture de soixante-douze avions de combat Tornado et de soixante appareils d'entraînement), le Foreign Office ne veut pas prendre le risque d'une nouvelle *détérioration*, d'autant que le voyage du prince Charles pourrait être l'occasion de la signature d'autres contrats.

FRANCIS CORNU.

Correspondance

Une mise au point de l'ambassadeur d'Irak

A la suite de la publication dans le Monde *daté du 15 octobre d'un article de Jean Gueyras « Des lézardes dans le régime irakien », nous avons reçu de M. Mohammed S. El Mashat, ambassadeur d'Irak, une lettre dont nous publions ci-dessous les principaux passages :*

M. Gueyras fait état d'une *« sédition larvée »* qui se serait instaurée dans le village de Tikrit. Comme les rêves de nos adversaires ne se sont pas réalisés et que le peuple irakien reste remarquablement uni, voici qu'on imagine des querelles dans le village natal du président Saddam Hussein. Quant à M. Omar Hazzak, qui était commandant militaire de Bagdad en 1969, il ne joue effectivement plus aucun rôle dans l'armée dans la mesure où il a atteint depuis longtemps l'âge de la retraite. Une retraite qu'il vit paisiblement dans sa maison qui n'a jamais été rasée.

De même, les rumeurs sur la disparition de M. Naïm Haddad sont sans fondement. Si celui-ci n'a pas été réélu au commandement régional du Parti Baas, il continue à militer au sein du Baas, où il est normal que s'effectue un certain nombre de permutations dans les postes dirigeants.

Pour le reste, personne en Irak n'a jamais évoqué l'idée d'un remplacement du président Saddam Hussein ; il incarne l'unité nationale et le salut public.

Il est extravagant de parler de *« tiraillement au sein de l'armée »*. Si l'Irak a pu résister à plus se six ans de guerre, c'est dans la mesure où l'armée irakienne s'est montrée exemplaire, unie et motivée.

Enfin M. Gueyras fait état d'une *« mobilisation impopulaire »*. Certes, à l'exception des hommes qui règnent à Téhéran, personne n'aime la guerre. Mais le peuple irakien la supporte dignement et chacun fait son devoir parce que c'est une question de survie collective et nationale.

● **IRAN : 98 morts dans l'accident d'un avion militaire.** — Les 98 passagers de l'avion militaire iranien C-130 qui s'est écrasé le dimanche 2 novembre près de Zahedan, dans la province frontalière du Balouchistan-Sistan (sud-est de l'Iran), sont tous morts dans l'accident, a rapporté, lundi, l'agence iranienne Ima. L'avion, qui transportait 91 soldats de la 88e division blindée et 7 membres d'équipage, a été victime d'une défaillance technique, selon l'Ima. — *(AFP.)*

● **IRAN : nouvelles exécutions de Moudjahidines.** — Vingt-huit membres de l'organisation des Moudjahidines du peuple d'Iran auraient été passés par les armes à l'occasion d'une nouvelle vague de répression politique, affirme, lundi 3 novembre, un communiqué du bureau de presse de ce mouvement à Paris.

L'organisation des Moudjahidines lie enfin cette nouvelle vague de *répression avec l'arrivée à Bagdad de* son chef, Massoud Radjavi. — *(AFP.)*

Amériques

Le scrutin du 4 novembre aux Etats-Unis

La « dernière campagne » de Ronald Reagan

WASHINGTON
de notre correspondant

C'est bel et bien la dernière fois qu'on a vu Ronald Reagan se battre pour lui-même, sillonnant l'Amérique dans l'avion présidentiel, entouré de ses collaborateurs à la fière devise : *« Laisser Reagan être Reagan »* et poursuivi par la fine fleur de la presse américaine en état de dépression avancée.

C'était la fin d'une époque. Une époque qu'on n'oubliera pas de sitôt tant elle laissera les historiens perplexes. L'Amérique était *« de retour »*, mais il lui a fallu presque une semaine pour s'assurer le contrôle militaire de la Grenade. L'Amérique était *« dressée de toute sa hauteur »*, mais quelques sanglants attentats terroristes suffisaient pour la chasser du Liban.

L'Amérique avait retrouvé la confiance des investisseurs, mais sa dette publique avait doublé en cinq ans et ses déficits commercial et budgétaire avaient dépassé la cote d'alerte. L'Amérique prêchait au monde la rigueur, mais finançait sa relance économique à crédit. L'Amérique remettait à la mode le marché contre l'Etat, mais tirait gloire d'une croissance qui n'eût jamais été exemplaire sans l'explosion des commandes militaires.

L'Amérique religieuse, conservatrice et puritaine allait chercher à Hollywood un président divorcé, qui ne se souciait pas même d'afficher une foi religieuse ou une intense vie de famille. L'Amérique aimait tant ce président qu'il n'avait qu'à décréter que l'échec était un succès pour qu'aussitôt bondisse sa popularité et que l'eau — parole de sondeur — soit ainsi transformée en vin.

C'était une époque qui insultait la *logique et ovationnait l'artifice*, mais une époque salutaire pourtant, car elle a laissé voir que l'Amérique et les démocraties occidentales ne pouvaient plus, quarante ans après, continuer à vivre sur leurs consensus politiques et sociaux de l'après-guerre.

L'attaque frontale contre l'Etat-providence a été massivement approuvée, car l'idée qu'on puisse résoudre toutes les difficultés sociales à coups de fonds gouvernementaux était épuisée depuis bien longtemps. L'abaissement du rôle *des syndicats* s'est fait sans vraies vagues, car ils étaient déjà affaiblis, rongés par leur triomphe et barricadés dans des bastions industriels à côtés desquels passait l'économie avant que le chômage et les restructurations n'y imposent l'abandon des avantages acquis.

Des valeurs à défendre

La glorification simpliste et nationaliste de l'Amérique a enthousiasmé, car, à force d'avoir cru à leurs fautes, les nations démocratiques se sont souvenu qu'elles avaient aussi des valeurs dignes d'être défendues. L'apologie de l'esprit d'entreprise a pu faire oublier que les entrepreneurs n'étaient pas par définition des humanistes, car les années 70 avaient fait réaliser que le monde sorti de la guerre n'était pas un monde fini et qu'il fallait, pour répondre aux nouveaux défis, sortir de ses conforts.

Les idées simples ont plu, car c'est sur elles que l'on mobilise et que l'on crée, et les idées de Reagan ont redonné à l'Amérique une adolescence en laquelle le monde et elle-même ont vu une nouvelle vigueur. Maintenant vient l'heure de la vérité — celle des choix, des décisions et des sacrifices. Les candidats de demain devront parler à la raison plus qu'au cœur, de réalités plutôt que de rêve, de programmes et non plus des défauts de M. Carter.

Ce sera difficile, et l'on ne reverra plus de sitôt un vieux monsieur si charmant emporter dans une joie évidente la joie de ses auditoires avec les ficelles qui font adorer les grands spectacles. Ces ballons lâchés par milliers, ces bannières étoilées, ces blagues répétées d'étape en étape entre les deux même phrases des mêmes discours, ces moments d'émotion qui arrivent toujours aux mêmes moments, ces mots creux si bien dits, on les regrettera.

On les regrette déjà, et une émotion, vraie, est passée lorsque ce transformeur d'eau en vin a terminé sa dernière campagne électorale, lundi soir, dans cette Californie où avait commencé une carrière à laquelle si peu de gens avaient cru. Il dit, et c'est la fin de son propos : *« Qui sait, peut-être dans de nombreuses années, l'un de vos enfants ou de vos petits-enfants vous interrogera sur ce jour de novembre où un certain Reagan était venu ici pour sa dernière campagne... J'espère que vous lui direz en mon nom que ce n'est pas vrai, qu'il n'y a pas en fait de dernière, d'ultime campagne, que chaque génération doit renouveler et reconquérir pour elle-même ce don précieux : l'héritage sacré de la liberté. »*

BERNARD GUETTA.

Les « midterm elections » : une échéance redoutée

Les campagnes électorales sont pour Ronald Reagan un bain de jouvence. Dans les deux mois qui ont précédé la consultation du mardi 4 novembre, le plus âgé des présidents que l'Amérique ait jamais eu a parcouru 40 000 kilomètres, sillonné une vingtaine d'Etats. Fuyant Washington et ses tracas quotidiens, il est allé vers ceux qu'il appelle familièrement les *« vrais Américains »*.

Pour un homme aussi sensible aux humeurs de l'opinion, il importait de prendre le pouls du pays, la grande question étant de savoir si, pour reprendre une formule consacrée, le corps électoral était en proie à une forte *« démangeaison »* ou, par contraire, l'objet d'un simple *« frémissement »*.

Les *« midterm elections »* sont en effet généralement une épreuve pour le parti de l'homme qui occupe la Maison Blanche, surtout celles qui se tiennent au bout de six ans de l'exercice du pouvoir par ce parti. Depuis 1860, ce cas de figure s'est présenté huit fois : quatre fois dans la période allant de 1866 à 1926 et quatre autres fois plus récemment, en 1938 sous Franklin Roosevelt, en 1958 sous Eisenhower, *puis en* 1966 *et en* 1974 respectivement sous les présidents Johnson et Ford.

Pour s'en tenir à ces derniers exemples, le parti du président, à chacune de ces élections, essuya de lourds revers. La perte de sièges à la Chambre des représentants ne fut jamais inférieure à 47. Elle atteint le record de 71 en 1938. Au Sénat, où les variations sont moins amples, les pertes furent quand même sensibles allant de 4 à 13 sièges sur un total ne dépassant pas, en tout état de cause, 100 sénateurs.

Sur les huit consultations mentionnées plus haut, une seule a permis au parti du président de revenir au Congrès légèrement plus fort qu'il n'en était sorti. C'était en 1902. Cette année-là, il est vrai, le nombre des membres de la Chambre des représentants avait été augmenté, et tout le monde y avait trouvé son compte.

Une situation exceptionnelle

C'est donc à juste titre que ces « élections de la sixième année » sont redoutées *par* le parti au pouvoir. Les échecs régulièrement subis par le parti présidentiel dans ces consultations doivent toutefois être relativisés : depuis que le Sénat est élu au suffrage universel — cela remonte à 1914, — jamais, à une exception près, ces défaites n'ont conduit à une perte du contrôle de la Chambre haute par le président en place.

L'exception se situe en 1918, du temps du président démocrate Woodrow Wilson : la bataille perdue *par Wilson donna* à ses adversaires républicains la majorité, ce qui ne devait pas être sans conséquences pour la suite, notamment sur le sort du traité de paix, finalement rejeté par le Sénat en mars 1920.

Dans les autres cas, le résultat de l'élection fut sans effet sur le rapport de forces existant au Congrès : soit que la majorité présidentielle fût suffisamment importante, comme en 1938 sous Roosevelt, pour supporter sans dommage un écrémage de ses troupes, soit que le Congrès, comme en 1958 et en 1974 sous les républicains Eisenhower et Ford, fût déjà aux mains de leurs rivaux démocrates.

En ce sens, la situation dont bénéficie M. Reagan depuis 1980 est plutôt exceptionnelle : l'ancien gouverneur de Californie a réussi la performance de conserver depuis six ans la majorité qu'il avait conquise en 1980 au Sénat, mettant fin à près d'un quart de siècle de domination démocrate. Ses prédécesseurs républicains qui ont occupé la Maison Blanche depuis la fin de la dernière guerre eurent moins de chance. Réélu en 1956 avec un bon score (57 % des suffrages), Eisenhower avait dû concéder la perte du Congrès deux ans plus tôt, une tendance qui ne devait que s'aggraver par la suite. Malgré ses succès personnels en 1968 et en 1972, M. Nixon connut le même sort.

Si étonnant que cela puisse paraître à un esprit français, habitué à ce que majorité parlementaire et majorité présidentielle coïncident — la cohabitation en vigueur depuis mars dernier, à cet égard, est déroutante, — une telle situation, aux Etats-Unis, n'est pas évidente. Ainsi, dans l'hypothèse où M. Reagan, dont le parti est déjà minoritaire à la Chambre (et il le restera), viendrait à perdre le Sénat, il ne serait pas le premier, loin s'en faut, à affronter une telle adversité. Pour *s'en tenir* à la période d'après-guerre, Eisenhower, Nixon et Gerald Ford se sont trouvés avant lui dans des situations similaires.

MANUEL LUCBERT.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

Réaction chinoise négative au retrait soviétique

Le Quotidien du peuple, organe du Parti communiste chinois, a décrit, dimanche 2 novembre, le récent retrait partiel de forces soviétiques d'Afghanistan comme une manœuvre destinée à dissimuler un renforcement militaire et à *« tromper l'opinion publique internationale »*. Il s'agit de la première réaction officielle chinoise au retrait opéré par Moscou en octobre, à grand renfort de publicité. Le journal a rappelé l'exigence chinoise d'un retrait total des forces soviétiques engagées en Afghanistan. — *(AFP.)*

Corée du Sud

Persistance de la tension

L'une des personnalités les plus connues de l'opposition au régime sud-coréen, le révérend méthodiste *Moon Ik Hwan*, a été condamné, mardi 4 novembre, à trois ans de prison pour avoir organisé, en juin, une manifestation antigouvernementale. D'autre part, un officier de la police a indiqué, dimanche 2 novembre, que plus de mille étudiants seront vraisemblablement inculpés à la suite des manifestations qui se sont déroulées la semaine dernière à Séoul. La veille, plus d'un millier d'étudiants avaient encore manifesté sur plusieurs campus universitaires de la capitale pour protester contre l'assaut donné vendredi 31 octobre par les forces de l'ordre à l'université de Konkuk. — *(AFP, Reuter.)*

Pakistan

Les incidents intercommunautaires à Karachi

Une quatrième journée de violences entre ethnies rivales à Karachi, lundi 3 novembre, a porté le bilan des incidents à quarante-quatre morts et trois cents blessés depuis vendredi dans cette seule ville, selon la police. L'armée est intervenue à nouveau pour séparer les émeutiers pathans et la population locale, mais une bataille rangée s'est ensuivie, durant laquelle les soldats ont ouvert le feu. Huit morts ont été dénombrés, mais, selon l'armée, une seule de ces victimes a été tuée par les forces de l'ordre (*le Monde* du 4 novembre). — *(AP.)*



Amériques

Contrebande, bavures policières, enlèvements

Les limites de la liberté retrouvée en Haïti

PORT-AU-PRINCE
de notre envoyé spécial

La liberté a toujours son symbole ; neuf mois après le départ de l'ancien président à vie, le 7 février, c'est le drapeau bleu et rouge qui flotte sur les voitures, les bâtiments publics et jusque sur les pylônes électriques le long des routes. *« Le président peut être brocardé, la liberté d'expression est totale, c'est merveilleux. On se pince chaque matin pour être sûr de ne pas rêver »*, dit Jean Dominique, le directeur de Radio-Haïti Inter, qui a passé près de cinq années en exil et est rentré depuis quelques mois.

La capitale a certes changé de visage. La caserne des macoutes de Petionville, tristement célèbres pour leurs exactions, est devenue un tribunal de paix, et la petite maison repeinte en blanc n'est même plus gardée. Sur le boulevard Dessalines qui traverse la ville, les embouteillages des « taptaps » colorés (les taxis collectifs) sont toujours aussi monstrueux, mais on peut multiplier les achats de journaux auprès des vendeurs à *la* sauvette. Plus de trente titres existent aujourd'hui dans la presse écrite et on ne compte pas moins d'une dizaine de radios.

Sur la place du Champ-de-Mars, à deux pas du palais présidentiel, ont lieu, dans un hôtel, des colloques sur les droits de l'homme organisés par l'UNESCO ou des débats sur le processus électoral dirigés par l'IRED (Institut international d'Haïti de recherches et de développement). Autant de signes du bouillonnement dans « Haïti libérée ». Jean Dominique, dont la radio est rouverte depuis peu, a été acclamé pendant des heures à son retour à Port-au-Prince. Il est parfois surnommé *« le thermomètre »* parce qu'il avait une fois déclaré à Jean-Claude Duvalier : *« Les journalistes sont des thermomètres et, quand le pays a la fièvre, il ne sert à rien de les casser. »* Mais l'un des hommes les plus écoutés de la presse haïtienne cache mal une certaine inquiétude sur ce qu'il appelle l'*« alourdissement du climat »*.

La contrebande, les bavures policières et l'absence de « déduvaliérisation » sont les thèmes le plus souvent évoqués. *« En fait,* dit Frank Etienne, écrivain et directeur de collège, *on a libéré la pression en soulevant le couvercle, après le départ de Jean-Claude Duvalier, mais, au fond, peu de choses ont changé. Le seul événement, c'est que, pour la première fois dans notre histoire depuis 1804, un homme providentiel ne s'est pas encore imposé. Mais les gens meurent toujours de faim et les colloques ne changeront rien. »*

Après les reproches de *« suivisme »* faits au CNG (Conseil national de gouvernement) dans les premiers mois, alors que sa popularité était certaine, ce sont des accusations de *« faiblesse »* qui sont formulées aujourd'hui. Claudine Auguste, agronome, explique que *« le peuple ici, ce sont les paysans, et pourtant le grand commerce est encore la principale force ; il est ménagé et organise la contrebande »*.

A Gonaïves, à 150 kilomètres au nord de la capitale, les quais étaient autrefois déserts. Dimanche, plus d'une dizaine de petits cargos se pressent le long de l'unique jetée, et deux autres bateaux sont au mouillage faute de place. Des jeunes déchargent des tonnes de riz et de vêtements en provenance de Miami. Des cargos transportent des radios, des appareils électroménagers, pour le plus grand profit de leurs propriétaires. *« Souvent, des commerçants de la ville »*, affirme le sous-directeur du port, Vladimir Demesier.

Ces coques rouillées sur lesquelles flotte le plus souvent le pavillon hondurien font-elles partie de ce réseau de contrebande qui s'est développé dans les nombreux ports de l'île ? *« Pas du tout,* répond le sous-directeur, *ce sont des mensonges ; d'ailleurs, les douanes sont là. »* L'un des inspecteurs, Jean-François Biasou, explique que *« seuls les produits de première nécessité sont débarqués. Les voitures et les appareils appartiennent, eux, à des particuliers »*.

L'activité du port a quadruplé depuis huit mois aux Gonaïves, selon M. Demesier. Et les petits commerçants de la capitale ont adressé une lettre au CNG, dénonçant ces *« pratiques »*. Dans les plaines de l'Artibonite (le centre du pays), les paysans qui cultivent les céréales arrêtent les camions pour répandre *« ce riz qui nous empêche de vendre le nôtre »*.

Même le ministre de l'économie et des finances, M. Leslie Delatour, affirme : *« Il n'est pas question de laisser pourrir cette situation, et des mesures vont être prises »*, mais le message passe mal.

Mais la faiblesse du CNG, dit-on dans les milieux politiques, concerne aussi les membres de l'ancien régime. Deux tortionnaires notoires, Franck Romain et le colonel Jean Walme, ont été libérés sans même être jugés. Pas une seule procédure judiciaire n'a été engagée contre les profiteurs de l'ancien régime. Mme Luna Hassad, ancienne propriétaire de l'hôtel La Villa créole, assure que *« les duvaliéristes se réunissent régulièrement. Même si l'on sait qu'un rétablissement est improbable, c'est inquiétant »*.

Les macoutes toujours...

D'autres sources concordantes font état d'un regroupement d'anciens macoutes dans la plaine de Port-au-Prince, à Santo, où ils suivraient un entraînement militaire. Des affirmations qui sont corroborées par certains faits troublants ; plusieurs hold-up ont ainsi été perpétrés depuis quelque temps par des inconnus en uniforme ; des hommes publics font actuellement l'objet de menaces téléphoniques, comme Hubert de Ronceray, président du Parti démocrate-chrétien, ou le journaliste Jean Dominique.

On commente avec inquiétude une « bavure » mystérieuse. Un membre de la mission d'alphabétisation a disparu depuis la mi-septembre, après une descente de police dans la cité Soleil, à la suite d'une attaque. Depuis, personne n'a eu de nouvelles de Charlot Jacquelin et le CNG reste muet sur cette affaire, qui embarrasse par ailleurs beaucoup les membres du cabinet. *« Il y a,* dit Marc Bazin, président du MIDH (Mouvement pour l'instauration de la démocratie), *collusion entre les coupables et le gouvernement. Ce dernier n'est pas un rassemblement de civils désemparés, mais de militaires spécialistes du maintien de l'ordre ; c'est un mauvais signe. »*

L'hypothèse le plus communément admise est celle d'un passage à tabac ayant entraîné la mort de Charlot Jacquelin. Mais cette disparition inquiète. *« Elle vient renforcer l'impression,* dit Georges Turnier, l'un des animateurs du café-concert Le Batofou, *que les macoutes, qui opéraient ouvertement, agissent toujours aujourd'hui, mais dans le secret. »*

L'Eglise, par la voix du président de la conférence épiscopale, Mgr Gayot, a réclamé, en vain, des explications sur cette affaire.

Dans ce contexte, la liberté semble avoir trouvé ses limites. Les élections à l'Assemblée constituante sont passées totalement inaperçues. Avec un taux de participation avoisinant les 5%, les premières élections en Haïti depuis trente ans n'ont pas soulevé l'enthousiasme. C'était un pari ambitieux dont tout le monde – CNG, partis politiques et électeurs – s'est en fait désintéressé. Pour Daniel Henrys, secrétaire général de l'AMH (Association médicale haïtienne), qui sillonne comme médecin rural les campagnes de l'île, *« il fallait expliquer une élection peu compréhensible. Dans plusieurs villages, les gens pensaient qu'il s'agissait d'élire leur maire »*.

Une critique que l'on admet au ministère de l'information, où l'on précise toutefois que *« si les élections ont été précipitées, on n'a pas transporté les gens en camions, comme dans le passé »*. *« La difficulté,* dit Mgr Roméo, nonce apostolique en Haïti, *réside dans la mission même du CNG ; il hérite d'un lourd passé et doit assurer une transition démocratique. Les bases de ce passage sont bonnes, mais la population attend surtout une réponse aux problèmes sociaux du pays. »*

La fragilité de son assise semble être perçue au sein même du CNG. Le général Namphy, lors de la messe pour la paix dite par le nonce en la cathédrale de Port-au-Prince, est arrivé précédé d'une nombreuse escorte. De la dizaine de voitures sont sortis des soldats armés de mitraillette, l'encadrant et pénétrant armés au sein même de l'église. Autant de signes inquiétants, disent certains dirigeants politiques en privé, *« même si le CNG reste une des meilleures garanties de l'évolution démocratique »*.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

NICARAGUA

L'Assemblée générale de l'ONU demande aux Etats-Unis de respecter le jugement de la Cour de La Haye

NEW-YORK
de notre correspondant

Par quatre-vingt-quatorze voix pour, trois voix contre et quarante-sept abstentions, l'Assemblée générale des Nations unies a voté, lundi 3 novembre, une résolution demandant « instamment » aux Etats-Unis de respecter le jugement rendu le *27 juin 1986* par la Cour internationale de La Haye sur le conflit qui oppose ce pays au Nicaragua. Introduite par les amis de ce dernier, la résolution reprend les arguments déjà développés, à trois reprises en quatre mois, devant le Conseil de sécurité, où les Etats-Unis avaient, chaque fois, utilisé leur droit de veto.

Le jugement de La Haye, rendu à la demande du Nicaragua, après vingt-six mois de délibérations, comporte une condamnation sans équivoque de certains aspects de la politique des Etats-Unis, notamment du minage des ports nicaraguayens, de l'embargo commercial et de l'aide aux agents secrets agissant contre le régime de Managua. *« Les Etats-Unis sont coupables de vouloir influencer le régime intérieur d'un pays souverain qui a procédé à des élections internationalement contrôlées »*, estiment les juges. Venu défendre personnellement sa cause devant le Conseil de sécurité, le président Daniel Ortega avait, en août dernier, demandé que l'ONU *« fasse respecter la loi, car, sans le respect, il n'y a pas de loi »*.

Les Etats-Unis, qui ne reconnaissent pas la juridiction de la Cour internationale en Amérique centrale, font une critique essentiellement politique des attendus de La Haye : le régime nicaraguayen opprime son peuple, emprisonne et exile les opposants et bâillonne la presse, estime le représentant américain à l'ONU, M. Vernon Walters. *« Le gouvernement du Nicaragua aurait mieux fait de remarquer que la Cour ne considère pas l'opposition armée comme inféodée aux Etats-Unis, mais comme un mouvement démocratique indépendant »*, a-t-il déclaré.

Le vote de la résolution n'a pas donné lieu à un débat politique. En réalité, il s'agissait d'accorder un soutien à la Cour internationale, organisme créé par l'ONU. C'est d'ailleurs l'explication du très grand nombre d'abstentions, dont celles de la France et de l'ensemble du bloc occidental (seuls El Salvador et Israël ont voté, avec les Etats-Unis, contre le texte). Comme la France, beaucoup de pays craignent qu'une Cour internationale puissante et sûre d'elle ne leur pose, un jour, des problèmes de souveraineté...

CHARLES LESCAUT.

● **Eugène Hasenfus revient sur sa dénonciation de la CIA.** – Le pilote américain Eugène Hasenfus, actuellement jugé au Nicaragua, est revenu dimanche 2 novembre sur les propos par lesquels il avait accusé deux Américano-Cubains chargés de superviser des opérations de livraisons de matériel militaire aux rebelles antisandinistes d'avoir été des agents de la CIA, et l'un d'eux un ami du vice-président américain George Bush. Il a cependant reconnu devant le tribunal populaire avoir livré des armes aux rebelles opposés au gouvernement de Managua, comme il l'avait déjà avoué en marge de son procès. *« J'ai dit que Max Gomez et Ramon Medina travaillaient pour la CIA et que Max Gomez était un ami personnel de George Bush. Je tenais cela de Bill Cooper et d'autres pilotes. Mais je n'en avais aucune connaissance directe »*, a dit Hasenfus. – *(Reuter.)*

Diplomatie

La conférence sur la coopération et la sécurité en Europe

Rendre la maison européenne habitable

Un article commun des ministres allemand et français des affaires étrangères

par
Hans Dietrich Genscher
et Jean-Bernard Raimond

Les rapports de la France et de l'Allemagne sont aujourd'hui à ce point exemplaires que leurs ministres des affaires étrangères peuvent, sans surprendre, exprimer ensemble leur opinion sur un thème qui est au centre des intérêts des deux pays.

La France et l'Allemagne ont eu une grande part dans la naissance de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) : il n'est que d'évoquer la formule *« de l'Atlantique à l'Oural »*, forgée par le général de Gaulle, ou l'entreprise menée avec persévérance et lucidité par la RFA vers la normalisation de ses relations avec ses voisins de l'Europe centrale et orientale et avec l'URSS, alors qu'étaient confirmés le statut quadripartite de Berlin et la composante nord-américaine de la sécurité, ce qui a ouvert la voie d'Helsinki.

Etroitement unis à leurs partenaires dans la coopération européenne, qui a si souvent joué un rôle moteur dans les réunions de la CSCE, membres de l'alliance atlantique, nos deux pays s'efforcent ensemble de faire avancer la CSCE. D'une seule voix, ils disent leurs grands objectifs communs : préserver notre liberté, revenir à l'unité du continent européen par un processus à long terme.

L'Acte final du 1er août 1975 a entamé un processus tendant à renforcer la sécurité en Europe par des mesures de confiance, à associer les intérêts des Etats au progrès économique, scientifique et technique par *le développement de la coopération*, à affermir la conscience d'une identité européenne, dans l'intérêt des hommes qui vivent sur ce continent, par des contacts entre les personnes ainsi que par des échanges culturels et des échanges d'information.

La CSCE vise par un effort de tous les Etats, grands et petits, à surmonter l'antagonisme Est-Ouest dans le respect du droit de chacun de déterminer librement son système politique, social, économique et culturel conformément aux choix de sa population. Aussi contribue-t-elle à l'instauration de relations plus normales entre les pays et les peuples européens. On ne saurait, en effet, réduire la sécurité en Europe à la seule dimension Est-Ouest ni la tenir pour un appendice de la sécurité définie entre les deux grandes puissances ; elle concerne chacun des Etats, à preuve la participation des pays neutres ou non alignés, et elle dépend, bien entendu, aussi de la contribution que lui apporte la présence en Europe des Etats-Unis et du Canada.

Un double postulat

Le processus de la CSCE repose sur un double postulat : l'amélioration des relations entre Etats doit s'exercer au service de l'homme ; les relations entre Etats ne peuvent durablement s'améliorer que si les droits de l'homme sont partout respectés. Il appartiendra à la réunion qui s'ouvre à Vienne d'évaluer les résultats du processus engagé à Helsinki : respect des engagements déjà souscrits, mais aussi mise en œuvre équilibrée de toutes les parties de l'Acte final : la sécurité, la coopération dans le domaine économique, mais aussi la dimension humaine, c'est-à-dire les droits de l'homme et les contacts entre les personnes.

Le résultat atteint à la Conférence de Stockholm sur les mesures de confiance et de sécurité et sur le désarmement en Europe marque une étape importante. Au-delà de l'Acte final, il stipule notamment un abaissement des seuils de notification des manœuvres, la possibilité d'exiger des inspections sur place, l'obligation d'établir un calendrier annuel des activités militaires. Depuis Helsinki, c'est le premier accord sur la sécurité en Europe. Cela met en évidence la vitalité du processus de la CSCE et démontre la possibilité de parvenir dans ce cadre à des accords de désarmement substantiels.

Ce succès, qui fait bien augurer la réunion de Vienne, est dû largement à l'action concertée de nos deux pays ; la cohésion de l'alliance atlantique a, d'autre part, fait une nouvelle fois ses preuves. Il reviendra à la conférence de Vienne de décider si une nouvelle phase doit être envisagée.

Pourtant, selon l'Acte final d'Helsinki, la sécurité en Europe ne se réduit pas à la dimension militaire. Elle se situe d'abord dans une dimension politique, codifiée dans *« les principes régissant les relations mutuelles des Etats participants »*.

Certains de ces principes prennent acte de la configuration territoriale héritée de la fin des hostilités (inviolabilité des frontières, intégrité territoriale) sans figer la situation ni sanctionner le *statu quo* en Europe, ainsi que le montrent par exemple les références, dans le Principe I, à la possibilité de modifier les frontières, conformément au droit international, par des moyens pacifiques; et, dans le Principe VIII, au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, qui offrent non seulement au peuple allemand, mais à tous les peuples des possibilités d'agir sur leur avenir.

C'est sur le terrain des droits de l'homme que l'Acte final se différencie le plus d'autres instruments diplomatiques de portée universelle, en reconnaissant que le statut des personnes constitue, tout autant que les relations entre Etats, une partie intégrante de la sécurité en Europe. Par là, les *trente-cinq pays se sont* créé une obligation en même temps qu'ils soulevaient une immense espérance chez les peuples et les individus. Elle a été souvent déçue.

Les réunions qui se sont tenues à ce sujet ne sont pas parvenues à des résultats agréés, mais elles ont montré que l'on ne peut faire obstacle à un débat sur le respect des droits de l'homme dans tous les pays participants en invoquant le principe de la souveraineté nationale. Ne renonçons donc pas à nos efforts. Au reste, c'est par l'accumulation de pas successifs que seront améliorées les conditions de vie de toutes les personnes.

La deuxième corbeille

La deuxième corbeille, qui a trait à la coopération économique, n'est pas, comme l'avancent certains, le parent pauvre de la CSCE; l'examen de sa mise en œuvre à Vienne montrera que des progrès réels ont été faits. Sait-on que, depuis la *signature de l'Acte final d'Helsinki*, les échanges Est-Ouest ont presque doublé ? Il est vrai que, pendant ce temps, le déséquilibre au détriment des pays à économie de marché s'est accru.

Les variations que connaît l'économie mondiale ne sont pas seules en cause, et les résultats globaux pourraient être bien meilleurs si les recommandations très concrètes d'Helsinki et de Madrid avaient été appliquées, notamment à la transparence des données économiques, à l'amélioration des conditions de travail des hommes d'affaires étrangers, aux contacts directs entre les entreprises, au suivi des marchés, au rôle des petites et moyennes entreprises. Des efforts devront aussi être poursuivis pour tenter de surmonter certains obstacles structurels (troc, non-convertibilité des monnaies) qui limitent les possibilités de développement des échanges.

De même, le progrès de la confiance entre les Etats et celui de la circulation des idées et des hommes sont-ils les meilleurs moyens de favoriser la diffusion des connaissances et des techniques. La coopération en ce domaine mérite d'être développée à condition, bien entendu, que soit reconnue la protection légitimement due à l'innovation technique et aux intérêts de sécurité de chaque Etat. Quant à la préservation de l'environnement, c'est là, naturellement, un vaste champ ouvert à la coopération.

La « dimension humaine » des relations intra-européennes trouve dans la troisième corbeille son expression concrète. L'Acte final prévoit, souvent de façon détaillée, les moyens d'étendre les contacts entre les personnes, ainsi que dans les domaines de l'information, de la culture et de l'éducation. Le document de clôture de Madrid contenait des améliorations pour la réunion des familles, les mariages mixtes, l'émigration, voire les conditions de travail des correspondants de presse étrangers.

Dans la pratique, on a pu constater des progrès dans certains domaines (visites, liaisons téléphoniques). Mais beaucoup reste encore à faire pour traduire dans les faits les textes d'Helsinki et de Madrid. Il faut que soient supprimés les obstacles à l'intensification des contacts entre les hommes, à la réunion des familles et au franchissement des frontières. Les propositions constructives formulées à cet égard à la réunion de Berne devront être reprises à Vienne.

Le domaine de la culture

Dans le domaine de la culture, il conviendra de puiser dans le réservoir formé par les idées exprimées au forum de Budapest. Dès à présent, il nous faut relever ensemble le défi des nouvelles technologies de télécommunications, par exemple, les satellites de télévision. Ne devons-nous pas aussi donner aux intellectuels l'occasion d'intensifier le dialogue qui autrefois allait de soi entre tous les peuples de l'Europe ? Nous poursuivrons nos efforts pour que soit reconnu le droit de chaque pays à ouvrir des instituts culturels dans les autres pays. De même apporterons-nous notre soutien à l'idée d'un forum des écrivains en 1989, bicentenaire de la Révolution française.

Au terme de cette revue d'ensemble de l'œuvre de la CSCE, que peut-on attendre de la réunion de Vienne ?

En premier lieu, on devra conforter la crédibilité du processus de la CSCE par une approche large et équilibrée qui tienne compte des enchaînements de tous les domaines et de tous les problèmes sans recourir à une politique d'interdépendance artificielle. Rester crédible, c'est d'abord ne pas fuir, en s'abritant derrière des principes que l'on respecte moins dans les situations où cela arrange, le nécessaire examen contradictoire de ce qui a été fait et de ce qui reste à faire. Il est donc nécessaire d'effectuer sans complaisance cet examen qu'attendent nos peuples à la mesure des espoirs qui leur ont été livrés.

Même si des insuffisances subsistent, la coopération doit être poursuivie et intensifiée dans d'autres domaines. Nous négligerions nos intérêts en renonçant à des progrès dans un domaine parce que le bilan demeure insatisfaisant dans d'autres. Des progrès doivent être accomplis là où ils sont possibles. Ils doivent trouver une traduction dans la vie quotidienne. A long terme, ils devront concerner tous les domaines couverts par l'Acte final et représenter un ensemble équilibré.

A Vienne, il ne peut être question de réécrire l'Acte final, qui recèle d'importants potentiels encore inexploités. Si ses dispositions sont pleinement observées, de bonne foi, par tous les Etats participants, si la coopération dans de nombreux domaines est améliorée et approfondie, si de nouveaux champs lui sont *ouverts, alors la maison européenne* sera habitable, la sécurité de l'Europe confortée.

La CSCE est un moyen de créer la confiance. Elle doit aider les hommes à mieux se connaître et à mieux travailler ensemble. Elle doit permettre à l'Europe de retrouver l'unité qui doit être la sienne, par-delà les vicissitudes de l'histoire.

Diplomatie

réunie à Vienne

Les Soviétiques font face aux questions de nombreux émigrés sur les droits de l'homme

Les autorités soviétiques devront se prononcer plus rapidement sur les demandes d'émigration ou d'immigration, aux termes d'un nouveau décret qui entrera en vigueur à compter du 1er janvier 1987, a annoncé lundi 3 novembre un membre de la délégation soviétique à la Conférence sur la coopération et la sécurité en Europe (CSCE).

Au cours d'une conférence de presse, l'avocat soviétique Anatoli Motchvan a indiqué que les autorités auront, à partir de l'an prochain, un mois, en règle générale, pour donner suite ou non aux demandes de visa de sortie ou d'installation en URSS. Dans certains « cas spéciaux », ce délai pourra être porté à six mois, alors que pour des personnes malades la décision devra être rendue en quelques jours, a-t-il dit. – (Reuter.)

VIENNE
de notre envoyé spécial

L'Autriche se rengorge : trente-cinq ministres des affaires étrangères à Vienne, cela fait chaud au cœur. Les organisations de défense des droits de l'homme occupent le terrain, multiplient les initiatives, tandis que les Soviétiques, arrivés en avance, en profitent pour limiter les dégâts avant de lancer la contre-offensive attendue, tant à propos des droits de l'homme que du désarmement. La veillée d'armes de la troisième « conférence-bilan » de la CSCE, qui commence ce mardi 4 novembre, s'est déroulée de manière tout à fait classique.

Pour tous ceux qui veulent rappeler aux délégués occidentaux et aux opinions publiques l'importance primordiale du respect des libertés individuelles élémentaires telles qu'elles sont mentionnées dans la troisième corbeille de l'Acte final d'Helsinki, c'est la mobilisation générale.

Plus de trente groupes de défense des droits de l'homme s'efforcent d'attirer l'attention par la voix de certains émigrés célèbres, comme Iouri Orlov, libéré d'URSS il y a moins d'un mois et qui a toutes les raisons d'être l'hôte d'honneur de cette contre-conférence. Il a payé de sept ans de camps et de plusieurs années de relégation en Sibérie la mise sur pied, en 1976 à Moscou, du premier groupe de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, alors tout fraîchement signés.

Naturellement, on attira l'attention sur divers cas individuels parmi les plus douloureux, comme ceux, en URSS, d'Anatoli Martchenko et Mustapha Djemilev, en prison depuis des lustres. La Fédération internationale d'Helsinki pour les droits de l'homme a diffusé une brochure consacrée aux violations des droits de l'homme dans les pays de l'Est et en Turquie, tandis que d'autres, forts du soutien des pacifistes et de certains opposants d'Europe de l'Est, appelaient à la réflexion, à « penser autrement », en Européens et non en termes de confrontation Est-Ouest. Dans le même temps, des émigrés des pays baltes, de Pologne et de Tchécoslovaquie s'attachaient à rappeler au monde l'injustice faite à leurs peuples par l'histoire, ou plutôt par son bras armé dans cette partie de l'Europe, c'est-à-dire l'URSS.

Précisément du côté soviétique, au lieu de se crisper dans une attitude méprisante et brutale, comme ce fut parfois le cas dans le passé, les porte-parole, en particulier M. Vladimir Lomeiko, ont voulu présenter un visage avenant, répondant poliment à ceux – parents de dissidents emprisonnés ou empêchés de quitter l'URSS – qui les interpellaient. La présence de M. Orlov tout comme l'arrivée à Vienne d'une juive soviétique autorisée à se rendre avec sa famille en Israël pour que son frère puisse bénéficier d'une greffe osseuse sont autant d'indices qui pourraient laisser croire que les Soviétiques sont désormais plus souples. Mais pour les défenseurs des droits de l'homme et pour certains délégués occidentaux, ces quelques solutions ponctuelles ne changent rien au fond du problème. Le représentant américain à la conférence, M. Warren Zimmermann, a même estimé, chiffres à l'appui, que le respect des droits de l'homme avait sensiblement « régressé » en URSS.

Un entretien de M. Chevardnadze avec M. Waldheim

Sur un autre plan, les Soviétiques, et en particulier leur ministre des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, n'ont pas manqué d'utiliser au maximum leur présence à Vienne. Arrivé nettement avant les Occidentaux, M. Chevardnadze a ainsi pu réunir, dès dimanche à l'ambassade d'URSS, tous ses partenaires du camp socialiste. Il devait rencontrer ce mardi matin, juste avant l'ouverture de la conférence, le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe. Et la veille, il n'avait pas ménagé ses efforts pour faire preuve de la plus grande amabilité à l'égard du pays-hôte, l'Autriche, en profitant pour rendre un hommage appuyé au rôle des neutres.

M. Chevardnadze a donc non seulement rencontré son homologue, M. Jankovitsch, mais aussi le chancelier, M. Vranitsky, et surtout il a eu trois quarts d'heure d'entretien avec M. Kurt Waldheim, un homme que les Américains, eux, jugent désormais peu fréquentable et que M. George Shultz aurait l'intention d'éviter.

Le chef du département d'Etat pourra, en ce cas, invoquer, sans bien sûr convaincre personne, des raisons d'emploi du temps. Il n'arrive, en effet, à Vienne que mercredi matin, juste à temps pour prendre la parole devant la conférence, puis pour rencontrer M. Chevardnadze, pour la première fois depuis le sommet de Reykjavik. Dès ce moment, il est vraisemblable que la conférence de Vienne sera réduite à un simple décor pour le dialogue entre les représentants des Deux Grands.

JAN KRAUZE.

● **Un envoyé spécial du président Alfonsin à Paris.** – Le secrétaire d'Etat aux relations extérieures argentin, M. Jorge Sabato, est arrivé à Paris dimanche 2 novembre pour expliquer aux autorités françaises la position de son pays dans le litige qui l'oppose à la Grande-Bretagne à propos des Malouines.

Il doit être reçu le 5 novembre par le ministre français des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond. Il se rendra ensuite en Italie, aux Pays-Bas, en Belgique, en RFA, en Espagne et en Suisse.

« Le Monde diplomatique » de novembre

Faux « abcès de fixation » au Proche-Orient

Deux dossiers accompagnés de cartes très parlantes permettent de comprendre, d'une part, l'enchevêtrement des crises au Proche-Orient, et, d'autre part, l'impitoyable « guerre du blé » que se livrent les principaux producteurs pendant que quantité de peuples du tiers-monde souffrent de sous-alimentation.

Alors que Jean Klein met en lumière les progrès réalisés dans les négociations stratégiques et les raisons de l'échec du dialogue Reagan-Gorbatchev à Reykjavik, deux articles exposent les autres difficultés majeures de la Maison Blanche : l'hostilité du Congrès à l'égard du président, par Marie-France Toinet, les résistances économiques du Japon, par Hikiro Yamane.

Assassinats de membres de l'opposition en Colombie, mécontentement populaire en Haïti, morosité économique au Brésil : la liste est longue des drames du sous-développement aggravés par la crise économique mondiale. Devant tant de déséquilibres et d'épreuves, des voix bruyantes prêchent un « ordre moral », dont Claude Julien montre l'hypocrisie. A l'occasion d'un festival de théâtre, Anne Fuchs présente de l'Afrique du Sud une vision inattendue.

Dans le même numéro, un supplément de huit pages sur l'Algérie, et des articles de Mario Bettati, Claude Bourdet, Jean-Pierre Cot, Jacques Decornoy, Marie Lavigne, René Lenoir, etc. Prix nobel de la paix, Adolpho Perez Esquivel évoque, en un tableau saisissant, « les holocaustes de notre siècle ».

Afrique

La situation politique et militaire au Mozambique

M. Joaquim Chissano a été élu président de la République

Elu, lundi 3 novembre, nouveau président du Mozambique par le comité central du FRELIMO, M. Joaquim Chissano, ancien ministre des affaires étrangères, a réaffirmé l'orientation marxiste-léniniste du régime, en ajoutant cependant que le parti devait tenir compte des « réalités politiques et économiques de la région ». La Résistance nationale du Mozambique (RNM), qui, comme l'indique notre envoyé spécial, multiplie ses opérations, a déclaré que cette élection ne « représentait aucun changement substantiel ». Le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. Pik Botha, a présenté « ses meilleurs vœux » au nouveau président mozambicain, félicité aussi par Washington. – (AFP.)

Un militant de la première heure

Dès la disparition du « camarade-président », la rue l'avait plébiscité. A la quasi-unanimité, les responsables mozambicains comme les observateurs étrangers pronostiquaient que, après Eduardo Mondlane, puis Samora Machel, Joaquim Alberto Chissano serait porté à la tête du FRELIMO. La personnalité et l'itinéraire de ce père fondateur du FRELIMO rendaient sa désignation quasi inéluctable.

Né dans la province de Gaza le 22 octobre 1939, ce fils de paysans réussit à suivre des études primaires à Xaï-Xaï, puis secondaires au lycée de Lourenço-Marques. Là, très tôt, il s'engage dans la lutte anticoloniale. Adhérent du « noyau des élèves africains du secondaire » – le qualificatif africain prend tout son poids dans un système d'enseignement monopolisé par des Blancs et quelques rares métis, – il est porté à sa présidence. En 1960, il étudie au Portugal, mais fuit le pays en 1961, et, après un séjour de quelques mois en France, rejoint Dar es-Salaam, alors quartier général des mouvements anticolonialistes mozambicains.

C'est là qu'il crée l'Union nationale des étudiants mozambicains, dont il sera le premier président. En tant que chef de file de tout un courant de Noirs éduqués, il participe à la fondation du FRELIMO. Son premier congrès (1962) le nomme à ses deux plus hautes instances : le comité central et le comité exécutif.

Le nouveau président joue donc un rôle-clé dans la lutte de libération sur le plan militaire comme sur le plan politique, et cette notoriété acquise dans les maquis auprès des actuels responsables militaires lui confère aujourd'hui une autorité manifeste. Cela l'aidera à remettre un minimum d'ordre dans le commandement, l'approvisionnement et le comportement d'une armée menacée de se désagréger.

Un rôle de fédérateur

C'est en 1974, avec sa participation aux négociations qui suivent le coup d'Etat au Portugal, puis sa nomination au poste de premier ministre du gouvernement de transition (7 septembre 1974-25 juin 1975), que Joaquim Chissano apparaît pour la première fois au grand jour. L'habileté dont il fait alors preuve et la popularité qu'il acquiert laissent supposer qu'il sera un des ténors du Mozambique indépendant.

Il n'en est rien. Certes, les troisième et quatrième congrès l'élisent, puis le réélisent au troisième rang de la hiérarchie du FRELIMO, et, à la satisfaction générale, il assume sans interruption depuis l'indépendance les fonctions de ministre des affaires étrangères.



Mais son autorité ne semble pas aller au-delà et reste même très en deçà de son rang et de son titre officiel.

Tenu à l'écart de toutes les discussions internes, le nouveau président devrait plus facilement se couler dans le même moule que son prédécesseur pour préserver l'avantage majeur – voire unique – que conserve l'équipe dirigeante : son unité. Il est le mieux placé pour obtenir, et à défaut rechercher avec obstination, le consensus, fût-ce en renonçant à certaines de ses convictions.

Car sa personnalité l'incline certainement vers ce rôle de fédérateur. Grand, très mince, le visage orné d'une barbe soignée, habillé avec recherche, il est aussi posé que Samora Machel était tumultueux. Ouvert mais prudent, il se gardera bien de la moindre parole ou du plus petit geste qui offrirait à l'Afrique du Sud un prétexte pour accentuer encore sa pression sur la Mozambique : la rupture du pacte de Nkomati ne doit pas pouvoir être attribuée à Maputo.

La continuité semble donc l'avoir emporté. Mais, en même temps, la majorité des responsables savent bien que l'heure des changements a sonné. Et c'est probablement aussi pour l'avoir pressenti et même déclaré publiquement que Joaquim Chissano a été choisi. En janvier 1986, brisant le tabou de l'unanimité, il prenait devant l'Assemblée nationale populaire le contre-pied des thèses avancées par le courant « doctrinaire » du FRELIMO et déclarait en substance : l'Etat ne peut tout à la fois prétendre à l'omnipotence et à l'omniprésence tout en se révélant incapable d'assumer de multiples charges qu'il s'est octroyées.

Dans sa lutte pour la survie, le FRELIMO vient probablement d'abattre l'un de ses derniers atouts.

RENÉ DAMIEN.

L'armée affronte une offensive sans précédent de la rébellion

MAPUTO
de notre envoyé spécial

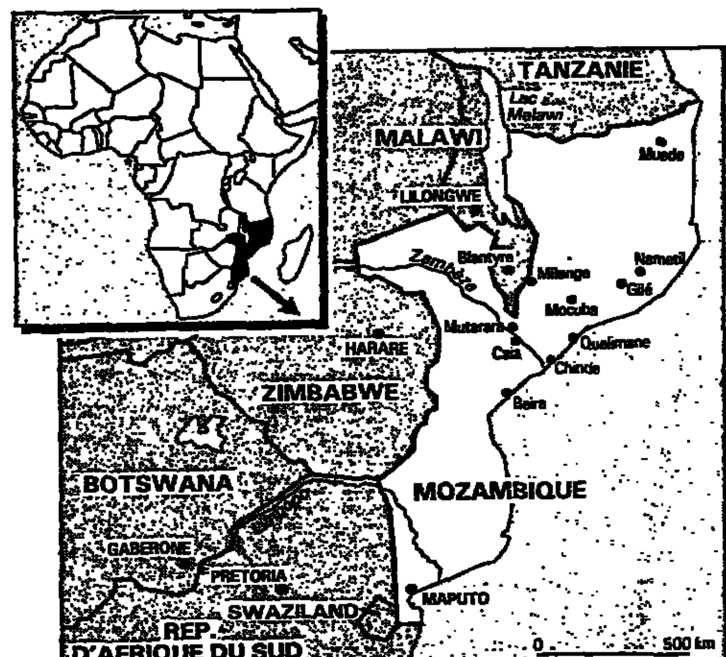
Sur les quais presque déserts du port, un cargo soviétique d'Odessa déverse sa marchandise : des armes, des munitions, des roues de camion, etc. Aucune surveillance particulière, si ce n'est quelques militaires venus prendre livraison du matériel de guerre. Le grand frère de l'Est approvisionne les forces du FPLM (Forces populaires de libération de Mozambique), en lutte depuis une décennie contre les rebelles armés de la RNM (Résistance nationale du Mozambique). Une fourniture qui est la bienvenue à un moment où l'armée de Maputo doit affronter la plus sérieuse offensive jamais lancée depuis le début de la guerre (*le Monde* du 28 octobre).

Une attaque au cours de laquelle la RNM a incontestablement marqué des points puisque plusieurs villes de petite importance non seulement ont été conquises, mais sont restées sous son contrôle. La plupart sont situées à proximité de la langue de terre malawite en territoire mozambicain, d'où l'offensive a été déclenchée le 25 septembre. Mutarara, Caia, Milange, Gilé sont tombées aux mains de l'ennemi, qui affirme également s'être emparé de Nametil et du camp militaire de Muede, à proximité de la frontière tanzanienne. Zumbo, tout près du sol zambien, aurait été totalement détruite.

Selon la RNM, Chinde, le long du canal du Mozambique, serait le prochain objectif visé, mais surtout Mocuba, à une centaine de kilomètres au nord de Quelimane, siège du quartier général des forces armées pour la province du Zambèze.

L'antenne de Médecins sans frontières travaillant dans l'hôpital de cette ville de quatre-vingt mille habitants s'est repliée provisoirement sur Maputo, de même que celle opérant dans la province de Tete directement menacée par cette attaque tridirectionnelle, au sud, à l'est et à l'ouest du pays.

Elle est menée par une force de huit mille à douze mille hommes qui, pour la première fois, paraît tenir tête aux forces armées mozambicaines. Une contre-attaque appuyée par l'armée du Zimbabwe pour reprendre Mutarara a échoué devant la puissance de feu de la RNM. D'habitude, les rebelles menaient plutôt des opérations de guérilla et évitaient l'affrontement direct avec les troupes régulières.



Assiste-t-on à un tournant de cette guerre ? Il faut encore attendre pour savoir si la RNM est en mesure de conserver les villes conquises et si elle peut poursuivre cette attaque sans précédent et proclamer une partie du territoire « zone libérée ». Peu d'informations circulent sur l'ampleur des combats et la nature véritable des engagements. On ignore également si la RNM continue de bénéficier du soutien de ses bases installées au Malawi.

Le 11 septembre, Samora Machel s'était rendu à Blantyre (capitale économique du Malawi) en compagnie du président zambien Kenneth Kaunda et du premier ministre du Zimbabwe, Robert Mugabe, pour informer le président Hastings Banda qu'il devait fermer les bases de la RNM sur son sol sous peine de voir les frontières de son pays enclave complètement bloquées. Le 17 septembre, une délégation malawite de seize membres conduite par John Tembo, homme de confiance du président Banda, était allée à Maputo pour annoncer à Samora Machel que son pays acceptait de faire cesser les activités de la RNM et approuvait la création d'une commission conjointe de sécurité chargée de régler cette question. Celle-ci n'a cependant toujours pas été formée, et, le 25 septembre, la RNM pénétrait massivement en territoire mozambicain, faisant peser une menace directe sur tout le nord et sur le couloir de Beira.

Les risques à long terme d'une coupure du Mozambique en deux inquiètent les autorités, de même que la transformation en conflit ouvert de ce qui était jusqu'alors essentiellement une guérilla. Avant sa mort, Samora Machel avait pris directement les choses en main en amorçant une réorganisation de l'armée. L'appareil militaire des provinces de Tete et du Zambèze a été modifié, et le chef d'état-major des FPLM, Sebastiao Mabote a été remplacé par le commissaire politique des forces armées, Armando Panguene.

Réorganisation de l'armée

Mal équipées, démoralisées, mal payées, pauvrement encadrées, les troupes du FRELIMO n'ont plus été en mesure de contrer efficacement les activités de la RNM depuis au moins quatre ans. Les désertions sont fréquentes. Récemment, mille cinq cents soldats sont passés avec armes et bagages au Malawi. Bien que supérieures en nombre, puisqu'elles comptent trente mille unités, les FPLM sont bien souvent une armée de loqueteux anarchiques, se livrant parfois à des exactions contre les populations civiles.

Il faudra encore du temps pour rendre efficaces les troupes du FPLM, dont les soldats combattent depuis souvent six ou sept ans, quelquefois plus, sans espoir de démobilisation. La conscription est ineffective, et les jeunes qui tentent de s'y dérober sont enrôlés de force.

Alors que ce conflit oublié entre dans une nouvelle phase, nombreux sont ceux, à Maputo, qui pensent qu'on assiste à une « ougandisation » d'une guerre qui peut entraîner dans sa spirale tous les Etats de la région, y compris l'Afrique du Sud, qu'on accuse dans la capitale de tirer les ficelles.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Politique

La discussion budgétaire à l'Assemblée nationale

Education : MM. Monory et Chevènement d'accord sur la pédagogie opposés sur sa mise en œuvre

L'Assemblée nationale a commencé, le lundi 3 novembre, à débattre du budget du ministère de l'éducation nationale. D'un montant de 168 204,8 millions de francs, il représente 14,51 % de l'ensemble des crédits de l'Etat, et est en augmentation de 2,8 % sur 1986, à structures budgétaires constantes. La discussion a essentiellement opposé M. Monory aux socialistes (à propos de la politique du gouvernement à l'égard de la FEN et du mouvement associatif) et le ministre de l'éducation aux orateurs de la majorité, qui regrettent que l'enseignement privé ne bénéficie pas d'un accroissement plus substantiel de ses crédits.

M. René Monory ne trouve pas la *« cohabitation déplaisante »*. Il ne fait pas partie de ces ministres, de l'après-1986 comme de l'avant, qui passent le plus clair de leur temps à dénigrer l'œuvre de leur prédécesseur. Il avait dit que la politique de M. Jean-Pierre Chevènement ne lui déplaisait pas trop. Il n'est pas vexé – bien au contraire – que l'ancien ministre socialiste approuve nombres de mesures de son successeur. Les points d'accord entre l'un et l'autre ne manquent pas. Ils ont pris un malin plaisir à les détailler.

Le député de Belfort a ainsi cité : les nouveaux programmes des écoles et des collèges, la revalorisation de la fonction d'instituteur, l'objectif de 80 % des jeunes au niveau du baccalauréat, l'augmentation du nombre de postes pour les agrégés et les titulaires de CAPES, la multiplication des *baccalauréats de techniciens*, la revalorisation de la situation des directeurs d'école.

Quand M. Monory confirme qu'il ne tentera que des expériences de *« désectorisation »*, n'a-t-il pas le même réflexe que son prédécesseur *pour redouter les conséquences* d'une des promesses de la plate-forme du RPR et de l'UDF, à savoir *« le libre choix de l'école par les parents »* ? De même quand M. Bruno Bourg-Broc (RPR, Marne) se félicite du renouveau des matières fondamentales dans l'enseignement primaire, il ne fait qu'approuver un choix de M. Chevènement.

Cette nouvelle orientation pédagogique – par rapport à ce qui se passait dans les années 60 et 70 – n'est ouvertement critiquée que par le PC : M. Guy Hermier (PC, Bouches-du-Rhône), estime que cette politique cherche *« en réalité à accentuer la ségrégation sociale et les inégalités scolaires et à démanteler le service public »*. Pour lui, *« à côté d'établissements sans doute performants mais réservés à une minorité de jeunes (...), il risque d'y en avoir une masse d'autres où séviront la déqualification et l'échec »*. M. Jacques Guyard (PS, Essonne) redoute les conséquences sociales de cette politique. M. René Haby (UDF, Meurthe-et-Moselle), qui, en qualité de ministre de l'éducation fut un des responsables d'une pédagogie différente, ne paraît pas loin de penser la même chose quand il regrette *« l'hétérogénéité »* des classes actuelles de collège, qui n'est qu'une *« caricature »* de ce qu'il avait voulu.

La majorité s'inquiète tout de même de certaines conditions d'application de la politique gouvernementale. M. René Couanau (UDF, Ille-et-Vilaine), rapporteur de la commission des affaires culturelles, reconnaît la nécessité de la priorité accordée au lycée, mais ne voudrait pas qu'elle s'exerce au détriment de la rénovation des collèges. Il est d'accord pour la suppression du recrutement des PEGC, mais insiste, comme M. Bourg-Broc, sur la qualité de la formation des instituteurs. Cet ancien de la « maison » où il fut inspecteur général de l'administration, trouve aussi que M. Monory n'a pas fait les bons choix pour opérer une réduction du personnel non éducatif.

La droite, qui préside vingt des vingt-deux régions métropolitaines, n'accepte pas que l'Etat confie à celles-ci l'entretien des lycées et la construction de nouveaux établissements dont il a besoin pour mettre en œuvre son souhait de mener le plus grand nombre possible de jeunes au niveau du baccalauréat. Le ministre, lui-même ancien président de région, partage ce souci, mais il n'a pas d'argent... Les régions devront donc se débrouiller et faire des choix.

Ce consensus, presque parfait sur la pédagogie, ne veut pas dire *« unité de vue totale »*. La gauche a deux points de divergence absolue, sur lesquels socialistes et communistes refont leur unité. La *« croisade antisyndicale »*, d'abord, qu'elle accuse M. Monory de vouloir conduire. Elle *« ne peut tenir lieu de politique de l'éducation nationale »*, lance M. Chevènement à son successeur. La représentativité des syndicats *« en fait des interlocuteurs responsables »* ; s'ils ont créé des *« services puissants »*, c'était pour *« compenser la modestie des rémunérations »* ; ils se sont *« bornés à remplir un vide trop souvent laissé par la puissance publique »*. L'Etat, ajoute-t-il, doit tracer les *« orientations »*, mais *« il a tout intérêt »* à se concerter ensuite avec les syndicats, *« qui ont des idées à revendre »*.

Toutes les décisions du ministre ne servent-elles qu'à *« grignoter »* les positions syndicales ? C'est ce que *pensent les socialistes et les communistes*. La preuve, ils la voient dans la suppresssion des mises à disposition d'enseignants aux associations et aux œuvres périscolaires. Pour M. Jean-Claude Cassaing (PS, Corrèze), c'est un *« mauvais coup »* contre le mouvement associatif, et cela va l'obliger à mettre fin à une politique de gratuité des services rendus. *« Vous voulez tout faire payer aux usagers, même l'animation »*, dit-il au ministre. *(Lire page 18, le point de vue de M. Robert Van Beselaere.)* Il n'est en rien rassuré par la promesse ministérielle selon laquelle les associations recevront sous forme de subventions les mêmes ressources que ce qu'elles recevaient sous forme de mises à disposition de personnels. Mais, lorsque M. Monory explique que les enseignants sont faits d'abord pour enseigner, il reçoit l'appui sans faille de sa majorité.

Cette décision est pourtant pour la gauche le révélateur d'une *« indifférence »* du ministre envers le *« service public »*, puisqu'il lui refuse ainsi les moyens de s'occuper des enfants qui ont particulièrement besoin de son appui. Tout cela fait dire à M. Chevènement que l'éducation nationale n'est pas *« une entreprise ni un marché où se confronteraient offre et demande d'éducation : c'est une institution qui repose sur les valeurs de la République »*.

Une telle manière de voir ne peut que le conduire à condamner sévèrement le souci du ministre de rattraper le retard dont souffrirait, selon M. Monory, l'enseignement privé par rapport à l'enseignement public. M. Chevènement juge scandaleux que l'on crée cinq cent soixante-dix postes pour le premier et simplement six cent vingt-deux pour le second. Là encore, il est rejoint par M. Hermier (PC), qui traduit ainsi la pensée du ministre : *« L'enseignement confessionnel d'abord. »*

« Non », répond M. Monory, dont le slogan est, affirme-t-il, *« ni favoritisme ni brimade »*. Sa majorité est d'accord sur ce principe, mais juge que le ministre est bien long à le mettre en application. Pour M. Bourg-Broc comme pour M. Maurice Ligot (app. UDF, Maine-et-Loire) et M. Etienne Pinte (RPR, Yvelines), *« il y va de la crédibilité de la nouvelle majorité »*. Ils n'ont pas besoin de la commission d'évaluation mise en place au ministère pour savoir que le forfait d'externat accordé aux écoles privées est en retard sur celui des établissements publics. La promesse de M. Monory de *« commencer le rattrapage dès le printemps »* ne les satisfait guère. Pas plus que l'octroi de 150 millions de francs, en plus des 60 millions déjà inscrits au budget pour la mise en route du plan informatique dans le privé. Pas plus que le financement de 250 contrats supplémentaire d'enseignement pour permettre un début de *« rénovation des collèges privés »*. Ils veulent plus et plus vite. Ils demandent même un geste significatif pour l'enseignement supérieur catholique. La victoire obtenue en 1984 ne leur suffit plus.

L'accord sur la pédagogie, sur la manière dont doivent être éduqués les jeunes Français, est une chose. Il n'empêche pas des divergences sérieuses sur la mise en application de ce principe commun.

THIERRY BRÉHIER.

L'incident Martinez

La provocation est pour M. Jean-Claude Martinez, député FN de l'Hérault, comme une seconde nature. Il l'avait prouvé le 2 avril dernier en créant le premier incident de la législature naissante. C'est dire qu'il a dû savourer en gourmet le tollé provoqué sur les bancs de droite et de gauche par son rapport-brûlot sur les crédits de l'enseignement scolaire.

Le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, M. Pierre Joxe, s'est élevé dès le début de la séance contre *« les insultes et les grossièretés »* que, sous couvert d'immunité parlementaire, M. Martinez faisait pleuvoir sur les enseignants.

Ce rapport évoque la « perversion » de l'éducation nationale et ses *« attouchements pédagogiques »*, *« le syndicalisme avec ses « tribus corporatistes » rétrogrades et parfois mercantiles (...) métastasant l'école »*, *« le totalitarisme mercantile de la FEN »*, ou encore la MGEN *« et son réseau d'établissements chargés de rentabiliser »* la souffrance des enseignants.

« Ces fonctionnaires ne peuvent répliquer », s'indignait M. Joxe en demandant une suspension de séance pour que la commission des finances se réunisse afin de savoir si, oui ou non, elle entérinait ce rapport. Il *« n'engage en rien la commission »*, a répondu le président de la commission des finances, M. Michel d'Ornano (UDF, Calvados).

M. d'Ornano a rappelé qu'il avait *« fait venir dans [son] bureau »* M. Martinez – sourires sur tous les bancs – pour le rappeler *« aux devoirs de réserve »* qui s'attachaient à l'immunité parlementaire. Mais le député UDF a répliqué qu'il n'avait *« aucun pouvoir de censure »* sur le député FN. M. d'Ornano demandait alors, à son tour, une suspension de séance pour réunir la commission. Le rapporteur général du budget, M. Robert-André Vivien (RPR, Val-de-Marne) saisissait le micro au banc de la commission sur lequel était sagement assis M. Martinez. Le député RPR devait se démarquer avec encore plus de netteté du rapport, présentant même des excuses au groupe socialiste pour son contenu. *« Je ne suis pas hostile aux « formules chocs », mais il est inacceptable que quelqu'un abuse ainsi de sa fonction »*, a-t-il précisé.

M. Vivien, dont le nom figure d'une façon formelle sur le rapport Martinez, demandait alors au président de séance, M. Jean-Pierre Michel (PS, Haute-Saône), de mettre au piquet M. Martinez, en lui *« retirant la parole »* si d'aventure il se permettait à la tribune de reproduire le style *« fleuri »* de son rapport...

« Il est pour le moins curieux de voir s'ériger en jury les amis de quelqu'un qui risque la Haute Cour », tempêtait M. Pascal Arrighi (FN, Bouches-du-Rhône), en désignant les bancs du PS (1). Entouré des députés FN venus soutenir M. Martinez, M. Arrighi a vanté les qualités de M. Martinez *« premier à l'agrégation de droit public (...), adoré de ses étudiants »*.

Après la suspension, dans les couloirs, M. Joxe, tout en distillant avec indignation des morceaux choisis de la prose « martinézienne », trouvait *« très positives »* les réactions de MM. d'Ornano et Vivien. Au cours de la réunion improvisée de la commission des finances, M. Martinez devait tenter de se disculper, excipant de sa qualité de *« pur produit de l'école laïque »* et se défendant d'attaquer les enseignants pour ne s'en prendre qu'aux syndicats. MM. Goux (PS, Var) et Le Garrec (PS, Nord) le prenaient à partie, dénonçant sa « perversion intellectuelle » tandis que M. d'Ornano prêchait l'apaisement. A peine rentrés dans l'hémicycle, les députés en ressortaient à la suite d'une nouvelle demande de suspension du PS. A la reprise, M. Joxe tentait habilement de pousser son avantage, faisant glisser le problème Martinez dans le camp du gouvernement.

« Ce rapport ne dit-il pas tout haut ce que d'autres pensent tout bas dans les rangs de la majorité ? » se demandait-il avant d'engager le gouvernement à *« faire machine arrière »* sur ces orientations. M. Monory déclinait l'invite, après avoir salué les enseignants et repoussé le rapport Martinez. Ce dernier montait alors à la tribune, provoquant le départ de tous les députés PCF et de la plupart de ceux du PS.

P.S.

(1) Allusion à l'affaire du Carrefour du développement.

L'ancien et le nouveau, même combat

« Chevènement-Monory même combat. » Ce slogan n'est pas pur paradoxe. L'ancien ministre de l'éducation nationale et son successeur se félicitent de ce qui les réunit. La discussion budgétaire a bien montré cet accord sur l'essentiel : la pédagogie, la façon dont doivent être éduqués les jeunes Français. Ce n'est pas l'effet du hasard si l'énarque et l'ancien garagiste évoquent l'un et l'autre si souvent le Japon. Tous deux ont fait la même constatation : la plus grande richesse d'un pays sans matière première est la qualité de la formation qu'il dispense à ses écoliers. Il faut d'abord leur apprendre à lire, écrire et compter, ensuite en amener le plus grand nombre possible aux études supérieures en les préparant aux techniques du futur.

La rupture, cette fois, n'a pas eu lieu en 1986, mais en 1984, quand M. Jean-Pierre Chevènement a imposé à des socialistes réticents un changement *« révolutionnaire »* de politique pédagogique remettant en cause les modes des années passées. M. René Monory, en sept mois, a réussi à faire oublier l'œuvre de son prédécesseur. En fin politique, il a su engranger les acquis précédents. Lui aussi a compris, après les grands mouvements du printemps 1984, que les parents demandaient essentiellement un enseignement de qualité pour leurs enfants, leur facilitant l'entrée sur le marché du travail. N'ayant pas, lui, à faire oublier l'action de ses amis, il a su rendre tout de suite crédible son message, alors que M. Chevènement, qui délivrait la même idée, devait lutter contre des a-priori.

L'actuel ministre dispose, il est vrai, d'un atout supplémentaire. Dans la révolte des parents, il a aussi vu un rejet de la puissance syndicale dans l'enseignement. Il a pu s'y attaquer. C'était, pour son prédécesseur, impossible. Les liens d'amitié entre le PS et la FEN sont trop étroits.

Le consensus éducatif est donc loin d'être total. D'autant que les défenseurs de l'enseignement privé, forts de leur première victoire, rêvent de pousser leur avantage. Ce n'est qu'un armistice qui a été signé à l'automne 1984. La guerre scolaire est toujours là, sous-jacente, même si M. Monory a un art consommé pour en atténuer les bruits, pour paraître ne se préoccuper que de l'essentiel.

Th. B.

Tourisme : investir !

L'Assemblée nationale a adopté, lundi 3 novembre, le budget du secrétariat d'Etat au tourisme (l'UDF et le RPR ont voté pour, le PS et le PCF contre, le FN s'est abstenu). Le montant total des crédits ouverts pour 1987 s'élève à 290 millions de francs, enregistrant ainsi une progression de 2,64 %.

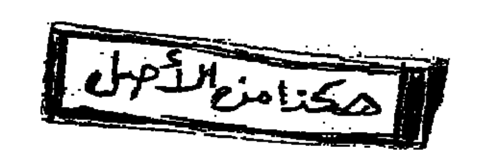
« La France ne doit pas être une jolie femme qui compte sur sa seule beauté pour séduire », a affirmé le rapporteur pour avis de la commission de la production, M. Léonce Déprez (apparenté UDF). *« Il faut investir ! »*, a-t-il ajouté à l'adresse du secrétaire d'Etat au tourisme, M. Jean-Jacques Descamps. M. Déprez n'en a pas moins défendu avec ardeur les charmes d'un ministère du tourisme qui fait encore figure, selon lui, de *« frère cadet »* par rapport aux autres ministères (FN).

Comme M. Déprez, M. Arrighi devait souligner combien le petit poids budgétaire du tourisme traduisait mal son impact économique. *« Il y a là ce qu'on appelle un « gisement » non négligeable d'emplois »*, a rappelé le rapporteur spécial de la commission des finances. Il s'est également fait l'écho, avec plusieurs autres intervenants, des récriminations des exploitants des palaces soumis à la TVA sur les produits de luxe. Le secrétaire d'État au tourisme, M. Descamps, a reconnu que ce taux de TVA avait des *« effets pervers [qui] nuisent à la compétitivité de la France »*. Mais il n'a pas pris d'engagement précis dans le sens de l'abaissement de cette TVA au niveau général.

Le ministre a toutefois tenu à rassurer par avance les industriels du tourisme sur le calendrier scolaire 1987-1988. Il a précisé qu'il avait reçu de M. Monory, ministre de l'éducation nationale, des assurances allant dans le sens du souhait émis par la commission des finances de voir la rentrée de septembre repoussée afin de ne pas pénaliser le tourisme. Le ministre a enfin rappelé que son budget s'articulait autour de trois priorités : une politique d'aménagement conduite en meilleure concertation avec les régions, la poursuite d'un tourisme social réorienté, un effort accru donné à la promotion touristique.

Si l'ancien ministre Jean-Pierre Soisson (UDF), a approuvé le budget de M. Descamps, il n'a pas caché qu'il le trouvait *« décevant »*. M. Jean-Pierre Bockel (PS), aurait pu reprendre ce qualificatif à son compte. L'ancien ministre socialiste du tourisme a regretté la stagnation des crédits en se demandant si le libéralisme signifiait *« l'abandon d'une véritable politique du tourisme »*. Quant au PCF, il a, par la voix de M. Vincent Porelli (PCF, Bouches-du-Rhône), dénoncé *« le choix de classe que reflète la politique du gouvernement : vous supprimez la réduction de 30 % sur les billets de congés payés et vous autorisez la déduction fiscale des frais de croisière »*.

P. S.



Politique

La préparation du congrès du CDS

M. Barrot : « Notre fidélité à la ligne barriste ne varie pas »

Les 7, 8 et 9 novembre se tiendra à Metz le congrès du CDS. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, le secrétaire général du CDS, M. Jacques Barrot, dresse un premier bilan de la cohabitation et explique comment les centristes entendent devenir « le moteur » *du prochain septennat.*

« Lors de votre dernier congrès de Toulouse, en 1984, les militants du CDS avaient été invités à être « les militants de la clarté ». Pensez-vous avoir répondu à cette exigence depuis deux ans ?

– Nous pensions que la période de cohabitation, du fait de sa brièveté, serait difficile à gérer et peu propice à une action d'envergure. Mais la majorité étant ce qu'elle était le 16 mars, la loyauté et la clarté voulaient que nous participions au gouvernement de manière constructive. Même si nous ne l'avons pas encore suffisamment mise en valeur, la clarté de nos orientations est indiscutable.

» Nous avons pesé au sein de ce gouvernement par plusieurs propositions d'actions concrètes. Le dernier exemple en est le plan contre la pauvreté de M. Adrien Zeller, adopté par le conseil des ministres de mercredi. Nous sommes donc cohérents, mais nous attendons, avec une certaine impatience, le prochain septennat, afin de conduire, avec plus de clarté encore, une action qui aura l'avantage de porter sur une longue période et d'imposer des choix fondamentaux pour l'avenir de notre société.

– Avant qu'elle ne s'instaure, vous-même dénonciez le « jeu obscur et dangereux » de la cohabitation. Sept mois plus tard, votre jugement n'a-t-il pas varié ?

– Cette cohabitation n'est sûrement pas pour nous un modèle institutionnel. Elle a les apparences de l'entente mais non la réalité. Cette sorte d'accommodement permanent entre François Mitterrand et Jacques Chirac ne donne pas au gouvernement une liberté d'action sociale. On le voit bien aussi dans la politique de la défense. La vérité oblige toutefois à dire que le gouvernement a finalement disposé de deux atouts qui atténuent les conséquences de cette situation : la baisse du prix du pétrole qui a permis notamment de mener la libération des prix ! Une évolution profonde des mentalités dont nous venons de prendre la mesure avec l'accord inespéré des partenaires sociaux sur les procédures de licenciement.

Pour une trêve de la « présidentialomanie »

– Ne peut-on donc pas penser que la cohabitation soit susceptible de favoriser au bout du compte ce que vos anciens du MRP appelaient « l'harmonie sociale ? »

– Non, ce n'est sûrement pas par cette méthode-là qu'on peut y parvenir. La cohabitation se déroule sur un fond d'ambiguïté qui ne peut engendrer une telle ouverture. Si une ouverture de la majorité actuelle peut se faire, elle ne peut se produire qu'à ce moment-clé de la 5e République qu'est l'élection présidentielle. Toutefois si l'histoire voulait qu'on ne puisse retrouver une harmonie entre majorité présidentielle et majorité parlementaire, je n'hésite pas à dire qu'il faudrait s'interroger sur l'opportunité d'un passage au régime présidentiel. La séparation des pouvoirs permettrait alors aux Français, d'une part, de choisir un président qui constituerait lui-même une équipe exécutive, d'autre part, d'envoyer au Parlement des représentants qui pourraient adopter des comportements moins rigides parce que n'étant plus aussi étroitement liés à l'exercice du pouvoir exécutif.

– En mars dernier, votre parti a choisi délibérément d'occuper dans ce gouvernement des postes techniques. Etait-ce le bon choix ?

– La participation du CDS au gouvernement a une connotation positive dans le pays. Les compétences et le dynamisme de nos ministres sont largement admis. Plus qu'un choix technique, il y a eu souci d'une bonne adéquation entre ces hommes et les tâches qui leur ont été confiées. Autre avantage : ce sont des ministères où se décide l'avenir. Notre fierté est que nos ministres tracent un chemin qui pourra continuer dans un prochain septennat, parce que ce chemin est un juste cap.

– Après « l'affaire Stasi », n'estimez-vous pas que votre loyauté et votre travail ont été bien mal récompensés ?

– Le gouvernement n'y est pour rien, c'est un problème de discipline majoritaire. Le rendez-vous est pris pour le 2 avril. Une procédure régulière a été engagée, elle doit suivre son cours. Je ne peux pas imaginer l'hypothèse où cette procédure serait modifiée.

– Dans l'hypothèse contraire et à un an du rendez-vous de l'élection présidentielle, n'est-ce pas votre participation au gouvernement qui risque d'être remise en cause ?

– Nous avons été cohérents dans la manière dont nous sommes entrés dans la cohabitation, dans la manière dont nous la vivons, nous le serons aussi dans la manière dont nous en sortirons. Au moment donné, il faudra appliquer une règle du jeu qui nous permettra, la période de gouvernement touchant à son terme, d'entrer sans heurts dans celle de la préparation du prochain septennat. Tout dépendra de la maîtrise de soi dont fera preuve la majorité pour bien distinguer les deux temps. D'où le souhait du CDS d'une trêve de la « présidentialomanie ».

– A votre congrès de Metz, la consigne est de ne pas parler de M. Barre. Faut-il en conclure que le soutien des centristes lui est définitivement acquis ?

– Notre fidélité à la ligne barriste ne varie pas selon les sondages et ne peut s'assimiler à un quelconque suivisme. La volonté de M. Barre de mobiliser les efforts du pays, son attachement à une démarche de vérité et de générosité, sa dimension internationale et son engagement européen, tout a contribué à nous tenir proches de lui.

« Etre une force centripète »

– Au cours de ce congrès, vous voulez manifester votre ambition de vous poser « en moteur du prochain septennat » ? Comment ?

– Nous n'accepterons pas n'importe quel septennat. Pour avoir « l'aval centriste », le candidat de la majorité à l'élection présidentielle devra nous répondre sur un certain nombre de questions, pour nous prioritaires. Il faut en effet que la France puisse dans un premier temps pratiquer une cure d'épargne et d'investissement. Nous sommes attachés au renouveau familial et démographique, à une profonde rénovation des relations sociales, à un redéploiement des solidarités. Au lieu de persister à courir après le maintien des avantages acquis, nous voulons organiser la chasse aux exclusions. Enfin, le problème européen exige que le prochain septennat ne s'engage pas sur des idées floues dans ce domaine.

– Chacun convient que cette élection présidentielle se jouera une fois de plus au centre. Le CDS est-il à la hauteur de cet enjeu. Autrement dit que lui manque-t-il pour devenir demain un grand parti ?

– Historiquement, les divergences qui, à un moment, ont séparé le MRP et le général de Gaulle, ensuite la tentation dans le milieu chrétien de rejoindre les socialistes ont amené le centre à devenir, au fil des années, centrifuge. Tout notre problème est d'être aujourd'hui une force centripète. Le bienfait de la double alternance entre la droite et la gauche a été de montrer qu'il fallait, d'une manière ou d'une autre, chercher une synthèse entre l'initiative personnelle et les solidarités nécessaires. Les valeurs auxquelles nous tenons sont en concordance avec les attentes de la société française. Au moment où la France devient centriste, le comble serait que le centre reste un champ de manœuvres dont se serviraient la gauche et la droite. Nous avons des vents favorables, l'essentiel va dépendre de nous.

– Ce discours n'est pas nouveau dans vos rangs. Beaucoup de rendez-vous ont été manqués. Comment allez-vous faire pour ne point rater celui-ci ?

– De Toulouse à Metz, nous avons connu une progression électorale significative. Nous entrons dans une deuxième phase, celle de l'organisation et sans doute aussi de la personnalisation. Notre tradition militante n'est pas à renier mais à infléchir : elle a privilégié les témoignages, fruit d'une honnêteté authentique, mais trop souvent perçus comme les reflets de certains états d'âme. Le monde d'aujourd'hui exige une clarté dans les choix, une efficacité dans l'action et une aptitude à la communication.

– Quel homme peut personnaliser aujourd'hui le centre ?

– Le CDS a l'atout d'être uni autour de son président, Pierre Méhaignerie. En tant que secrétaire général, j'attesterai de cette unité à Metz. Restant dans une tradition centriste de travail en équipe, Pierre Méhaignerie a sans doute refusé une personnalisation excessive, mais, compte tenu aussi du poids qu'il a pris au gouvernement et de la confiance unanime du mouvement, c'est un leader reconnu. J'ai bien la volonté de former autour de lui une équipe très solide, ayant les moyens d'apparaître comme un centre attractif ».

Propos recueillis par
DANIEL CARTON.

M. Barre dénonce la dérive « insidieuse » des institutions

Dans l'éditorial de sa lettre mensuelle *Faits et arguments* du mois de novembre, M. Raymond Barre s'en prend avec vigueur au fonctionnement des institutions sous influence cohabitationniste.

« *Sur le plan des institutions*, écrit l'ancien premier ministre de M. Giscard d'Estaing, *l'expérience qui se déroule sous nos yeux est en train, au milieu d'une complaisance ou d'une indifférence quasi générales, de miner insidieusement le rôle de chacune d'entre elles et leur articulation, qu'il s'agisse de la fonction présidentielle, de celle du premier ministre, des rapports entre le gouvernement et l'Assemblée nationale, ou de l'influence des partis politiques sur la politique gouvernementale.*

L'observateur est conduit à se demander s'il ne s'agit pas d'une revanche – longtemps attendue – de la classe politique et de tout ce qui gravite autour d'elle sur la Ve République.

Le bilan de cette période devra être fait le moment venu. On risque alors de mesurer que le septennat socialiste n'aura pas – avec quelques concours inattendus – épargné nos institutions ».

« *En tout cas*, conclut M. Barre, *leur affaiblissement devant les exigences de l'avenir n'est pas de bon augure pour la capacité de la France de faire face.* »

Les vertus du miracle présidentiel

(Suite de la première page.)

Sans « déçus du chiraquisme », il ne peut y avoir, en effet, ni critique efficace, ni alternative à l'intérieur de la droite elle-même. Celle-ci reste aujourd'hui largement dominante. Et en son sein, le RPR asseoit progressivement son empire. Si bien que deux des trois grandes forces politiques du pays sont réduites à tout espérer d'un miracle présidentiel.

Le PS attend, lui, un double miracle. Le premier serait une nouvelle candidature... du président. Voilà qui apaiserait les querelles internes renaissantes et lèverait probablement l'hypothèque Rocard. Le second serait évidemment la réélection de M. Mitterrand. Car si la gauche paraît aujourd'hui durablement minoritaire, M. Mitterrand, par la dimension qu'il a su acquérir à travers la cohabitation, peut être majoritaire. A charge pour lui, sans doute, de ne pas chercher une Chambre... introuvable – c'est à dire de ne pas dissoudre l'Assemblée nationale, – mais plutôt de miser sur l'inévitable recomposition de la droite qu'entraînerait sa propre victoire.

Point de salut non plus pour l'UDF, à moins d'un miracle. Car, dans le système qui se met en place, le RPR n'a qu'un seul but : l'hégémonie. Cette recherche est fort subtile, car M. Chirac ne vise pas la disparition de l'UDF. Au contraire, il a constamment cherché à s'appuyer sur les notables de la confédération. Il sait, d'autre part, que la situation n'est pas mûre pour forger un unique parti conservateur : ce serait faire le jeu du président et aider le PS à récupérer la frange « sociale » de la droite. M. Chirac s'efforce donc de priver l'UDF – le découpage électoral est fait pour cela – *de toute capacité de développement.* Si bien que celle-ci est vouée, dans le schéma actuel, à n'être qu'une force d'appoint, ses élus devenant les « porteurs d'eau » du RPR. Ce processus de satellisation est d'ailleurs parfaitement relayé, à l'intérieur de l'UDF, par la « bande à Léo », comme en témoignent les récentes déclarations de M. Longuet.

Un seul événement peut entraver ce processus mis en place par M. Chirac : une victoire de M. Barre à l'élection présidentielle. Les cartes seraient alors redistribuées, à la faveur d'élections législatives que M. Barre ne manquerait pas de provoquer.

Ainsi l'attente hypothétique d'un miracle tient-elle lieu de stratégie au PS comme à l'UDF, face au « rouleau compresseur » qu'est devenu le RPR.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Politique

PROPOS ET DÉBATS

M. de Charette : Giscard d'Estaing d'abord !

A propos de la prochaine élection présidentielle, M. Hervé de Charette, ministre délégué chargé de la fonction publique et du Plan, invité *samedi 1er novembre* de la radio privée du *Matin*, a souhaité que M. Valéry Giscard d'Estaing soit candidat, sans exclure pour autant une candidature unique pour la majorité, représentée alors par Jacques Chirac. *« Je souhaite,* a-t-il affirmé, *que Valéry d'Estaing soit candidat, car c'est un homme de gouvernement et d'idées, profondément centriste. Mais je n'exclus absolument pas qu'un candidat unique défende les couleurs de toute la majorité UDF-RPR. En ce cas, ce sera évidemment Jacques Chirac. »*

Le ministre a estimé aussi que *« la candidature de M. Léotard est envisageable »* dans le cas où l'ancien président de la République ne se présenterait pas. *« Elle fera alors nécessairement l'objet d'un choix commun avec Valéry Giscard d'Estaing »,* a-t-il dit.

● RECTIFICATIF. – Nous avons reçu de Jacques Coubard, rédacteur en chef adjoint de *l'Humanité*, le rectificatif suivant : *« J'apprends par le* Monde *(des 26 et 27 octobre) que j'aurais couvert la tragédie de Budapest en 1956. Sans doute est-ce une erreur matérielle. Je ne saurais imaginer, en effet, quelconque malveillance hâtive (...). Je me permets de vous signaler que je me suis rendu pour la première fois à Budapest en octobre 1986. »*

[Une regrettable confusion nous a fait attribuer à Jacques Coubard le titre d'un article d'André Stil, envoyé spécial de *l'Humanité*, dans le numéro du 20 novembre 1956 : « Budapest recommence à sourire à travers ses blessures ». Jacques Coubard avait rendu compte, *lui, pour le quotidien du* PCF, des événements d'octobre 1956 en Pologne. – P. J.]

Elections municipales : Draguignan le 23 novembre

M. Jean-Paul Claustres (RPR), maire sortant, se représente

TOULON
de notre correspondant

Les électeurs de Draguignan (Var) joueront les prolongations en se rendant aux urnes le 23 novembre pour élire un nouveau maire.

Il avait fallu, en février 1984, quatre tours de scrutin à M. Jean-Paul Claustres (RPR) pour enlever la mairie à M. Edouard Soldani, ancien sénateur (PS), qui détenait ce mandat depuis plus de vingt-cinq ans. Mais le 19 mars 1986, la chambre régionale des comptes dépêcha sur place deux conseillers chargés d'élaborer le budget, la ville étant en état de cessation de paiement. Selon ces deux conseillers, *« le déficit global à la fin de 1985 était supérieur à 50 millions de francs ».*

Lâché par son parti et par ses amis politiques du département, M. Claustres s'accrocha à son fauteuil, mais en vain. Le nombre de ses fidèles diminua au fil des démissions. Et la vacance effective du conseil fut constatée, le 24 octobre dernier, avec le retrait de M. Charles Girard (divers droite) : le maire ne disposait plus du tiers d'élus nécessaire à la gestion des affaires communales.

Au sein de la majorité, M. Claustres a décidé de se représenter, mais il ne bénéficie d'aucun soutien de ses anciens amis politiques. M. Jean-Louis Hermet, ancien premier adjoint (RPR) du maire sortant, avait, pour sa part, envisagé de constituer sa propre liste. Il n'a, néanmoins, pas reçu l'investiture officielle de sa formation et devrait s'effacer au profit de celle de M. Max Piselli.

Conseiller municipal (PS) de 1971 à 1983 – il affirme avoir démissionné du Parti socialiste *en 1981*, – M. Piselli s'était officiellement opposé à la constitution, sous la houlette de M. Edouard Soldani, d'une liste d'union de la gauche aux dernières élections municipales, et avait rejoint depuis lors les rangs de la majorité locale. A ses côtés figure le général Multon, ancien commandant de l'école d'artillerie de Draguignan. Ce dernier (proche du RPR) devrait séduire l'électorat militaire qui représente près du tiers de la population totale de la ville. M. Piselli devrait bénéficier de l'investiture officielle de la majorité UDF-RPR.

Au sein de l'opposition, si le PC s'est prononcé en faveur de M. Jean-Claude Nardini pour conduire la liste communiste, le PS n'a pas encore fait connaître sa décision.

M. Gérard Sabater, conseiller municipal, fait figure de favori, mais son « père spirituel », M. Soldani, à soixante-quinze ans passés, n'a pas dit son dernier mot. Ce dernier a été reçu, la semaine dernière, par M. Jean Poperen, numéro deux du PS, au siège parisien du parti.

Enfin, M. Lenoir, ancien préfet, a fait part de son intention de conduire une liste « apolitique ».

JOSÉ LENZINI.

A Saint-Pierre-et-Miquelon

Le « coup de cœur » de M. Pons

SAINT-PIERRE
de notre correspondant

Avant de quitter l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon, le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, a visité, vendredi 31 octobre, l'île de Miquelon-Langlade où il s'est rendu à bord d'un chalutier de haute mer, le *Centaure*. Il y a notamment participé à une réunion de travail au cours de laquelle le maire, M. Lucien Coste, et les membres du conseil municipal, peu habitués aux visites officielles, souvent annulées pour cause de tempête ou de brouillard, lui ont exposé les difficultés budgétaires de leur commune en insistant sur deux problèmes cruciaux pour la population locale : l'approvisionnement en eau et la voirie.

Le ministre a promis d'ordonner une enquête pour la réalisation d'une adduction d'eau, et il fera étudier un système qui permette aux édiles de connaître assez longtemps à l'avance le montant de la subvention d'équilibre de la commune afin que celle-ci puisse mieux planifier ses travaux d'aménagement. M. Pons a également donné son accord pour l'engagement de travaux d'appontement à Langlade.

Après un apéritif dansant – on a vu le ministre des DOM-TOM esquisser quelques pas de valse – et un déjeuner de travail suivi d'une visite de l'écloserie de Miquelon, M. Pons a regagné Saint-Pierre. Devant le conseil général, il y a donné l'assurance que le gouvernement défendrait les professionnels de la pêche locale aussi bien vis-à-vis des autorités canadiennes que vis-à-vis des armateurs métropolitains, accusés par les pêcheurs locaux de prises frauduleuses dans cette zone maritime. Evoquant un arrêté pris par le président du conseil général tendant à ce que des observateurs saint-pierrais puissent être présents à bord des chalutiers métropolitains pêchant dans les parages, M. Pons a dit qu'il comprenait cette réaction et qu'il interviendrait auprès du secrétaire d'Etat à la mer pour qu'il prenne à son tour un arrêté autorisant un tel contrôle des bateaux venant de métropole pour pêcher dans la région du Saint-Laurent.

Au terme de sa visite, M. Pons, dont c'était le premier séjour à Saint-Pierre-et-Miquelon, a affirmé qu'il avait éprouvé un véritable *« coup de cœur »* pour cette terre française d'Amérique du nord.

MARC DE SAINTE-MARIE.

APPEL DE 170 PERSONNALITÉS POUR LES DROITS DE L'HOMME A BILLANCOURT

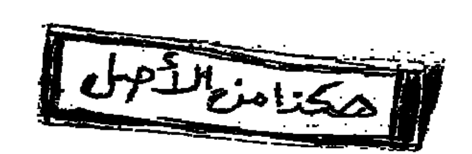
A Billancourt chez Renault, un cadre supérieur fait la grève de la faim.
Laurent Gabaroum, c'est son nom, travaillait à la direction du personnel.
A prix d'efforts et d'études de haut niveau, cet homme de vaillance avait mérité responsabilités, considération, dignité.
Et puis, tout a basculé. D'abord à la manière rampante, celle qui harcèle, ensuite à la manière hussarde, celle qui coupe. Aujourd'hui, il est éconduit, licencié sans motif déclaré.
Homme de couleur, la direction de la régie va jusqu'à lui proposer — bien que fils d'une famille française depuis trois générations — un retour en Afrique.
L'homme n'accepte pas. Il rejette les astuces et les alignements. Il veut vivre debout.
Il aime Renault de Billancourt, symbole ici et dans le monde de l'industrie automobile française avec ses avancées conquises en technique, en modernité, en humanité.
Mais, précisément. La régie tourne le dos à son avenir et s'engage dans une ornière industrielle creusée par l'argent.
Des hommes refusent, syndicalistes ou non.
Magnifiés hier comme artisans de Renault, ils sont moqués, malmenés, licenciés aujourd'hui pour leur fidélité et leur innovation.
Neuf délégués responsables du syndicat C.G.T. connaissent aussi cette invalidation.
Laurent Gabaroum avec et comme ses camarades a raison. Et leurs opinions seraient-elles matière à discussion, ils n'ont pas raison les licencieurs d'agir au mépris du droit, des droits de l'homme.
Nous sommes à ses côtés inflexiblement.

LISTE DES PERSONNALITÉS

Philippe ADRIEN ; Professeur José ABOULKER, ex-chef de service de neurochirurgie de l'hôpital Beaujon ; Roger DE ANDRADE, sous-directeur de banque ; Pierre AUBERGER, directeur adjoint des affaires internationales de la régie Renault ; Anne AUBLANC, cadre administratif ; Jean-Louis AUDUC, secrétaire général adjoint au Syndicat national des enseignements du second degré ; M. APERGHIS ; Gérard ASTOR, docteur ès-lettres, directeur de théâtre ; Joël AUXENFANS, étudiant d'art ; Marcel AZZOLA ; Pierre BAILLY, docteur en médecine ; René BAILLY, chef de division P.T.T., Paris-V[e] ; René BALLET, écrivain ; Simone BALLET, professeur à l'I.U.T. de Paris-5 ; Daniel BARTKOWIAK, conseiller régional de Lorraine ; Henri BARTOLI, professeur émérite à l'université de Paris-I ; Jean-Claude BAUDURET, *ingénieur ; Jean BELLANGER ; Claude BERNIER, retraité* Renault, ancien délégué U.G.I.C.T. ; Gérard DE BERNIS, professeur à l'université de Grenoble ; Marianne BERTAMAN, directrice d'école primaire ; Gérard BLAIN ; Georges BLEUSE, cadre P.T.T. ; Marcel BLUWAL ; Paul BOCCARA, maître de conférence à l'université d'Amiens ; Claude BOCK, administrateur C.G.E. ; Roger BORDIER ; Rolande BORRELLY, professeur à l'université de Grenoble ; Jean-Luc BOUTTE ; Jean BRAFMAN, chirurgien-dentiste ; Jean-Pierre BUSSIERE, ingénieur ; *Guy CAIRE, économiste ; J. CASANOVA, chirurgien ; Tatia CASANOVA,* professeur ; François CAVANNA ; Edmonde CHARLES-ROUX ; Jean-François CHARROL, inspecteur départemental de l'Education nationale, honoraire et officier avec palmes académiques ; François CHAUMETTE ; Maurice CLING, professeur à l'université de Villetaneuse ; Maurice COHEN, rédacteur en chef de la R.P.D.S. ; Gilles COHEN-TANNOUDJI, physicien théoricien au C.E.A. ; Dominique CORDESSE, architecte, maire adjoint communiste de Malakoff ; Jacques COULAND, maître de conférences à l'université de Paris-8 ; Claude COULBAUT, psychologue, maire adjoint de Noisy-le-Sec ; Henri COULEAU, ancien délégué de Renault, licencié par la régie en 1952 ; Pierre COUMIAN, médecin ; Robert CREANGE, conseiller municipal communiste de Boulogne-Billancourt ; Didier DAENINCKX ; Albert DAUM, secrétaire général du Syndicat national des enseignements du second degré ; Yvan DAUTIN ; Marc DECASTER, ingénieur au C.N.R.S. ; André et Francine DEMICHEL ; Jacques DEMY ; Michel DION, sociologue, chargé de recherches au C.N.R.S. ; M.-L. FAURE-BRAC, bibliothécaire honoraire à Six-Fours ; Jean FERRAT ; Jérôme FONTANA ; Dominique FRELAUT, maire communiste de Colombes ; Alfred GABISON, ingénieur Orstom ; Raymond GALINSKI, médecin ; Jean-Michel GAMA, ingénieur ; Gabriel GARRAN ; Marcel GASSOUK, comédien ; Loty GAUTIAM, archiviste à la mairie de Montataire (Oise), origine tchadienne ; Roger GENDRIN, directeur de recherches au C.N.R.S. ; Michel GERMA, président du conseil général du Val-de-Marne ; Noëlle GEROME, ethnologue, chargée de recherches au C.N.R.S. ; Laurent GONON, docteur en gestion ; René GONZALEZ ; Dominique GRANDMONT ; Daniel GRINBERG, médecin, conseiller municipal ; Guy GROUX, chercheur scientifique ; Christine GUERIN, ingénieur au C.N.R.S. ; Roger HABERT, officier contrôleur de la circulation aérienne ; Michel HENRY, avocat ; Simone HEURTIER, professeur à Paris ; Laurent HEYNEMAN ; Philippe HOANG CHE THE DAN, praticien hospitalier, anesthésiste hôpital Avicenne de Bobigny ; Jean-Marie HUBERT, prêtre de Bruay-en-Artois ; Henri JACOT, professeur de sciences économiques à l'université de Lyon-II ; André JAEGLE, ingénieur général à l'I.G.N. ; Joseph JACQUET, syndicaliste ; Jean-Paul JOUARY, philosophe ; Daniel JUNKER, cadre S.N.C.F. ; Michel JUTEAU, administrateur *de la S.F.E.N.A. ; Roger KAHANE ; François KALDOR, avocat ; Patrice* KERBRAT ; Alain KIEVITCH, directeur d'établissement médico-social ; Pierre KOEHLER, secrétaire de la C.G.T. ; Jean-Pierre KORASZTEIN, médecin du sport ; Monique LABBE, architecte ; Yvonne et René LAMBERTY, directeurs d'école ; Lucien LANTERNIER, maire de Gennevilliers ; Roger LAURENT, cadre du Livre ; Yvan LAVALLÉE, maître de conférences au conservatoire des arts et métiers ; Jacques LAVERNHE, cadre commercial à Airbus Industrie ; Danièle LEBRUN ; Charles LEDERMAN, avocat, sénateur du Val-de-Marne ; Robert LEFEBVRE, conseiller municipal et conseiller prud'homal ; Sylvie LE ROUX, chercheur scientifique, députée communiste au Parlement européen ; Claude LETELLIER, professeur de lettres à l'école normale de Caen ; Albert LEVY, secrétaire du M.R.A.P. ; Jean LOJKINE, sociologue, directeur de recherches au C.N.R.S. ; Jacky LONGET ; Stellio LORENZI ; Yvette LUCAS, sociologue, directeur de recherches au C.N.R.S. de Toulouse ; Roger LUGAND, cadre supérieur retraité ; Mario LUZZATI, directeur de recherches au C.N.R.S. ; Marcel MARCEAU ; Jean-Baptiste MARCELLESI, professeur à l'université de Rouen ; Christiane MARCELLESI, maître de conférences à l'université de Rouen ; Jean-Pierre MARCHAND ; Pierre-Louis MARGER, chargé de mission ; André MENEAU, cadre P.T.T. ; Paul MERCIECA, maire de Vitry-sur-Seine, député du Val-de-Marne ; Daniel MESGUISH ; Patrice MESTRAL ; Roger MONCHARMONT, inspecteur du travail à Avignon ; Alain MONNIER, chercheur à l'I.N.E.D. ; Bernard MORIN, cardiologue, directeur d'enseignement à l'université ; Bernard NOEL ; Joé NORDMANN, avocat ; Alain OBADIA, secrétaire général de l'U.G.I.C.T.-C.G.T. ; Jean PACILLY, maire communiste de Palaiseau ; Charles PALANT, déporté résistant, président du M.R.A.P. ; Guy PALUS, cadre P.T.T. ; Gilles PERRAULT ; Rosette PERRET, 91 ans, doyenne des correspondants de l'Humanité ; Monique PETITDIDIER, chargée de recherches au C.N.R.S. ; Monique PICARD-WEYL, avocat ; Michèle PICAUD, maire adjoint de Prignac (Loire-Atlantique) ; Claude PIEPLU ; Michel PIERRE, chargé de recherches au C.N.R.S., unité thyroïde de l'Inserm ; Jean-Claude PION, ingénieur ; Michel PLESKOFF, docteur en médecine ; Paul PUAUX ; Claude QUIN, professeur de gestion à Dauphine ; Jean-Jacques RECHT, maître assistant *université Paris-3 ; Pascal RENNES, directeur adjoint du travail et de l'emploi ;* Jean RISTAT ; Michel RIZZI, cadre à la R.A.T.P. ; Henri ROLLIN, président de l'Union des mutuelles de l'Ile-de-France ; Willy RONIS ; Docteur ROUBIER, médecin conseil en santé publique ; Jacques ROZIER ; André SAILLEAU, cadre P.T.T. ; Eliane SAMPAYO, psychologue ; Pierre SANTINI ; Francis SARAMITO, rédacteur en chef du Droit ouvrier ; Marc SCHOENE, médecin généraliste ; Docteur SENET, président de l'Union syndicale médicale ; Bernard SOBEL ; Roger SYLVAIN, membre du conseil d'administration de Renault ; Jean-Paul TEISSONNIERE, avocat ; Daniel THOMAS, professeur à l'université de Compiègne ; Henri TISOT ; André TRISTANI, maire adjoint de Bastia ; Denis TROUPENAT, chef d'agence pour l'emploi ; Docteur VAN, généraliste à Massy ; Gérard VERGEZ ; Antoine VITEZ ; Robert VIZET, sénateur de l'Essonne ; France WEYL, avocate ; Frédéric WEYL, avocat ; Roland WEYL, avocat ; WOLINSKI ; Roger WUILLEMENOT, médecin ; Jean-Pierre WURTZ.

DES MILLIERS DE SIGNATURES INDIVIDUELLES ONT DÉJA ÉTÉ RECUEILLIES SUR CET APPEL.

Les personnes désireuses de participer au coût financier de la publication de cet appel peuvent adresser leur contribution à Jacky Longet, compte Crédit Lyonnais n° 73883 T 40.



Après l'avis négatif du Conseil d'Etat

M. Toubon : le gouvernement ne doit pas modifier son projet de loi sur la nationalité

L'examen par le conseil des ministres du projet de loi sur la réforme du code de la nationalité, *qui devait* avoir lieu mercredi 5 novembre, a été reporté à une date ultérieure après l'avis négatif du Conseil d'Etat (*le Monde*, daté 2-3 novembre). Le gouvernement *doit-il modifier* son texte ? Ce n'est pas l'avis de M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR et président de la commission des lois à l'Assemblée nationale.

« Je suis partisan de soumettre au Parlement le projet gouvernemental tel qu'il avait été envisagé, sans le modifier, *déclare M. Toubon.* Contrairement à ce qu'affirme le Conseil d'Etat, la tradition républicaine n'est nullement mise en échec dans ce texte. Si la tradition était ce que prétend le Conseil d'Etat, alors il faudrait mettre en cause tout pouvoir de décision de l'Etat français dans toute forme d'accession à la nationalité française. Est-ce que la fraude au mariage, que nous voulons combattre, doit être aussi considérée comme une tradition ?

« Etre français ce n'est pas rien »

– Ce n'est pas la gauche, mais une majorité gaulliste qui avait établi, en 1972, le code actuel de la nationalité. Pourquoi remettez-vous en question cette législation qui allie « droit du sang » (l'acquisition de la nationalité française par filiation) et « droit du sol » (l'acquisition par naissance en France) ?

– Les modifications envisagées sont assez limitées et ne mettent pas en cause le principe fondamental du *jus soli* [droit du sol]. Ce n'est pas *un bouleversement. Il s'agit,* d'une part, de lutter contre la fraude : je pense, en particulier, aux nombreux « mariages blancs » que des étrangers contractent avec un Français ou une Française dans le seul but d'acquérir la nationalité. Et, d'autre part, de faire en sorte que les jeunes étrangers nés en France ne deviennent pas français à leur majorité sans l'avoir demandé, parfois même sans le savoir. Etre français, ce n'est pas rien. Ce n'est pas seulement un papier, une formalité, mais une valeur. La législation actuelle fait bon marché de cette valeur.

– Vous voulez dire qu'on s'était trompé en 1972, sous Georges Pompidou...

– Non, je dis qu'il y a des moments où il faut savoir faire un examen de conscience, voir quelles valeurs comptent le plus pour nous. Aujourd'hui, nous sentons le besoin de revaloriser l'appartenance à la France. La modification du code de la nationalité n'est cependant qu'un moyen parmi d'autres d'aborder avec franchise et réalisme le problème de la situation des étrangers. Il faut dissiper l'hypocrisie dans laquelle se complaît une partie de la classe politique et de l'intelligentsia de ce pays. Notre générosité, qui s'était traduite dans les lois, n'est plus possible à ce niveau, elle doit subir des restrictions.

– Pourquoi ?

– Eh bien, parce que ça ne marche pas. Ça ne marche ni dans les écoles, ni dans les HLM, ni dans les hôpitaux... Il faut sortir du septième ou du seizième arrondissement de Paris et voir les choses en face. Dans certains quartiers, la cohabitation entre Français et immigrés est dramatiquement mauvaise. Sans compter le chômage et un formidable écart de natalité entre Français et étrangers. On ne peut plus se cacher derrière son petit doigt. Ou alors, il faut dire : la France est un courant d'air, on y fait n'importe quoi. Et là, on se heurterait au sentiment populaire. *Il ne faut pas donner au* laisser-faire les habits rutilants de la générosité.

– Entre quatre-vingt mille et cent mille personnes, nées de parents étrangers, acquièrent chaque année la nationalité française. Cela vous paraît-il excessif ?

– L'imprécision des chiffres est déjà tout à fait significative. L'Etat ne connaît même pas exactement le nombre de ces nouveaux Français ! Cela confirme que la législation actuelle est inadéquate. Aujourd'hui, je crois qu'il est opportun de restreindre l'installation des immigrés en France, et, en matière de nationalité, si l'on réduisait de moitié, par exemple, ces chiffres, cela me paraîtrait plus conforme à la situation. Mais le problème est moins quantitatif que moral. Il ne s'agit pas d'empêcher de devenir français ceux qui le souhaitent ardemment et remplissent les condi*tions légales, mais de faire en sorte* qu'ils soient pleinement conscients de ce que cela signifie.

– Et vous voulez donc une demande solennelle à l'âge de la majorité...

– Oui, je tiens à la solennité. Ma préférence va à une prestation de serment (même si les textes proposés jusqu'à présent ne me satisfont pas, car il y est question seulement de « la République » et non de la France). Mais deux autre formules sont possibles et peuvent être étudiées dans la discussion parlementaire. Soit un acte solennel de justice, soit une déclaration écrite de l'intéressé. Le jugement est plus impressionnant, plus marquant, alors que la déclaration écrite risque de n'être qu'un papier de plus dans le dossier.

Accélérer la procédure pour les réfugiés

– Beaucoup de jeunes Maghrébins nés en France préfèrent acquérir la nationalité française discrètement, pour ne pas provoquer une cassure avec leurs parents. Vous allez les mettre dans une situation impossible...

– C'est quand même un argu*ment étonnant ! Il conforte la thèse* que je soutiens. On ne peut pas acquérir la nationalité française par simple commodité. Il faut reconnaître la valeur d'être français, de le devenir autrement que pour les avantages économiques et sociaux que cela comporte. Il faut manifester une volonté de participer à la communauté française, quitte à conserver un certain nombre de différences. L'expression publique de la volonté d'être français est un élément déterminant d'intégration.

– Le droit d'asile en France doit-il être reconsidéré ?

– Question fort difficile : le mieux ne serait-il pas d'appliquer strictement la Constitution ? L'asile *doit être réservé à des personnes qui* sont persécutées parce qu'elles défendent la démocratie dans des pays non démocratiques ; il ne peut pas bénéficier à ceux qui s'attaquent à des pays démocratiques avec des *méthodes violentes.*

– La majorité a-t-elle toujours l'intention de modifier le statut de réfugié ?

– La question est à l'étude. Actuellement, certains demandeurs vivent en France pendant deux ans, parfois même davantage, dans l'attente d'une décision des autorités. C'est absurde et d'ailleurs inhumain. En cas de refus, est-il possible de les renvoyer après tout ce temps ? Mais est-il normal de ne pas appliquer la loi ? Il faut absolument accélérer les procédures.

– A propos des expulsions d'étrangers en situation irrégulière, êtes-vous contre « la politique des charters » qui a mis mal à l'aise M. Claude Malhuret, le secrétaire d'Etat aux droits de l'homme ?

– Je ne suis ni pour ni contre. Je suis simplement pour l'application de la loi que la gauche, elle, n'appliquait pas. Le moyen employé – expulsions collectives ou expulsions individuelles – ne me paraît pas changer la nature du problème. »

Propos recueillis par
ROBERT SOLÉ.

REPÈRES

Tourisme

Le Club Méditerranée abandonne Santa-Giulia en Corse

Le Club Méditerranée ferme son camp de Santa-Giulia près de Porto-Vecchio en Corse-du-Sud : *« Sécurité et tranquillité n'étaient plus assurées »*, a expliqué M. Gilbert Trigano, *responsable du Club.* Ce centre a, en effet, connu un été chaud avec notamment un hold-up le 4 septembre accompagné d'une brève prise d'otages, et des cases ont été détruites lors des incendies de forêt.

M. Trigano a toutefois précisé que les deux autres camps situés dans l'île, à Cargèse (près d'Ajaccio) et à San-Ambroggio (Balagne), n'étaient pas touchés par cette mesure.

Pollution chimique

Les mystères de Bâle

Cinq jours après l'incendie qui a détruit, samedi 1er novembre à Bâle (Suisse), l'usine chimique Sandoz, la confusion et le mystère continuent à régner. Négligence ou acte criminel ? La police helvétique n'exclue pas cette dernière hypothèse. Quelles sont les substances toxiques lâchées dans l'air et dans le Rhin ? Des analyses sont en cours, mais Sandoz a alerté toutes les stations de pompage jusqu'à Rotterdam et on recommande aux Bâlois de laver les légumes. Enfin, il est impossible de savoir qui des autorités helvétiques ou françaises est responsable du *retard mis à prévenir les populations* françaises. Les élus et les fonctionnaires alsaciens, réunis lundi 3 novembre à Saint-Louis (Haut-Rhin), ont demandé l'établissement d'un « téléphone rouge » franco-germano-suisse.

Industrie

Bulgarie : accident dans une usine de produits chimiques

Les causes de l'accident qui a fait *17 morts et 19 blessés, dont 4 dans* un état grave, samedi 1er novembre dans la matinée au combinat chimique de Devnya, en Bulgarie, n'ont pas été rendues publiques. Toutefois, on a appris lundi qu'il s'agirait probablement de la rupture d'une conduite où du chlorure de vinyle circulait sous haute pression entre deux ateliers, celui où l'on prépare ce chlorure et celui où il est transformé en polyvi*nylchlorure. L'explosion qui s'est* ensuivie a détruit les deux ateliers ainsi qu'un entrepôt de produits finis.

Une commission d'enquête gouvernementale s'est rendue sur place. Le combinat de Devnya, situé à 30 kilomètres de la ville de Varna, sur la mer Noire, est le plus important de Bulgarie. Des milliers de personnes y travaillent dans une dizaine d'usines qui produisent du carbonate *et du nitrate de sodium, de la soude,* du chlore, des engrais, des matières plastiques et du ciment.

Société

Un arbitrage financier pourrait réduire les ambitions de M. Albin Chalandon sur les prisons privées

Mille deux cents détenus de plus au mois d'octobre

Le nombre de détenus a augmenté de 1 200 en un mois. Il atteint aujourd'hui le chiffre de 50 000 pour 32 500 places. Le garde des sceaux y voit une raison supplémentaire pour hâter son projet de prisons privées, qui sera probablement soumis au conseil des ministres le 19 novembre.

Les exigences de M. Albin Chalandon – 25 000 places dans de nouveaux établissements privés – suscitent des réserves Rue de Rivoli. Pour des raisons de coût, les ambitions du garde des sceaux pourraient être limitées, dans un premier temps au moins, à 15 000 ou 18 000 places, indique-t-on à la chancellerie.

Le nombre de détenus augmente de nouveau. Une progression propre à donner raison, et sans doute bientôt satisfaction, à M. Chalandon. Il y avait 48 371 détenus en France métropolitaine le 1er novembre ; soit probablement 50 000 avec les départements et territoires d'outre-mer. En un mois, l'augmentation est de 2,62 %. En un an, le nombre de détenus a progressé de 7 000 personnes. Seule note encourageante : la diminution relative du nombre des prévenus, c'est-à-dire des détenus en attente d'un jugement définitif. Leur proportion était de 51 % en novembre 1985 ; elle n'est plus que de 46 % depuis le mois de juillet (22 665 le 1er novembre).

La nouvelle augmentation du nombre de détenus était prévisible. M. Chalandon y a largement contribué en recommandant, le 8 avril, aux parquets de prendre des *« réquisitions fermes »* contre les délinquants et de veiller à l'*« exécution immédiate et effective des peines prononcées »*.

Pour faire face aux besoins actuels, le garde des sceaux ne dispose que de 32 500 places, pour 50 000 détenus, d'où la tentation, vite réprimée, de procéder à des libérations « massives », sous la forme d'une grâce collective accordée à 5 000 ou 8 000 détenus. D'où aussi un plan d'urgence visant à créer, à très court terme, 5 000 places dans des constructions préfabriquées.

M. Chalandon a fait ses calculs : la population pénale augmente de 8 000 détenus par an. L'administration pénitentiaire a donc besoin, affirme-t-il, de 40 000 places supplémentaires. *« Or,* explique le garde des sceaux, *même en tenant compte de l'effort gigantesque que l'Etat va faire dans le budget 1987, en nous donnant la possibilité de lancer 2 000 places, je constate qu'il nous faudrait vingt ans pour résoudre le problème. »*

Cet effort *« gigantesque »* – le ministère en est convaincu – ne sera pas possible longtemps car *« les Français n'ont aucune envie de voir leurs impôts servir à construire des prisons »*.

C'est ce raisonnement qui est à la base du « plan Chalandon », lequel repose à la fois sur le secteur public et sur le secteur privé : *« Mon idée,* commente le ministre, *c'est (...) de continuer à développer le public : je veux faire 10 000 places de plus dans les cinq ans, donc tenir le rythme de 2 000 places par an pendant cinq ans, et, parallèlement, lancer 25 000 places dans le système privé sous contrôle de l'Etat. »*

Le volet « privatisation » de ce plan est aujourd'hui l'objet des soins prioritaires du garde des sceaux. Il compte le soumettre, le 19 novembre, au conseil des ministres et l'a envoyé, le 31 octobre, au Conseil d'Etat, qui a quinze jours pour donner son avis. Viendra ensuite la discussion parlementaire, que M. Chalandon espère mener à bien avant la fin de l'année. Il y a urgence, plaide-t-on à la chancellerie, statistiques pénitentiaires en main.

Trois obstacles

Trois obstacles pourraient ralentir cette course à la privatisation : l'un est financier, l'autre politique, le troisième constitutionnel.

Les prisons privées, pour lesquelles l'Etat n'aura rien à débourser immédiatement, vont coûter cher à la collectivité : autour de 300 francs par jour et par détenu. Les grands argentiers du gouvernement, MM. Édouard Balladur et Alain Juppé, voient cela d'un œil circonspect. Aussi ont-ils demandé à M. Chalandon de limiter ses ambitions immédiates à 15 000 ou 18 000 places, le solde (10.000 ou 7 000 places) ne lui serait accordé que dans dix-huit mois.

L'obstacle politique se mesurera aux réactions que suscitera, dans la majorité, le projet de M. Chalandon. Celles qui se sont manifestées jusqu'ici sont plutôt favorables. Il n'y a que Mme Simone Veil, ancien magistrat à l'administration pénitentiaire, à se dire heurtée par l'abandon au privé d'une prérogative de la puissance publique.

Excepté celui des directeurs de prison, les syndicats pénitentiaires sont, eux aussi, opposés à la privatisation, toutes tendances confondues. Ils annoncent une « grève des écrous » qui doit avoir lieu à partir du 17 novembre. L'entrée des prisons sera refusée aux nouveaux détenus, qui devront être gardés provisoirement ailleurs. Et ceux qui, par exemple, seront convoqués devant un juge d'instruction ne pourront sortir.

Cette grève prévue pour une durée illimitée pourrait perturber la vie des établissements pénitentiaires. Mais, en même temps, certains dirigeants syndicaux affirment avoir du mal à mobiliser leur base *contre le projet Chalandon, qui* paraît, pour l'instant, bien abstrait à bon nombre de surveillants.

Ultime obstacle, celui que pourrait opposer à ce projet le Conseil constitutionnel. Au cours de la discussion interministérielle qui vient de prendre fin, le ministre des affaires sociales a fait observer à celui de la justice qu'il était impossible d'interdire le droit de grève aux gardiens du privé. Ce serait contraire à la Constitution. Et, comme – autre principe constitutionnel – le projet de loi prévoit d'aligner le régime des prisons privées sur celui du secteur public, où le droit de grève est interdit aux gardiens, on ne voit pas la solution.

Heureusement, la chancellerie pense en trouver une bientôt sous la forme d'une astuce de rédaction, qui sera certainement décortiquée par M. Robert Badinter et ses collègues, si M. Chalandon franchit d'ici là les obstacles qui restent sur sa route.

BERTRAND LE GENDRE.

A Marseille

L'universitaire preneur d'otages pour obtenir la garde de son fils va être jugé en correctionnelle

La dixième chambre du tribunal correctionnel de Marseille s'est déclarée compétente, lundi 3 novembre, pour juger M. René Charmasson, un universitaire qui voulait passer devant la cour d'assises après avoir pris en otage, le 7 janvier 1984, armé d'un fusil, Me Jean Vadon, l'avocat de son ancienne épouse, pour obtenir la garde de son fils, Luc, âgé de douze ans. Le tribunal a fixé au 8 décembre la date de l'audience.

L'opinion du procureur

Le 6 octobre, M. Charmasson, soixante-trois ans, maître de conférences à l'université de Provence, poursuivi pour violence et voie de fait, avait déclaré qu'il *« demandait à passer devant un jury populaire »*, et ses avocats, Mes Frédéric Monneret et Lucienne Calzaroni, avaient plaidé l'incompétence du tribunal. *« Il a commis un crime par excès d'amour pour son fils. Il a tiré. Les éléments constitutifs du crime sont réunis »*, avaient-ils dit.

Le procureur de la République adjoint, M. René Salomon, était d'un avis contraire. *« On ne choisit pas sa juridiction. Les faits reprochés à M. Charmasson sont des délits. L'intention homicide n'est pas établie. Si M. Charmasson avait voulu tuer Me Vadon, il aurait pu le faire au moins cent fois pendant la prise d'otages qui a duré plusieurs heures. »*

M. Charmasson, armé d'un fusil de chasse, avait fait usage de son arme une seule fois devant la villa de Me Vadon à Cassis (Bouches-du-Rhône), avant de prendre celui-ci en otage, ainsi que sa fille et son petit-fils qui se trouvaient chez lui. Par cette action, l'enseignant espérait récupérer son fils, dont la garde venait d'être confiée à sa mère ; le garçonnet était sur le point de quitter la France pour rejoindre Mme Mary Mac Innis, de nationalité canadienne, qui était retournée vivre dans son pays natal après son divorce.

● **Expulsion d'un ressortissant basque espagnol.** – Un ressortissant basque espagnol, Pablo Vivanco-Ruiz, alias « Chirondo », vingt-neuf ans, arrêté lundi 3 novembre dans l'après-midi à Cuers (Var), a été immédiatement reconduit au poste-frontière du Perthus.

Vivanco-Ruiz, militant de l'organisation politique basque Herri Batasuna, réfugié en France depuis 1982, avait obtenu le droit d'asile politique et avait été autorisé à y rester puisqu'il disposait d'un titre de séjour valable jusqu'au 27 novembre, titre qui pouvait être renouvelable. Il assurait une émission d'information culturelle et politique relative au Pays basque sur les ondes de Radio Galère, une radio privée de la région Provence.

De la toxicomanie au terrorisme

M. Alain Marsaud contre les « déstabilisateurs »

Il n'y a pas que les terroristes pour chercher à déstabiliser la société française. Les trafiquants de drogue, réels ou supposés, menacent aussi les fondements de la nation : c'est l'opinion que M. Alain Marsaud, hier juge d'instruction, aujourd'hui chef de la section anti-terroriste du parquet de Paris.

M. Marsaud avait à se prononcer, le 6 octobre dernier, comme magistrat instructeur, sur une demande de mise en liberté d'un Africain, M. Mamadou Khouma, inculpé d'infraction à la législation sur les stupéfiants. Le parquet appuyait cette demande, faisant valoir que l'intéressé n'était pas un trafiquant, comme le soutenait M. Marsaud, mais un simple usager.

Le juge n'a rien voulu savoir. Il en a même rajouté sur un ton qui ne déplaira pas aux adhérents du RPR dont il est un militant actif. *« Attendu,* écrit M. Marsaud, *que la drogue, et plus particulièrement l'héroïne, tue, lentement, mais sûrement ; que les trafiquants de drogue mènent contre notre population une véritable guerre ; que Khouma, étranger, doit être considéré comme un déstabilisateur nuisible à la santé de la nation française ; qu'il importe de le maintenir en détention. »*

M. Marsaud ne regrette pas cette *« sortie » : « C'était un trafiquant d'héroïne,* maintient-il. *Je ne suis pas le seul à manquer de tendresse avec ces gens-là. »*

En traitant les drogués de fauteurs de guerre, c'est-à-dire comme des *terroristes,* M. Marsaud ne manque-t-il pas plutôt de mesure ou, plus grave pour ses nouvelles fonctions, de... jugement ?

B. L.-G.

Cinq sociétés asiatiques d'import-export impliquées dans un trafic de drogue

Fruit exotique à l'héroïne

M. Albin Chalandon, garde des sceaux, prévoit, parmi d'autres mesures dans son plan anti-drogue présenté cette semaine au conseil des ministres, une répression accrue pour les trafiquants : jusqu'à quarante ans de prison en cas de récidive.

Depuis longtemps, la lutte contre les responsables du trafic se développe avec plus ou moins de succès. Si les réseaux de « passeurs » sont plus facilement démantelés, les « cerveaux » échappent souvent à la justice. Le trafic de drogue utilise des circuits commerciaux et financiers, à la manière d'une multinationale, de plus en plus difficiles à détecter.

Pour la première fois dans l'histoire de la répression anti-drogue, la structure commerciale d'un trafic d'héroïne-base a été mise à nu : une saisie de 56 kilos dans une affaire intéressant deux continents et mettant en jeu cinq sociétés internationales d'import-export asiatiques. Neuf trafiquants sont en détention provisoire, dont six en France. L'enquête a duré trente mois, sous l'autorité de M. Gilles Boulouque, juge d'instruction à Paris.

Le procès de cette affaire doit très prochainement s'ouvrir au tribunal de grande instance de Paris.

Des dizaines de millions de francs cachés dans d'innocentes boîtes de conserves de rambutan – des fruits exotiques importés d'Asie. Il suffisait d'y penser. Voilà un beau trafic d'héroïne qui a mal tourné pour ses auteurs, aujourd'hui sous les verrous. Nul ne sait depuis quand ce trafic durait. Il s'arrête brusquement le 25 janvier 1984. Ce jour-là à Anvers (Belgique), la police saisit cinquante-six kilos d'héroïne base dans un appartement. L'occupant du lieu, Santi Hiransaroj, un Sino-Vietnamien, est arrêté en flagrant délit. Dans les jours qui suivent et pour la même affaire, la police arrête, à Paris, Peter Siu Chor Ng, un jeune milliardaire chinois de Hongkong alors président-directeur général d'un luxueux restaurant, *le* Chinatown, situé 8, rue de la Pépinière (1). Il est mis en cause par d'autres interpellés comme un des « patrons ». Est-il coupable ?

Cette affaire est une belle réussite des autorités, où le hasard joue peu. Les enquêteurs sont, en effet, à pied d'œuvre depuis plusieurs semaines. Les sachets de poudre saisis dans l'appartement belge viennent d'être déballés par les trafiquants. Ils étaient dans les boîtes de rambutan, onze sur deux cents importées par conteneur. Cher rambutan... En Asie, c'est un fruit populaire depuis toujours, contrairement au fameux lychee prisé des familles impériales. Le conteneur est arrivé à Anvers le 20 décembre 1983 et a été dédouané un mois plus tard. Ses destinataires *ne se pressent pas pour récupérer* la précieuse marchandise, puisqu'ils ne le feront que ce fatal 25 janvier 1984 pour en sortir les sachets de drogue. Se sentaient-ils surveillés ? De fait, le fameux conteneur est guetté 24 heures sur 24 par les enquêteurs avertis par une indiscrétion aussi précise que secrète. Celle-ci aurait été fournie lors d'une précédente saisie. Elle se révèle solide. Fin janvier à Anvers et à Paris simultanément, les policiers surprennent les trafiquants la main dans le sac.

La prise est de taille. Au prix pratiqué actuellement sur le marché, 56 kilos représentent une fortune, plus de 60 millions de francs. Rares sont dans l'histoire des « stups » les saisies d'une telle importance. Pourtant la prise reste quasiment secrète. Pas de titres triomphants à la « une ». Enquête oblige : il faut remonter la filière. Pendant trente mois, les recherches vont continuer.

Façades légales

Au bout du compte, le résultat n'est pas mince. Pour la première fois, la structure commerciale d'un tel trafic est mise au jour. C'est l'originalité de cette affaire de ne pas s'être limitée à l'arrestation des passeurs.

Dans ce cas précis, l'achat et la vente de l'héroïne base sont organisés comme une banale transaction concernant une quelconque marchandise. Mais quelle logistique ! Cinq sociétés d'import-export interviennent dans le circuit. Tout commence avec le bordereau de commande des deux cents boîtes de rambutan. C'est la Food Stuff France, installée à Paris, qui passe ainsi commande. Cette firme n'a rien d'un fantôme ; elle réalise quotidiennement diverses importations de produits asiatiques destinés au marché français. Pour la livraison de rambutan qui va « couvrir » celle d'héroïne, Food Stuff France se fournit chez Boon Manee, firme exportatrice installée à Bangkok (Thaïlande). *Cette société,* elle, n'a pas d'autre activité que ce trafic de drogue.

Entre Boon Manee, l'exportateur thaï, et Food Stuff France, le client français, interviennent successivement, comme dans n'importe quelle transaction commerciale, trois intermédiaires. La société Food Stuff Trading International, installée à Singapour, assure l'importation en Europe. Asia Import Export, dont le siège est à Herzogenrath (Allemagne), est la destinatrice du conteneur. Ce dernier évidemment contient de nombreuses marchandises en dehors des deux cents boîtes de rambutan (dont les onze remplies d'héroïne). C'est la société Sun Wah à Anvers (Belgique). Destination finale donc : Food Stuff France, où la marchandise est attendue.

Pour une fois, elle n'y parviendra jamais : le 25 janvier 1984, elle reste bloquée, à Anvers, dans les placards de la police qui l'a saisie dans l'appartement. Selon un télex trouvé depuis à Bangkok au siège de Boon Manee, la cargaison était évaluée par cet importateur à 252 millions de baths – soit environ 65 millions de francs.

Le court-circuit opéré cette fois-ci par la police met en lumière un système qui avait probablement déjà servi. La première manifestation – il y en aurait eu d'autres – identifiée aujourd'hui de cette organisation très perfectionnée remonte effectivement à 1980. C'est du moins ce que dit un des trafiquants arrêtés à Anvers, Took Sae Tang, un Chinois. Lui-même, reconnaît-il, était venu en France en 1980 pour superviser la revente d'une livraison de 35 kilos d'héroïne. La drogue, cette fois-là, avait *été* importée à Paris, dissimulée *dans une machine à fabriquer* des pâtes commandée par la société Manyee fixée à Colombes. La combine avait réussi. L'argent de cette revente aurait transité par les comptes de Manyee et du restaurant Chinatown en France, mais aussi par d'autres sociétés étrangères sur la sellette depuis le 25 janvier 1984.

Piste passionnante... Car il reste à découvrir où sont allés les fonds énormes de ce trafic. Le trajet suivi par l'héroïne base est désormais connu. En sera-t-il de même pour le circuit financier ? L'argent pourrait bien avoir voyagé par porteurs et à travers des comptes bancaires à numéros ouverts, en Asie et en Europe. Une partie même aurait pu être ainsi « blanchie » par le biais des comptes de sociétés françaises spécialisées dans les fausses factures de la confection asiatique. Ainsi évoquerait-on l'une des principales banques impliquées dans ce circuit de la confection et condamnée par le tribunal de grande instance de Paris le 25 novembre 1985 (*le Monde* du 27 novembre 1985). Toutes ces pistes sont autant de questions qui trouveront peut-être une réponse lors du prochain procès à Paris.

Dans le cadre très international de cette affaire, qui sont les vrais responsables du trafic ? On ne le sait trop. Certes, de nombreux trafiquants ont *été* arrêtés et, depuis, sont emprisonnés. Ainsi à Bangkok, Keokanchanasakul, alias Ah Po, dirigeant de la Boon Manee : il est accusé, par d'autres, d'être un des patrons du trafic. Un autre « cerveau », appelé Chauw Poa, serait en fuite. En Belgique, deux hommes sont incarcérés : Took Sae Tang et Santi *Hiransaroj, PDG* de la Food Stuff Trading International de Singapour. Enfin, en France, six personnes sont en prison. Trois frères, trois jeunes Vietnamiens, qui sont les demi-frères de Santi arrivés sans ressources en 1978 et devenus, six ans plus tard, directeurs de sociétés florissantes : Kim, De et Thanh Quach. Et leur ami – leur protecteur ? – un citoyen richissime de Hongkong, Peter Siu Chor Ng. Plus deux autres fidèles Vietnamiens : Truong Van Thanh et Phong Tan Ngoin. Tous ces hommes, dès qu'ils se sont connus, ont fait rondement affaire.

Obéissent-ils à une même société secrète, comme la célèbre « 14 K » de Hongkong présente dans certains trafics de drogue ? En tout cas, tous apparaissent en bonne place dans l'organigramme des cinq sociétés d'import-export qui assuraient le voyage du pseudo-rambutan. Les traces ne manquent pas, aujourd'hui, de ces amitiés aussi vite nouées que prospères en affaires. Tous se déplaçaient beaucoup et à grands frais d'un continent à l'autre, de Francfort à Anvers *via* Paris. Jusqu'au jour où l'irrésistible ascension se brisa... sur onze fausses boîtes de rambutan.

DANIELLE ROUARD.

(1) Ce restaurant resta fermé un court temps puis changea de propriétaire. La nouvelle société n'a aucun lien avec le trafic.

Société

Les actions en faveur des victimes des attentats

Indemniser le malheur

Depuis quelque temps, depuis l'attentat de la rue de Rennes à Paris surtout, les initiatives se multiplient pour secourir les victimes. La Croix-Rouge des Hauts-de-Seine utilise le minitel pour informer le public sur les droits et les démarches à accomplir par les personnes frappées à la suite d'un attentat (1). La Mairie de Paris a ouvert le 29 septembre une permanence Solidarité attentats Paris (2) qui reçoit les victimes ou leurs familles et les aide à résoudre leurs problèmes psychologiques ou matériels. Des associations de victimes se sont regroupées avec l'appui du ministère de la justice pour créer, le 22 septembre, l'Institut national d'aide aux victimes et de médiation (IVANEM) (3).

Quant à l'association SOS-Attentats fondée par Mme Françoise Rudetzki, elle continue son action ; sa permanence fonctionne depuis septembre 1985 (4). Après avoir obtenu le vote d'une loi, la loi du 9 septembre 1986, SOS-Attentats considère que son combat est loin d'être terminé. Elle lance cette semaine une opération avec Médecins du monde. L'idée en est double : faire appel aux entreprises et aux associations à but humanitaire pour qu'elles versent des aides aux victimes des attentats commis avant le vote de la loi. Aux entreprises, parce qu'elles sont depuis soulagées de la nécessité de souscrire certaines assurances ; aux associations, parce qu'elles peuvent, sans abandonner leur aide aux déshérités du bout du monde, secourir aussi les victimes proches.

La colère venait de loin, de très loin en elle. *« Ah ! non ! monsieur ! ne comptez pas sur moi pour rencontrer cet homme. Je n'ai rien à faire avec lui. »* C'est qu'à l'autre bout du fil, l'interlocuteur, responsable d'un club Perspectives et Réalités, avait cru bon de conseiller à Mme Françoise Rudetzki : *« Vous devriez prendre contact avec M. Pierre-Christian Taittinger – qui vous aiderait »* – M. Taittinger, sénateur UDF-PR de Paris, dont la famille possède le restaurant Le Grand Véfour à Paris, où Mme Rudetzki fut grièvement blessée dans un attentat non revendiqué le 23 décembre 1983. La famille Taittinger, après avoir procédé à la réfection à grands frais de ses locaux endommagés, a toujours refusé d'aider la victime...

Un coup de fil parmi d'autres. Depuis près d'un an Mme Françoise Rudetzki *en reçoit des dizaines* par jour. De personnalités, d'hommes politiques, de personnes désintéressées, prêtes à donner leur temps ou leur argent. Mais, surtout, des appels *d'autres victimes ou de leurs* parents.

Pourtant, que de chemin parcouru depuis un an. Ses apparitions à la télévision, des interviews, une émission « Au nom de l'amour », avec Pierre Bellemare, qui déclencha l'envoi de cinq cent mille cartes postales réclamant le vote d'une loi d'indemnisation des victimes.

Cette loi a *été* promulguée le 9 septembre. Désormais, l'indemnisation sera prise en charge par un *fonds de garantie* alimenté grâce à un prélèvement sur les contrats d'assurance de biens. En attendant la mise en place de celui-ci, le Fonds de garantie automobile (5), qui secourt les accidentés de la route, *assurera provisoirement le relais*. Il est tenu de verser une provision aux victimes dans un délai d'un mois après la demande.

La loi comprend non seulement *toutes les personnes* blessées *sur le* sol français qui seront indemnisées, quelle que soit leur nationalité – *« J'y tenais beaucoup »*, souligne Mme Rudezki – mais aussi *les Français en déplacement à l'étranger ou résidant à l'étranger, s'ils sont immatriculés à leur consulat. Enfin, le champ d'application de la loi inclut les victimes d'actes de terrorisme, tels que les détournements d'avions et de bateaux. »*

« Une machine lourde »

Mme Rudetzki est décidée à batailler *encore pour obtenir une* rétroactivité de la loi d'un an au moins. Un an, cela représente treize morts et quelque trois cents blessés : attentat aux Galeries Lafayette, au Claridge, chez Gibert Jeune, à la FNAC, dans le TGV, à la galerie Point Show, à la *préfecture* de police, à la brigade de répression du banditisme, etc., sans parler du bureau de poste de l'Hôtel de Ville et de la cafétéria à la Défense qui, à *quelques heures près, échappent* à l'application de la loi.

Dans l'état actuel de la législation, ces victimes, qui sont au nombre de sept cents si l'on remonte à *1974*, ne peuvent espérer qu'une indemnisation par l'Etat. Or Mme Rudetzki sait de quoi elle parle : *« La machine étant tellement lourde »*, les choses s'éternisent. Elle même, blessée fin 1983, n'a, pour l'heure, reçu aucun dédommagement. Elle sera opérée pour la trente-quatrième fois dans quelques semaines.

Parmi les autres difficultés à résoudre figurent le problème de la Sécurité sociale, qui réclame le remboursement des soins par les victimes lorsqu'elles sont indemnisées et la nécessité d'un butoir de douze à dix-huit mois pour que celles-ci ne soient pas indéfiniment traînées d'expertise en expertise.

Mme Rudetzki *vient de demander* une audience à M. Albin Chalandon, garde des sceaux. De son fauteuil roulant, elle continue de dépouiller les trente à quarante lettres *qu'elle reçoit chaque jour* et répond à chacune d'elles. *« Les attentats, s'il frappent les esprits, frappent aussi les corps* (...). *Il faudrait un peu moins parler des terroristes et un peu plus des victimes » (...).* Et pas seulement le jour où l'horreur s'étale dans la rue.

CHARLES VIAL.

(1) Croix-Rouge 92, composez le 36-14, puis le code CRS 92.

(2) Solidarité attentats Paris, 14, rue Jean-Bart, 75006 Paris. Téléphone : 45-49-42-99, de 9 heures à 18 heures.

(3) INAVEM, 45, avenue Parmentier, 75010 Paris. Téléphone : 42-40-54-45.

(4) SOS Attentats, écrire de préférence Boîte Postale 100. 75060 Paris Cedex 02. Téléphone : 42-27-59-58.

(5) Fonds de garantie automobile, 64, rue Defrance, 94307 Vincennes.

Bâtiment, métallurgie, productique, bureautique...

780 apprentis pourront préparer un brevet et un baccalauréat professionnels

M. Philippe Seguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, vient de signer une circulaire mettant en place pour deux ans des *« sections expérimentales »* permettant de préparer des brevets et des baccalauréats professionnels par la voie de l'apprentissage.

Sept cent quatre-vingts apprentis pourront ainsi entreprendre une formation supérieure à l'actuel CAP (*certificat d'aptitude professionnelle*) dans une quinzaine d'établissements. A l'issue de deux années supplémentaires d'études, ils pourront obtenir leur diplôme en alternant, pratiquement à parité, les semaines de cours dans un centre de formation d'apprentis (CFA) et les périodes en entreprise. Cette formule nouvelle a nécessité des dispositions particulières, arrêtées à titre *provisoire en l'attente de l'adaptation* des textes législatifs et réglementaires. Il a fallu, en outre, s'entourer de précautions pour offrir le maximum de garanties pédagogiques et ne pas faire concurrence aux établissements existants. Pour les bacs professionnels notamment, une commission a examiné la liste des projets transmis par les recteurs.

Certains CFA, en Normandie, Rhône-Alpes et Bretagne, ont été retenus. Mais le choix définitif n'est pas encore arrêté, l'Etat devant passer des conventions avec les régions, qui, depuis la décentralisation, ont la *maîtrise de la formation* professionnelle. L'Etat supportera la moitié des coûts. Pendant toute la période d'expérimentation, des commissions seront chargées du suivi.

Pour les *maîtres* d'apprentissage, en entreprise ou en atelier, seuls *« seront autorisés à conclure des contrats d'apprentissage (...) les maîtres ayant été expressément agréés à cet effet »*. L'agrément *« ne sera délivré qu'aux maîtres dont le niveau de qualification ou l'expérience professionnelle paraîtront suffisants »*. A *« titre dérogatoire »* des contrats d'apprentissage seront accordés à des jeunes qui peuvent avoir déjà obtenu un premier diplôme par la voie de l'apprentissage et qui devront prolonger leur formation.

Cette formule était réclamée depuis des *années* par *les formateurs* d'apprentis et plus encore par quelques professions associées à *l'apprentissage*. Les *représentants* des principaux organismes gestionnaires – chambres de métiers, du *commerce* et de l'industrie, de l'agriculture ou, encore l'UIMM (Union des industries métallurgiques et minières) – ont négocié avec les ministères concernés : les affaires sociales, l'éducation nationale, le commerce et l'artisanat. Cinquante sections accueillant deux cent quatre-vingt-quinze apprentis seront ouvertes pour le bâtiment et les travaux publics et prépareront à des brevets professionnels qui font cruellement défaut. Vingt-trois sections *prépareront trois cent soixante-deux* apprentis à des baccalauréats professionnels, à la demande du secteur de la métallurgie et des chambres de commerce. Quatre sections, pour *cinquante-sept apprentis*, prépareront au brevet de maîtrise, souhaité par les chambres de métiers. Enfin, cinq sections, pour *soixante-six* apprentis, prépareront à des brevets de techniciens ou des bacs G1, G2 (secrétariat et gestion).

Les qualifications recherchées pour ces diplômes sont très variées, *allant du génie climatique au béton* armé, en passant par la productique, la maintenance des systèmes mécanisés ou la bureautique.

A. Le.

Les professeurs de langues anciennes s'inquiètent des projets de M. Monory

LYON
de notre correspondant régional

Risque de *« disparition pure et simple »*; danger de *« discrimination » ; « projets inadmissibles » :* plus de deux cents professeurs de langues anciennes (latin-grec) – *représentant près de quatre mille* de leurs collèges – sont en opposition ouverte avec le ministre de l'éducation nationale, M. René Monory. A l'occasion de son premier congrès, qui s'est tenu à Caluire (Rhône) du 27 au 29 octobre, la *Coordination nationale* des associations régionales des enseignants de langues anciennes (CNARELA) a voulu prendre date, tout en précisant que sa démarche n'était en aucun cas *« catégorielle »* (les enseignants de langues anciennes sont – *aussi – des enseignants* de français, donc assurés du maintien de leur poste), mais basée sur la nécessité d'une *« culture générale solide et diversifiée »*.

Les congressistes du CNARELA protestent contre le *« refus délibéré »* (de la part du ministère) *« de toute information et de toute concertation »*. Craignant que les *« intentions »* de M. Monory (*le Monde* du 24 octobre) n'aboutissent à la *« disparition du latin et du grec »*, les professeurs redoutent la suppression des *« options complémentaires facultatives »*, et la *« régionalisation »* des options, qui risquerait d'aboutir à une *« discrimination régionale contraire au principe d'égalité démocratique »*. Ils s'inquiètent enfin des conséquences de la réforme du baccalauréat, qui passerait par une réduction du nombre des épreuves.

C. R.

Police et diplomatie

Le spécialiste du Proche-Orient à Matignon est nommé au ministère de l'intérieur

Le spécialiste du Proche-Orient à l'Hôtel Matignon a rejoint, courant octobre, le ministère de l'intérieur : M. Bernard Guillet, l'un des membres de la cellule diplomatique du premier ministre, animée par M. François Bujon de l'Estang, vient d'être nommé conseiller diplomatique de M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur. Agé de quarante et un ans, diplomate de carrière – notamment en poste à Khartoum, San-Salvador, Damas et Luanda, – il était, à l'Hôtel Matignon, chargé notamment des questions du Proche-Orient (qu'il cumulait avec celles concernant l'Afrique).

Sa nomination place Beauvau est significative, en raison de sa connaissance des dossiers proche-orientaux. Son prédécesseur, M. Didier Quentin – qui a été nommé directeur des relations internationales à la mairie de Paris, – avait un profil différent : il avait notamment été consul de France à Houston (Texas), puis sous-directeur de l'Europe méridionale au Quai d'Orsay. La venue de M. Guillet au ministère de l'intérieur confirme donc les informations sur le rôle actif de ce dernier dans les tractations diplomatico-policières au Proche-Orient.

Selon certaines sources, ce serait M. Guillet qui, alors encore à l'Hôtel Matignon, aurait reçu, en septembre, la visite de M. Elie Hobeika, ancien chef des Forces libanaises (milice chrétienne), aujourd'hui allié de la Syrie et résidant à Damas. Ce troisième voyage depuis le début de l'année à Paris de M. Hobeika – suivi d'un quatrième en octobre – aurait pu être suscité par le pouvoir de Damas, voulant ainsi prouver sa « bonne volonté » en démontrant à la France que l'un de ses alliés libanais était prêt, au cas où la trêve des attentats serait rompue, à exercer des représailles sur leurs auteurs.

Cependant M. Guillet *« dément totalement »* une telle rencontre, sans nier qu'elle aurait pu avoir lieu : *« Il n'y avait pas d'inconvénient philosophique à rencontrer M. Hobeika puisque la politique du gouvernement depuis mars est de voir les représentants de toutes les factions et communautés libanaises. Mais c'est un des rares que je n'ai pas rencontrés. Et si cela avait été le cas dans le cadre des attentats, j'aurais pris certaines garanties, des assurances. »*

Toutefois, M. Guillet ne conteste pas la signification de son passage de l'Hôtel Matignon à la place Beauvau. *« J'ai une expérience des affaires arabes que je vais mettre à la disposition de mes deux ministres.* [MM. Pasqua et Pandraud]. *Ces affaires de sécurité sont aussi diplomatiques. Il y a, en effet, un intérêt certain à avoir des gens qui en connaissent les prolongements en politique étrangère. »*

EDWY PLENEL.

● **Un nouveau président au Comité français de l'UNICEF.** – M. Jean-Claude Poujol, président directeur général de la banque Audi-France *a été élu président* du Comité français pour l'UNICEF. Il succède à M. Yves Malecot, administrateur civil, qui présidait le comité depuis 1972 et dont le mandat arrivait à expiration.

RELIGIONS

● **Les relations du Consistoire israélite et du CRIF.** – Après la décision du conseil du Consistoire central israélite de France de *« suspendre sa participation »* au Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), M. Théo Klein, président du CRIF, nous prie de préciser qu'il *« considère effectivement l'incident comme mineur »* (*le Monde* daté 2-3 novembre), mais qu'il *« attache la plus grande importance aux relations entre le CRIF et le Consistoire, membre fondateur du CRIF »*.

A Paris

Nouvel interrogatoire de Georges Ibrahim Abdallah

Georges Ibrahim Abdallah, inculpé à Paris depuis le 4 juillet 1985 de complicité d'homicide volontaire dans l'assassinat, le 18 janvier 1982, du lieutenant-colonel Robert-Charles Ray, attaché militaire adjoint à l'ambassade des Etats-Unis, et dans celui de Yacov Barsimentov, deuxième conseiller à l'ambassade d'Israël, commis le 3 avril suivant, a été interrogé de nouveau, lundi 3 novembre, par M. Gilles Boulouque, juge d'instruction chargé du dossier.

Il s'agissait, pour le magistrat, d'entendre le chef présumé des Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL) en Europe sur ce qu'il avait à dire de la production dans le dossier actuel – à la demande de la partie civile américaine – d'un certain nombre de documents qui figuraient à l'origine dans la procédure engagée contre lui à Lyon pour association de malfaiteurs, délit qui, au mois de juillet dernier, entraînait sa condamnation à quatre ans de prison.

Il n'apparaît pas que ces documents aient apporté des éléments nouveaux de nature à modifier les charges initiales. L'inculpation à Paris de complicité d'homicide volontaire, qui fait encourir à Georges Ibrahim Abdallah la peine de *réclusion criminelle à perpétuité*, reste essentiellement fondée sur la découverte, parmi bien d'autres armes, dans un appartement parisien, 18, rue Lacroix, loué par lui-même, d'un pistolet d'origine tchécoslovaque dont les expertises ont établi qu'il fut utilisé tant dans le meurtre de Robert-Charles Ray que dans celui de Yacov Barsimentov. Georges Ibrahim Abdallah doit être entendu de nouveau vendredi 7 novembre.

Ces mesures d'instruction – il n'y avait pas eu d'interrogatoire d'Abdallah par M. Boulouque depuis le 18 juillet – montrent pour l'instant que l'instruction n'est pas encore terminée. Elles permettent en même temps de penser que le magistrat en arrive, malgré tout, à la phase ultime de ses investigations. Il pourrait ainsi, d'ici à la fin novembre, communiquer le dossier au procureur de la République de Paris, qui aura alors à lui faire connaître ses propres réquisitions. Celles-ci ne lient pas le juge d'instruction, qui reste, à ce stade de la procédure, libre de dire s'il estime ou non que les faits retenus contre Georges Ibrahim Abdallah constituent des infractions criminelles.

Dans l'affirmative, il aura à transmettre le dossier de la procédure et l'état des pièces à conviction au procureur de la République, qui, sans délai, devra le transmettre au procureur général en vue de son examen par la chambre d'accusation (article L. 81 du code de procédure pénale). Ce sera alors à cette juridiction de dire si les charges sont suffisantes pour ordonner le renvoi de l'inculpé devant la cour d'assises. Cependant, quel que soit l'arrêt de la chambre d'accusation, la partie civile en cas de non-lieu comme l'inculpé en cas de renvoi peuvent former un pourvoi en cassation.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Une décision du tribunal administratif

Pas de « liberté des prix » pour les droits d'inscription universitaires

Le tribunal administratif de Lyon vient de déclarer *« illégale »* une *« contribution pédagogique »* obligatoire de 140 francs que l'université de Lyon-III avait, en 1982, demandé aux étudiants en droit de payer en *plus* des droits d'inscription. A l'époque, ces derniers étaient de 150 francs, et la contribution contestée, destinée, selon l'université, à financer des travaux pédagogiques modernes et l'entretien de bibliothèques spécialisées, représentait donc *pour les étudiants un quasi*-doublement des frais d'inscription annuels.

Deux étudiantes de cette université avaient alors déposé un recours pour obtenir le remboursement de la « contribution pédagogique ». *Elles* ont obtenu gain de cause. Le tribunal a en effet estimé que, selon la jurisprudence, *« le conseil de l'université n'est pas compétent pour instituer ou augmenter les droits d'inscription »*.

Après les tentatives récentes d'augmentation des droits par plusieurs universités (Nice, Amiens, Poitiers, Paris-V *notamment*), ce jugement résonne un peu comme un rappel à l'ordre. *En attendant, s'il* est adopté dans sa forme actuelle, que le projet de M. Devaquet n'autorise les universités à plus de souplesse en la matière.

Sports

Football

Le Syndicat des journalistes sportifs appelle à la « grève des matches »

Le comité directeur de l'Union syndicale des journalistes sportifs de France (USJSF) a lancé, lundi 3 novembre, un ordre de grève pour la présentation et le compte rendu des journées de championnats nationaux de football des 22 et 23 novembre. Cet ordre de grève intervient après plusieurs incidents qui ont opposé, notamment à Bordeaux, des *dirigeants de clubs à des représentants* de la presse. Les journalistes sportifs veulent au moyen de cette action *« répondre aux constantes agressions de certains dirigeants de clubs et, devant la carence des instances nationales du football, faire respecter partout et en toutes circonstances la liberté de travail due aux journalistes accrédités »*.

● **VOILE : Coupe Louis-Vuitton.** – Les régates de la troisième journée du deuxième Round Robin, disputées mardi 4 novembre à Fremantle (Australie-Occidentale), *ont vu la victoire de French-Kiss* (Marc Pajot), qui a devancé *USA* (Tom Blackaller) de 44 s, et la défaite de *Challenge France* (Yves Pajot)

● **CYCLISME : Six Jours de Grenoble.** – L'Italien Francesco *Moser* et le Britannique Tony Doyle ont remporté, lundi 3 novembre, les Six Jours de Grenoble avec un tour d'avance sur Bernard Vallet et le Danois Gert Frank. Chez les femmes, la victoire est revenue à Jeannie Longo et à Isabelle Gautheron.

Culture

MUSIQUES

Un an d'Orchestre national de jazz

François Jeanneau : « Un potentiel inexploité »

Voulu par le ministère de la culture du temps de Jack Lang, l'Orchestre national de jazz n'a pas été remis en cause par François Léotard, ni par le nouveau directeur de la musique, Marc Bleuse. Les statuts de l'orchestre prévoient le renouvellement annuel de son chef et de la majeure partie des musiciens. Pour 1987, le jeune pianiste et compositeur Antoine Hervé a été désigné à la tête d'une formation réduite, pour cause de restrictions budgétaires. Nous avons demandé à François Jeanneau, son premier directeur musical, de tirer un bilan de son expérience.

« Elle valait d'être tentée, je le pensais quand j'ai été nommé, je le pense encore au moment où mon mandat touche à son terme. Mais j'ai surtout le sentiment d'un immense potentiel inexploité. Un an, c'est trop court. Je m'en doutais dès le début, à présent j'en suis sûr. Musicalement, l'orchestre n'a cessé de progresser depuis le concert inaugural au Théâtre des Champs-Elysées, donné dans la précipitation, pour toutes sortes de raisons, et d'une façon prématurée. Un nouveau journal mettrait-il en vente son premier numéro zéro ?

» Au total, nous aurons donné une bonne soixantaine de concerts durant cette année. Jamais un grand orchestre de jazz français n'a travaillé autant. Mais c'est peu en regard du Vienna Art Orchestra de Mathias Rüegg qui peut servir de référence pour une expérience de ce type en Europe et qui donne une *centaine de concerts par an, tourne* à l'étranger, y compris aux Etats-Unis. Cet orchestre subventionné travaille sur un acquis d'expérience musicale et de notoriété qui s'est accumulé en dix ans.

» Nous avons tourné, avec succès, en Afrique, en France, nous avons joué à Francfort, Rome, Berlin-Est. Le concert du Festival d'Antibes-Juan-les-Pins a été retransmis par la télévision. Pourtant le public parisien n'aura que pour la seconde fois l'occasion de nous entendre, lors du concert au Zénith, après Miles Davis. C'est très insuffisant pour établir la réputation d'un orchestre. Peut-être aurions-nous dû jouer tous les lundis soir dans un club parisien, comme l'a fait longtemps le Big Band de Mel Lewis/Thad Jones au Village Vanguard de New-York et comme le fait à présent celui de Gil Evans au Sweet Basil. Pour les musiciens, c'est excellent. On a craint de dévaluer l'ONJ en le produisant trop fréquemment ; le choix inverse a été une erreur.

» *Malgré* cela, à l'heure actuelle, les sections sont parfaitement rodées, le son d'ensemble est bon, en dépit du handicap de n'avoir pu salarier un sonorisateur permanent, ce qui est indispensable pour un orchestre amplifié électroniquement. L'instrument fonctionne, sur le plan technique comme sur le plan humain. Et le répertoire s'est enrichi et diversifié. Tout le monde a envie de continuer. Et il faut tout arrêter, remiser les partitions au placard, pour tout reprendre de zéro, sauf sur le plan administratif, là les structures sont à peu près en place.

« L'eau et le feu »

» Musicalement, dans le domaine du jazz plus encore que dans d'autres, l'identité d'un orchestre est liée aux choix esthétiques de son directeur. Antoine Hervé va rencontrer les mêmes obstacles et les mêmes réticences de la critique spécialisée que moi au début, et il éprouvera les mêmes frustrations quand il les aura enfin levés. Aurait-on idée, en musique classique, de changer le chef et les musiciens d'un orchestre chaque année ? Ce choix, destiné à empêcher le fonctionnariat, risque au contraire d'aboutir à simplement subventionner pendant un an des orchestres déjà existants. Yvan Jullien, Claude Bolling, Jean-Loup Longnon, qui ont des orchestres permanents, mais peu d'occasions de les faire jouer, ont postulé à *l'ONJ. Antoine Hervé, élu, va-t-il* faire autre chose qu'avec son orchestre actuel et qu'il reprendra après un an de salariat qui aura accru des exigences musicales auxquelles il n'aura alors plus les moyens de répondre ?

» En jazz, on ne peut marier l'eau et le feu, la recherche et la discontinuité, surtout en mettant beaucoup d'eau. J'ai demandé, au mois de juin, qu'on revoie les statuts et que *mon mandat soit prolongé, afin que* l'expérience puisse porter ses fruits. Au CNRS, les laboratoires sont évalués tous les quatre ans, en vue d'un éventuel renouvellement ; c'est un minimum pour faire avancer un programme et juger de sa validité. Veut-on en France un Orchestre national de jazz ? Alors, il faut lui donner le temps. »

Propos recueillis par
MICHEL CONTAT.

★ Orchestre national de jazz, dirigé par François Jeanneau. Le 4 novembre au *Zénith*, en seconde partie de Miles Davis (Festival de jazz de Paris).

★ Un double album de l'ONJ, avec John Scofield en soliste, produit par la Maison de la culture d'Amiens pour le Label bleu (Harmonia Mundi) sortira le 15 novembre.

Huey Lewis and The News au Zénith

Américain type

C'est pas le mauvais garçon, Huey, vigoureux à la tâche, solide sur les tempos, précis sur les mélodies, jamais le dernier à payer sa tournée et pas collet monté pour un sou. On l'a vu rouler sa bosse de par le monde, et c'était pas toujours Paname, alors il mérite ce qui lui arrive : vendre par millions les satanés machins dans les hit-parades. Le cheveu soigné, le regard bleu, le complet-veston et la chemise à carreaux taillés chez Levis (modèle 501, option à boutons, version noire), Huey Lewis est un Américain pur sang avec la caricature en kit : adolescent, il collectionnait les photos des champions de base-ball dans les boîtes de corn-flakes et se destinait à une carrière de pitcher. Les études terminées, il est allé visiter l'Europe, en stop et la guitare en bandoulière : la manche à la terrasse des cafés et les classiques du blues au répertoire.

Born in the USA, Hugh Antony Greg III (excusez du peu) a suivi ses parents de New-York à San-Francisco. Sa mère fréquentait les poètes de la beat generation, et son médecin de père a rendu ses ordonnances pour devenir batteur dans un groupe de jazz. Aussi, quand le rejeton a formé le sien (Clover), ce fut avec la bénédiction parentale. C'était un bon petit groupe de country-rock dans la mouvance pub anglais qui avait le vent en poupe, l'époque. Sous la houlette de Jack Riviera (patron de Stiff et manager d'Elvis Costello qui les fit s'installer à Londres), Clover enregistra deux albums appréciés des professionnels, ignorés du public.

Les punks étaient en marche, Huey traversa l'Atlantique dans l'autre sens pour former son nouveau groupe : The News. Décision prise de chanter, ce qu'il ne faisait pas dans Clover, il se découvrit une voix râpeuse et timbrée noire. Partant, il s'attaqua à ce bon vieux rock'n roll teinté de rythm'n blues. C'était dans l'air : Bruce Springsteen cassait la baraque et son compère Southside Johnny était en train de quitter les clubs pour remplir les stades. Pour Huey, il suffisait de s'engouffrer dans la tourmente, son heure viendrait.

Quand elle a sonné avec l'album *Picture This* et le premier tube *Do You Believe in Love*, notre homme et son groupe étaient prêts. On l'a vérifié il y a deux ans lors d'un concert fulgurant au Casino de Paris. A défaut d'être neuves, les nouvelles étaient bonnes. Depuis, les hits se sont succédé dont le fameux *Power of Love*, chanson vedette de la production Spielberg (*Back To the Future*) qui figure sur le nouvel album (Fore). Bien en jambes, avec un groupe en forme de coup de poing et la section de cuivres Tower of Power en guise de punching-ball, on comprend en voyant Huey Lewis sur une scène ce que « feu sacré » veut dire. Au Zénith, il faut surtout ne pas manquer son petit protégé, Bruce Hornsby and the Range, qui assure la première partie.

ALAIN WAIS.

★ Le mercredi 5 novembre à 20 heures au Zénith.

★ Disques chez Phonogram.

« L'Ange de feu », de Prokofiev, à l'Opéra

Une lecture un peu courte

Pour ouvrir le grand cycle qui, à l'instigation de Rostropovitch, va présenter à Paris, d'ici au 21 décembre, des œuvres de Prokofiev, après l'aimable prologue de « Cendrillon », « L'Ange de feu » a été choisi.

L'Ange de feu, œuvre très étrange, sur un cas d'hystérie, qui s'apparente au drame des possédées de *Loudun, révèle un homme* fasciné par la psychologie des profondeurs, très différent du satirique acide, du barbare plein de santé ou du dandy froid et étincelant, à quoi se résume souvent notre image du grand compositeur russe.

Il s'agit d'une œuvre quelque peu maudite, écrite après *le Joueur* et *l'Amour des trois oranges*, sur une nouvelle de Valérien Brioussov, à laquelle Prokofiev travailla de 1920 à 1927, puis qu'il abandonna, ne pouvant la faire jouer. Restée dans les cartons de son éditeur parisien, elle fut ressuscitée le 25 novembre 1954, lors d'un concert dirigé par Charles Bruck au Théâtre des Champs-Elysées, puis créée à la scène en 1955 à la *Biennale* de Venise. Montée dans divers pays, et notamment à l'Opéra-Comique en novembre 1964, elle ne parvint pas cependant à devenir classique. *Les Diables de Loudun*, de Penderecki, *devaient faire une tout autre* carrière.

L'Opéra de Paris vient de reprendre *l'Ange de feu*, en concert avec succès, mais nous n'avons pas retrouvé vraiment l'intensité paroxystique de cette partition flamboyante et glaciale, grouillant de spectres et de démons, d'un expressionnisme saisissant. C'est surtout l'orchestre (le vrai théâtre intérieur où Prokofiev a déchaîné son génie) qui nous a paru un peu pâle, peu concerné, peu homogène, comme lors d'une première lecture, malgré la direction énergique et passionnée de Myung-Whun Chung, récompensée par un troisième et un cinquième actes d'un tonus dramatique nettement supérieur.

Les chanteurs n'ont sans doute pas disposé de répétitions suffisantes pour se pénétrer de leurs personnages, alors qu'ils en avaient pour la plupart l'étoffe, en particulier Franz Grundheber, Ruprecht énigmatique et singulier, Ragnar Ulfung dans son quadruple rôle méphistophélique, et Jean-Philippe Courtis, inquisiteur de grande allure, ainsi que Viorica Cortez, Jocelyne Taillon et Philippe Rouillon.

Dans le rôle écrasant de Renata, Livia Budaï *aurait eu sans doute* besoin de la scène pour nous faire réellement vivre des transes hallucinées de cette pitoyable héroïne, mais sa voix sombre, sauvage, au phrasé ample, au lyrisme poignant, reflétait la profonde humanité de Prokofiev.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Ce concert sera redonné le 6 novembre au palais Garnier (20 h). Le cycle Prokoviev/Paris est organisé par l'association Acanthes (146, rue de *Rennes, 75006 Paris*) avec le concours de la Ville de Paris et de Radio-France.

Musique de chambre à Radio France

Les mardis de la découverte

Œuvres rares et création, par des interprètes de premier plan, qui ne sont pas nécessairement les plus connus : la recette-miracle des « Mardis » de Radio France.

Les « Mardis de la musique de chambre », organisés par Radio France et diffusés en direct sur *France-Musique, entament leur* deuxième saison sous les meilleurs auspices : le public suit avec une fidélité remarquable cette succession de concerts gratuits de 18 h 30 à minuit.

Le premier concert des derniers « Mardis » était consacré à des œuvres de Gérard Masson — cinquante ans cette année, qui vient de voir paraître son premier disque (ERATO nº 75267) et reste encore à découvrir. Outre son *Duo alto violon*, d'une grande force lyrique, et *Piano solo*, qui figurent d'ailleurs sur ce disque, on a pu entendre sa nouvelle *Sonate Souvtchinsky pour violon et piano*, où s'affirme son sens des harmonies et des sonorités pleines, avec cette chaleur communicative qui n'appartient qu'à lui.

Autre temps fort de la soirée, la création de la *Symphonie de chambre nº 4* du compositeur soviétique Alfred Shnittke (né en 1934), sous la direction de Luca Pfaff, par l'ensemble 2 E 2 M, qui l'avait commandée, l'ensemble Alternance et l'excellent ensemble vocal Michel Piquemal. Inspirée par les épisodes de la vie de la Vierge Marie, l'œuvre emprunte son matériau aux diverses traditions religieuses occidentales mais les fond et les transforme. Musique méditative, parfois incantatoire avec ses mélodies en canon, ses cloches qui se répondent, elle possède assez de souffle pour s'imposer pendant quarante minutes sans presque jamais faiblir. Son esthétique, enfin, est assez loin des modes et des mots d'ordre pour apporter une salutaire bouffée d'air frais.

Un récital d'une jeune pianiste, soviétique elle aussi, Ekaterina Sarantseva, offrait de terminer la soirée avec diverses œuvres de Rachmaninov, dont la *Deuxième Sonate* et les étonnantes *Variations sur un thème de Corelli*. Ce sont là des pages d'une virtuosité confondantes, exigeant un interprète capable de débrouiller les lignes enchevêtrées. A toutes ces qualités, Ekaterina Sarantseva joint un toucher puissant et velouté jusque dans les fortissimo, une fougue soigneusement dosée et une maturité rare chez une pianiste de vingt-trois ans.

GÉRARD CONDÉ.

★ Le quatrième des « Mardis » de France-Musique aura lieu ce mardi 4 novembre au Grand Auditorium de la Maison de Radio-France. A 18 h 30, le Quatuor Arcana jouera des œuvres de Hasquenoph, Milhaud, Jolas et Chaynes. A 20 h 30, on entendra des pièces pour piano et quintette à vent. A 22 h 30, le violoniste Patrice Fontanarosa et le pianiste Youri Boukoff interpréteront des sonates de Brahms, Debussy et Strauss (entrée libre, diffusion en direct sur France-Musique).

CINÉMA

« Husbands » de John Cassavetes

La cavale

Husbands, tourné en 1970, est le premier film de Cassavetes comme producteur indépendant. Il est également réalisateur, scénariste et acteur.

John Cassavetes

Après *la Ballade des sans-espoir* et *Un enfant attend*, réalisés, au début des années 60, pour les grands studios, John Cassavetes se fait producteur indépendant. Auteur, en *fait* ; comme le rappelle *Husbands*, film de 1970, où il est scénariste, acteur et metteur en scène, où le « Cassavetes *touch* » prend l'aspect caractéristique toujours identifiable depuis.

Harry (Ben Gazzara), Archie (Peter Falk) et Gus (John Cassavetes), trois petits bourgeois new-yorkais, assistent aux obsèques de leur ami Stuart. Ils tournent autour de la quarantaine, se ressemblent, sont presque habillés de la même façon. Ils sont mariés et pères de famille, mais, avec Stuart, c'était la bande de copains.

Cette mort-là, ils ne peuvent pas l'admettre par ce qu'elle les place en face d'eux-mêmes, de leur situation sociale, de leur confort artificiel. Sortis du cimetière, Harry, Archie et Gus rompent les amarres. Pour quelque temps. Ils vont errer, se bagarrer, aller à la piscine, se saouler dans un bar. Ils vont prendre l'avion pour Londres en croyant que c'est très loin, y faire les quatre cents coups, ramasser des filles. Autant de façons de conjurer l'idée de la mort, refoulée dans l'ordre familial et social.

Husbands peut, certes, passer pour un document sur la classe moyenne américaine, découvrant soudain l'ennui de l' *establishment*. Mais c'est aussi et surtout un prodigieux constat de la crise de la quarantaine. Cassavetes décrit les moments longs ou courts du temps vécu, tel qu'il est ressenti par les trois maris en cavale qui s'épanchent dans l'ivresse, se livrant à toutes sortes d'excès pour dissiper leur malaise.

Constamment au bord de la déprime, le film la refuse pour des détails cocasses, un *humour* qui, pour être noir, n'en éclaire pas moins les attitudes incohérentes et les ambiguïtés des trois mousquetaires en bordée, acteurs et personnages admirablement confondus apprenant, tout compte fait, à vivre.

JACQUES SICLIER.

« The Actress » (l'Actrice), de George Cukor



Hollywood rêve de Broadway

The Actress *(1953), film inédit en France, est un morceau de folklore hollywoodien, plus attachant par les noms glorieux qui y sont associés que par ses qualités propres.*

George Cukor adapte, avec l'aide de l'auteur, Ruth Gordon, une pièce autobiographique sur une jeune provinciale de dix-sept ans, piquée par le démon du théâtre dans les premières années du siècle. Ruth Gor*don Jones* (*rôle tenu par* Jean Simmons, alors âgée de vingt-trois ans) rêve aux vedettes de Broadway, comme dans les années 30 elle aurait songé à Hollywood.

La confusion des données fournit *la clef du film*, à *la fois* son charme et ses limites. D'un *côté*, une famille moyenne américaine, très modeste, mais tendrement unie pour le meilleur et pour le pire, avec le papa bourru, la maman effacée, et, derrière, la *petite* ville qui ronronne. De l'autre, le vrai sujet, effleuré plus qu'approfondi, la révolte de Ruth contre son éducation et l'avenir tout tracé, l'affrontement avec le père, interprété haut de gamme par Spencer Tracy. Il en rajoute dans la bonhomie écrasante, mais nous touche quand, à son tour, il évoque ses propres souvenirs de théâtre. Jean Simmons, malheureusement, n'atteint *pas cette qualité d'émotion*.

L'action se passe pratiquement en un lieu unique, l'invraisemblable maison familiale, copiée sur celle où vécut réellement Ruth Gordon, et recréée par les décorateurs du studio avec le même amour que, quinze ans plus tôt, ils avaient mis dans la reconstruction du château de Versailles pour *Marie-Antoinette*.

La complicité est évidente entre George Cukor et Ruth Gordon, qui ont tous deux connu de l'intérieur le théâtre centré sur les seuls acteurs, comme du temps où D.W. Griffith faisait ses débuts sur les planches à Louisville.

LOUIS MARCORELLES.

Culture

THÉATRE

« La Petite Apocalypse » de Tadeusz Konwicki au Festival théâtral du Val-d'Oise

Les allumettes suédoises...

Le Polonais Tadeusz Konwicki voit ses traductions françaises se multiplier. Un de ses romans vient d'être adapté pour la scène.

Il y a, cet automne, une « actualité » Tadeusz Konwicki. On annonce la sortie d'un film d'Andrej Wajda, *Chroniques d'accidents amoureux*, adapté d'un de ses romans, et où l'écrivain tient le rôle du héros adulte. Les éditions Laffont, après *le Complexe polonais* et *la Petite Apocalypse*, publient *Fleuve souterrain, oiseaux de nuit*, et les Presses de l'Université de Paris-Sorbonne un ouvrage collectif, *Tadeusz Konwicki, écrivain et cinéaste polonais d'aujourd'hui*.

A Enghien, Jean Gillibert signe et met en scène une adaptation théâtrale de *la Petite Apocalypse*. C'est une commande du Festival du Val-d'Oise, qui regroupe une vingtaine de communes décidées à parier sur la création théâtrale (1). *La Petite Apocalypse* est le récit d'une folle journée, macabre et burlesque, en 1979, en Pologne. La précision de date a son importance pour la censure polonaise, qui, jusqu'alors, ne s'est surtout pas laissée attendrir : le roman est édité dans un circuit parallèle.

En 1979, donc, le secrétaire général du parti « frère » rend visite à son homologue polonais. Des oppositionnels décident de marquer l'événement à leur façon. Ils désignent un « volontaire », un écrivain un peu en panne d'inspiration, mal dans sa peau. Pour défendre la « cause », il devra s'immoler le soir même par le feu, devant le Palais des congrès.

L'écrivain, pas vraiment ravi, ne dit ni oui ni non. En compagnie d'As de Pique, son chien, il flotte, un peu hagard, au gré des événements, se rend à des rendez-vous clandestins, subit de violents interrogatoires, ébauche une histoire d'amour impossible — son amante est russe, — le tout avec une sorte de détachement, d'étrangeté au monde. Le souci majeur de ses « amis » est de trouver des allumettes fiables (suédoises si possible), de l'essence et un jerricane, que l'écrivain choisit, luxe suprême, bleu. Pénurie, corruption, crise du logement : *la Petite Apocalypse* est truffée d'allusions à la vie quotidienne en Pologne.

Jean Gillibert est resté fidèle au roman. Trop. Il accumule les scènes, personnages, anecdotes. L'attention se dilue, d'autant qu'il utilise un vocabulaire théâtral fourre-tout : masques et cinéma, changement de décor à vue, décor clinique assez attendu (lit d'hôpital, lavabo et w.c.). L'ensemble est répétitif, rarement baroque et grimaçant. Les comédiens (Daniel Besse, Marie Hermes, Emmanuel Pierson) dépensent beaucoup d'énergie. Alain Léonard, dans son rôle d'écrivain, héros malgré lui, se laisse déborder par les événements. Et le spectateur est, comme lui, égaré dans une histoire qui ne le concerne pas vraiment, du moins au théâtre. « *Aujourd'hui, les gens veulent beaucoup d'esthétique, très peu de politique* », dit, à peu près, un des héros de Konwicki. Faut-il le regretter, on ne sait. En tout cas, la dose d'esthétique théâtrale que Jean Gillibert injecte au roman de Konwicki est par trop volontariste et convenue.

ODILE QUIROT.

★ *La Petite Apocalypse*, jusqu'au 15 novembre. Théâtre du hall Garnier, Enghien.

(1) *De l'abbaye de Royaumont à* Sarcelles, le Festival théâtral du Val-d'Oise se poursuit jusqu'au 16 novembre avec, notamment, *On ne badine pas avec l'amour* (Compagnie Viviane Theophilidès), *la Repasseuse* (Macloma), *Laisse tomber la neige* (de et par Pierrette Dupoyet). Renseignements : tél. 34-12-85-89.

DIGRESSIONS *par Bernard Frank*

Au fait, qui donc a aboli la peine de mort ?

1 *Les bons morts de la droite*

En faisant abolir la peine de mort par les *représentants de la nation élus au suffrage* universel, M. Mitterrand aura justifié son septennat. Je lis dans les sondages que les Français continuent de faire confiance à M. Mitterrand. C'est normal. Ils doivent se dire qu'un président qui a su faire voter une mesure si peu populaire, *n'allant pas du tout dans le* sens de leurs convictions — nous n'avons jamais craché sur le sang du voisin, — et cela dans un contexte sans gaieté où le chômage, la violence, la récession et le terrorisme *n'inclinent pas à la mansuétude, cet homme-là ne devait pas, somme toute, manquer de* courage.

M. Pompidou non plus n'était pas pour la peine de mort, ni M. Giscard d'Estaing, qui aurait préféré réserver ses balles à l'usage des rhinocéros, ni même M. Alain Peyrefitte, mais ce n'était pas le moment, l'époque ne s'y prêtait pas, on verrait ça plus tard. Ces messieurs étaient des abolitionnistes de salon. Dans la conversation, s'ils avaient écrit un opuscule sur la question, ils auraient penché pour l'abrogation tout en reconnaissant la beauté et la force des raisons qui militaient en faveur du couperet ou d'un produit de remplacement. Si tous les Français avaient été des présidents de la *République ou même tout bêtement des* ministres, s'ils avaient tous habité des palais nationaux, la guillotine aurait pu être rangée dans un placard. *C'est en descendant de ces* hauteurs, au niveau de la bonne cinquantaine de millions de Français, que l'invention du *docteur Guillotin reprenait des forces.*

C'est plus dur qu'on ne le croit pour un président de la République que de se priver de la peine de mort. *Quand il arrive à l'Elysée, il* trouve dans sa panoplie d'un côté les chrysanthèmes, les 14-Juillet, les inaugurations en tout genre et, *dans un coin obscur, cette* fameuse force de frappe qui est une belle chose mais dont il n'aura guère l'occasion de se servir et *pas plus d'une fois. Le droit de* grâce restait donc la fleur la plus envoûtante de son palais. Mais quand le droit de grâce n'est plus une *question de vie ou de mort*, il perd de son mystère. On disait que c'était une dure épreuve pour un président que de décider en dernier ressort, en son âme et conscience, de la vie d'un de ses sujets et qu'il fallait pour y résister une force d'âme peu commune. Je *sais gré au président* de ne pas avoir oublié la promesse du candidat, de s'être dessaisi de ce privilège dernier de sa fonction dont il *avait*, il est vrai, humé à loisir les délices dans sa jeunesse politique, quand il était garde des sceaux.

Les traités contre ou pour la peine de mort m'ont toujours fait bâiller, ou sourire si vous préférez, fussent-ils de Camus ou de Bruckberger. *Ils me semblaient avoir* des vertus aussi persuasives que les preuves sur *l'existence ou la non-existence de Dieu. Ils n'omettaient rien que l'essentiel : cette conviction* que l'Etat n'a et n'aura jamais la vertu nécessaire pour se mêler de tuer légalement. En abolissant la peine *de mort, le pouvoir reconnaît qu'il* n'est pas infaillible — plus criminel que lui, tu meurs ! — et ce doute avoué, public, même si ce n'est pas grand-chose, c'est *comme une* brise de civilisation.

On pouvait craindre — on le peut toujours — que le changement de majorité n'incline l'actuel gouvernement en *manque de résultats palpables dans notre vie quotidienne* à revenir sur cet acquis. Faute de pouvoir changer la vie, la droite pouvait rétablir la mort. Au même titre que les *dénationalisations* et la privatisation des chaînes de télévision, le rétablissement de la peine de mort aurait été une de ces mesures *idéologiques* où *le libéralisme* triomphant aurait pu *exprimer* sans trop de difficultés sa pensée et sans doute sa haine de l'Etat ! Le rétablissement n'avait sur le plan pratique que des avantages. A la différence du Crédit lyonnais — je cite la première banque qui me passe par les doigts, — le rétablissement *n'aurait presque rien coûté. La République* a tout de même assez d'argent pour s'offrir, quand ça lui plaît, les primes du bourreau ! *A la différence de la privatisation de la* première chaîne, qui est un vrai casse-tête pour les partis de la majorité et *qui* ne fait pas *plaisir aux Français, le rétablissement, dans* les circonstances actuelles, aurait joui, nous l'avons dit, des faveurs de nos compatriotes.

Hélas et bravo ! M. Chirac a voté l'abolition, comme il a été jadis le premier ministre d'un gouvernement qui avait légalisé l'interruption de grossesse. M. Chirac, dans sa précipitation généreuse, décidément, n'en manque pas une. Il lui faudra d'ici à 1988 beaucoup de « pasquinades » pour trouver grâce devant l'électorat des gens de bien et de ceux du Front national. Quelque chose devrait consoler M. Chirac. C'est que, du *côté* de la littérature et de la pensée, la droite bouge. Bonald, Joseph de Maistre, Maurras, nos nouveaux muscadins sont à cent lieues de ça. *Le Figaro Magazine*, afin de donner le change et de satisfaire les besoins en sang d'une partie de sa clientèle, a bien publié des fragments du livre du Père Bruckberger — ce Père Fouettard immortalisé d'un mot par Antoine Blondin qui le rencontrait trop souvent là où n'était pas sa place : *« Occupe-toi d'Homélie ! »* — à la gloire rédemptrice de la peine de mort, le vent a tourné, Pauwels et ses ouailles, Hersant, Neuhoff, Boussenart, Ardisson, Clos, Tillinac et Griotteray sont farouchement abolitionnistes. Enfin, sur un point : ils n'auraient pas voté la mort de Louis XVI. Ils ne s'en remettent pas. Ils ne se pardonnent pas et nous le pardonnent moins encore de n'avoir pu l'empêcher.

2 *Curieux débat*

J'en suis ravi. Que la conversion à mes *idées commence à Louis XVI et serait prête à* s'arrêter à « louis » et sa famille m'importe peu ! C'est le premier pas qui compte et qui *coûte. Il y a peut-être en ce moment des personnes plus en danger que les rois et les* reines de France. Ce ne sont pas aujourd'hui *les Vendéens qui risquent le plus d'être trucidés* par des terreurs de toutes les couleurs. N'empêche, la peau de chacun réagit à sa *façon. S'il fallait vraiment l'encolure bourbonienne* de Louis XVI, les genoux « khâgneux » de Robert Brasillach et les beaux yeux bleus *du maréchal* (qui, Dieu merci, furent conservés jusqu'à un âge respectable) pour que des tempéraments à la complexion particulière réagissent avec vivacité à la peine de mort, alors que ces trois condamnés à mort-là soient bénis.

La chose était claire l'autre vendredi chez Pivot, où chaque téléspectateur a pu constater une fois de plus que seule l'histoire, qu'elle traite de Rome ou de la Révolution, a *le don* de réveiller une émission. Ils étaient trois (j'omets à dessein Pivot, trop content que ça bouge, pousse-au-crime de première) qui *dominaient* l'écran. Max Gallo, pathétique de maladresse et qui semblait vider la salle à force de mots, le professeur Chaunu qui jouait *à merveille son rôle d'historien endurci* sous le harnais, connaissant à fond son sujet, déchiré pourtant qu'il était, en protestant sincère, entre son attachement pour la République et son goût de la vérité. Thierry Ardisson enfin, qui fait partir de ces garçons qui ont découvert l'histoire de France juste après la télévision.

Un livre, *pour eux*, c'est un produit qui vous lance, *autrement* dit la continuation de la publicité par *d'autres moyens*. Attention ! Un livre d'histoire présente cette particularité *que, suivant l'époque où il est publié, il y a des* histoires à ne pas raconter et des histoires dans le vent. C'est une autre version du fameux sens de *l'histoire. Il me semble que* Thierry Ardisson dans son *Louis XX* (chez Olivier Orban, 89 F) s'en est fort bien tiré. Ce mélange d'inculture studieuse (on écrit en *même temps que l'on découvre son sujet. En* quelque sorte, c'est de l'histoire au plus près, sur le vif !), de brin de plume et de culot, n'est *pas donné à tout le monde. En étant bref*, Ardisson met son *Louis XX* à l'écart de l'ennui.

Ce qu'il y avait d'étonnant chez Pivot, l'autre soir, c'est que Max Gallo, bourré de connaissances, habitué de la caméra, comme un poisson à Nice dans les débats publics, à la parole facile, abondante, se soit fait moucher comme un bleu par un galopin, assisté il est vrai par un maître de l'histoire. Stupéfiant qu'il se soit vu reprocher la mort de Louis XVI, les turpitudes des geôliers envers l'enfant Capet, le massacre des Vendéens, la Terreur, etc. Mais ce qui m'a le plus surpris, c'est que Chaunu ait pu s'en prendre directement à des gouvernements socialistes, sans que leur ancien porte-parole ait demandé à l'orateur : « Au fait, qui a aboli la peine de mort en France ? »

3 *« Le Français qui se cause »*

Au : « On nous a volé nos rois », de Thierry Ardisson semble répondre : « On nous a volé notre langue », d'Orlando de Rudder qui, dans *un pamphlet inspiré et raisonnable, s'en prend* à ce que nous avons de plus sacré au monde, notre mère à tous, la sacro-sainte orthographe *dont je me flatte d'être à la fois un piètre mais* fervent serviteur. Les seules lettres défavorables de lecteurs que je supporte vraiment, ce *sont celles qui touchent mon* « français » quand bien même j'y respire une assez pestilentielle prétention. Après tout, me dis-je, *même si l'orthographe n'est le plus souvent* qu'un prétexte à me signifier le peu d'estime dans lequel on me tient, une espèce de revanche d'un homme à court d'arguments, je n'avais qu'à pas fauter !

C'est dire si le livre de M. de Rudder, dont *le titre à lui seul sonne à nos oreilles comme* une provocation, *le Français qui se cause*, avec en sous-titre *Splendeurs et misères de la langue française* (chez Balland, 98 F, 260 p.) me trouvait prévenu. *« Encore un de ces petits jeunes hommes* (Orlando de R. est né à Rome en 1950) *qui veulent se faire mousser aux dépens des justes mais sévères lois qui gouvernent notre langue. »* Je fus vite désarmé. Rudder connaissait son affaire. (Le prière d'insérer nous signale qu'il est docteur ès lettres, qu'il enseigne *la littérature médiévale* à l'Ecole supérieure de commerce de Paris, qu'il a publié trois romans, bref qu'il est du bâtiment.)

Son Français qui se cause et *sur* lequel je compte bien revenir — foi de Gascon ! — vous passionnera. Lisez-le dans sa fraîcheur avant *que son succès — qui sera grand — ne* lui ait donné ce goût de désodorisant qui s'attache aux choses dont il s'est emparé ! Rudder ose *écrire par exemple : « Bernard Pivot, qui fait tant pour nos lettres, en arrive à organiser un concours d'orthographe et à déclarer :* « Faire des fautes d'orthographe est la marque d'une attitude dévoyée » *A mon avis, c'est plutôt un signe de santé.* » Et c'est qu'il le prouve, ou presque, le bougre !

Mes amis, Revel (avec qui je déjeune aujourd'hui) et Dutourd, ne sont pas épargnés. Le livre touche à tout avec esprit et perspicacité. Vous ai-je dit qu'il était écrit d'une façon *superbe* et *sans faute d'orthographe* à ma connaissance ? Si, à mon nom où, dans sa brève dédicace, Rudder m'ajoute un c ! Etait-ce bien la peine d'écrire : *« Or, le nom a une importance psychique. En infirmant le nom, on infirme l'homme (...) et les droits de l'homme devraient comprendre le droit au nom »* ? Ma vengeance *sera terrible : désormais un seul d* à Ruder.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

PETITES PIÈCES INTÉRIEURES, 18 Théâtre (42-26-47-47). 20 h 30.
LES CLIENTS, Édouard VII (47-42-57-49). 22 h 30.
H. POUR HOMMES, Tintamarre (48-87-33-82). 20 h 30.
JULIE, Marie Stuart (45-08-17-80). 22 h.
ŒIL POUR DEUIL, Tourtour (48-87-82-48). 22 h 30.
L'OPÉRA DE QUAT' SOUS, TMP Châtelet (42-61-19-83). 20 h 30.
LE BANQUET, Amandiers (43-66-42-17). 20 h 30.
LA VALSE DU HASARD, La Bruyère (48-74-76-99). 21 h.
POUR UN OUI POUR UN NON, Petit Rond-Point. (42-56-60-70). 20 h 30.
FIN DE TOURNAGE, Lutetia (45-44-38-10). 20 h 30.
VENISE SAUVÉE, Bobigny, maison de la culture (48-31-11-45). 20 h 30.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : Salomé.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.
CHAILLOT (47-27-81-15), Théâtre Gémier 20 h 30, Marionnettes de Xian (province de Shanxi).
PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Ezéchiel, le livre de ma mère et autres textes., d'A. Cohen.
TEP (43-64-80-80), 20 h 30 : Poussière pourpre, de Sean O'Casey.
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), 20 h : l'Opéra de quat'sous, de B. Brecht, mise en scène Giorgio Strehler.
THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), jazz : 20 h 45 : Don Carlos.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : la Tour de Nesle, d'Alexandre Dumas.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17) 20 h 30 : le Banquet.
ANTOINE (42-08-77-71) 20 h 30 : Lily et Lily.
ARTS-HEBERTOT (43-87-23-23), 20 h 30 : 1er épisode ; 2e épisode : Ariane ou l'âge d'or.
ASTELLE-THÉATRE (42-38-35-53) 20 h 30 : Entre chien et loup.
ATELIER (46-06-49-24) 21 h : Adriana Monti.
ATHÉNÉE (47-42-67-27) 19 h : Elvire Jouvet 40 ; Salle Ch.-Bérard, 18 h 30 : Prometheus.
BASTILLE (43-57-42-14) 19 h 30 : les Elégies de Duino ; 21 h : le Malheur indifférent-Histoire d'enfant.
BATACLAN (47-00-30-12) 21 h : William.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24) 21 h : le Nègre.
CARTOUCHERIE, Aquarium (43-74-72-74) 20 h 30 : Héloïse et Abélard « Jours tranquilles en Champagne ».
CC SUISSE (42-71-44-50) 20 h 30 : Mars.
CITE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69), La Resserre 20 h 30 : Adam et Eve ; 22 h : *Perrotin-Lartiche* ; *Galerie* 20 h 30 : Voltaire.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) 20 h 45 : Clérambard.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) 20 h 30 : Orlando Furioso.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) 21 h : Poil de Carotte.
DAUNOU (42-61-69-14) 20 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?
DIX HEURES (42-64-35-90) 20 h 30 : les Chaussures de Madame Gilles.
EDOUARD VII (47-42-57-49) 20 h 30 : les Clients.
ESPACE GAITÉ (43-27-95-94) 20 h 30 : Microb'images ; 20 h 30 : Identité minute.
ESPACE KIRON (43-73-50-25) 20 h 30 : Pedro Paramo.
ESPACE MARAIS (42-71-10-19) 20 h 30 : Stefano.
ESSAION (42-78-46-42) 20 h 30 : Aux armes citoyens.
FONTAINE (48-74-74-40) 21 h : le Système Ribadier.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18) 20 h 45 : Selon toute ressemblance.
GALERIE 55 (43-26-63-51) 19 h : Duet for One ; 21 h : Happy Days.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61) 19 h : Un drôle de petit vieillard ; 21 h : les Gouttes.
GRAND EDGAR (43-20-90-09) 20 h 15 : la Drague ; 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.
JARDIN D'HIVER (42-62-59-49), 20 h 30 : les Voisins.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : On ne meurt pas au 34.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99) 21 h : la Valse du hasard.
LIBRAIRIE-THÉATRE MARAIS PLUS (42-72-73-52) 20 h 45 : Rodéo.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 15 : Embrassons-nous Folleville ; 21 h 15 : Facades II ; II : 19 h 45 : Arlequin serviteur de deux maîtres ; 22 h 15 : Ainsi soit Je.
MADELEINE (42-65-07-09) 21 h : le Silence éclaté.
MARAIS (42-78-03-53) 20 h 30 : la Comédie sans titre.
MARIGNY (42-56-04-41) 21 h : les Brumes de Manchester ; Petite salle (42-25-20-74) 21 h : l'Homme gris.
MARIE-STUART (45-08-17-80) 20 h : Nora ; 22 h : Julie.
MATHURINS (42-65-90-00) 20 h 45 : les Petits Oiseaux.
MICHEL (42-65-35-02) 21 h 15 : Pyjama pour six.
MOGADOR (42-85-28-80) 20 h 30 : l'Avare.
MODERNE (48-74-10-75) 21 h : l'Entretien de M. Descartes avec M. Pascal le jeune.
MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle 20 h 45 : la Maison du lac.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) 20 h 30 : Mais qui est qui ?
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), Grande Salle 20 h 30 : F. Chopel ; 22 h 15 : M. Sergent ; Petite salle 21 h : Un amour de punk.
PETIT THÉATRE PARIS-CENTRE (45-27-13-88) 21 h : Un amour.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) 20 h 45 : l'Amuse-gueule.
PLAINE (42-50-15-65) 20 h 30 : Un bain de ménage – Mon Isménie.
POCHE (45-48-92-97) 21 h : Amédée ou comment s'en débarrasser.
PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53) 20 h 30 : B 29.
POTINIÈRE (42-61-44-16) 21 h : Chat en poche.
ROSEAU-THÉATRE (42-72-23-41) *19 h*, les jours impairs : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ? ; 20 h 45 : Histoire de Maheu, le boucher.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47) 18 h 30 : les Mystères de Paris ; 20 h 45 : Faisons un rêve.
TAI THÉATRE D'ESSAI (42-78-20-79), I : 20 h 30 : Antigone ; II : 20 h 30 : Huis clos.
RENAISSANCE (42-08-18-50) 21 h : la Maison des Jeunes et de la culture.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) 21 h : le Cocktail de Sergio.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) 21 h : Tel quel.
THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02) 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
TH. DES 50 (43-55-33-88) (D.), 20 h 30 : le Vestiaire, (dern. le 31).
THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Antigone.
THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle 20 h 30 : Théâtre de foire ; Petite salle 20 h 30 : Pour un oui, pour un non.
TINTAMARRE (48-87-33-82) 20 h 15 : A Star is beur ; 21 h 30 : les Chiens de pluie.
TOURTOUR (48-87-82-48) 20 h 30 : le Petit prince.
TRISTAN BERNARD (45-22-08-40) 21 h : American Buffalo.
VARIÉTÉS (42-33-09-92) 20 h 30 : le Tombeur.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) 20 h 15 : l'Orchestre ; 22 h : De Belleville à Byzance.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.
LE BOURVIL (43-73-47-84) 20 h 15 : Pas deux comme elle ; 22 h : Toi aussi comme tout le monde.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. – III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) 22 h : la Mort, le Moi, le Nœud.
CLOS CHABANAIS (42-61-69-20) 21 h 30 : le Journal d'un fou.
CONNÉTABLE (42-77-41-40), 22 h 30 : M. Fanon, J. Danno, Djalma, Gil et Artémise.
LE GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Non, je n'ai pas disparu.
PETIT CASINO (42-78-36-50) 21 h : Les cies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03) 20 h 15 : D. and J. Memories ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) 21 h : Tom Novembre.

Music-hall

CIRQUE D'HIVER (48-06-02-02) 20 h 30 : G. Bedos.
CITHEA (43-57-99-26), 20 h : Vanina.
ESPACE-GAITÉ (43-27-95-94) 22 h 30 : Ch. Combes.
GYMNASE (42-46-79-79) 20 h 45 : F. Perrin.
LUCERNAIRE (45-44-57-34) 18 h : K. Trow.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : F. Chopel.
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-48), 20 h 30 : Cirque de Moscou.
TH. GRÉVIN (42-46-84-47) 20 h 30 : P. Desproges.
TLP DÉJAZET (42-74-20-50) 20 h 30 : Léo Ferré.

Opérettes, comédies musicales

CASINO DE PARIS (42-80-20-89) 20 h 30 : la Valise en carton.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), *21 h* : l'Accroc-habitation.
DEUX ANES (46-06-10-26) 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

Danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35) 20 h 30 : Avec Rainer Maria Rilke ; 19 h 30, 22 h : la Boue divine.
ESPACE KIRON (43-73-50-25), les 3, 4 à 20 h 30 : Solos ; les 1er, 2 : D. Tiswell.

Les concerts

Eglise St-Louis en l'Ile, 20 h 30 : Orchestre de chambre B. Calmel, Chœurs Arpeggione, dir. P. Marco (Mozart).

Radio-France, 18 h 30 : Quatuor Arcana (Hasquenoph, Milhaud, Jolas...) ; 20 h 30 : G. Ibanes, Th. Prévost, J. Vandeville, R. Fontaine, A. Randon, P. Mainck (Villa-Lobos, Lemeland, Ibert...) ; 22 h 30 : R. Fontanarosa, Y. Boukoff (Brahms, Debussy, Strauss).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Chœur et Orchestre de solistes, dir. H. Reiner (Mozart, Chopin, Beethoven).

Mardi 4 novembre

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : M. Saury jazz Band.
CITHEA (43-57-99-26), 20 h : E. Barr et H. Texier, A. Romano.
GIBUS (47-00-78-88), 22 h : Nouveau Texas.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), 20 h 30 : Blues et gospels.
MERIDIEN (47-58-12-30) 22 h 30 : R. Scott.
OLYMPIA (47-42-25-49) 20 h 30 : The Communards.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h : C. Waldon trio.
PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), B. Waters + P. Jourdan quintet.
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36) A. Lande, S. Lazarevitch, Ph. Hertz, P. Perfido.
SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : *M. Laferriere.*
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : Tal Farlow.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37) 22 h : S. Rinaldi.

Festival d'automne

(42-96-12-27)

Théâtre national de Chaillot, salle Gémier 20 h 30 : Marionnettes de Xian.
Cartoucherie, Théâtre de la Tempête 20 h 30 : Des aveugles.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h 30 : le Drame de la vie.

7e Festival de Jazz de Paris

Zénith, 20 h 30 : M. Davis.

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (48-34-67-67) 20 h 30 : la Tempête.
NANTERRE, Th. des Amandiers (47-21-18-81), 20 h 30 : Le drame de la vie.
LE PLESSIS-ROBINSON, Centre P. Picasso 20 h 30 : le Médecin malgré lui.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, la Route du bagne, de L. Mathot ; 19 h, Films réalisés par les étudiants de l'IDHEC ; 21 h, L'avant cinéma, de W. Nekes (en avant-première).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

L'AFFAIRE CHELSEA DEARDON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
AFTER HOURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
AJANTRIK (Ind., vo) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33).
ALIENS, LE RETOUR (A., *) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Wepler, 18e (45-22-46-01).
L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
A PROPOS D'HIER SOIR (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).
ATLANTIS INTERCEPTOR (It., v.f.) : Gaîté-Rochechouart, 9e (48-78-81-77).
AUTOUR DE MINUIT (Fr., A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-47-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
LES AVENTURES DE JACK BURTON (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).
BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LES BALISEURS DU DÉSERT (Tun., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
BLACK MIC-MAC (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LE CHIEN (Fr.) (*) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LE CLOCHARD DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
COBRA (*) (A., vo), Forum Horizon 1er (45-08-57-57) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – Vf : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (46-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LE COMPLEXE DU KANGOUROU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LE CONTRAT (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).
LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88).
DE L'ARGENTINE (Fr., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40)
LE DIABLE AU CORPS (*) (It., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE DIAMANT DU NIL (A., v.f.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).
DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00)
LES FRÈRES PETARD (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-53-43) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
GENESIS (Ind. v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
HIGHLANDER (Brit., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
HOUSE (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).
IL ÉTAIT UNE FOIS LA TERRE (GENESIS) (A, vf) : La Géode, 19e (42-45-66-00).
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
JE HAIS LES ACTEURS (Fr) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
KARATÉ KID, LE MOMENT DE VÉRITÉ (2) (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).
MAX MON AMOUR (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Galaxie, 13e (45-80-18-02) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
MÉLO (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LES MINIPOUSS (Fr.) : Georges V, 8e (46-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
MISSION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-70-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). – V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (43-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
MONA LISA (*) (Brit. v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
MON AMI IVAN LAPCHINE (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80)
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
NUIT D'IVRESSE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
NUIT DE NOCES CHEZ LES FANTOMES (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
OTELLO (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).
LE PALTOQUET (Fr.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
PÉKIN CENTRAL (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; George V, 8e (45-62-41-46).
PICASSO (Fr.) : Vendôme-Opéra, 2e (47-42-97-52).
QUI TROP EMBRASSE... (Fr.) : Studio 43 (h. sp.), 9e (47-70-63-40).
LE RAYON VERT (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
RECHERCHE SUSAN DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71).
ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68). – V. f. : Images, 8e (45-22-47-94).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
RUE DU DÉPART (Fr.) : Gaîté Boulevard, 9e (45-08-96-45).
LE SACRIFICE (Franco-suédois, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).
SOLEIL DE NUIT (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (h.sp.), 13e (47-07-28-04).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) (h.sp.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
TAROT (All., v.o.), Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
THÉRÈSE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).
TOP GUN (A. v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V. f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
TWIST AGAIN A MOSCOU (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
WELCOME IN VIENNA (Aut., v.o.) : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysée Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

Les festivals

BERGMAN (v.o.), Rialto, 19e (46-07-87-61), 18 h 30 : Toutes ces femmes.
CHAPLIN – ŒUVRES INTÉGRALES (v.o.), Action-Ecoles, 5e (43-25-72-07), les Feux de la rampe. – Action-Rive gauche, 5e (43-29-44-40) Monsieur Verdoux.
FASSBINDER (v.o.), Templiers, 3e (42-72-94-56), 17 h 45 : la 3e Génération ; 22 h : les Larmes amères de Petra von Kant ; 20 h : Tous les autres s'appellent Ali.
FILMS ET FOLIES (v.o.), Utopia, 5e (43-26-84-65), 16 h : Breaking Silence ; 22 h : Je veux seulement qu'on m'aime.
CINEMA IRANIEN (v.o.), Utopia, 5e (43-26-84-65), 18 h : Gheysar ; 20 h : Hassan le chauve ; 22 h : le Trésor de Gharone.
SEMAINE DU CINÉMA ISLANDAIS A PARIS (v.o.), Panthéon, 5e (43-54-15-04) : 18 h ; Tout va bien : 20 h ; Hors-la-loi ; 22 h ; Au bord du monde.
FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA JUIF (v.o.), Centre Rachi, 5e (48-05-93-07).
KAZAN (v.o.), Ranelagh, 16e (42-88-64-44), en alternance : Panique dans la rue ; l'Arrangement ; Baby Doll.
MONTY PYTHON (v.o.), Parnassiens, 14e (43-20-32-20), le Sens de la vie.
RHOMER République-Cinéma, 2e (58-05-51-33), Denfert 14e (43-21-41-01), 17 h 40 : la Carrière de Suzanne, la Boulangère de Monceau.
TARKOVSKI (v.o.), Denfert, 14e (43-21-41-01), 21 h 10 : Stalker.
TEX AVERY (v.o.), Forum 1er, George-V, 8e, Parnassiens, 14e : le Plus Fou des deux, Casse-noisette fait des folies, la Métamorphose de Cendrillon, le Canari géant, le Noiraud porte-malheur, Jeannot Lapin, Droopy l'intrépide, Billy la fringale, la Ferme de demain, Droopy au Far-West, le Chasseur aux abois, Vas-y mon lapin.
TRUFFAUT, Denfert, 14e (43-21-41-01) 16 h : les 400 Coups.
VIOLENCE ET PASSION LATINES (v.o.), Le Latina, 4e (42-78-47-86), 18 h 45 : l'Innocent ; 16 h 30, 21 h 30 : la Truite ; 23 h : le Rideau cramoisi. – salle II, 18 h, 22 h : les Ailes de la colombe ; 16 h, 20 h : le Mépris.
VIVE LA REPRISE (v.o.), Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 15 h 50 : Golden Eighties ; 17 h 40 : ZOO ; 20 h : les Cœurs captifs ; 22 h : Guerre froide.

LES FILMS NOUVEAUX

AIDS (TROP JEUNE POUR MOURIR), film français de Hans Noever : Mercury, 8e (45-62-96-82) ; Maxéville, 9e (47-70-72-80).

ANGEL II, LA VENGEANCE, film américain de Robert Vincent O'Neil, v.o. : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA BRULURE, film américain de *Mike Nichols*, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CLINS D'ŒIL SUR UN ADIEU, film américain de Bill Sherwood, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

SHANGHAI SURPRISE, film américain de Jim Goddard, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie (v.o. et v.f.), 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

THE ACTRESS, film américain de George Cukor (Inédit de 1953), v.o. : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 5 NOVEMBRE

« Les salons de l'hôtel de Lauzun », 14 h 30, 17, quai d'Anjou (D. Bouchard).

« Hôtels du Marais du Temple », 14 h 30, métro Temple (Paris pittoresque et insolite).

« *Versailles : le couvent des Ursulines* et la chapelle de l'Hôpital civil », 14 h 30, 1, rue Richaud (B. Massot).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 15, gauche devant poste (M. Hager). »

« Les hôtels et l'église de l'Ile Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (G. Botteau).

« Le mobilier XVIIe au Musée du Louvre », 14 h 30, Louvre, porte Denon (Arcus).

« De la Madeleine à la chapelle expiatoire », 14 h 30, façade Madeleine.

« Les imagiers du Moyen Age : l'art de la fresque », 14 h 30, musée Monuments français.

« Un métier d'art : l'atelier d'un maître verrier », 15 heures, inscription 48-87-24-14 et « Paris disparu : le Prieuré Sainte-Catherine du Val des Ecoliers », 15 heures, 99, rue Saint-Antoine (Caisse nationale des monuments historiques et des sites).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, grilles palais (Ch. Merle).

« Les plus grands hôtels du Marais », 14 h 30, place des Vosges, statue Louis XIII (Arts et curiosités de Paris).

« Les appartements royaux du Louvre », 14 heures, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (AITC).

« Exposition les Prix de Rome », 14 h 30, 13, quai Malaquais (Mme Leblanc).

« Picasso dans un Palais du Marais », 11 h 15, 7, rue Thorigny.

« Exposition : l'Hôtel Lamoignon célèbre le 100e anniversaire d'Alain-Fournier », 15 heures, 24, rue Pavée.

« Le Palais de justice, palais des rois et tribunal révolutionnaire », 15 heures, grille Palais de justice (Paris et son histoire).

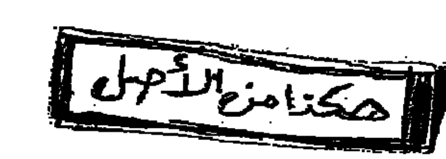
CONFÉRENCES

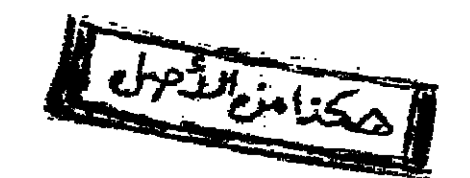
3, rue Rousselet, 19 heures : « L'Egypte pharaonique : Moyen Empire et 2e période intermédiaire).

Centre Georges-Pompidou, salle d'actualité, 18 h 30 : « Poétique et pensée », rencontre débat avec MM. J. Derrida et Ph. Lacoue-Labarthe, animée par Mme Ch. Buci-Glucksmann avec la participation de Françoise Gaillard.

35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « Est-Ouest : le défi du Pacifique », (M. J.-C. Courdy).

Cité des sciences et de l'industrie de La Villette, 17 heures : « La conjoncture économique », (Rémy Demarts, journaliste à l'Expansion).





Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 4 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : Le véto.
21 h 25 Magazine : Contre-enquête.
22 h 40 Sport : Coupe America.
23 h Journal.
23 h 15 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Les dossiers de l'écran.
Cinéma : *C'est ma vie après tout !* ■
Film de John Padham (1982).
22 h 35 Débat. Sur le thème : *Disposer de sa vie ?*
Avec Mme Catherine Labrusse, professeur de droit, membre du Comité national d'éthique ; Mme Paule Cancanas-Pisier, secrétaire générale de l'association Pour le droit de mourir dans la dignité ; Bernard Hoerni, professeur de cancérologie à Bordeaux ; Paul Vespiren, directeur du département d'éthique biomédicale au centre Sèvres, à Paris ; MM. Peter Admiral, anesthésiste à Delft (Pays-Bas) ; Raymond Viley, président du conseil de l'ordre des médecins, ancien doyen de la faculté de médecine de Caen.
23 h 15 Histoires courtes.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 *D'accord, pas d'accord.*
20 h 35 Cinéma : La dernière séance.
20 h 45 *Cinéma : Le traître du Texas.* ■ Film américain de Budd Boetticher (1952), avec Robert Ryan, Julia Adams, Rock Hudson...
22 h 30 Journal.
22 h 50 Deuxième film : Berlin Express. ■■
Film inédit de Jacques Tourneur (1948), en v.o., avec Merle Oberon, Robert Ryan, Charles Korvin...

CANAL PLUS

20 h 30, Les triplés ; 20 h 35, Cinéma : Trois hommes et un couffin. ■■ Film français de Coline Serreau (1985) ; 22 h 15, Flash d'informations ; 22 h 25, Cinéma : Liberté, égalité, choucroute ■ Film français de Jean Yanne (1985) ; 0 h 15, Cinéma : Le fil à la patte ■ Film français de Guy Lefranc (1954) ; 1 h 40, Les superstars du catch ; 2 h 35, Série : Batman.

LA « 5 »

20 h 30 Série : *Mike Hammer* ; 22 h 10, *Série : Kojak* ; 23 h, Feuilleton : Flamingo road.

TV 6

14 h, 6 Tonic ; 17 h, Système 6 ; 18 h 30, NRJ 6 ; 19 h 20, Feuilleton : Le temps des copains ; 19 h 35, Série : Max la menace ; 20 h 10, Cinéma : Panique à l'hôtel. □ 22 h 6 Tonic

FRANCE-CULTURE

20 h Musique : Mode d'emploi. Suzanne Danco : La *mémoire d'une chanteuse.*
20 h 30 Le journal du corps. Face à la presse médicale.
21 h 30 Musique : Diagonales.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert. Les temps retrouvés : Quintette en forme de chôros ; chôro nº 5, pour piano Alma brasileira, de Villa-Lobos ; Sextuor, de Lemeland ; Trois pièces brèves pour quintette à vent, d'Ibert ; Sextuor, de Poulenc, interprété par Geneviève Ibanez, piano, Thomas Prévost, flûte, Jacques Vandeville, hautbois, Robert Fontaine, clarinette, Alain Randon, basson, Paul Minck, cor.
22 h 30 Récital. Sonate pour violon et piano nº 1 en sol majeur, op. 78, de Brahms ; Sonate pour violon et piano en sol mineur, de Debussy ; Sonate pour violon et piano en *mi bémol majeur, op. 18, de Strauss, avec Patrice Fontanarosa*, violon, Youri Boukoff, piano.
24 h *Les soirées de France-Musique.*

Mercredi 5 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

13 h 50 *Vitamine.*
Invités : Partenaire Particulier, Elli Medeiros ; Doda Dodo et ses amis ; Mme Pepperpot ; Séquence z'animo...
16 h 30 Série : Miss (rediff.).
17 h 25 Série : *A vous de jouer, Milord.*
18 h 25 Mini-journal, pour les jeunes.
18 h 40 La vie des Botes.
19 h 10 Feuilleton : Santa Barbara.
19 h 40 Cocoricocoboy.
19 h 55 Tirage du Tac-O-Tac.
20 h Journal.
20 h 35 Série noire : Adieu la vie.
D'après Jean-Pierre Bastid, réal. Maurice Dugowson (rediff.). Avec Jean-Claude Dauphin, Fabrice Luchini...
22 h 05 Documentaire : Voyage au bout de la vie.
Série de Marc Horowitz et Bernard Martino. Quatrième et dernière partie : Le temps des ultimes caresses.
23 h 5 Débat.
Animé par Bernard Martino, avec : Yannick Rimbert, *infirmière* ; le docteur *René Schaerer, cancérologue* ; Françoise Roizenblat, surveillante au service de pédiatrie de l'Institut Curie ; Odette Thibault, de l'association ADMD ; Emmanuel Goldenberg, psychanalyste ; Edgar Morin, sociologue.
23 h 50 Journal.
0 h 5 Premier plan. D'Alain Beverini.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

13 h 50 Série : Masada
D'après le roman d'Ernest K. Gan. Premier épisode (rediff.). Avec Peter O'Toole, Peter Strauss...
15 h 30 Récré A 2 (suite).
17 h 40 Terre des bêtes.
Présentée par Allain Bougrain-Dubourg. Radio-tracking ; Le toutou à adopter.
18 h 5 Série : La guerre des femmes.
D'après Alexandre Dumas. 3e épisode.
18 h 30 Magazine : C'est la vie. L'argent des banques.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 5 D'accord, pas d'accord.
19 h 15 Actualités régionales.
19 h 40 Le nouveau théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Deux garçons et une fille.
De Lawrence B. Marcus, d'après le roman de Herbert Gold Salt, réal. Lou Antonio. Avec Joël Higgens, Stephen Collins, Deborah Raffin.
22 h 10 Magazine : Moi, je...
De Pascale Breugnot et Bernard Bouthier.
23 h 15 Histoires courtes.
23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14 h Documentaire : Splendeur sauvage.
14 h 30 Série : Erreurs judiciaires.
14 h 55 Questions au gouvernement, à l'Assemblée nationale.
17 h 2 Feuilleton : Zorro.
17 h 30 Série : Huckleberry Finn et Tom Sawyer.
17 h 55 Croqu'soleil.
18 h 57 Juste ciel, petit horoscope.
19 h Le 19-20 de l'information.
19 h 15 Actualités régionales.
19 h 55 Dessin animé : Les entrechats.
20 h 4 Les jeux à La Grande-Motte.
20 h 35 La nouvelle affiche.
Rendez-vous mensuel de la jeune chanson française. En direct de Rennes.
21 h 55 Thalassa.
22 h 45 Journal.
23 h 10 Magazine :
▶ Montagne.
Magazine bimensuel de J.-P. Locatelli et P. Ostian.
23 h 35 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

14 h, Cabou Cadin ; 14 h 25, Téléfilm : Maman sur ordinateur ; 16 h, Téléfilm : Meurtres dans l'espace ; 17 h 30, Vidéoplaisir ; 18 h, Flash d'informations ; 18 h 05, Dessins animés ; 18 h 15, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 18 h 45, Top 50 ; 19 h 15, *Zénith* ; 19 h 55, Flash d'informations ; 20 h 05, Starquizz ; 20 h 30, Les Triplés ; 21 h, *Cinéma : L'homme dans l'ombre.* ■■ *Film dramatique de* Jack Fisk (1982), avec Sissy Spacek, Eric Roberts, Sam Shepard ; 22 h 30, Flash d'informations ; 22 h 40, Cinéma : Les copains d'abord. ■■ Film dramatique américain de Lawrence Kasdan (1983), en v.o., avec Tom Berenger, Glenn Close, Jeff Goldblum ; 0 h 20, Cinéma : Elsa, Elsa. ■ Film dramatique français de Didier Haudepin (1985), avec François Cluzet, Lio, Tom Novembre, Catherine Frot ; 1 h 35, Documentaire : Les reines du strip-tease ; 2 h 15, Série : Winchester à louer.

LA « 5 »

7 h 15, 12 h, Série : Happy Days ; 7 h 45, Série : Shérif, fais-moi peur ; 8.30, Série : Star Trek ; 9 h 25, 12 h 30, Série : K2000 ; 10 h 15, Dessins animés : les Schtroumpfs ; 11 h, Série : Kojak ; 13 h 20, Feuilleton : Flamingo Road ; 14 h 55, Série : Mike Hammer ; 16 h 45, Dessins animés : les Schtroumpfs ; 17 h 25, Série : Shérif, fais-moi peur ; 18 h 20, Série : Chips ; 19 h 10, Série : Happy Days ; 19 h 35, Série : Star Trek ; 20 h 30, Feuilleton : *Dynasty 2* ; 21 h 20, Série : L'inspecteur Derrick ; 22 h 25, Feuilleton : *Flamingo Road* ; 23 h 15, Feuilleton : Dynasty 2 ; 0 h 05 Série : L'inspecteur Derrick ; 1 h 10, Feuilleton : Flamingo Road ; 2 h, Série : Chips.

TV 6

14 h, 6 Tonic ; 17 h, Système 6 ; 18 h 30, NRJ 6 ; 19 h 20, Feuilleton : Le temps des copains ; *19 h 35, Série : Max la* menace ; 20 h 10, Sixties. De Gérard Jourd'hui ; 23 h 30, 6 Tonic.

FRANCE-CULTURE

20 h Musique : Mode d'emploi. Suzanne Danco : La mémoire d'une chanteuse.
20 h 30 Pour ainsi dire.
21 h 30 Musique : Semaine musica 86. Strasbourg : La marmite infernale, groupe de jazz.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert de musique traditionnelle (donné le 30 octobre 1986 au Grand Auditorium de Radio-France) : Reinette l'Oranaise, chanteuse algérienne.
23 h Les soirées de France-Musique. A 23 h 08, Jazz-Club en direct du Petit Journal Montparnasse.



Informations « services »

POINT DE VUE

Budget et vie associative

par Robert Van Beselaere
secrétaire général
du Centre national
d'aide à la vie
associative (CNAVA)

LE milieu associatif est en émoi. Le budget 1987 de l'Etat prévoit des coupes claires dans *les aides aux associations*. Le fragile équilibre financier associatif est ainsi en péril sans que des mesures fiscales viennent compenser les manques budgétaires. Aussi, cet émoi est-il justifié même si cette unanimité associative, face à des problèmes de gros sous, ne manque pas d'ambiguïté.

⁂

Les réductions budgétaires sans mesures d'incitation ou d'allégements fiscaux sont une erreur monumentale sur les plans politique, idéologique et social.

Politique. L'image sociale du gouvernement est celle qui passe le plus mal. Or les restrictions budgétaires annoncées vont contraindre des associations remplissant un rôle social à diminuer ou même à stopper leur action. Ce sont, dans bien des cas, les milieux les plus défavorisés qui seront touchés (les pauvres qui sont exclus du champ de l'aide des organismes officiels. De même, l'éducation populaire, le tourisme social). Erreur politique aussi car la décision courageuse de M. Monory concernant la suppression des mises à disposition à la FEN allait dans le bon sens, celui qui consiste à briser des féodalités, à recréer une stimulation associative en brisant ces monopoles. On risque fort de voir se créer et s'entretenir un amalgame entre les deux situations qui n'ont pourtant rien à voir en commun.

Conséquences idéologiques. Car les associations qui remplissent une mission d'intérêt général et qui ne pourront plus faire face à leurs obligations laisseront un vide. Il sera nécessairement comblé par les organismes officiels. Cela aura une conséquence économique, puisque l'on sait qu'à qualité égale les services rendus par les associations sont moins coûteux que les prestations d'organes officiels, et une conséquence idéologique, puisque à terme on arrivera à un renforcement de l'administration, de l'intervention des pouvoirs publics, du « plus-Etat » alors que c'est au nom de la « non-intervention » de l'Etat que l'on diminue les aides financières aux associations.

Conséquences sociales au niveau de l'emploi car des licenciements sont à prévoir dans le secteur associatif sur le plan de l'entraide et de la solidarité, car des détresses ne sont plus secourues, des secteurs d'activités plus couverts. Sur le plan associatif enfin, car les associations menacées ne sont pas ces grandes forteresses associatives qui sont les plus budgétivores et les plus politisées, qui signent les motions et qui crient le plus fort, mais ce sont les moyennes et les petites associations. En effet, il est plus difficile de « tenir le choc » lorsqu'on a deux ou trois salariés et qu'il faut les licencier que de passer de quarante à trente permanents...

Décidément la vie associative est *incomprise et maltraitée*. Incomprise à droite où l'on se méfie souvent de ce qui ne passe pas par la logique et la rigueur des faits économiques, maltraitée par la gauche qui ne voit souvent dans la vie associative qu'un terrain de militantisme politique.

⁂

Il faut en tirer les leçons :

– Supprimer les privilèges dont bénéficient de façon monopolistique des associations qui confondent servir et militer ;

– Accompagner le désengagement de l'Etat de mesures d'incitation ou d'allégement fiscaux vigoureux ;

– Pousser le projet de loi dit Coluche (qui a été proposé par bien d'autres et bien avant lui) et qui est toujours au point mort ;

– Répartir avec plus d'équité les aides publiques et les postes FONJEP ;

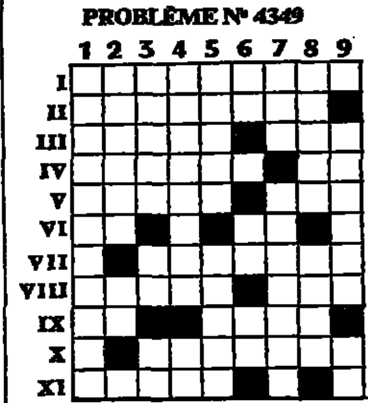
– Revoir les modalités de désignation des représentants du milieu associatif dans les divers organismes ou structures.

Toutes ces mesures auront des conséquences sur les budgets des collectivités locales. Le ministère des collectivités locales doit donc assurer cette coordination. La décentralisation l'exige.

De nombreux citoyens qui se dévouent ou qui participent à la vie associative attendent d'être considérés comme des partenaires et non comme des sangsues.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4349



HORIZONTALEMENT

I. *Facteur d'énergie.* – II. Elément d'un bahut dans lequel on ne trouve guère de croûtons. – III. Entre l'état et le civil. Partie de la Chine. – IV. Travailler le couteau sur la gorge. Passe-partout. – V. Peuple noir. Préfixe. – VI. Démonstratif. *Unité d'énergie.* – VII. Entortillerai avec des ficelles. – VIII. Toute la veste ou simplement le revers. Ornement. – IX. Se suivent dans la nuit. Roule dans l'Essonne ou pousse un peu partout. – X. Réserve de bouquins. – XI. Aire de jeu où plus d'un est entré dans le décor.

VERTICALEMENT

1. N'ont évidemment pas de place là où tout est loué. – 2. Loin d'être « crue », surtout en période de « cuisson ». Démonstratif. – 3. Arme blanche du langage vert. Prélude pour rhapsodie. Divinité. – 4. Tel un jardin que nous aurions préféré sans pommier. Exercice de comptabilité. – 5. Images du Monde. *On le réalise au premier* essai. – 6. Chef de parti. Démonstratif. Note. – 7. Jamais caduc. Se tient toujours à l'affût du canon. – 8. Discipline des vieux moralistes. Trou dans le Rouergue ou Pont en Bretagne. – 9. Du fiel enrobé de miel. Copulative.

Solution du problème n° 4348

Horizontalement

I. Majordome. – II. Ecumoire. – III. Risette. – IV. Ce. Li. Ire. – V. Armée. Lev. – VI. Nî. Elle. – VII. Tentateur. – VIII. Décatie. – IX. La. Titre. – X. En. Pesées. – XI. Saxos.

Verticalement

1. Mercantiles. – 2. Aciérie. Ana. – 3. Jus. N.D. – 4. *Omelette.* Pô. – 5. Rôtie. Actes. – 6. Dit. Etais. – 7. Oreillettes. – 8. Me. Reluire. – 9. Révérées.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 4 novembre à 0 heure et le mercredi 5 novembre à 24 heures.

Le champ de pression restera relativement élevé jusqu'en fin de semaine mais ne suffira pas à protéger la moitié nord du pays où les conditions anticycloniques, encore prédominantes mercredi, se dégraderont dès jeudi. Après une accalmie vendredi, un nouvelle dégradation est attendue pour la fin de la semaine avec le retour à un temps doux et humide. La moitié sud du pays devrait rester épargnée par cette succession de passages pluvieux.

Mercredi, le matin, les brouillards seront très fréquents sur la quasi-totalité du pays et parfois givrants, en particulier dans le Nord-Est.

Les gelées concerneront toutes les régions de l'intérieur avec 0 à – 3 degrés. Seules les côtes et la Corse *seront privilégiées* avec + 2 à + 5 degrés de minimum. Par ailleurs, quelques nuages parsèmeront encore le ciel de Corse tandis qu'au-dessus du pourtour méditerranéen il sera bien dégagé.

Le vend du nord en vallée du Rhône sera modéré.

L'après-midi, sur la moitié sud le temps sera bien ensoleillée. Au nord arriveront progressivement les nuages d'une perturbation atlantique. En fin de journée, le ciel sera devenu très nuageux et, sur les régions voisines de la Manche, des pluies commenceront à tomber.

Les températures maximales seront de 6 à 8 degrés du Nord-Est au Lyonnais, 15 à 17 degrés sur le pourtour méditerranéen et la Corse, 10 à 12 degrés ailleurs.

Prévisions

Jeudi 6 novembre : de la Bretagne et des pays de Loire au Nord et à l'Alsace, le ciel sera très nuageux à couvert le matin et de petites pluies se produiront. Elles seront plus marquées aux abords de la Manche. Dans l'après-midi, des éclaircies se développeront.

Sur le pourtour méditerranéen, la journée sera ensoleillée.

Sur le reste de la moitié sud, après dissipation des brumes et des brouillards matinaux, éclaircies et passages nuageux se succéderont. Ces passages nuageux seront plus importants l'après-midi, notamment sur les Pyrénées, le *Massif Central* et les Alpes. Ils donneront quelques pluies sur les versants nord de ces massifs.

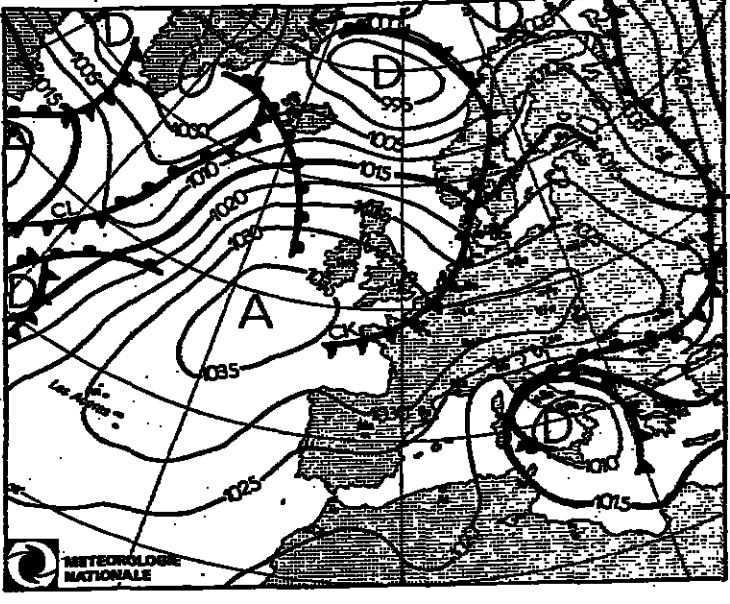
Vendredi 7 novembre : les brumes et les brouillards seront nombreux en fin de nuit et dans la matinée. Ils seront souvent lents à se dissiper mais laisseront *la place* l'après-midi à de belles périodes ensoleillées.

Cependant de la Bretagne au Nord, le ciel se couvrira au cours de l'après-midi et des pluies se produiront en soirée.

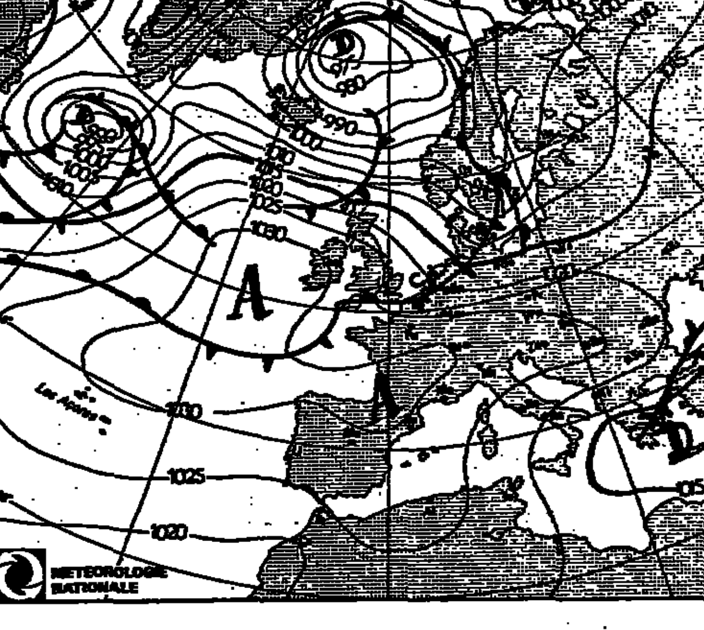
Samedi 8 et dimanche 9 novembre : sur la moitié nord du pays, le temps restera doux avec de nombreux passages nuageux parfois accompagnés de pluies.

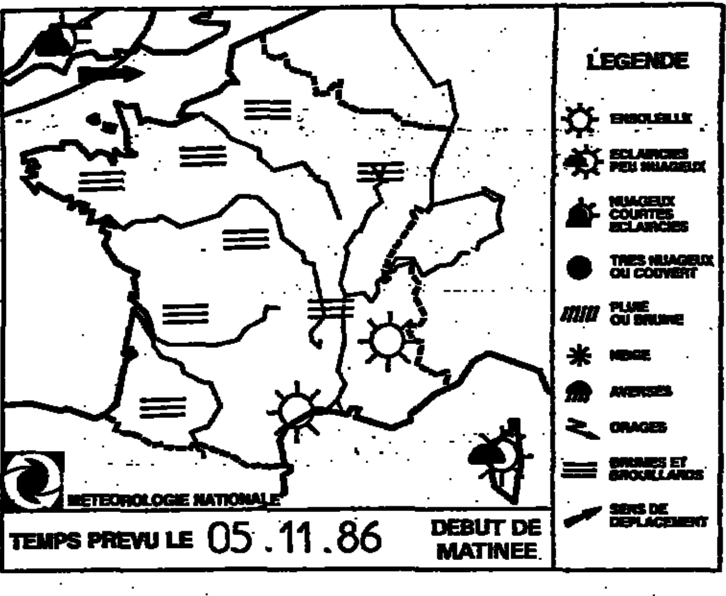
Sur la moitié sud, après dissipations des brouillards matinaux, les éclaircies prédomineront.

SITUATION LE 4 NOVEMBRE 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 6 NOVEMBRE A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 3-11 à 6 h TU et le 4-11-1986 à 6 h TU

FRANCE			
AJACCIO	16	4	D
BIARRITZ	12	2	D
BORDEAUX	12	-1	D
BOURGES	10	-3	B
BREST	12	7	D
CAEN	11	8	P
CHERBOURG	11	8	D
CLERMONT-FERR.	9	-3	B
DIJON	9	-1	D
GRENOBLE St-M-H	11	2	N
LILLE	11	4	P
LIMOGES	8	2	D
LYON	9	2	C
MARSEILLE-MAR.	15	5	D
NANCY	8	-2	N
NANTES	12	4	P
NICE	20	9	D
PARIS-MONTS.	10	6	P
PAU	12	-2	D
PERPIGNAN	15	10	D
RENNES	12	8	P
ST-ÉTIENNE	8	-2	C
STRASBOURG	9	-1	N
TOURS	10	0	C
TOULOUSE	12	0	D
POINTE-À-P.	28	22	D
ÉTRANGER			
ALGER	23	8	N
AMSTERDAM	11	3	D
ATHÈNES	20	16	P
BANGKOK	32	26	N
BARCELONE	15	5	D
BELGRADE	12	0	P
BERLIN	7	4	P
BRUXELLES	9	6	P
LE CAIRE	26	16	D
COPENHAGUE	9	6	P
DAKAR	30	25	D
DELHI	30	16	D
DJERBA	22	17	D
GENÈVE	8	-1	D
HONGKONG	26	20	D
ISTANBUL	14	13	C
JÉRUSALEM	14	12	C
LISBONNE	21	9	D
LONDRES	11	2	D
LOS ANGELES	30	12	D
LUXEMBOURG	6	0	P
MADRID	20	-1	D
MARRAKECH	26	13	D
MEXICO	23	13	B
MILAN	14	2	B
MONTRÉAL	7	-2	C
MOSCOU	5	0	–
NAIROBI	26	13	C
NEW-YORK	17	4	N
OSLO	2	-4	B
PALMA-DE-MAL.	19	3	D
PÉKIN	12	-2	D
RIO-DE-JANEIRO	30	22	N
ROME	16	12	C
SINGAPOUR	32	25	A
STOCKHOLM	3	-1	P
SYDNEY	24	17	D
TOKYO	20	15	N
TUNIS	18	12	N
VARSOVIE	6	-5	D
VENISE	16	3	D
VIENNE	8	1	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	couvert	dégagé	nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

annonces associations

Appel

THÉATRE
« Scène expérimentale » ch. mécène pour projet sérieux et intéressant. Ecr. au 30, r. Ch.-Auray, 93500 Pantin. Tél. : 48-44-64-82 entre 18 h et 19 h.

Quelle que soit votre région ou votre profession

CONNAISSANCE HELLENIQUE
(Faculté des lettres, 13621 Aix-en-Pce Cedex 1) vous propose : une revue d'hellénisme, ancien et moderne. Une initiation au grec ancien : la langue de Platon enfin offerte à tous ! Notice de renseignements contre env. timbrée.

Sessions et Stages

ITALIEN
ESPAGNOL
Cours et stages d'italien. Cours d'espagnol. Ass. Trilogos, Paris 11ᵉ Mᵒ Voltaire, Tél. : 48-07-83-36.

COURS DE LANGUES
Anglais, arabe, Espagnol, Français pour étrangers inscrip. immédiate et rens. à A.F.A.C., 23, rue Montorgueil 75001 Paris. Tél. : 42-33-79-94.

CRÉATEURS D'ENTREPRISES PARTEZ GAGNANTS !
Pour démarrer efficacement votre projet, suivez notre formation : « Les outils de gestion indispensables au créateur d'entreprise » 5 jours du 12 au 18 novembre. Renseignements et programme complet sur simple demande.
BOUTIQUE DE GESTION DE PARIS
95, bd Voltaire 75011 Paris. Tél. : 43-55-09-48.

« ANGLAIS-FRANÇAIS-ALLEMAND-RUSSE ». Apprentissage efficace, joyeux, rapide par la suggestopédie à sa source française. Tél. : 43-28-22-84

THÉATRE « QUAND MÊME »
Si vous avez toujours voulu en faire sans jamais l'oser, venez ! Nous accueillons tous âges, tous niveaux, tous handicaps physiques. – Tél. : 42-51-40-83. Cours par professionnels.

CARI
Culture, Arts, Recherche, Information

STAGE :
Programmation de logiciel de gestion sur micro et compatible
8 mois 120 h, Paris : 15 000 F
5 jours 40 h, 07, sports, 20 000 F.

GRAND PUBLIC
Initiation à l'informatique
3 mois 20 h, 3 niveaux : 700 F.

Aussi : cours de japonais, de coréen, de calligraphie.

EXPOS ET COLLOQUES
Novembre 87 : Robots et cultures ou « l'art de l'Hard », Paris (nov. 88, Tokyo).
Mars-mai 88 : Nô Men's Land' – Masques de Nô et Nô – Hôtel de Sens, Paris.

Nous sommes habilités à recevoir les 2 ‰ des entreprises.

FAX (33-1) 47-34-73-04
Tél. (33-1) 43-06-01-80.

AFFIRMATION DE SOI
entraînement en 4 soirs 20-27 nov., 4 et 11 déc.

HYPNOSE MODERNE
22 et 23 nov. 9 h 30 à 17 h 30

AUTO - HYPNOSE
30 nov. – 9 h 30 à 17 h 30 pour vous relaxer, augmenter votre confiance en vous, atteindre vos buts plus vite, communiquer mieux et guérir problèmes psychosomatiques. Tél. : 43-36-83-00.

GOLF ET MOUVEMENT
Kinésithérapeute donne cours collectifs et individuels à Paris et à Montpellier pour mieux sentir son corps et comprendre son mécanisme dans la pratique du golfe A.C.M. Tél. : (1) 60-12-27-28.

STAGE HOLOGRAPHIE
Image en 3 dimensions. Initiation théorique manipulation et réalisation d'un hologramme. Samedi 22 et dimanche 23 nov. Paris 17. Renseignements et inscriptions L.F.A. Tél. : 42-63-54-63.

● *Prix de la ligne 30 F TTC (28 signes, lettres ou espaces).*
● Joindre une photocopie de déclaration au *J.O.*
● Chèque libellé à l'ordre de Régie-Presse LMA et à adresser au plus tard le jeudi pour parution du mardi daté mercredi à Régie-Presse LMA, 7, rue de Montessuy, 75007 PARIS.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des dimanche 2, lundi 3 et mardi 4 novembre 1986 :

DES DÉCRETS

● N° 86-1171 du 31 octobre 1986 relatif aux contrats entre l'Etat et les établissements d'enseignement supérieur privés relevant du ministre de l'agriculture.

DES ARRÊTÉS

● Du 29 octobre 1986 fixant le taux de la contribution au fonds de garantie contre les actes de terrorisme.

● Du 29 août 1986 fixant la liste des élèves des écoles supérieures de commerce et d'administration des entreprises ayant obtenu le diplôme d'études supérieures commerciales, administratives *et financières* en 1985.

loterie nationale
TRANCHE N°285 DU SUSPENSE

TIRAGE DU LUNDI 3 NOVEMBRE 1986

LE NUMÉRO 3 4 7 4 2 7 GAGNE LE LOT DE 1 000 000,00 F

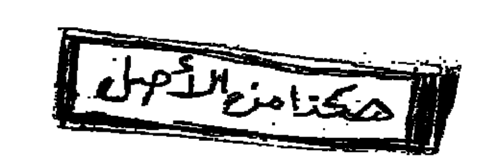
LES BILLETS SE TERMINANT PAR 9 0 6 GAGNENT 1 500,00 F

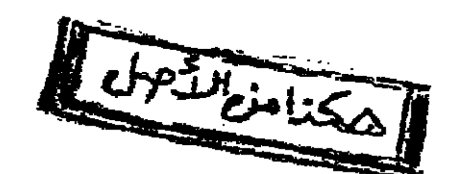
AVEC LE MÊME BILLET, PROCHAIN TIRAGE DEMAIN

RESULTATS COMPLETS N° 63
LOTO SPORTIF

	NOMBRE DE JEUX GAGNANTS	RAPPORT PAR JEU GAGNANT (pour 5 F)
16 bons résultats	7	1 514 390,00 F
15 bons résultats	217	20 160,00 F
14 bons résultats	5 091	890,00 F
13 bons résultats	45 400	100,00 F
Bons résultats aux "7 Numéros de la Chance"	13 591	90,00 F

Tirage des " 7 Numéros de la Chance " du Dimanche 2 Nov. 1986 : 2 4 5 8 10 14 16





Le Monde

MEDECINE

Truquer la loterie des sexes

Au Japon, l'expérimentation d'une méthode qui permet de choisir le sexe des enfants pose des problèmes éthiques et ouvre le débat sur l'équilibre démographique.

TOKYO
de notre correspondant

LES couples japonais pourront-ils dans l'avenir infléchir cet « ordre naturel » qui est pourtant l'une des bases de leur pensée religieuse ? C'est en tout cas ce que donnent à penser la découverte et l'expérimentation d'une méthode mise au point par une équipe de chercheurs japonais permettant de déterminer le sexe des enfants à naître. L'application de cette découverte à une quarantaine de cas a provoqué au Japon une polémique, tant sur ses implications morales et démographiques que sur l'éthique médicale en général.

Le docteur Rihachi Iizuka et des chercheurs du département de gynécologie de l'université de Keio à Tokyo ont mis au point en 1984 une méthode de séparation des chromosomes contenus dans les cellules spermatiques déterminant le sexe par l'utilisation d'une centrifugeuse et d'un liquide nommé Percoll. La femme est ensuite fécondée *in vitro*.

A l'origine, l'équipe du docteur Iizuka cherchait à remédier aux maladies héréditaires (telles que l'hémophilie) qui affectent les hommes en permettant aux parents d'engendrer une fille, ou de pallier une concentration insuffisante du sperme dans le cas d'hommes souffrant d'une infirmité en ce domaine. Leur méthode permet avec 95 % de chances de succès d'avoir un enfant du sexe féminin ; les probabilités sont plus minces dans le cas des garçons.

Au ministère de la santé, M. Masaharu Nakajima, directeur adjoint du bureau de la politique sanitaire, estime que dans la quarantaine de cas d'enfants nés à la suite de la séparation des chromosomes du sperme du père, ce sont des raisons médicales (éviter la transmission de maladies héréditaires) qui ont motivé les médecins. Selon la presse japonaise, au moins une clinique privée a cependant appliqué cette méthode à la demande de couples qui désiraient simplement un enfant d'un sexe déterminé.

« *La méthode du docteur Iizuka et de son équipe semble plus efficace que celle connue aux Etats-Unis sous le nom de méthode Column*, souligne M. Nakajima, qui s'empresse d'ajouter qu'*elle n'a cependant pas été encore retenue par l'Académie de médecine japonaise* ».

En revanche une autre méthode, appliquée, elle, depuis huit ans dans les dispensaires japonais, permet avec de fortes chances (90 %) de succès de faire naître des garçons : il s'agit dans ce cas d'un médicament à base de phosphate de calcium qui est administré à la mère. Deux mille cinq cents garçons sont nés au cours des dernières années grâce à cette méthode. « *Dans le cas de la découverte du docteur Iizuka, il ne s'agit pas de combinaisons génétiques*, précise M. Nakajima, *mais simplement d'une manipulation des cellules spermatiques.* »

La préférence aux garçons

Il naît en moyenne au Japon 5 % de plus de garçons que de filles, et M. Nakajima estime que même si la découverte de l'équipe de Keio était appliquée à l'échelle nationale, elle ne provoquerait pas de déséquilibre sensible dans la situation démographique. Elle pourrait se développer d'autant plus rapidement au Japon qu'après une période de résistance la conception *in vitro* commence à être largement pratiquée (on estime que 11 % des couples japonais ne peuvent pas concevoir normalement).

Certes, la conception *in vitro* n'est pas encore couverte par les assurances sociales et elle coûte encore cher (de 2 500 à 6 000 dollars). Mais ce n'est sans doute là qu'une des raisons du retard en la matière : d'une manière générale, les Japonais semblaient réticents à ce genre de manipulation. Une résistance analogue est sensible en ce qui concerne les transplantations d'organes (les banques d'organes au Japon sont pour la plupart moins bien fournies qu'en Occident).

La détermination du sexe des enfants à naître pose surtout des problèmes éthiques. Au Japon, le culte shinto, religion première des Japonais, considère, comme en Occident, qu'il faut se conformer à la volonté des dieux qui décident du sexe des enfants. Mais il y a aussi, comme dans les autres pays influencés par le confucianisme, une forte propension à préférer les garçons.

Bien que soit notable une évolution, et que chez les jeunes couples les désirs d'avoir un garçon ou une fille tendent à s'équilibrer, demeure une volonté profonde d'assurer la continuité de la lignée familiale. Après un examen prénatal permettant, entre autres, de connaître le sexe d'un fœtus, les médecins japonais n'informent généralement pas les parents, comme c'est le cas dans d'autres pays, de peur qu'ils ne décident une interruption de grossesse s'il s'agit d'une fille.

Marqués par le confucianisme

Légalement, le sexe d'un fœtus n'est pas une cause admise d'avortement. Mais celui-ci est particulièrement répandu (en 1984, on comptait 568 916 interruptions de grossesses pour 1,4 million de naissances). Les femmes ne recourent certes pas volontiers à cette pratique, comme en témoignent les nombreux temples dédiés aux enfants avortés : mais la pilule ayant longtemps été interdite, l'interruption de grossesse est devenue courante.

Les autorités japonaises semblent en fait craindre un phénomène analogue à celui qui a eu lieu ces dernières années en Corée du Sud : une vague d'avortements engendrée par un recours systématique aux examens du fœtus pour connaître le sexe de celui-ci. Fortement marqués par le confucianisme, les Coréens ont une préférence marquée pour les enfants mâles. En février dernier, les autorités coréennes ont interdit aux médecins de révéler le sexe des fœtus.

Outre les problèmes moraux d'ordre général que pose la détermination du sexe des enfants avant leur naissance, la découverte de l'équipe de Keio a provoqué une controverse sur le respect même de l'éthique médicale au Japon. Un comité a été récemment créé par l'ordre des médecins japonais, qui a recommandé à ses membres de ne recourir à la méthode du docteur Iizuka que pour pallier des maladies héréditaires. Il a d'autre part été décidé que les médecins qui l'utiliseraient devraient en avertir l'Académie de médecine. Le comité a en outre demandé que cette méthode soit davantage expérimentée afin de déterminer si elle a des effets secondaires.

Selon la presse japonaise, cette méthode aurait cependant déjà été enseignée à une centaine de praticiens, dont la moitié l'appliqueraient dans leurs cliniques privées. Des voix s'élèvent pour demander un contrôle plus strict de la pratique médicale. L'ordre des médecins n'a fait jusqu'à présent qu'inciter ses membres à la prudence dans l'application de la méthode du docteur Iizuka, mais aucune disposition légale ne leur interdit d'y recourir.

PHILIPPE PONS.



NICOLAS VIAL.

Procréation artificielle et sagesse des nations

Les « particularismes éthiques » et les lois de chaque Etat influent sur le travail des chercheurs, confiants pour la plupart dans des techniques qu'ils estiment maîtrisées.

SINGAPOUR
de notre envoyé spécial

LE professeur Testart avait raison quand, après avoir annoncé qu'il n'irait « *pas plus loin* », il ajoutait : « *Ma position est ultra-minoritaire dans le monde scientifique.* » Pas un chercheur au cours du douzième congrès mondial sur la fertilité et la stérilité, qui vient d'avoir lieu à Singapour, ne s'est risqué à approuver la position du biologiste français.

Rejoint en cela par le docteur Robert Edwards, le « père » du premier bébé-éprouvette, le docteur Alan Trounson, directeur scientifique du Centre de lutte contre la stérilité de Monash (Melbourne), ne partage pas les craintes du professeur Testart, en particulier sur le choix du sexe des enfants. « *Après tout*, nous a-t-il déclaré, *ce peut être un moyen de prévenir des maladies héréditaires liées au sexe.* » « *Il n'en reste pas moins vrai*, ajoute-t-il, *que si la technique de congélation d'embryons semble efficace et sans danger, il n'en va pas de même de la technique de congélation des ovules. Rien pour l'instant ne permet de penser que cette méthode n'expose pas au risque d'altération chromosomique. En réalité, la manière d'aborder ces problèmes dépend non seulement des conceptions morales de chaque pays mais encore de la morale personnelle de chaque chercheur.* »

Deux exemples frappants de ces particularismes éthiques : au moment où, pour la première fois en France, naissait à l'hôpital Antoine-Béclère de Clamart deux bébés obtenus après implantation d'embryons congelés, le professeur René Frydman déclarait qu'il avait fixé à six mois le délai de conservation des embryons congelés après une fécondation *in vitro* (*le Monde* du 11 avril). « *En Australie*, explique le docteur Trounson, *selon la région dans laquelle on se trouve, ce délai varie de cinq à dix ans.* »

Autre exemple : dernièrement, en France, le conseil national des médecins a estimé que le don d'embryons n'était pas acceptable « *dans la mesure où il conduit à la banque d'embryons et à un risque d'eugénisme* ». Rien de tel en Australie où le docteur Trounson reconnaît avoir eu recours à cette pratique dans certains cas assez rares de stérilité. Certains chercheurs français présents à Singapour désapprouvent d'ailleurs l'attitude du conseil de l'ordre sur ce point et vont même, comme le docteur Jean Cohen (Paris), jusqu'à envisager une adoption anténatale d'embryons. A l'heure actuelle, la position des scientifiques est donc d'aller aussi loin que la nécessité thérapeutique l'impose.

D'une manière générale, le petit monde des chercheurs en procréation assistée est apparu à Singapour confiant dans des techniques qu'il pense aujourd'hui bien maîtrisées. Plus de mille centres de fécondation *in vitro* ont aujourd'hui vu le jour de par le monde et plus de trois mille bébés sont nés grâce à cette méthode.

Cela dit, les chercheurs ne cachent pas que beaucoup de progrès doivent encore être accomplis, tant en ce qui concerne la qualité des grossesses que la qualité des naissances. La fréquence des naissances extra-utérines (4,1 % des cas), des avortements (10 % à 25 % des cas), des naissances prématurées (27 % des cas, selon une étude australienne) et des enfants au trop faible poids de naissance (33 % des cas) est encore très importante.

C'est pourquoi, même si les indications de fécondation *in vitro* ne cessent de se multiplier (obstruction ou absence de trompes, endométriose, subfertilité masculine, infertilité immunologique), les scientifiques insistent beaucoup sur l'importance d'une collaboration internationale étroite entre les différentes équipes. A cet égard, l'absence – remarquée et regrettée – de l'équipe de l'hôpital Antoine-Béclère, pourtant unanimement reconnue comme une des toutes premières au monde, était particulièrement significative.

Mais est-ce vraiment dans ces congrès scientifiques frappés de gigantisme – plus de trois mille chercheurs d'une centaine de pays étaient présents à Singapour – que peut se mettre en place une véritable coopération internationale ?

FRANCK NOUCHI.

Tempête en Australie

MELBOURNE
de notre correspondante

LES savants australiens qui travaillent sur les procréations artificielles n'auront plus le droit de « cloner » des embryons humains, et toute manipulation qui entraîne la destruction de l'embryon – même si elle fait progresser la science – sera bannie. Les personnes qui contreviendront à ces règles, gérées désormais par un comité de contrôle fédéral, seront passibles de sanctions très sévères, voire de prison.

Telle pourrait être la teneur d'une future législation fédérale sur les procréations artificielles si le gouvernement décide d'entériner les conclusions d'un rapport qu'une commission sénatoriale vient de présenter au Parlement et qui fait grand bruit en Australie.

Si les sénateurs se sont prononcés pour la poursuite des travaux sur l'embryon humain, c'est à la condition seulement que ceux-ci s'inscrivent dans le cadre d'une recherche « *thérapeutique* ». Ils ont défini comme « *thérapeutique* » toute expérimentation dont le but est de « *multiplier les chances de développement de l'embryon* », et donc d'aider les couples stériles.

En revanche, les sénateurs considèrent que toute expérimentation « *non thérapeutique* » – c'est-à-dire dont la fin n'est pas le développement harmonieux de l'embryon – doit cesser.

La prison pour les médecins

Dans cette perspective, ils recommandent d'interdire le clonage d'embryons et les expériences au cours desquelles on fait se féconder les gamètes d'un homme ou d'une femme avec les gamètes d'un animal. Ils ne désapprouvent pas toutefois la congélation d'embryons dans la mesure où il est prouvé qu'il est préférable pour le bon développement de l'embryon de différer le moment où il sera réimplanté dans l'utérus de la mère.

Œuvrer en faveur de la vie reste la seule justification possible pour ce type d'expérimentation aux yeux des sénateurs qui, s'ils n'ont pas dans leur rapport accordé à l'embryon un statut de « *personne* », en ont néanmoins donné cette définition : « *Sur le plan génétique, c'est de la nouvelle vie humaine organisée comme une entité distincte qui demande à se développer plus avant.* »

Le sénateur Michael Tate, président de la commission, estime qu'un juste milieu a été trouvé en différenciant la « *recherche thérapeutique* » de la « *recherche à des fins non thérapeutiques* ».

Ce n'est pas l'avis pourtant du docteur Alan Trounson, le père australien des bébés éprouvettes qui dirige le Centre for Early Human Development du complexe hospitalo-universitaire Reine-Victoria à Melbourne et dont les travaux sur l'embryon humain sont universellement reconnus.

SYLVIE CROSSMAN.

(*Lire la suite page 20.*)

SIDA : un vaccin à l'horizon

La vaccin anti-SIDA n'est plus un mirage. On sait aujourd'hui le fabriquer. Quand – et comment – pourra-t-on l'injecter pour la première fois chez l'homme ?

FORT *de quelques dizaines* de membres, le groupe international du SIDA a pris l'habitude de se réunir fréquemment de part et d'autre de l'Atlantique. Dernière étape : Marnes-la-Coquette (Hauts-de-Seine) dans le superbe cadre du siège de la société Pasteur Vaccins, là même où mourut Pasteur, le 28 septembre 1885 (1). Cette réunion importante aura été marquée par l'annonce du professeur Marc Girard, directeur scientifique de Pasteur Vaccins concernant le prochain lancement de la première expérimentation humaine d'une vaccination anti-SIDA. Un coup de théâtre scientifique qui n'a pas manqué de surprendre les meilleurs spécialistes *américains* de la question, comme le professeur Max Essex (Boston), et *qui témoigne de l'avancée* des recherches françaises dans ce domaine *(le Monde* du 31 octobre).

On est aujourd'hui, en ce qui concerne le vaccin anti-SIDA, très exactement à mi-chemin. La somme des recherches de virologie et de biologie moléculaire sur ce sujet permet de disposer de solides assurances. Le matériel biologique existe et on connaît les scénarios vaccinaux possibles. Le vaccin anti-SIDA, en d'autres termes, n'est plus le mirage qu'il était il y a quelques années encore. Il reste pourtant de nombreux points d'interrogation concernant la composition de ce vaccin, la stratégie expérimentale qui doit être mise en œuvre et les modalités pratiques des premières campagnes de prévention à venir.

Les principales équipes en compétition dans ce domaine (Institut Pasteur en association avec Pasteur Vaccins et avec Transgène, les firmes californiennes Chiron et Genentech et la société Oncogen, qui travaillent en collaboration avec Pasteur, ainsi que des groupes du National Institute of Health américain) opèrent de deux manières différentes. Il s'agit d'utiliser :

● *des protéines virales purifiées* à partir de culture de cellules, de bactéries ou de levures au patrimoine héréditaire modifié. Ces protéines sont celles qui constituent certaines parties de l'enveloppe du virus du SIDA (2) ;

● *le virus de la vaccine,* dont *on a, au préalable, modifié* le patrimoine héréditaire de manière à faire synthétiser par ce virus mutant les protéines de l'enveloppe du virus du SIDA. L'un des avantages de ce *système,* comme l'explique le professeur Burny *(université libre de Bruxelles),* est d'être plus proche de la configuration architecturale naturelle du virus. *« Il reste pourtant à savoir,* reconnaît le professeur Girard, *si les autorités de santé accepteront la commercialisation d'un vaccin fabriqué à partir du virus vivant de la vaccine dont on sait qu'il a pu, dans une très faible proportion de cas, être à l'origine d'encéphalites chez l'homme. »*

L'un des autres avantages de ce modèle tient au fait qu'il repose sur un procédé breveté par la firme américaine Virogenetics dont l'institut Mérieux détient depuis peu 51 % des actions *(le Monde* du 12 février).

Un des points importants de discussion dans l'un ou l'autre modèle concerne l'éventualité de l'utilisation des protéines internes du virus : faudra-t-il ou non les intégrer à la préparation vaccinale ? Les avis sur ce point sont divergents.

L'autre sujet de discussion porte sur l'attitude à adopter face aux sujets séro-positifs. Faudra-*t-il les vacciner alors même que* l'usage veut que l'on ne vaccine pas un sujet qui a déjà été en contact avec l'agent infectieux ? Peut-on, au contraire, comme le pensent plusieurs éminents spécialistes, parmi lesquels M. Charles Mérieux, se fonder sur le modèle de la rage (où l'on vaccine un sujet infecté) et vacciner malgré tout ? Faut-il aller jusqu'à envisager, comme certains, que les sujets séro-positifs étant des personnes potentiellement atteintes du SIDA on pourrait leur proposer un mode de protection *plus risqué que celui* utilisé chez les personnes séronégatives ?

L'homme, modèle pour l'homme

D'autres questions importantes commencent aussi à se poser quant à la stratégie qui devra être suivie. Faut-il, compte tenu des enseignements, difficiles à interpréter, obtenus chez le chimpanzé, et de l'inquiétante raréfaction mondiale de ces animaux (les *équipes françaises doivent* travailler sur des primates en captivité aux Etats-Unis) expérimenter dès que possible sur quelques volontaires pour ensuite continuer et *confirmer une telle expérimentation* sur l'animal ?

Les premiers résultats obtenus chez le chimpanzé sont négatifs, mais on sait également que cet *animal ne contracte pas spontanément* la maladie. Dès lors, que conclure ? Un nouveau modèle est toutefois à l'étude avec un virus proche de celui du SIDA (le LAV 2) chez le babouin et chez le macaque.

La difficile mise au point du vaccin contre le SIDA démontre à l'évidence, comme le souligne M. Simon Wain-Hobson (Institut Pasteur de Paris) que *« l'homme est le meilleur modèle pour l'homme ».* Reste à savoir si l'extension très inquiétante de l'épidémie (notamment dans les *pays d'Afrique* noire *comme le* Zaïre, l'Ouganda et le Burundi) sera de nature à assouplir les règles communément admises en matière d'expérimentation thérapeutique vaccinale. Faut-il, en d'autres termes, compte tenu de l'évolution de la situation, adopter une politique d'urgence, plus axée sur la santé publique que sur le respect d'une éthique individuelle ?

Ces questions commencent à se poser alors même que le marché du SIDA (dépistage et vaccination) apparaît bien aujourd'hui comme l'un des plus considérables qui aient jamais existé. Ce marché a, en effet, déjà acquis une dimension planétaire et l'enjeu est, ni plus ni moins, la protection de l'ensemble de la population. Reste une question essentielle que ne posent pas, ou rarement, les fondamentalistes : pourquoi ne pas, dès aujourd'hui, mettre en place une véritable politique de prévention qui prendrait en compte la possibilité d'une transmission hétérosexuelle ? Faute de quoi, le vaccin contre le *SIDA pourrait bien n'être disponible* qu'après que l'épidémie aura pris les dimensions d'un fléau mondial.

JEAN-YVES NAU.

(1) Colloque des « Cent gardes », organisé conjointement par Pasteur Vaccins et par la Fondation Marcel-Mérieux. *Sur Pasteur et l'impact* de son œuvre on se reportera avec intérêt au récent et remarquable *Pasteur et la révolution pastorienne,* de Claire Salomon-Bayet. Préface d'André Lwoff, Payot, 434 p., 180 F.

(2) Une équipe américaine de Chicago, révèle le dernier numéro de l'hebdomadaire *Science* (daté du 31 octobre), avait réussi à synthétiser par manipulation génétique une molécule jusqu'ici inconnue, baptisée neuroleukin, qui joue un rôle important chez la souris. Une partie de cette molécule ressemble de façon tout à fait surprenante à une partie de l'enveloppe du virus du SIDA. Hasard ou nécessité ?

Le mal devient aveugle

LA possibilité d'une transmission hétérosexuelle du SIDA a déjà été parfaitement démontrée. Elle ne *semble pourtant guère inquiéter* les pouvoirs publics. Tout se passe comme si le SIDA demeurait la pathologie exclusive ou presque des homosexuels et des toxicomanes par voie intraveineuse.

En Belgique comme en France, la prise en compte de cette importante donnée épidémiologique ne semble pas *d'actualité, en dépit de deux* affaires particulièrement inquiétantes, évoquées dans les couloirs du colloque de Marnes-la-Coquette. C'est ainsi que l'on vient d'établir à Bruxelles l'existence d'une peu banale chaîne de transmission du virus. Au départ un homme d'affaires africain, aujourd'hui décédé du SIDA, qui avait en Belgique de *nombreuses maîtresses.* L'infection ayant été établie chez cet homme, huit d'entre elles *a priori* non à risques, purent être examinées. Toutes avaient été contaminées par le virus. Quatre de ces femmes sont actuellement hospitalisées *pour SIDA. Les traces d'une* contamination ont également *été* retrouvées chez les autres partenaires sexuels (maris ou amants) de ces femmes. L'une d'elles assure n'avoir eu qu'une seule et unique relation sexuelle avec son ami africain.

Une autre *équipe* scientifique belge a établi qu'une prostituée dite *« de luxe »,* connue notamment dans *les milieux* européens de Bruxelles, avait été contaminée par le virus du SIDA. Averti par les biologistes de ce résultat, son médecin *l'incita à abandonner son* activité professionnelle. Invoquant des raisons financières et le fait que cesser ou non son activité ne changerait rien à son état de santé, cette femme refusa de suivre les conseils de son médecin.

J.-Y. N.

Tempête en Australie

(Suite de la page 19.)

Le docteur Trounson et son équipe – l'une des meilleures au monde dans le domaine de la fécondation *in vitro* – ont critiqué très violemment les conclusions de la commission sénatoriale, notamment la peine de prison recommandée pour les savants qui cloneraient ou détruiraient des embryons humains. Ils ont menacé de quitter l'Australie et d'aller offrir à d'autres pays (les Etats-Unis, le Canada et l'Angleterre) leurs services de généticiens. *« Si nous partons,* a déclaré le docteur Trounson, *c'est la fin de la recherche sur les procréations artificielles en Australie. »*

Le docteur Trounson et ses collègues ne peuvent voir que d'un très mauvais œil les sévères recommandations des sénateurs et l'éventuelle ingérence de l'Etat fédéral dans *leur discipline.* Cela fait deux années déjà qu'ils enragent contre le comité Waller, une instance d'Etat créée en 1984 dans le but de contrôler le travail des savants du Victoria sur les procréations artificielles. Le Victoria, où travaille l'équipe du docteur Trounson, est le seul Etat d'Australie à disposer d'une réglementation de ce type. *En 1984, c'est* dans le Victoria que, pour la première fois au monde, on a légiféré sur la congélation des embryons humains.

En décembre 1985 déjà, alors que le professeur Chen, du centre médical Flinders à Adélaïde, dans l'Etat de l'Australie du Sud, annonçait la pre*mière grossesse obtenue à* partir d'ovules congelés, le docteur Trounson nous faisait part de ses frustrations. Cette « première » aurait pu être la sienne si le comité Waller n'avait pas tant tardé à donner son feu vert.

Or, depuis le mois d'août 1986, l'équipe de Melbourne doit compter avec une « entrave » supplémentaire : le *« décret de Victoria sur les procédures pour le traitement de l'infertilité ».* Ce décret proscrit pratiquement toute expérimentation sur l'embryon *humain, notamment* la congélation. Seuls quelques travaux élémentaires sont autorisés sur des embryons excédentaires, mais encore faut-il pour les effectuer recevoir au préalable l'aval du comité Waller.

Un ultimatum

Là encore, à la grande indignation des savants, la prison menace les réfractaires : jusqu'à quatre ans d'emprisonnement pour ceux qui contreviennent au décret. *Vendredi 10 octobre, le* docteur Trounson et son équipe ont donc posé leur ultimatum : *nous* demandons, ont-ils dit, à être exemptés de ce décret. Sinon, dans six mois, nous aurons quitté l'Australie.

Les chercheurs de Melbourne estiment en effet qu'ils doivent être libres de continuer à expérimenter sur l'embryon humain, même si au cours de ces manipulations certains embryons viennent à être détruits. A leurs yeux, ces travaux sont nécessaires si l'on veut progresser *non seulement dans la connaissance,* mais aussi dans le traitement de l'infertilité. *« A l'heure actuelle,* dit le docteur Trounson, *sur sept femmes qui entreprennent d'avoir un enfant-éprouvette, une seule a une chance d'en avoir un. »*

Le débat est lancé : d'autant plus fascinant que deux des plus grands spécialistes au monde de la fécondation *in vitro* – le biologiste français Jacques Testart qui crie *« halte ! »* et l'Australien Alan Trounson qui a déjà « mis au monde » cinq cents bébés-éprouvettes – se situent aux... antipodes.

SYLVIE CROSSMAN.

Les dauphins ne dorment que d'un œil

Les spécialistes de l'étude du sommeil, l'une des plus importantes pour la connaissance des mécanismes du cerveau, viennent de se réunir à Lyon et de confronter leurs travaux.

LE professeur Michel Jouvet refuse délibérément de parler de l'*« intérieur »* du rêve, laissant l'activité de l'interprétation des songes aux psychiatres et aux psychologues, dont on devine qu'il les tient en piètre estime. Depuis trente ans, les travaux sur l'animal de son équipe lyonnaise et les recherches cliniques sur les « dormeurs volontaires » ont permis de progresser très sensiblement. Du rêve comme manifestation « surnaturelle » on en est arrivé à une connaissance beaucoup plus précise des cycles du sommeil et de leur alternance avec le « sommeil paradoxal » : ainsi appelle-t-on le rêve, qui peut désormais être considéré comme le *« troisième cycle »* de l'activité cérébrale, les deux autres étant l'éveil et le sommeil.

Les chats et les vaches aussi...

Les phases de rêve ont lieu toutes les quatre-vingt-dix minutes, leur durée augmente au fur et à mesure de l'avancement dans la nuit. Un dormeur rêve pendant le quart de son sommeil. Des manifestations précises permettent de localiser les moments de sommeil paradoxal : le sommeil est alors très profond, avec une disparition totale du tonus musculaire accompagnée de mouvements oculaires très rapides et, chez l'homme, d'une érection. L'activité cérébrale, à ce moment-là, est très intense. Comme s'il s'opérait un fonctionnement *« génétiquement programmé ».*

Une hypothèse avancée en ces termes par le professeur Jouvet : *« On ne rêve pas, on est rêvé par l'hérédité. »* Une pierre dans le jardin des comportementalistes. M. Jouvet insiste : *« La fonction du rêve est de maintenir l'hérédité psychologique, quelles que soient les choses apprises pendant la journée. »* Une hypothèse, reconnaît-il, qui se situe sur un terrain qui *« sent le souffre »* puisque *« idéologiquement très marquée ».* Mais une hypothèse qui paraît encore incertaine. Dire qu'au moment du rêve *« chacun d'entre nous va reprogrammer ce pour quoi il a été fait, pour tel ou tel type de caractère »,* est une affirmation qui n'a pas encore reçu de démonstration expérimentale.

Le professeur Jouvet reconnaît d'ailleurs la nécessité d'approfondir les connaissances dans ce domaine. Si *« on sait très bien à quoi rêvent les chats »,* les expériences sur l'animal n'ont pas encore ouvert toutes les portes. *Les gros rêveurs, dont les* chats, n'ont pas, dans leur comportement d'éveil, de soucis majeurs pour assurer leur survie (les lions et les tigres rêvent plus que... les vaches, qui passent décidément trop de temps à manger ou à ruminer). Une simple intervention chirurgicale sur la partie utile au rêve de leur cerveau, et plus précisément sur l'action inhibante qui empêche la réalisation gestuelle des rêves, a permis de mettre en évidence des comportements précis. Tel chat chassera des souris imaginaires, un autre aura peur ou sera agressif.

Sommeil et croissance

D'autres recherches, sur l'homme cette fois, ont mis en évidence des phénomènes très intéressants : oui, le fœtus et le nouveau-né rêvent ; oui, la sagesse populaire a raison quand elle veut que les enfants soient impérativement couchés tôt et à heure régulière. Une étude menée à Porto-Rico a fait apparaître des retards de croissance chez des enfants dont le premier sommeil était très perturbé par l'environnement : c'est au moment du premier sommeil que l'organisme libère ses hormones de croissance.

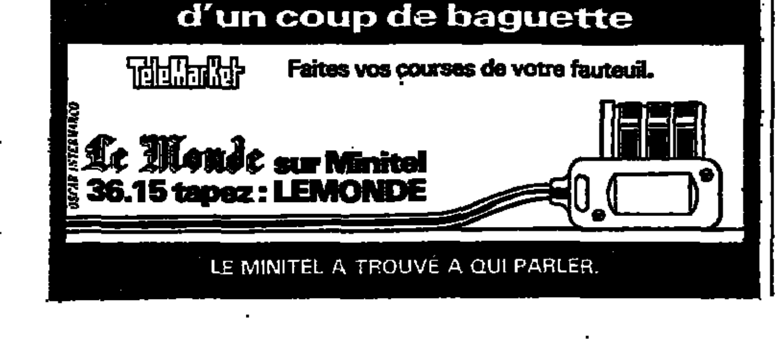
Il faut enfin parler du dauphin. A défaut de *« Jonas pouvant placer des électrodes sur des baleines »,* c'est le dauphin d'eau douce de l'Amazonie qui va faire l'objet des études d'une mission scientifique soviétique que le professeur Jouvet suit avec beaucoup d'intérêt. Le dauphin, notre *« frère marin en encéphalisation »,* est une *« énorme exception »* dans le monde animal évolué. Selon les connaissances emmagasinées à ce jour, il ne rêve pas !

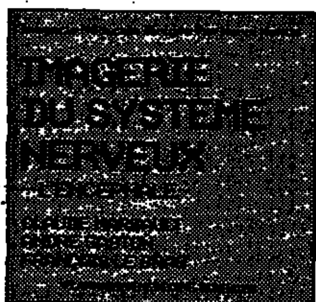
Une curiosité d'autant plus surprenante que l'analyse du sommeil des dauphins a fait apparaître un phénomène troublant, dû à une prodigieuse capacité d'adaptation. En effet, le dauphin n'a pas d'alternative : soit il respire et ne dort pas, soit il dort et ne respire plus... donc se noie. La réponse extraordinaire apportée par l'évolution de l'espèce : le sommeil alterné. Vingt minutes de sommeil pour le lobe droit du cerveau, vingt minutes de sommeil pour le lobe gauche !

On comprend donc l'entêtement des chercheurs pour expliquer l'absence de rêve chez ce mammifère si performant. Les études porteront notamment sur les plus jeunes dauphins. M. Jouvet suggère : *« Le rêve prend peut-être un autre masque chez cet animal. »*

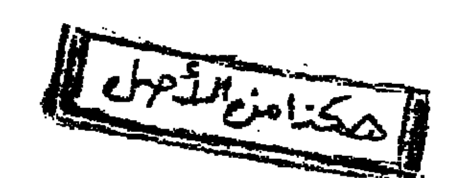
Au-delà de la question anecdotique de savoir si oui ou non le dauphin rêve... d'un œil, la découverte de comportements oniriques différents pourrait ouvrir des voies nouvelles sur les « mystères » du rêve, dont on sait qu'ils ne font intervenir que huit mille des cinq milliards de neurones de notre cerveau. Et les experts du sommeil se découvrent alliés objectivement aux... écologistes : *« Non à la chasse aux cétacés ! »,* a plaidé M. Jouvet.

CLAUDE RÉGENT.









SECTEURS DE POINTE

RECHERCHES

Quelques merveilles de FAUST

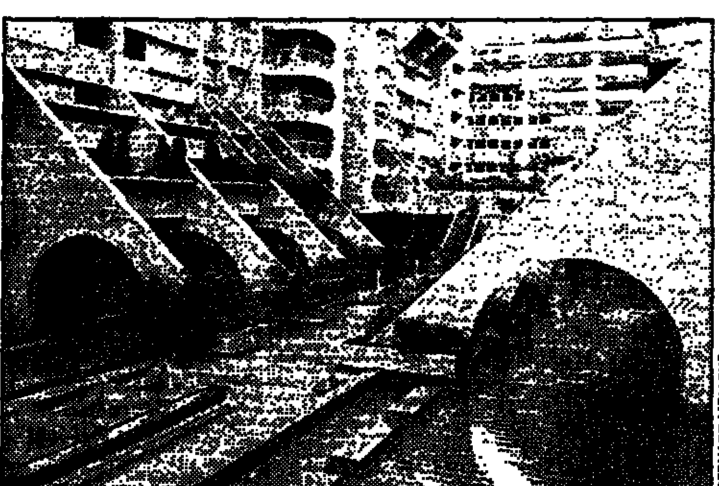
Les occasions d'étonnement n'ont pas manqué au cours du forum des arts et des technologies qui vient d'être organisé à Toulouse.

POUR sa première édition, FAUST, le Forum des arts de l'univers scientifique et technique aura permis de mettre en valeur les créations régionales, les produits de Midi-Pyrénées, région qui, selon l'expression de Dominique Baudis, maire de Toulouse, *« assoit sur un passé prestigieux son développement technologique et économique »* (*le Monde* du 4 novembre).

Premier tableau. Loin devant, la piste d'atterrissage. Sous les yeux, à portée de main, un tableau de bord aussi complexe, aussi *hermétique* aux *profanes* que celui de n'importe quel avion de ligne ; sur les côtés, les hublots du cockpit. Voici la navette européenne Hermès, comme si vous y étiez. Si ce n'était le sentiment que la vision est fugitive, prête à s'effacer au moindre mouvement, l'illusion serait parfaite.

Et pour cause : il s'agit d'une image holographique, la plus grande du monde, conçue par l'Aérospatiale. Qui dit mieux pour entreprendre un voyage au pays des « artechnologies », selon le néologisme du secrétaire d'Etat à la culture, Philippe de Villiers.

Second tableau : la lume. Un instrument de lumière. Mariage *réussi du photon et du son, réalisé* par des ingénieurs et des fabricants de *guitares électriques* déjà réputés. L'entreprise LAG, qui concourt à sa manière à expliquer dans les milieux branchés qu'il existe un *« son toulousain »*, n'a que six ans d'existence et quelques mordus de musique pour tourner. Mais il a suffi qu'un ingénieur du cru, jaloux de son anonymat, passe par là pour que la petite société toulousaine puisse sérieusement envisager de redonner au musicien et à sa musique l'épaisseur d'un corps en mouvement. De la sculpture sonore.



Un aspect du Toulouse moderne : la place Occitane.

BERNARD MOLLENS

On joue de la lume avec les mains, avec les bras, comme dans *une double invention et des notes* et de l'espace. Le procédé est simple : une source lumineuse, des capteurs sous une plaque de verre, le tout relié à des synthétiseurs. Les cellules analogiques interprètent le geste dans sa vigueur et son ampleur. *« Mieux que l'orgue de Jean-Michel Jarre »*, explique l'un des démonstrateurs. L'appareil n'est encore qu'un prototype, vendu 20 000 F ou 25 000 F sans les synthétiseurs. Deux versions, mélodique et pour percussions, sont actuellement à l'étude.

Troisième *tableau* : *un discobole* dans la troisième dimension, deux *minutes* de bonheur cathodique et neuf mois de travail pour un produit de *présentation* des Jeux olympiques. La société Artefact, à l'origine de cette création, n'existe pas encore. Elle sera officiellement créée le mois prochain. Mais les deux ingénieurs et les trois chercheurs de l'université toulousaine croient au marché, celui de l'image de synthèse. La société Thomson les a pris sous son aile. Par chance, les J.O. auront lieu à Barcelone. Artefact, qui ne croit pas au marché régio*nal, a déjà jeté ses lignes du côté* de la Catalogne.

Synelec, elle, joue son savoir-faire sur grand écran. *« L'image vidéo en surmultipliée »*, *explique* l'une de ses publicités. Cette petite *société aveyronnaise*, dont le PDG inventeur est un ami de Jacques Godfrain, député du département, cherche à réinventer le mur d'images. Spacevision, son produit, est plus que l'empilage de plusieurs tubes cathodiques dont les images seraient numériquement traitées. Il ajoute un traitement optique à l'aide de lentilles de Fresnel qui restituent à l'image, quelle que soit sa *taille*, son intégrité sans déformation ni rupture. *Certes*, pour *FAUST*, le procédé a connu quelques défail*lances... le diable, probablement*. Il n'empêche, Synelec propose même un *mur de 256* tubes.

GÉRARD VALLÈS.

Demain

Un plus pour le minitel

Une carte électronique qui se branche à l'arrière d'un minitel a été *présentée* au dernier SICOB. Fabriquée par un consultant d'entreprises et trois jeunes électroniciens de Montpellier, cette carte, nommée Maya, élargit les possibilités de cet appareil en permettant de stocker en mémoire ce qui est affiché sur *l'écran, puis de le faire réapparaître* après interruption de la communication.

Maya fait aussi du minitel, quand la liaison est coupée, un petit micro-ordinateur de bureau qui peut gérer un répertoire téléphonique, archiver quelques notes, faire des calculs simples, indiquer la date et l'heure. *Enfin Maya permet* de restreindre l'utilisation du minitel, en n'autorisant que les appels à une liste prédéfinie de services.

★ Alintel-Maya, 4, place du Marché-aux-Fleurs, 34000 Montpellier, 67-60-52-22 et 67-52-75-59.

Ordinateurs en dialogue

Un système de communication interactive entre ordinateurs individuels vient d'être commercialisé, sous l'appellation B-Twin par la société Grenat, à la suite d'une étude développée sur un marché du CNET.

Ce système offre aux utilisateurs de micro-ordinateurs la possibilité de communiquer et de travailler *comme s'ils opéraient en même* temps sur la même machine. Les opérateurs peuvent se parler, lire la même page sur l'écran et agir, chacun à son tour, sur le clavier et la souris.

Le système tire parti des facilités offertes par le réseau numérique à intégration de services en assurant, sur un canal à *64 kbits*, *outre* la transmission de la voix, le transfert et la gestion d'informations nécessaires à la synchronisation de deux ordinateurs personnels déroulant une même application.

Les cartes du système s'insèrent dans l'ordinateur personnel.

● « LE STYLISTE ET L'ORDINATEUR ». — Après l'article publié sous ce titre dans *le Monde* du 15 octobre, M. Dominique Waquet, *directeur général de l'Institut français* de la mode (33, rue Jean-Goujon, 75008 Paris. Tél. : 42-89-42-42), nous signale que celui-ci dispense plusieurs cours sur ce thème, en particulier : « Du crayon à l'ordinateur » et « Informatiser la fonction création-conception des produits confectionnés ».

Un catalogue pour le XXIe siècle

ORSAY avant Orsay. A quelques semaines de son ouverture au public, le nouveau musée parisien présentait pour la première fois à Toulouse, au Forum des arts, de l'université scientifique et techni*que, les équipements dont il* s'est doté. Une formidable machinerie électronique et de vidéo pour permettre aux visiteurs une « lecture » efficace du musée moderne, qui relègue au rayon des antiquités tous les catalogues et *autres diaporamas*, présentés en d'autres lieux.

Trois sociétés, dans le cadre d'un Groupement d'entreprises de l'audiovisuel (l'entreprise industrielle Psy et Roiret), ont mis en commun leurs moyens et leurs compétences pour proposer un système unique combinant les *supports traditionnels de projec*tion, la vidéo interactive et les images *numériques* à haute résolution, l'ensemble étant intégré dans l'architecture conçue par Victor Laloux au début du siècle. Vingt-sept points de desserte ont *ainsi été créés, alimentés* par trois réseaux différents.

Les projections audiovisuelles « classiques » sont entièrement automatisées, pilotées par un ordinateur chargé de surveiller le bon déroulement des opérations. En cas d'anomalie sur un poste, l'image est immédiatement commutée en attendant que la panne soit localisée.

Mais la nouveauté à Orsay, *c'est le vidéodisque interactif*. Sept bornes doivent permettre au visiteur de consulter, selon sa fantaisie et avec un temps de réponse très bref, la banque d'images et de son du musée. La lecture de ce qu'il faut bien appe*ler un véritable livre d'art n'aura* été possible que par l'application, nouvelle en France, de la technique du « son compressé ». Plus de quatorze heures d'enregistrement ont ainsi été gravées sur un même disque. Le son original *a été écrêté, réduit à sa* structure la plus élémentaire. Un décodeur en bout de chaîne est chargé de le restituer dans sa configuration initiale. Le résultat, sans avoir la valeur d'un son stéréo, est tout à fait acceptable.

Enfin, la banque d'images d'Orsay, accessible aux adultes et aux chercheurs, propose des reproductions numériques des œuvres détenues par le musée. Ce procédé permet des images à très haute résolution, très proches donc de la vérité, véhiculées par fibres optiques jusqu'à seize postes de consultation.

G.V.

TECHNOLOGIE

Ces aciers qui viennent du froid

Une société française est chargée de mettre au point un acier résistant aux très basses températures et aux chocs violents.

UNE *nouvelle technologie* est en train de voir le *jour* : la métallurgie polaire. Dans le cadre d'un accord de coopération scientifique signé en mai dernier visant à mettre en valeur les richesses arctiques, la France et le Canada viennent d'entamer un programme de recherche sur les caractéristiques des aciers spéciaux destinés au Grand Nord.

Longtemps réservée aux pays côtiers, tels que les Etats-Unis, l'Union soviétique ou les pays scandinaves, l'exploitation des vastes ressources polaires en minerais, pétrole ou gaz naturel pousse aujourd'hui les pays indus*trialisés à s'intéresser* de très près aux technologies arctiques.

Exploiter et transporter ces ressources nécessite en effet des moyens adaptés : pétroliers, méthaniers, navires brise-glace, oléoducs et plates-formes off shore... De telles structures doivent résister à la fois aux basses températures, qui vont jusqu'à moins 60 degrés, et aux chocs éventuels avec les glaces qui dérivent, d'où le besoin de mettre au point des matériaux idoines, principalement des aciers.

Ceux-ci, lorsqu'on les utilise en *milieu* froid, *se classent* en trois catégories : les aciers classiques, *que l'on peut mettre en œuvre* à moins 20 degrés ; ceux, plus élaborés, pour des températures allant jusqu'à moins 60 degrés ; enfin ceux, hautement techniques, employés dans l'industrie cryogénique pour le transport de gaz de pétrole et de gaz naturel liquéfiés, à moins 196 degrés.

Or les premiers sont fragiles comme du verre à très basse température. Les dernières qui, en plus des additifs classiques, contiennent *jusqu'à 9 % de nickel*, résistent bien mais sont difficiles à souder. De plus, leur coût de revient est six fois supérieur à celui des aciers normaux, ce qui rend leur utilisation marginale... Restent les aciers intermédiaires, que l'on produit massivement : contenant de 0,2 à 0,5 % de nickel, ils résistent bien aux températures polaires, mais la pré*sence de l'additif multiplie leur* coût par deux.

« Seul le Japon a pu jusqu'ici produire et commercialiser à faibles coûts des aciers dont les propriétés à basse température sont satisfaisantes », insiste le responsable des produits énergie chez Usinor, Hugues Lecoq.

Pour combler ce vide technologique, le projet Arctique, qui réunit l'Institut de recherche pour la sidérurgie (IRSID), Usinor, Alsthom-Atlantique, le bureau Veritas, auxquels sont associés le CNRS et plusieurs universités canadiennes, vise à produire un acier des banquises à très faible teneur en nickel et à tester sa résistance. Etalé sur deux ans et doté, côté français, d'un budget de 2,5 millions de francs, dont 1 million provenant du ministère de la recherche, ce programme confie à Usinor le soin de mettre au point un nouveau procédé de fabrication.

A cet effet, l'usine de Dunkerque s'emploie déjà à supprimer le traitement thermique, opération qui s'effectue traditionnellement après la réalisation des plaques d'acier et leur confère une certaine résistance. On effectuerait à la place un refroidissement par eau à *grande* vitesse. Cette technique, utilisée pour la première fois en France à l'occasion du programme Arctique, permettrait d'obtenir un acier doué de bonnes propriétés à froid, sans pour autant contenir une quantité élevée de nickel. La faible teneur en additif et la suppression de l'étape de traitement thermique devraient diminuer le coût de production.

Un pari sur l'Arctique

C'est l'IRSID qui sera chargé de faire les tests. Au centre de Saint-Germain-en-Laye, on pourra étudier le comportement du matériau dans une enceinte de simulation de basses températures, effectuer des essais de rupture, étudier les défauts au niveau des soudures et simuler les effets « de fatigue » *dus à la houle*. Certains de ces essais seront faits sur *une maquette de conteneur* fabriquée par Alsthom. Enfin, le bureau Veritas devra « caractériser » l'acier, c'est-à-dire déterminer et classer ses propriétés.

Le laboratoire de géographie physique du CNRS, à Meudon, mettra au point les instruments nécessaires pour déterminer avec précision la température minimale au-dessous de laquelle le matériau ne peut être utilisé. Des expériences ont en effet montré que, en atmosphère froide, la température météo mesurée à proximité d'une *plaque d'acier et celle* de la plaque elle-même pouvaient *différer* de 10 degrés, ce qui est considérable pour la caractérisation du matériau.

Ce programme de recherche en métallurgie fait donc un large pari sur l'Arctique : offshore et brise-glace destinés à la mer du Nord, aux régions septentrionales du Canada et à une partie des mers russes pourraient constituer un débouché considérable dans les années 90... à condition que l'exploitation du pétrole et du gaz *se justifie économiquement* dans ces régions. *« Quoi qu'il en soit*, fait remarquer Hugues Lecoq, *de tels travaux sur des aciers difficiles à élaborer constituent un véritable moteur pour l'ensemble du programme de recherche et développement du groupe Usinor. »*

MICHEL FANTIN.

SECTEURS DE POINTE



Filiale du GROUPE EUROSOFT GROUPE INDEPENDANT D'INGENIERIE INFORMATIQUE AUX ACTIVITES DIVERSIFIEES, recherche pour ses divisions:

LOGICIEL
Département GENIE LOGICIEL
SON CHEF DE DEPARTEMENT
Vous développerez et gérerez l'activité du département (20 personnes) sur le plan commercial, budgétaire et personnel. Ingénieur ou universitaire, environ 30 ans, une solide expérience en conduite et gestion de projets informatiques. Goût de l'animation et des contacts.
Réf. AJ 133

SYSTEME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION
Département COLLECTIVITES LOCALES
SON RESPONSABLE COMMERCIAL
Vous prospecterez pour l'informatisation des mairies de plus de 30.000 habitants, basée sur l'utilisation d'un environnement de 4ème génération, développée sur IBM 38 et micro informatique. Négociateur de haut niveau et une 1ère expérience dans l'environnement des collectivités locales, la connaissance du matériel IBM 38 et de la micro-informatique seraient un plus.
Réf. AK 134

Postes à pourvoir rapidement.
Merci d'adresser CV, lettre manuscrite en précisant la référence du poste choisi à EUROSOFT 38, Bd Henri Sellier 92150 SURESNES.

DES HOMMES DE POINTE POUR DES TECHNOLOGIES NOUVELLES

Jonction

Notre futur directeur commercial : un ingénieur anglophone et latiniste.

PME, proche banlieue Est de Paris, filiale française d'un puissant groupe multinational anglo-américain, nous fournissons des produits consommables aux entreprises du secteur électronique. Nous avons conquis sur notre créneau une position de leader incontesté. Nous recherchons le responsable de notre service commercial.

Sa mission : définir la politique de vente, animer et former une petite équipe motivée, organiser les procédures internes, les actions publicitaires, etc... Son profil : un diplôme d'ingénieur d'une école de bon niveau, 3 à 5 ans d'expérience industrielle et, idéalement, un premier virage vers le technico-commercial. En tout cas, une motivation certaine pour cette orientation et des dispositions personnelles évidentes.

La qualité de latiniste n'est en fait pas indispensable, mais nous voulons signifier par là que nous recherchons un ingénieur organisé, ouvert et cultivé, sachant s'exprimer avec aisance et clarté tant à l'oral qu'à l'écrit, en français comme en anglais - l'anglais étant la langue de communication du groupe -. Si ces premiers éléments vous ont intéressé, prenez contact sous référence 607 532 M avec notre conseil SIRCA 64 rue La Boétie 75008 Paris. Merci de joindre CV et de préciser votre rémunération actuelle.

Sirca

Membre de Syntec

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL IMPLANTE EN FRANCE

propose des

POSTES DE CADRES COMMERCIAUX (H/F)

pour développer ses ventes de produits et services auprès d'une clientèle diversifiée d'utilisateurs de tous niveaux : Administrations, grandes entreprises, PME - PMI.

● *Cette offre s'adresse à de* ***JEUNES DIPLOMES, GRANDES ECOLES ou CYCLE LONG DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (Bac + 4 minimum) :***

- *Dégagés des obligations du Service National*
- *Débutants ou ayant 2 à 3 ans d'expérience professionnelle*
- *Ambitieux, motivés par la vente*
- *Imaginatifs pour concevoir des solutions et des financements*
- *Aptes à négocier à niveau élevé.*

● *Vous bénéficierez :*

- *De bonnes conditions de travail et d'avantages sociaux*
- *D'une formation rémunérée spécifique, théorique et pratique*
- *De possibilités d'évolution de carrière.*

Ces postes sont à pourvoir à Paris et en province.

Merci de nous faire parvenir votre candidature (lettre et CV détaillé) sous réf. ACB à Hyperbole 86, rue de Richelieu 75002 PARIS, qui transmettra.



MATRA DATASYSTEME constructeur informatique à vocation européenne recherche (H/F) pour son département Administratif et Financier :

Responsable des Comptabilités

Vous *garantissez la fiabilité de la comptabilité de nos deux activités de production* : mini-informatique et terminaux spécialisés; vous effectuez la consolidation de la société avec ses filiales en normes internationales; vous produisez les résultats mensuels par activité et par centre de profit; vous devez également optimiser les procédures existantes et les moyens de traitement informatique.

Après un DECS et une expérience (au moins 4 ans) dans une entreprise industrielle, vous maîtrisez la comptabilité analytique par centre de profit. Vous avez une bonne connaissance de la comptabilité anglo-saxonne. L'anglais courant est nécessaire.

Veuillez envoyer votre dossier de candidature (lettre, référence, C.V., photo et prétentions) en indiquant la référence MO/101 à DRH MATRA DATASYSTEME 1 avenue Niepce - 78180 Montigny-Le-Bretonneux

MATRA DATASYSTEME
L'INFORMATIQUE SIGNEE MATRA

PARFRANCE ANNONCES

Ingénieur commercial CAO

ORSAY

CMG depuis sa création il y a 10 ans, c'est une triple compétence sur le marché informatique (informatique industrielle, de gestion, gestion de production sur mini et micro ordinateurs), une activité CAO de haut niveau et une philosophie d'entreprise : la qualité de vie de ses collaborateurs est la garantie d'un service optimum apporté à ses partenaires clients.

De formation grande école d'ingénieur, vous connaissez bien le milieu de la CAO et ses techniques. De plus, vous justifiez d'une expérience réussie dans la vente de produits techniques.

La mission que nous avons à vous confier ? Etre le premier ingénieur commercial de notre Département CAO ! Rattaché au Directeur de ce Département, vous préconiserez et vendrez nos compétences techniques de très haut niveau dans le domaine de la CAO. Mission motivante et passionnante qui requiert outre la «fibre commerciale», de l'initiative, des qualités d'organisation, d'écoute et un pouvoir de séduction et de conviction pour négocier à haut niveau.

Vous pourrez évoluer très vite au sein de ce Département ou de notre société... nous vous rappelons que notre progression depuis 10 ans est de 50 % par an.

Rencontrons-nous et parlons de vous.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite et prétentions, sous réf. ICC/O, à Camille Gouffier - CMG - ZA de Courtaboeuf, BP 38, 91942 Les Ulis Cedex.



SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS



SLIGOS

CONCEPTEURS OU EXPERTS

REJOIGNEZ LE DEPARTEMENT CONSEIL ET INGENIERIE CARTE BANCAIRE DE NOTRE DIVISION MOYENS DE PAIEMENT

De formation Grande Ecole, vous avez acquis, si possible au sein d'une SSII, 6 à 8 ans d'expérience informatique et des compétences dans le domaine bancaire.

Vous avez évolué vers des missions de conseil et d'ingénierie ou souhaitez saisir l'opportunité de cette évolution de fonction.

Nous vous proposons de participer dans le milieu bancaire au développement de **l'activité cartes.**

Une bonne connaissance de l'environnement I.B.M. et des méthodes du type AXIAL ou MERISE sera un atout supplémentaire.

Plusieurs postes sont à pourvoir.
Lieu de travail : LA DEFENSE.

Merci d'adresser votre candidature (CV, photo et prétentions) sous Réf. PH 2/AS à Anna STAROSWIECKI - Service Recrutement - SLIGOS Immeuble Ile de France - Cédex 49 - 92067 PARIS La Défense 9.

MEMBRE DE SYNTEC INFORMATIQUE

HAVAS CONTACT



MICRO TECHNOLOGIE ELECTRONIQUE

Nous sommes une jeune société qui a pour vocation de répondre aux besoins de l'ingénierie de développement en électronique. Notre succès est basé sur la compétitivité de nos produits et sur la stratégie de notre support technique. Pour assurer l'introduction et le développement de nouveaux produits IAO, nous recherchons des

Ingénieurs produit

VOUS
Jeune ingénieur électronicien ayant des connaissances en CAO et/ou en développement de ASIC et/ou en développement de microprocesseurs. Vous avez une expérience de 2 ans minimum et si possible dans le domaine commercial.

NOUS VOUS PROPOSONS :
La responsabilité de la gestion et de la promotion (interne et externe) d'une ligne de produits. Vous aurez aussi une activité opérationnelle d'assistance à la vente auprès de nos ingénieurs commerciaux. Notre structure est légère, favorise l'initiative personnelle et assure des conditions de travail et un salaire motivants.

Intéressez, adressez C.V. + photo + rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis, rue Daru, 75008 Paris, sous la référence 42 1544 LM portée sur la lettre et sur l'enveloppe.

Mercuri Urval

Dans le cadre de ses développements en matière d'atelier logiciel et de réseaux centrés sur des matériels de pointe VAX, PEDS, SUN, APOLLO, le **DÉPARTEMENT AVIONIQUE GÉNÉRALE** souhaite intégrer pour l'une des deux fonctions suivantes, des

INGÉNIEURS GÉNIE LOGICIEL CONFIRMÉS

Vous intégrez l'équipe ayant la responsabilité de la définition et de la réalisation de la partie réseau de l'atelier logiciel réparti. Réf. 91372/M

Vous prospectez, développez et intégrez de nouveaux outils de génie logiciel dans l'atelier (spécifications, conception, production, intégration, validation...). Réf. 91373/M

Nous souhaitons rencontrer des candidats justifiant de 4 à 5 années d'expérience professionnelle et possédant les connaissances générales suivantes : UNIX, langage C, réseau local, techniques en systèmes de gestion de bases de données.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en précisant la référence du poste choisi, à Christian PARENT - THOMSON-CSF, Département Avionique Générale
31, rue Camille-Desmoulins, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

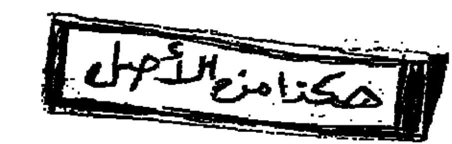
THOMSON-CSF
DIVISION AVIONIQUE

HAVAS CONTACT

C.J.N. Informatique - PARIS et BORDEAUX - recherche pour son département industriel :

Ingénieurs GRANDES ECOLES Débutants
A - Connaissant CAO, Automatisme, Génie logiciel
B - Pour écrire des logiciels d'autotest

Ingénieurs GRANDES ECOLES Expérimentés
Option Informatique
Connaissant l'ASSEMBLEUR pour développement de projets importants :
Réalisation d'un interface interprocesseurs et mise au point de procédures de contrôle.
Merci d'envoyer votre dossier de candidature au :
53, Bd Sébastopol - 75001 PARIS
42.36.50.18





SECTEURS DE POINTE

ABG-SEMCA

Filiale du Groupe THOMSON

cherche pour son établissement de TOULOUSE

Un ingénieur études

Equipement Aéronautique spécialisé dans le conditionnement d'air et la pressurisation, nous souhaitons intégrer au sein de notre Bureau d'Etudes un Ingénieur. Il aura pour mission :

– l'étude des équipements entrant dans les systèmes de pressurisation cabine (conception et définitions),

– le suivi de la réalisation des équipements, leur mise au point et ce, jusqu'à l'aboutissement de la qualification.

Nous souhaitons rencontrer des candidats possédant un diplôme d'ingénieur mécanicien (INSA, ENSMA, ENSEM, AM) ayant de bonnes connaissances en automatismes et électromécanismes. La pratique de l'anglais est indispensable.

Quelques déplacements sont à prévoir.

Merci d'écrire sous réf. DJ 11 S à notre conseil Inforama, 24, rue de Metz 31000 TOULOUSE.

THOMSON — INFORAMA carrières — La technologie par les hommes

LYON - LILLE - MARSEILLE - PARIS - PAU - TOULOUSE

Société Française affiliée à un grand groupe américain, ASHLAND CHEMICAL CO, nous sommes spécialisés dans la fabrication des polymères spéciaux appliqués principalement dans l'industrie de la fonderie.

Leader sur notre marché, nous employons aujourd'hui 80 personnes et souhaitons nous diversifier.

Pour notre laboratoire de recherche et développement de notre usine située près de Vernon dans l'Eure, nous cherchons à recruter un

Ingénieur chimiste

Après une solide formation en chimie organique, vous possédez 4 à 5 ans d'expérience de l'étude et de la fabrication des polymères thermodurcissables.

Vous souhaitez évoluer vers un poste à responsabilités dans le cadre d'une organisation internationale, la pratique de l'anglais vous est familière. Celle de l'allemand serait souhaitable.

Après une formation à l'application de nos techniques et produits, vous serez responsable de notre laboratoire, chargé de l'étude, du développement, du contrôle et de l'application des produits.

Vous encadrerez une équipe de 9 personnes.

Technicien chimiste BTS PLASTIQUE

Une première expérience réussie vous a permis d'acquérir de bonnes connaissances de l'application des produits thermodurcissables.

Au sein de notre laboratoire de recherche vous prendrez en charge la mise en œuvre et le développement de nouvelles applications industrielles de résines synthétiques.

Merci de nous adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prét. à ASHLAND AVEBENE - Mme K. LEFEBVRE, 6/8 rue du 4 Septembre, 92136 Issy-les-Moulineaux Cedex.

CONTESSE

Ashland - Avébène

TELIC ALCATEL

Groupe de premier plan et filiale C.G.E., nous sommes présents dans 60 pays. Avec un CA supérieur à 3,5 milliards de francs en 1985, nous sommes l'un des leaders mondiaux de la communication d'entreprise et le premier constructeur européen de terminaux bureautiques et télématiques. Notre forte croissance, plus de 40% par an depuis 1984, nous amène à renforcer en permanence nos équipes par des talents prêts à innover et entreprendre avec nous.

DIRECTION QUALITE

Dans la compétition internationale, notre stratégie est de promouvoir la qualité de nos produits et services afin d'augmenter notre avance sur nos concurrents. Le développement de nos marchés, la diversification de nos produits et l'élargissement de notre métier conduisent la Direction Qualité à se doter d'outils nouveaux plus performants et à renforcer son équipe de STRASBOURG par

2 INGENIEURS ELECTRONICIENS

QUALITE CONCEPTION

En liaison avec les Services Techniques, Industriels et Commerciaux, vous aurez pour mission de définir et de mettre en œuvre les plans qualité des produits : essais climatiques, mécaniques, fiabilité, audits. Vous identifierez les écarts et déclencherez les actions correctives appropriées.

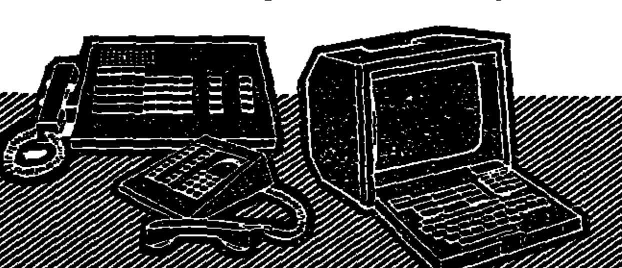
Vous pouvez vous prévaloir d'une première expérience en conception ou en industrialisation de produits électroniques. Réf. 399 QC

QUALITE APPROVISIONNEMENT

Vous serez chargé de suivre la qualité de nos produits en fabrication et en clientèle, de mettre en place des contrats qualité avec nos fournisseurs, de développer des outils de gestion de la qualité. En outre, vous aurez à animer des actions de formation à la qualité au sein de l'entreprise.

Vous connaissez les composants électroniques et vous avez plusieurs années d'expérience en conception ou en production. Réf. 399 QA

A 25 km des Vosges et à 200 km des Alpes Suisses, STRASBOURG vous offrira une vie culturelle intense dans une région de tradition et d'équilibre au carrefour de l'Europe.



Créatifs et impliqués, si vous êtes intéressés par le développement de nos projets, merci d'adresser votre C.V. à Bernard CAMMAS, Directeur des Ressources Humaines. Telic Alcatel - 206, route de Colmar 67023 Strasbourg Cedex, en précisant la référence du poste choisi.

Le Groupe SOCOPA, avec 5000 personnes et 12 MF de CA, est un des n° 1 de l'agro-alimentaire.

Nous recherchons pour notre unité d'EVRON (une nouvelle usine sera construite dans les 2 ans) notre

Jeune Responsable Informatique

Ingénieur Informaticien, vous souhaitez prendre des responsabilités au sein d'un service informatique amené à se développer.

Par votre rôle de coordinateur, vous interviendrez, tant sur les services de production que de gestion, pour en optimiser les résultats.

Cette fonction formatrice vous permettra de valoriser vos qualités relationnelles, votre sens du service et d'acquérir une bonne connaissance des fonctionnements de l'entreprise.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions) à notre DIRECTION DES AFFAIRES SOCIALES B.P. 20 - 72401 LA FERTE BERNARD Cedex.



SOFRES

Recherche pour ses départements
- automobile
- industrie hautes technologies

2 senior consultants (5 ans d'expérience minimum)
2 consultants (2 à 3 ans d'expérience).

Vous avez :

- une double formation, grande école (Centrale, AM, ENSI...) et formation complémentaire en marketing (MBA, ISA, CESMA).
- une expérience réussie du marketing dans une entreprise industrielle ou dans une société de services.

Nous vous proposons de rejoindre une équipe jeune et performante, intervenant dans un secteur en fort développement, au niveau international (l'anglais courant est indispensable).

Adressez votre curriculum vitae à Madame Jacqueline Thirion, SOFRES, 16-18, rue Barbès - 92129 Montrouge Cedex.



SOFRES

DES OPPORTUNITÉS DE CARRIÈRE A SOPHIA-ANTIPOLIS

Filiale de **THOMSON-CSF**, au tout premier rang de la compétition internationale, nous concevons et développons des équipements et systèmes de détection sous-marine pour la plupart des pays occidentaux et d'Extrême-Orient. Pour faire face à notre important développement, nous souhaitons étoffer nos équipes et intégrer deux ingénieurs électroniciens pour des fonctions de :

INGENIEUR FORMATEUR REDACTEUR TECHNIQUE

Ingénieur électronicien position II, vous êtes responsable de :

- l'élaboration des manuels techniques destinés à nos clients,
- la préparation des supports pédagogiques et aides didactiques,
- la formation des utilisateurs (en Français et en Anglais) à l'exploitation et à la maintenance de nos équipements.

Justifiant si possible d'une expérience similaire d'une ou deux années, vous souhaitez utiliser pleinement votre potentiel alliant compétences techniques, qualités de contact et expression écrite et orale aisée. Vous maîtrisez l'Anglais. Réf. 91359/LM

INGENIEUR D'AFFAIRES

De formation Grande Ecole d'Ingénieurs (type A & M) vous coordonnez la réalisation industrielle de systèmes électroniques complexes. En étroite relation avec le laboratoire, le client et les ateliers de production, vous exercez votre responsabilité sur les plans :

- industriel : qualité, délais,
- budgétaire : maîtrise et réduction des coûts,
- maîtrise d'œuvre : relation avec le co-traitant et le client.

Justifiant de quelques années d'expérience dans le développement de systèmes complexes, vous avez la volonté d'étendre votre champ d'action. Homme de contact, vous souhaitez mettre en œuvre vos qualités de gestionnaire et vous maîtrisez l'Anglais. Réf. 91360/LM

Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) en précisant la référence du poste choisi à Marcel MIGEON - THOMSON SINTRA ACTIVITES SOUS-MARINES BP 38 - 06561 VALBONNE CEDEX.



HAVAS CONTACT

INGEVISION — Division de Framatome

Avec INGECAD, la solution intégrée pour la conception d'installation industrielle INGEVISION prend une place importante sur le marché de l'Ingénierie assistée par ordinateur et cherche pour son service DEVELOPPEMENT :

Ingénieurs Schématistes

Ingénieur mécanicien ou électricien, vous avez acquis au travers d'une première expérience en Bureau d'Etudes des compétences dans le domaine de la simulation de process ou en conception de circuits fluides.

Vous possédez bien la technique de programmation en Fortran.

Nous vous proposons de vous intégrer dans notre équipe responsable des produits de schématique qui a pour objectif le développement de produits logiciels industriels spécialisés dans les activités de conception et de réalisation des systèmes fluides et de contrôle commande.

Si vous êtes créatif, si vous aimez le travail en équipe, si notre challenge vous plaît car nous avons des ambitions sur les marchés France et Etranger, venez rejoindre notre équipe.

merci d'écrire à FRAMATOME - Département Recrutement - à l'attention de B. SECHET - PLACE DE LA COUPOLE - TOUR FIAT - 92084 PARIS-LA DEFENSE.

FRAMATOME

média-system



SECTEURS DE POINTE

FAITES EXPLOSER VOTRE POTENTIEL HORS DE NOS FRONTIÈRES

Nous sommes le deuxième compétiteur mondial dans notre secteur d'activité avec 3100 personnes, dont près de 500 Ingénieurs et Cadres, et une filiale aux USA.

Afin de conforter cette position, nous partons à la conquête de nouveaux marchés, tant en France qu'à l'étranger.
Pour répondre à ces nouveaux challenges, nous souhaitons intégrer au sein de notre équipe commerciale présente sur les cinq continents, trois

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX ÉLECTRONICIENS

Vous serez responsables du développement de la commercialisation, sur une partie du monde, d'une gamme de produits haute technologie destinés à l'un des marchés suivants :
- Radiodiffusion et Télévision (Amérique du Nord, Europe, Japon) Réf. 91369/M
- Radiologie médicale (USA, Europe) Réf. 91370/M
- Visualisation professionnelle (USA, Europe) Réf. 91371/M.

Ingénieurs diplômés grande école, vous possédez de très bonnes connaissances en électronique.

Ambitieux, autonomes, vous souhaitez exploiter pleinement votre potentiel et étendre votre champ de responsabilités au-delà de nos frontières.
Vous êtes disponibles pour de fréquents déplacements en France et à l'étranger et bien sûr vous maîtrisez l'anglais.

Si ces challenges vous intéressent, d'importantes perspectives d'évolution vous seront offertes au sein de la Division ou du Groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence du *poste choisi, à notre Directeur des Ressources Humaines,* qui recevra personnellement les candidats.
Jean-Pierre BOUCHEZ – THOMSON-CSF
DIVISION TUBES ÉLECTRONIQUES
38, rue Vauthier, 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT.



HAVAS CONTACT

NOTRE LANGAGE : LA PERFORMANCE !

Le marché des softs est suffisamment porteur pour s'y intéresser de très près. Notre département vente logiciel système est en pleine phase de développement et commercialise une gamme performante et variée de progiciels (Inter Test, Data Vantage, Verify, Omniguard...). Pour renforcer notre impact, nous recherchons un

INGENIEUR COMMERCIAL LOGICIELS — 400 000 F

Il s'agit de montrer vos talents de prospecteur, de négociateur auprès des sites IBM ou compatibles, sans pour autant délaisser notre important portefeuille de clients.
Tous travaillent sous moniteurs TP (CICS, TSO, IMS) dans des structures OS variées (DOS, MVS, VM)... des domaines que vous connaissez bien !
En outre, une formation supérieure (Ecole de Commerce ou Ingénieur) - voire l'école du terrain - sont de très bons atouts pour réussir.
Quelques années d'expérience de vente de logiciels en environnement IBM... Bref, un cursus idéal pour tenir le langage de la performance auquel nous prétendons. Anglais nécessaire. Réf. ICLM
Nous recherchons également un

INGENIEUR TECHNICO COMMERCIAL

En tandem avec nos ingénieurs commerciaux, vous intervenez en avant et après vente. C'est en N°1 que vous assurez la gestion technique de l'installation des systèmes et de la mise en oeuvre des logiciels. Le côté très opérationnel de la fonction en cache un autre : il faut être très relationnel, développant chez le client un climat favorable à l'obtention de nouveaux contrats de service. La connaissance de l'environnement moyens et grand systèmes IBM, une excellente pratique de CICS sont impératifs.
Objectif quotidien : tenir, à notre image, le langage de la performance. Anglais nécessaire. Réf. ITLM

Adressez votre candidature complète sous référence correspondante à Jean RICHET, **ITT Data Systems France**, Tour Maine Montparnasse, 33 Avenue du Maine, 75755 PARIS CEDEX 15.



DESSEIN

L'AIR LIQUIDE

Leader mondial des gaz industriels
recrute le

RESPONSABLE DE L'UNITE DE PRODUCTION DE GAZ de Châlon s/Saône

Cette unité en plein développement rassemble 10 techniciens qui produisent et conditionnent des gaz spéciaux de très haute pureté destinés à

L'Industrie Electronique en Europe

La qualité des produits et la sécurité seront vos principales préoccupations.

*Vous avez une formation d'**Ingénieur en Chimie ou Génie Chimique** et une expérience d'au moins 3 ans de la conception ou de l'exploitation d'unité de production en chimie fine.*

La connaissance du métier de l'élaboration des circuits intégrés sera un atout supplémentaire.
De courts déplacements sont à prévoir en Europe auprès des filiales du Groupe et des principaux clients.

*Une **bonne maîtrise de l'anglais** est indispensable.*

L'AIR LIQUIDE offre aux candidats de valeur de larges possibilités de carrière au sein de son groupe, 25.000 personnes dans 55 pays.

*Adresser lettre manuscrite C.V. avec photo en précisant votre rémunération actuelle et en rappelant la référence UM à **L'AIR LIQUIDE***
D.R.H.P. 75, quai d'Orsay, 75321 PARIS Cedex 07

Jonction



LE CENTRE NATIONAL DES CAISSES D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE

Chef du Réseau des Caisses d'Epargne et de ses Sociétés Régionales de Financement.

La Direction de l'Organisation Technique recherche deux :

INGENIEURS ANALYSTES

- MVS/XA-CICS
- *GCOS8-DM IV/TP*

De formation supérieure informatique (BAC + 4 minimum), vous justifiez d'environ 5 ans d'expérience, si possible dans un organisme bancaire.
Vous participerez, dans le cadre du SCHÉMA DIRECTEUR, à la mise en œuvre d'applications nationales sur l'ensemble des centres informatiques équipés de matériel IBM ou BULL. Vous serez chargé à court terme :
- de définir, en collaboration avec les organismes concernés, les normes de programmation ainsi que les règles d'exploitation qui devront s'appliquer au plan national,
- *de planifier et coordonner la mise en place de ces normes.*

Cette fonction évoluera vers d'autres responsabilités liées à la mise en œuvre du schéma directeur informatique national : conception d'applications, élaboration de procédures de recette technique, contrôle qualité...
Déplacements de courte durée en province.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, en précisant le matériel choisi, au CENCEP, 5 rue Masseran 75007 Paris.

Organisation et Publicité

Secteur Aéronautique et Spatial
TOULOUSE

Notre Groupe occupe une place prépondérante dans le domaine de l'électronique et des télécommunications spatiales.
Nous recherchons pour notre **SERVICE INFORMATIQUE**, le

Responsable gestion de production et gestion de projets

Au sein de l'équipe Etudes (12 personnes), vous aurez le rôle de véritable CONSULTANT interne.
Animateur et homme de communications, vous serez l'interlocuteur privilégié des *services concernés, en vous appuyant sur vos qualités d'EXPERT* ***en gestion de production et gestion de projets.***
Agé d'environ 30 ans, de formation supérieure en informatique, vous justifiez d'une expérience de 3 à 5 ans dans un environnement Gros Système.
Vos compétences en informatique, liées à une bonne compréhension des mécanismes de gestion de production, vous permettront d'optimiser nos produits à base de progiciels, en réponse aux besoins des utilisateurs.

La dimension de notre Groupe offre de réelles *perspectives d'évolution à une personne de valeur.*
Merci d'écrire, sous réf. DJ/00M, à notre Conseil, 24 rue de Metz 31000 Toulouse.

INFORAMA *carrières*
la technologie par les hommes

média-system

LYON-LILLE-MARSEILLE-PARIS-PAU-TOULOUSE

Anator

S.A. AU CAPITAL DE 1.300.000 F.

recrute

1 DUT INFORMATIQUE

pour développer des applications en temps réel sur mini et micro-ordinateurs.

Ce poste s'adresse à un candidat jeune et motivé, de 2 à 3 ans d'expérience minimum, désirant évoluer au sein d'une entreprise en pleine expansion.

Envoyer C.V. manuscrit + photo + prétentions à :
ANATOR S.A.
44, rue Marcel-Paul
78500 SARTROUVILLE.

MIDI PYRENEES

Nous sommes une jeune entreprise née de la fusion de grands groupes internationaux.
Notre dynamisme nous positionne déjà parmi les leaders de notre spécialité : les automatismes industriels.
Nous recherchons un

Ingénieur logiciel «embarqué»

pour participer aux spécifications, à la conception et au développement de logiciels temps réel embarqués pour la commande d'automates programmables.
Ingénieur informaticien (grande école ou universitaire de haut niveau), vous débutez ou possédez une première expérience en informatique industrielle.
Vous alliez un bon potentiel de manager à de solides compétences en système, méthodologie, codage.
Mobile et maîtrisant bien l'anglais, vous êtes créatif, entreprenant, motivé par un travail concerté en équipe.
Nous vous offrons de réelles perspectives d'évolution au sein d'une structure souple, *jeune et en pleine expansion.*

Merci d'écrire, avec prétentions et photo, à notre Conseil Informa Carrières, sous réf. M/IT, 24 rue de Metz 31000 TOULOUSE.

INFORAMA *carrières*
la technologie par les hommes

média-system

LYON-LILLE-MARSEILLE-PARIS-PAU-TOULOUSE

UN SPECIALISTE DE MARCHE POUR NOS SOLUTIONS INFORMATIQUES BANCAIRES



Chef de projet, consultant... Si vous êtes doué à la fois d'un réel esprit commercial et d'un bon sens de la communication, venez donner votre impulsion à notre développement dans le domaine de la Banque.
Identifier les besoins de la clientèle.
Informer nos commerciaux sur le marché et son évolution.
Proposer des solutions produits.
Assurer l'interface avec le siège européen...
Telles sont les principales missions que nous voulons confier à un informaticien confirmé, de formation supérieure, bilingue anglais, possédant une excellente connaissance du domaine bancaire.
Nos performances et la taille de notre groupe faciliteront une progression à la hauteur de vos ambitions.
Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre, curriculum vitae, prétentions) au Service du Personnel, 41-49 rue de la Garenne, 92130 SEVRES.



L'informatique au service de la communication

SOURCES

COMMUNICATION TELEMATIQUE :

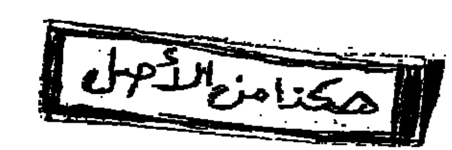
UN INGENIEUR COMMERCIAL

Spécialistes du **vidéotex**, de **unix** et de **l'informatique** au service de la communication télématique, nous offrons à un **Ingénieur Commercial** expérimenté d'être le premier à vivre l'explosion commerciale de notre entreprise dont les perspectives de développement sont renforcées par notre association avec un groupe international.
Agé de 25/30 ans, de formation supérieure, vous aurez la responsabilité d'approcher les clients, de négocier et de conclure en élaborant une stratégie pour élever notre entreprise au premier rang des SSII.
Poste basé à Paris.

Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) à COMINTEL, 6 rue du Colonel MOLL, 75017 PARIS.



DESSEIN





SECTEURS DE POINTE

INGENIEURS LOGICIELS

Informatique technique et industrielle

Avec 1050 personnes et un des taux le plus important du secteur (+ 36 %), ANSWARE, SSII du groupe C.G.E., compte parmi les 15 premières SSII françaises et les 30 premières européennes.
Spécialistes de la conception de logiciels, la synergie des métiers *nous permet* de maîtriser l'ensemble des processus informatisation de l'entreprise.

Participez au développement de logiciels pour des applications sur systèmes temps réel dans les domaines :
- Productique, Robotique,
- *Contrôle de Processus,*
- Systèmes embarqués,
- Traitement d'images.
- Instrumentation,
- Génie Logiciel.
- Télécommunication.
- Intelligence artificielle.

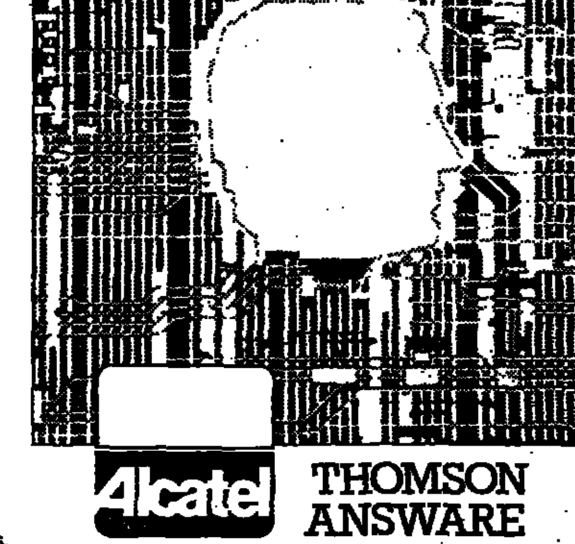
Informaticiens, Automaticiens, Electroniciens

Grandes Ecoles ou Universités, vous avez une expérience d'environ 2-3 ans en mini-ordinateurs sur matériels : DIGITAL, HP, BULL (SPS), GOULD et/ou en micro-processeurs : INTEL, MOTOROLA...

Vous pratiquez les langages : Assembleur, Pascal, PLM, PL 16, LTR.
La connaissance d'UNIX et du langage C est un atout supplémentaire.

Les postes sont à pourvoir sur **Paris-Ile-de-France.**

Adressez votre dossier de candidature, sous réf. RLB 86.6, à THOMSON-ANSWARE, groupe CGE, 135 rue de la Pompe, 75116 Paris.



Alcatel THOMSON ANSWARE



média-system

Société d'Ingénierie informatique (700 personnes) réputée pour le haut niveau de ses réalisations techniques,
recherche

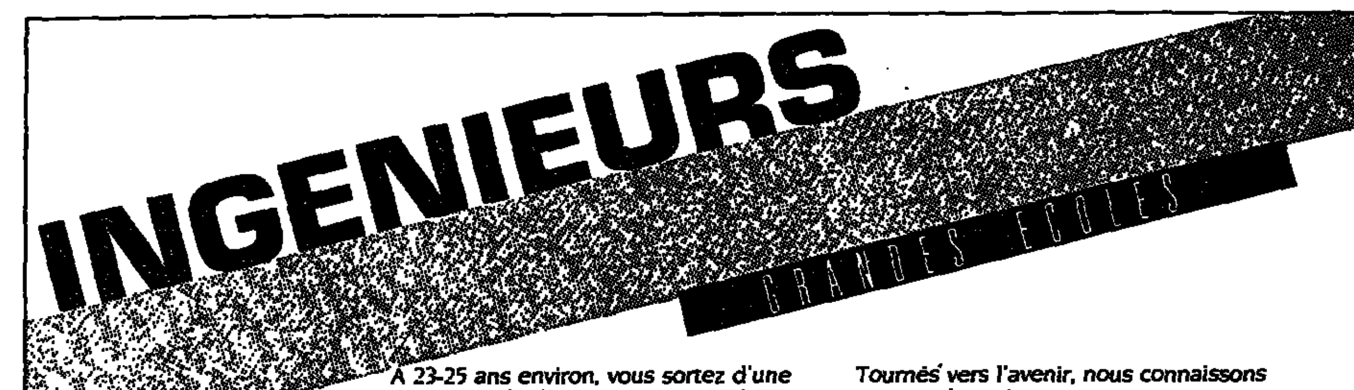
INGENIEURS LOGICIEL

diplômés d'une grande école, débutants issus d'une filière ou d'une option informatique, ou possédant 3-5 ans d'expérience orientée mini-micro temps réel, vous vous intéressez à l'un de nos domaines :

- ***réseaux et systèmes de communication d'entreprise ;***
- ***imagerie, graphique, vocal ;***
- ***informatique industrielle ;***
- ***systèmes temps réel...***

Votre potentiel personnel, allié à la rigueur méthodologique, à votre goût des contacts, vous permettront de réussir et d'évoluer vers des responsabilités techniques ou humaines étendues.

Envoyez C.V., lettre, photo et prétentions au Service Recrutement :
TITN
T.I.T.N.
1 à 5, rue Gustave Eiffel
91420 MORANGIS.



LA VOIE DU SUCCES

A 23-25 ans environ, vous sortez d'une grande école d'ingénieurs — ARTS ET METIERS, CENTRALE DE LYON, MINES DE NANCY... — vous êtes jeune diplômé ou vous avez une première expérience.

Quoi qu'il en soit, vous recherchez, *aujourd'hui, l'entreprise capable de vous* former, de vous donner tous les atouts pour optimiser votre potentiel et votre professionnalisme.

Au départ, vous avez la rigueur, l'ambition et la mobilité pour prendre des responsabilités opérationnelles, après une première période d'intégration, dans un GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS comptant à ce jour 11 USINES EN FRANCE ET AUX ETATS-UNIS.

Tournés vers l'avenir, nous connaissons un taux de croissance constant, un développement et une diversification qui vous permettront, à court et moyen terme, de saisir de NOMBREUSES OPPORTUNITES DE CARRIERE en France comme à l'étranger.

Si vous souhaitez relever ce challenge et vous engager dans la voie du succès, merci d'adresser, sous réf. 4417 LM, votre lettre manuscrite, C.V. et photo exigée, à

Communiqué

71, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS,
qui transmettra.

NOUS LANCONS UN PRODUIT REVOLUTIONNAIRE AVEC LES MOYENS D'UN GROUPE INTERNATIONAL - 20 000 personnes -



AIROPAK

Nous produisons et commercialisons des containers plastiques totalement originaux qui résistent à tous les solvants.
Pour le démarrage d'une unité de production en France, nous recherchons un

Responsable usine
Région Rhône-Alpes

VOTRE MISSION :
participer au lancement de cette nouvelle unité pour en assurer l'entière responsabilité.

NOUS VOUS PROPOSONS :
- une formation à nos procédés,
- de travailler dans un contexte international,
- une progression de vos responsabilités dans le poste (démarrage de l'usine avec 12 personnes, augmentation rapide),
- de réelles possibilités d'évolution dans le groupe,
- une rémunération très motivante.

VOS ATOUTS :
- environ 30 ans,
- une expérience significative de la production,
- une bonne connaissance des matières plastiques,
- une formation d'Ingénieur,
- un anglais courant.

Adressez CV, photo et rémunération actuelle chez MERCURI URVAL, 14bis, rue Daru, 75008 Paris, en précisant sur la lettre et sur l'enveloppe la réf. 53 1454.

Mercuri Urval

ETABLISSEMENT FINANCIER INTERNATIONAL
recherche

Organisateur-Concepteur
de systèmes d'information

pour mettre en place les différentes phases d'un projet informatique : organisation, analyse de l'existant, définition des objectifs, conception et animation des équipes chargées des spécifications.
Nous souhaitons :
Formation Supérieure Scientifique ou Commerciale exigée.
Expérience de 5/6 ans d'organisation/conception de gros projets dans le domaine tertiaire (Banque ou Assurances).
Adresser C.V. détaillé en précisant votre salaire actuel, sous référence : PB 611, à :



PREMIER SPÉCIALISTE FRANÇAIS DE SERVO-VALVES AÉRONAUTIQUES ET MILITAIRES

Nous recherchons pour notre usine (200 personnes) de CHATEAUDUN (28)

un ingénieur

Possédant quelques années de pratique en hydraulique ou asservissement.
Sous les ordres directs du directeur technique, vous aurez à étudier, développer et mettre au point des produits nouveaux de haute technologie, en étroite *coopération avec les clients.*
Anglais indispensable.
Merci de nous adresser votre dossier complet : lettre manuscrite, Curriculum-Vitae, photo et prétentions sous référence LM.86.110, à :
L'HYDRAULIQUE CHATEAUDUN
Service du Personnel,
Route de Jallans - 28200 CHATEAUDUN

P.R. Bley

Forts potentiels CAO

TECHNIP, groupe français d'ingénierie poursuit sa politique de développement à l'étranger comme en France.
Du pétrole aux aménagements tertiaires, de l'agro-alimentaire aux technologies de pointe, nos défis sont multiples et la CAO n'en est pas des moindres.
Aujourd'hui, nous recherchons pour notre siège situé à LA DEFENSE

Ingénieur d'affaires CAO Réf. ICO

pour assurer la promotion, les prospects et la négociation des propositions.
Ingénieur confirmé, vous avez naturellement une connaissance approfondie des systèmes CAO et une pratique technico-commerciale de tout premier plan.

Ingénieur de développement d'applications CAO Réf. IDA

Véritable responsable de produit logiciel, vous devez maîtriser depuis au moins 2 *ans les techniques de logiciels CAO* - ingénierie, mécanique, commande numérique ou cartographie.

Une bonne connaissance des systèmes CADAM - CATIA - GPG est un atout ainsi que la maîtrise de l'anglais.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi, à TECHNIP - Division du Personnel - Cedex 23 - 92090 LA DEFENSE.



média-system

UN INGENIEUR CONSEIL POUR ETUDIER ET METTRE EN PLACE NOS GRANDS PROJETS

De formation supérieure et bilingue anglais, vous évoluez depuis au moins 6 ans dans le milieu informatique. Vous avez notamment analysé et proposé des solutions de mise en place de systèmes informatiques chez un constructeur, une SSII importante ou un utilisateur. Vous y avez aiguisé vos capacités commerciales et apprécié le travail en équipe.

Rejoignez-nous et venez prendre en charge l'étude de projets importants ! Apportez une valeur ajoutée à nos clients par :
- l'analyse de cahiers des charges complexes,
- la proposition de solutions,
- l'identification de partenaires éventuels,
- *la mise en place, et son suivi, des solutions vendues.*

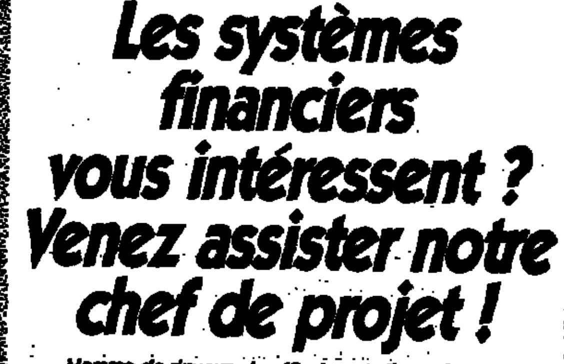
Votre capacité à évoluer sur un plan technologique, alliée à une forte implication personnelle, vous permettront d'évoluer au sein de notre société en pleine mutation.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, curriculum vitae et prétentions) au Service du Personnel, 41-49 rue de la Garenne, 92130 SEVRES.

nt northern telecom

L'informatique au service de la communication





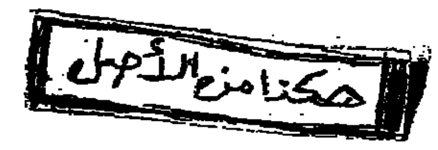
ETABLISSEMENT FINANCIER SITUE EN REGION PARISIENNE

Nous sommes filiale d'un groupe international

Homme de rigueur, de réflexion et d'organisation, vous assisterez le Chef de Projet de la Direction Financière dans la conception et la réalisation de notre nouveau système de refinancement.
Agé de 25 à 30 ans, diplômé de l'enseignement supérieur (niveau école de commerce ou école d'ingénieur), votre première expérience vous a permis de développer des connaissances informatiques notamment dans les langages de 4e génération.
A la charnière de différentes fonctions dans l'entreprise, ce poste ouvre à un candidat de valeur des perspectives d'évolution aussi bien dans les métiers de l'informatique, de la finance que de l'organisation.

Adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo,) à Média-System (réf. 958), 2 rue de la Tour-des-Dames 75009 Paris, qui transmettra.

média-system





Vendre du high-tech en Europe ?

SOFiCAR filiale des groupes Elf et Pechiney est l'un des 2 leaders européens de la FIBRE de CARBONE. Sa clientèle est constituée en majeure partie d'industries de pointe : aéronautique, matériels de sport, automobile...

L'extension de sa zone de chalandise en Europe par l'ouverture de 6 nouveaux pays rend nécessaire la création d'un poste (H/F)

INGENIEUR COMMERCIAL EXPORT

Après une formation dans notre usine et nos laboratoires, vous serez basé à La Défense mais voyagerez 60% de votre temps du Cercle Polaire à la Méditerranée. Vous animerez les agents locaux et mènerez vous-même les discussions techniques avec les ingénieurs de nos clients.
Agé d'au moins 30 ans, vous êtes ingénieur mécanicien ou chimiste, vous connaissez la résistance des matériaux et la chimie. Votre expérience a été acquise dans la vente de produits high tech. Vous parlez absolument couramment l'anglais.

Merci d'adresser sous référence M/1120/A votre CV et votre rémunération actuelle à notre conseil qui vous enverra plus d'informations sur le poste avant de vous recevoir.

chp CABINET Henri PHILIPPE
106 boulevard Haussmann - 75008 Paris

PANFRANCE ANNONCES

JEUNES DIPLOMÉS
(H.E.C., Écoles d'Ingénieurs, ESSEC, SUP de CO...)

VOTRE CARRIÈRE NOUS INTÉRESSE !

Nous offrons :

- un Marché porteur : L'ENVIRONNEMENT.
- un Groupe International Leader dans son créneau. C.A. annuel 480 MF
- une situation financière saine et motivée vers l'investissement.
- *un réseau bien organisé : 11 filiales, 15 succursales et agences.*
- une activité de pointe en milieu industriel et en prestations de service.
- une équipe d'encadrement jeune et dynamique.
- un panel d'activités nouvelles à promouvoir.

Vous apportez :

- une volonté de réussir dans les domaines suivants : GESTION - COMMERCIAL - TECHNIQUE
- un esprit de compétition.
- l'Aptitude à intégrer une équipe.
- une grande disponibilité.
- le Désir de participer à l'évolution de l'entreprise.

RENCONTREZ-NOUS ENSEMBLE, NOUS VAINCRONS

Après première sélection, les candidats seront invités à participer à une table ronde sur nos activités, au siège de la Société :

Envoyer C.V. et photo sous réf. 12963 M à BLEU Publicité
17, rue du Docteur Lebel - 94307 VINCENNES CEDEX

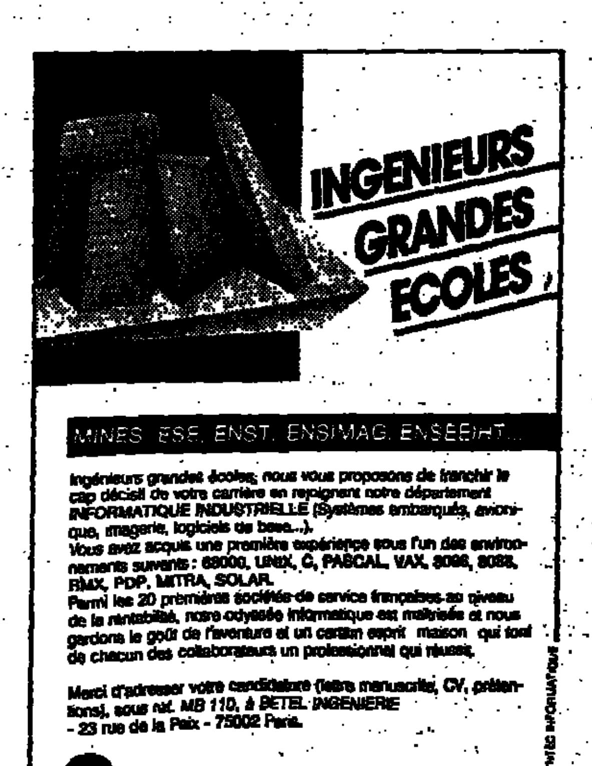
Demain l'Europe

Nous sommes une société française à vocation internationale implantée en Europe et en Amérique du Nord (6,5 Mds de francs de CA, 6500 salariés). Nous exerçons nos activités principalement dans la maintenance des installations techniques et souhaitons accroître notre développement en Europe. Pour réaliser cet objectif, nous souhaitons intégrer dans notre équipe un

JEUNE INGENIEUR
E.T.P., A & M, INSA...

Débutant ou ayant quelques années d'expérience, il aura un tempérament commercial certain.
Après avoir réussi dans une première mission, il deviendra dans quelques années, le responsable de l'une ou plusieur de nos filiales étrangères.
En plus du Français, la connaissance de deux des langues suivantes est souhaitable : Allemand, Anglais, Espagnol, Italien.

Merci d'adresser lettre, CV et prétentions, sous réf. 7594 mentionnée sur l'enveloppe, à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.



MINES. ESE. ENST. ENSIMAG. ENSEEIHT...

Ingénieurs grandes écoles, nous vous proposons de franchir le cap décisif de votre carrière en rejoignant notre département INFORMATIQUE INDUSTRIELLE (Systèmes embarqués, avionique, imagerie, logiciels de base...).
Vous avez acquis une première expérience sous l'un des environnements suivants : 68000, UNIX, C, PASCAL, VAX, 8086, 8088, RMX, PDP, MITRA, SOLAR.
Parmi les 20 premières sociétés de service françaises au niveau de la rentabilité, notre odyssée informatique est maîtrisée et nous gardons le goût de l'aventure et un certain esprit maison qui fait de chacun des collaborateurs un professionnel qui réussit.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, prétentions), sous réf. MB 110, à BETEL INGENIERIE
- 23 rue de la Paix - 75002 Paris.

Bêtel Ingénierie



MATRA TRANSPORT conçoit et réalise des systèmes de transports automatiques (VAL, ARAMIS)
Son développement rapide l'amène à rechercher :(H/F)

Jeune Ingénieur Courants Faibles

Au sein du groupe d'ouvrage courants faibles et dans le cadre de nos affaires américaines (Chicago, Jacksonville), il sera chargé en liaison avec nos groupes projets U.S., des études et des réalisations des réseaux de communication et de l'installation des équipements d'automatisme. Ingénieur de formation electrotechnique ou électronique, il est débutant ou possède une première expérience de travail sur des projets américains.
Poste basé à LILLE pouvant exiger quelques déplacements à l'étranger. Réf.A

Jeune Ingénieur Mécanicien

Dans le cadre de nos nouveaux projets, il sera chargé du suivi de l'étude et du développement du Matériel Roulant, en particulier en ce qui concerne la définition de structures et de liaisons mécaniques et les calculs de stabilité. Outre sa formation mécanique, et ses connaissances en électrotechnique, il a une expérience de 3 à 5 ans dans le domaine ferroviaire (ou approchant).
Poste basé à VANVES (92) avec des déplacements éventuels. Réf.B

Jeune Ingénieur Electronicien

Intégré à l'équipe chargé des nouveaux développements du VAL, sa mission sera double : d'une part la maintenance des logiciels existants (VAL, LILLE), d'autre part le développement de logiciels pour les nouveaux projets (France et export). Ingénieur débutant (ou première expérience), il a impérativement une connaissance de la programmation des microprocesseurs des familles 8085 et 68000.
Poste basé à LILLE (déplacements France ou étranger à prévoir). Réf.C

Pour ces postes, la pratique de l'ANGLAIS est impérative. De plus des qualités telles que l'esprit d'équipe, le sens de l'organisation, et l'autonomie permettront aux candidats de réussir dans ces postes et d'évoluer avec nous.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) en précisant la référence du poste choisi à MATRA TRANSPORT Direction du Personnel 2 rue Auguste Comte - Immeuble Le Berry - 92170 VANVES

MATRA TRANSPORT

PANFRANCE ANNONCES

Notre spécialité : le matériel *D'INSTRUCTION* PAR LA SIMULATION
Notre avance technologique découle d'un service recherche et développement très performant (30 % de notre effectif)
Nous proposons à un

JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

de l'associer à nos travaux études et réalisations
Diplômé d'une grande école électronique, vous avez, si possible, une première expérience dans un ou plusieurs des domaines suivants :
ÉLECTRONIQUE DIGITALE ET ANALOGIQUE, MICROPROCESSEURS, VIDÉO, ÉLECTRO-OPTIQUE
Bonne connaissance de l'ANGLAIS impérative
Poste basé en toute proche BANLIEUE OUEST
Evolution de carrière possible au sein d'une équipe jeune et performante
Ecrire avec C.V. + prétentions à GDI - BP 30 - 92151 SURESNES.

LA DIRECTION RÉGIONALE LORRAINE DE

SPIE - TRINDEL

RECHERCHE pour son Service Automatisme et Informatique Industrielle

DES CHEFS DE PROJETS ET DES ANALYSTES PROGRAMMEURS

AYANT :
- 2 à 3 ans d'expérience en programmation et 1 à 2 ans d'expérience dans la fonction.

CONNAISSANCES SOUHAITÉES :
- matériel : DEC, HP, BULL SIEMENS.
- Système d'exploitation temps réel.
- Langages : FORTRAN, PASCAL, C, assembleurs...

Envoyer C.V. photo + prét. au MONDE PUBLICITÉ sous n° 0.000
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

DCAN CHERBOURG

La direction des constructions et armes navales de CHERBOURG

recherche

UN INGENIEUR SUR CONTRAT
CHARGÉ DES RELATIONS PUBLIQUES. Réf. LM 01

1. FONCTIONS : Cet ingénieur, en étroite collaboration avec la direction, sera l'animateur de la communication. Il assurera et coordonnera les actions vis-à-vis de l'extérieur : relations presse et multimédias, opérations de relations publiques, visites officielles, expositions.
2. PROFIL : 30 ans minimum, esprit créatif, pragmatique et rigoureux. Formation : Ecole d'ingénieurs ou ingénieur Maison. Expérience de quelques années dans une fonction similaire. Anglais parlé et écrit indispensable.

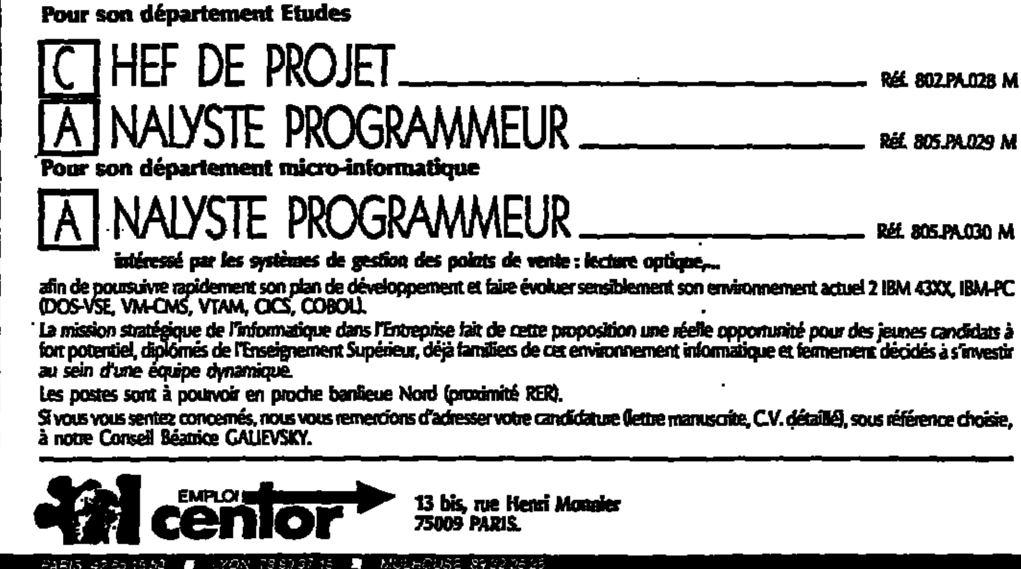
ADJOINT A L'INGENIEUR
"MOYENS INDUSTRIELS DE LA SECTION PRODUCTION". Réf. LM 02

1. FONCTIONS : *Il définira et mettra en application la politique en matière de moyens industriels en* tenant compte des perspectives du plan de charge à long terme et de l'évolution des techniques;
Il étudiera les adaptations nécessaires de l'outil industriel existant;
Il participera à la définition de l'infrastructure immobilière du nouveau chantier construction;
Il sera l'élément moteur de l'introduction de techniques nouvelles dans le système de production (FAO, robotisation, commande numérique) :
Il procédera à l'élaboration et à l'entretien du plan d'investissement glissant.
2. PROFIL : 30 ans minimum, Formation : Ecole Centrale des Arts et Manufactures de Paris, Ecole Centrale de Lyon ou équivalent. Expérience d'au moins 5 ans dans le domaine industriel orienté vers la grosse mécanique ou la chaudronnerie lourde.

Il est proposé pour ces postes une rémunération mensuelle nette de 9500 F pouvant être majorée en fonction des diplômes détenus et de l'expérience acquise.

Ecrire en adressant curriculum-vitae et réf. du poste à
DIRECTION DES CONSTRUCTIONS ET ARMES NAVALES
Chef de Section PERSONNEL - BP n° 10 - 50115 CHERBOURG NAVAL

COMMUNICO



Société de distribution de 5 400 personnes. Filiale d'un groupe diversifié, renforce sa Direction Informatique (50 personnes) et recherche
Pour son département Etudes

CHEF DE PROJET — Réf. 802.PA.028 M

ANALYSTE PROGRAMMEUR — Réf. 805.PA.029 M

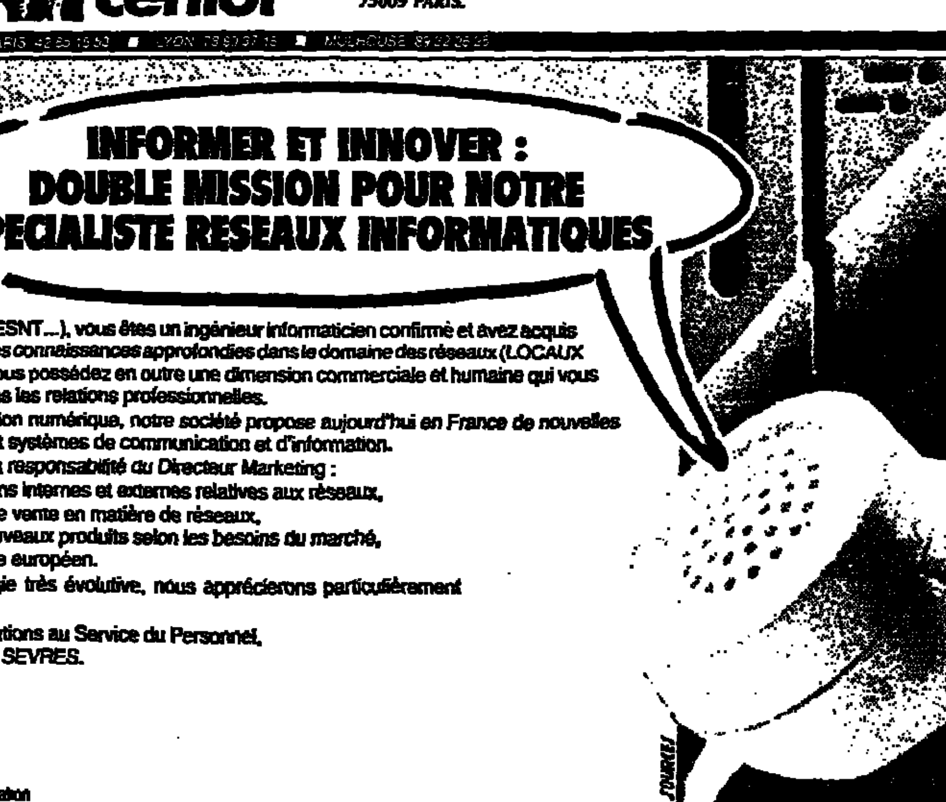
Pour son département micro-informatique

ANALYSTE PROGRAMMEUR — Réf. 805.PA.030 M

intéressé par les systèmes de gestion des points de vente : lecture optique,...

afin de poursuivre rapidement son plan de développement et faire évoluer sensiblement son environnement actuel 2 IBM 43XX, IBM-PC (DOS-VSE, VM-CMS, VTAM, CICS, COBOL).
La mission stratégique de l'informatique dans l'Entreprise fait de cette proposition une réelle opportunité pour des jeunes candidats à fort potentiel, diplômés de l'Enseignement Supérieur, déjà familiers de cet environnement informatique et fermement décidés à s'investir *au sein d'une équipe dynamique.*
Les postes sont à pourvoir en proche banlieue Nord (proximité RER).
Si vous vous sentez concernés, nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé), sous référence choisie, à notre Conseil Béatrice GALIEVSKY.

EMPLOI centor 13 bis, rue Henri Monnier 75009 PARIS.





Diplômé Grandes Ecoles (ESE, ESNT...), vous êtes un ingénieur informaticien confirmé et avez acquis *durant ces 3 dernières années des connaissances approfondies dans le domaine des réseaux* (LOCAUX - SNA - ISO). Bilingue anglais, vous possédez en outre une dimension commerciale et humaine qui vous confère une grande aisance dans les relations professionnelles.
Leader mondial de la commutation numérique, notre *société propose aujourd'hui en France* de nouvelles solutions informatiques intégrant systèmes de communication et d'information.
Rejoignez-nous et venez *sous la responsabilité du Directeur Marketing* :
- réunir et diffuser les informations internes et externes relatives aux réseaux,
- assister et former nos forces de vente en matière de réseaux,
- rechercher, ou adapter, de nouveaux produits selon les besoins du marché,
- assurer l'interface avec le siège européen.
Dans ce domaine de technologie très évolutive, nous apprécierons particulièrement votre capacité à progresser.
Merci de faire part de vos motivations au Service du Personnel,
41-49 rue de la Garenne, 92130 SEVRES.



L'informatique au service de la communication



SECTEURS DE POINTE

LA DIRECTION DES CONSTRUCTIONS ET ARMES NAVALES DE LORIENT,

Établissement industriel de l'État (4000 personnes) chargé des études, de la construction et de l'entretien des Navires de guerre

recherche

6 INGÉNIEURS

INGÉNIEUR D'ÉTUDES ET D'ESSAIS

• Électronicien (SUP-ÉLEC, ENSI ou équivalent), vous êtes attiré par les techniques modernes de l'optique et de l'optronique. Débutant, une formation complémentaire vous sera assurée dans ces domaines.

• Vous serez chargé du développement de bancs d'essais, de l'analyse du traitement du signal et de l'expérimentation *des systèmes optroniques destinés aux navires de guerre.*

INGÉNIEUR D'ÉTUDES ET D'EXPÉRIMENTATIONS

• Diplômé grandes écoles (ENSTA - ENSAE), formation complémentaire *chimie - poudres et mécanique des fluides.* Vous avez si possible des connaissances en informatique et une expérience en pyrotechnie.

• Vous serez chargé, au sein d'un Centre d'études et d'essais, d'étudier la sécurité et la vulnérabilité des munitions et des *substances explosives, en particulier.*

A partir d'essais de mise en œuvre de produits, d'analyser les phénomènes et de les modéliser.

INGÉNIEUR D'ÉTUDES

• Diplômé ENSI, ou grandes écoles, de formation mécanique, sciences physiques ou généraliste, vous avez des connaissances en informatique scientifique et si possible une expérience des techniques de modélisation et simulation. Débutant, une formation complémentaire vous sera assurée.

• *Vous serez chargé des études relatives aux agressions* générées par la détonation des charges aériennes et de leurs effets sur les navires.

INGÉNIEUR DE PRODUCTION

• De formation mécanique (A.M. ou équivalent), vous avez quelques années d'expérience dans les techniques de l'usinage et la gestion d'une unité de production.

• Vous dirigerez un atelier de 200 personnes chargé de la confection et de la réparation *de sous-ensembles mécaniques et électriques.*

CHEF DU SERVICE ÉNERGIE

• De formation électricité (ENSI, A.M. ou équivalent), vous avez au moins 2 ans d'expérience des réseaux HT et BT et une aptitude à la gestion d'un service d'environ 100 personnes.

• Vous serez responsable des installations électriques à terre et des réseaux de fluides.

RESPONSABLE HYGIÈNE ET SÉCURITÉ / OFFICIER DE SÛRETÉ

• *Adjoint direct du Sous-Directeur Personnel.*

De formation généraliste, complétée de communication sociale et de sécurité, vous avez une expérience d'atelier ou de chantier.

• Vous serez chargé de l'animation de la formation en matière d'hygiène et de sécurité, de l'amélioration des conditions de travail, ainsi que de la protection du secret de *défense.*



Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle) en précisant le poste choisi à D.C.A.N. Service Personnel B.P. 41 56998 LORIENT NAVAL.

Organisation et Publicité

Le Monde CADRES

legrand®

12 000 personnes
CA : 5 milliards dont 40 % à l'étranger
l'un des premiers investisseurs français

Des talents de négociateur, de financier...

A 30-35 ans, votre formation Grande Ecole ou Universitaire vous a familiarisé avec le droit des affaires et la fiscalité. Votre expérience vous a *amené à détecter, préparer,* voire négocier des achats d'entreprises et à connaître le milieu boursier. Vous maîtrisez l'anglais et aimez rédiger. Vous recherchez maintenant une équipe pour vous investir à fond dans des fonctions de développement de l'Entreprise.

Nous vous offrons de rejoindre ce groupe industriel international de premier plan dont l'image boursière est excellente. Nous recherchons des talents pour développer l'entreprise de demain. Basé à Paris, très proche de l'équipe de Direction Générale à Limoges, vos missions recouvriront trois activités : la préparation des négociations d'affaires, les études approfondies de dossiers juridiques et fiscaux, les relations extérieures avec les organismes publics et privés (Ministères, COB...).

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, lettre manuscrite, CV et prétentions à notre Conseil, Edith Giacchetti, CPA, 3, rue de Liège 75009 Paris, sous réf. 26 M 318.



MEMBRE DE SYNTEC

ANNE PERRU CONSEIL

La course en tête.

DOW. NOTRE RICHESSE, LA QUALITE DE NOS HOMMES.

Gagnez avec Dow !

Devenez nos analystes programmeurs

Dow est une entreprise aux dimensions internationales : 2ème groupe de chimie aux *USA, 6ème dans le monde.*

Dans chaque pays, sa structure est souple et adaptée aux réalités du "terrain", ce qui permet de créer et d'entretenir un cadre aux dimensions humaines dans lequel chacun doit s'épanouir.

La philosophie d'entreprise de Dow est de miser sur des hommes et des femmes à haut potentiel qui se sentent totalement responsables et exigeants avec eux-mêmes. La priorité est donnée à l'initiative, à l'esprit d'équipe et à la compétence dans le cadre d'une grande disponibilité et d'une mobilité géographique compatibles avec une carrière internationale.

Implanté en France depuis 1963, Dow exerce les activités suivantes : Chimie de base et chimie fine. Produits d'isolation. Produits pharmaceutiques. Produits phytosanitaires. Recherche. Fabrication.

- Vous avez le niveau ingénieur ou MIAGE.
- Vous êtes débutant ou avez éventuellement une première expérience en milieu informatique.
- Vous avez une bonne maîtrise de l'anglais et vous souhaitez travailler, dans un environnement international.
- Vous évoluerez dans un secteur de pointe.
- *Vous travaillerez dans nos centres informatiques situés* à Bourgoin (Isère) et à Sophia-Antipolis (Alpes-Maritimes) sur du matériel IBM 36 et 4381.

Ecrivez en envoyant CV + photo et précisez la Réf : LM/AP
DOW CHEMICAL FRANCE
DEPARTEMENT RELATIONS HUMAINES
PARC DE SOPHIA-ANTIPOLIS
BP 31 - 06561 VALBONNE CEDEX

Marque déposée - The Dow Chemical Company



DYNAMIQUE GROUPE D'ASSURANCES
EN PLEINE ÉVOLUTION

recherche pour PARIS

Jeune chargé (e) d'études

A bon potentiel.

Diplômé (e) formation supérieure (type gestion, statistiques...)

Pour lui confier, au sein du secteur sinistres, et en relation avec les divers services de l'entreprise, les études statistiques (recensement et choix des données, mise au point d'indicateurs, analyse de résultat et proposition de tableaux de bord).

Le candidat devra, en outre, être capable de conduire les réflexions nécessaires à l'aboutissement de projets d'organisation.

Connaissance ou 1re approche de la micro-informatique vivement souhaitée

Si vous faites preuve d'un esprit de rigueur, d'une excellente capacité d'analyse et de goût pour les relations humaines, merci d'écrire avec C.V., photo et prétentions sous nº 8.152 M, LE MONDE PUBLICITÉ - 5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

LYON

Importante société de distribution recherche pour sa Direction Financière, son

responsable monétique

Il devra gérer les relations avec les établissements émetteurs de cartes (contrats, reporting), coordonner la mise en place et le fonctionnement dans les magasins (matériels, réseaux de transmissions, procédures et formation), suivre l'évolution et la maintenance du système. Cette activité novatrice, en pleine évolution, peut intéresser un candidat de valeur, familiarisé avec les circuits bancaires et la télématique. *L'appui logistique existant permet d'envisager un jeune débutant.* Issu d'une formation supérieure de type Ecole Supérieure de Commerce, *il sera prêt à relever un challenge* avec la perspective de pouvoir poursuivre ensuite une évolution au sein du groupe dans une fonction commerciale ou d'organisation. *Basé à LYON ce poste* nécessitera de fréquents déplacements.

Merci d'adresser un dossier détaillé de candidature et prétentions, sous référence 1155-M, à REALISE, B.P. 3143, *69397 Lyon Cedex 03, qui nous assiste dans cette recherche* et garantit une totale discrétion.

QUALITÉ, PRODUCTIVITÉ FLEXIBILITÉ, CRÉATIVITÉ

Au sein de **Thomson Collectivités-Commerces, BONNET REFRIGERATION** a pour vocation de concevoir, de fabriquer et de commercialiser des meubles réfrigérés. Leader au plan national, nous sommes également présents sur les marchés étrangers. Dans le cadre de notre politique de développement, nous recherchons, pour notre unité de production, des hommes capables de s'impliquer dans notre projet industriel : **"Qualité, Productivité, Flexibilité, Créativité".**

RESPONSABLE METHODES

A la tête d'une équipe composée d'une dizaine de personnes, vous aurez pour mission d'optimiser les processus et les flux de production en améliorant les postes de travail et les implantations, et en cernant au mieux les temps d'exécution. Vous participerez au choix d'aménagements productifs et établirez un plan de développement de l'outil industriel à moyen terme. *Ingénieur diplômé A.M. ou équivalent* avec une expérience d'au moins cinq années, vous maîtrisez les *techniques de productique et vous êtes capable de* mettre en œuvre une approche "série" des problèmes.

Référence S 8127/LM.

RESPONSABLE LABORATOIRE D'ESSAIS

Vous aurez pour mission d'accroître la productivité de notre laboratoire en développant le potentiel de votre équipe, en améliorant la qualité des essais et en optimisant le plan d'investissements. A terme, vous conduirez les actions de développement des performances techniques de nos produits. Ingénieur de formation avec idéalement une spécialisation IFFI, *vous justifiez d'au moins trois années d'expérience* acquise en laboratoire où vous avez notamment *utilisé des équipements type* centrale de mesure pour la conduite d'essais. Votre anglais est opérationnel.

Référence S 8128/LM

Les deux postes sont basés en Province.



vous remercie d'adresser votre dossier en précisant la référence choisie à PA.NEUILLY - 3, rue des Graviers - 92200 Neuilly s/Seine *qui étudiera votre candidature* avec attention.



HAVAS CONTACT

COMPAGNIE EUROPÉENNE D'ACCUMULATEURS

2.500 personnes, 1,3 Milliard de C.A., filiale du Groupe C.G.E.

Premier fabricant français d'accumulateurs au plomb, *nous recherchons* pour notre usine de LILLE le

CHEF DE FABRICATION

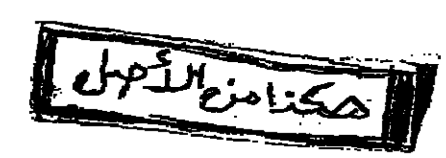
Rattaché hiérarchiquement au Directeur d'usine, il *prend en charge* l'ensemble des activités de production pour lesquelles il bénéficie d'un équipement moderne et performant. Il assure l'animation du personnel *dans le respect* des objectifs de qualité et de productivité. Ce poste peut ouvrir de réelles possibilités d'évolution dans les différentes unités de notre société.

Vous êtes titulaire d'un diplôme d'ingénieur de Centrale, Arts et Métiers ou équivalent, vous justifiez d'*une expérience* de 3 années environ dans un poste en fabrication, vous maîtrisez les méthodes de gestion de fabrication assistée par ordinateur et vous avez suivi *une expérience* de mise en place de cercles de qualité. Votre candidature nous intéresse.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier complet (lettre, C.V. détaillé, photo et prétentions) à *l'attention* de Mme THIELIN - C.E.Ac 18, Quai de Clichy - 92111 CLICHY



Bleu





ACHETEUR

LE PUNCH D'UN JEUNE PRO POUR GERER 100 MF.

Nord de la Bourgogne.

Sous la responsabilité du patron des Achats, vous assurerez l'intégralité de la mission d'Acheteur : *définition* du cahier des charges en liaison avec les Services Techniques, recherche des fournisseurs, négociation des prix, quantités, délais... et ce, dans le contexte d'une *entreprise de 600 personnes*, **fabriquant des produits mécaniques de haute précision pour la Vidéo.**

Cette *opportunité* concerne **un jeune ingénieur ou technicien mécanicien possédant 3 à 4 ans d'expérience aux Achats** - une formation ESAP serait un plus - prêt à s'investir dans cette mission très *évolutive. Le contexte international* exige **la pratique courante de l'anglais** (Allemand souhaité) et implique des déplacements courts mais fréquents en France et à l'Etranger.

Merci de nous adresser votre dossier sous la réf. 1552 M ou transmettez-le à CV PLUS en composant lef 43.59.40.25 sur votre minitel.





Jean-Claude Maurice S.A.

12, rue de Ponthieu - 75008 PARIS.

Ingénieur de recherche biochimie analytique

CREALIS

Centre de Recherche et d'Analyses de la *Branche Produits secs : une équipe de* 50 spécialistes qui participent activement au développement de 6 sociétés représentant une très grande variété de produits : farines infantiles, aliments en pots, plats cuisinés, potages, sauces, confitures, moutardes, condiments, confiserie, pâtisseries...

Le responsable du service analytique recherche un ingénieur alliant une solide formation de base à une première expérience en biochimie alimentaire, chimie *analytique* et *plus particulièrement en* chromatographie (HPLC-CPG).
Il *sera à même de traiter ses dossiers de* A à Z : étude de faisabilité, établissement du protocole d'essais, réalisation des essais, élaboration de la synthèse et recommandations.

Chercheur mais aussi consultant, il est en prise directe avec les différentes sociétés pour *lesquelles Créalis intervient.*
La diversité que cela implique lui *permettra de développer et enrichir son* expérience et lui ouvrira à terme de larges possibilités d'évolution.

Le poste est basé à Brive-la-Gaillarde.



Merci d'adresser votre candidature, sous réf. R 43 M, en précisant votre rémunération actuelle, à BSN, Service Recrutement Cadres, 7 rue de Téhéran, 75381 Paris Cédex 08.

LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

ACTIS

RELATIONS PUBLIQUES

Entreprise leader de la profession en France
(40 collaborateurs permanents,
une marge brute en forte progression :
11 millions de francs en 1984,
16 millions de francs en 1985)

recrute

2 CHARGE(E)S DE DOSSIERS

Formation universitaire (Sciences Po, Sciences Eco, CELSA...).
Très bonne capacité de rédaction, anglais courant.
Expérience professionnelle d'au moins trois ans.

Une expérience acquise au sein d'un organisme financier, dans la direction financière d'une société cotée en Bourse ou dans une agence de communication financière constituerait un atout.

Adresser C.V., photo et prétentions à : Département Ressources Humaines ACTIS Relations Publiques, 78, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris.

FONCTION PERSONNEL

Nous sommes un grand groupe industriel et nous recherchons pour compléter nos équipes de JEUNES ATTACHES.

Première expérience ou débutants.

Diplômés de l'enseignement supérieur (IEP - ESSEC - 3e CYCLE...).

Lieu de travail : région Parisienne.



Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous nº 15532 à Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

CONTESSE

Responsable organisation et informatique

une société française de renommée internationale qui conçoit et distribue des produits de luxe (C.A. 100 MF) recherche un homme orchestre pour son informatique.

Rattaché au Directeur Général, il aura la charge du fonctionnement de l'informatique et de son évolution.
Responsable de l'exploitation il pilotera et contrôlera directement les hommes chargés de faire fonctionner le système existant, hautement performant.
Concepteur confirmé, *il préparera et assurera le développement du système* existant, répondra aux demandes internes d'aménagement des *logiciels* existants.
N'ayant pas d'équipe de développement, il devra être capable d'assurer lui-même les petits travaux de programmation, sous-traitant à une société de services les plus importants.
Organisateur, il devra rechercher l'amélioration de la productivité administrative *en s'appuyant* sur les possibilités de l'informatique, proposer et étudier des procédures de fonctionnement plus efficaces, étudier et réaliser les logiciels nécessaires.
Ce poste conviendrait de préférence à un jeune *diplômé* de grande école Scientifique ou Commerciale, ayant une expérience de quelques *années dans l'informatique.*
Son expérience l'aura familiarisé avec les différents aspects de la gestion des entreprises ainsi qu'avec la conception et la réalisation de systèmes conversationnels. Il aura personnellement mené à bien des réalisations importantes.
Ses qualités de contact doivent lui permettre de s'intégrer rapidement dans une équipe de direction très soudée, et de devenir un partenaire privilégié de tous les responsables au sein de la société.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à R.G. BOURDOT - 14, rue d'Estienne-d'Orves, 94300 VINCENNES
Il sera répondu à toutes les candidatures. *La discrétion totale est assurée*

---

aptor

GRENOBLE

Réseaux locaux productique

Notre entreprise *commercialise déjà* **le réseau local industriel FACTOR** auprès des *sociétés d'ingénierie et des usines de* production. Dans le cadre de l'amplification de son offre produit, de l'adaptation aux nouvelles normes MAP et de notre expansion en Europe, nous recherchons :

1 DIRECTEUR INDUSTRIEL

Homme de terrain qui n'est pas uniquement un gestionnaire, il possède 10 ans maximum d'expérience réussie et vérifiable en développement matériel, en transmission de donnée et en industrialisation chez un constructeur. Il connait les caractéristiques de la production.
Son objectif de réussite : temps minimum de mise en production. Ce "leader" sortira d'une grande école et maîtrisera parfaitement l'anglais ; son salaire et stock-option seront en rapport avec son expérience et ses résultats antérieurs.

1 INGENIEUR COMMERCIAL

Basé à Paris pour la vente de réseaux locaux aux sociétés d'ingénierie.

Adressez lettre manus + CV + prétentions + références à Monsieur OTRAGE – Société ***APTOR***
38240 MEYLAN ZIRST

GROUPE SYSECA

Dans le cadre de l'expansion de son activité SYSTÈMES DE COMMUNICATION, nous recherchons,

ingénieurs informaticiens

confirmés

Spécialités :
VAX, SOLAR, SPS7, MOTOROLA 68000

Domaines :
Télécommunications, réseaux, gestion, technique de systèmes.

Profil :
Expérience de 3 à 6 ans acquise de préférence en SSII dans le développement d'application de systèmes.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. M411 à GROUPE SYSECA, Direction du Personnel, 315, Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD CEDEX.

SYSECA (300 MF de C.A., 850 collaborateurs dont 85 % d'ingénieurs) est une Société de services et d'ingénierie informatique, partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Emplois et Entreprises

---

en *Picardie*
être un *gagneur*
ou ne pas être ...

SAMARA, domaine culturel régional, recrute son

Directeur H/F

Sa mission sera de promouvoir auprès des professionnels du tourisme et de tous les prescripteurs, les services de SAMARA qui mettent en valeur le patri*moine* archéologique, historique, botanique et artistique de la région.
Ce challenge s'adresse à de jeunes candidats (30 ans environ) de formation BAC + 4, anglais courant, désireux après une première expérience commerciale réussie, de saisir la chance d'*assumer totalement* un poste de direction, de relever le défi de la promotion commerciale d'un complexe touristique fondé sur la découverte du patrimoine culturel picard.
Les candidats devront en outre, avoir du caractère, une mentalité de gagneur, une bonne *maîtrise* de la communication ainsi qu'une très bonne culture générale et des capacités de management certaines.
Merci d'adresser lettre de candidature motivée, CV, photo et prétentions à SAMARA - B.P. 921 - 80009 AMIENS CEDEX

LEVI-TOURNAY/ASSCOM

SECTEURS DE POINTE

MANAGEZ NOS PROJETS

SODETEG T.A.I.

Spécialistes de l'ingénierie des systèmes sophistiqués d'automatique et d'informatique industrielles, nous sommes présents par nos réalisations dans 25 pays (60 % de notre C.A. à l'export).
Afin de conforter nos équipes - 550 personnes dont 250 ingénieurs - et de poursuivre notre forte expansion tant dans le secteur public que privé, nous souhaitons intégrer des

INGÉNIEURS D'AFFAIRES

De formation **GRANDE ECOLE**, vous avez acquis une expérience significative dans le domaine de l'Informatique Industrielle en qualité de **Chef de Projet Logiciel.**

Vous avez 30 ans, vous ne manquez pas d'ambition et vous souhaitez valoriser votre potentiel de compétences complémentaires (humaines, commerciales et financières).

Véritables **CHEFS D'ENTREPRISES**, vis à vis de vos clients et de vos partenaires, vous managerez les équipes d'étude et de réalisation d'un projet d'avant-garde à dominante **TEMPS REEL.**

Notre forte expansion vous permettra, à terme, de prendre la responsabilité d'un centre de profit important.
SODETEG/T.A.I. garantit à ses ingénieurs talentueux et disponibles, une évolution à la mesure de leur ambition.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) en précisant la *référence 8/LM à la Direction des Affaires Sociales - SODETEG/TAI - Sandrine MANDIN*
283, rue de la Minière - BP 11 - 78530 BUC.



THOMSON

HAVAS CONTACT

Le Monde
CADRES

SKF

Premier Producteur Mondial de Roulements

Dans le cadre de sa politique de QUALITE GLOBALE, crée un poste

ingénieur qualité fournisseurs

(Centrale, A & M ou équivalent).

Débutant, ayant de préférence une spécialisation en concepts modernes de qualité, après une période de formation, il aura pour mission, en relation étroite avec les services Techniques, Méthodes et Contrôle Qualité des Usines :
– de sélectionner et homologuer les fournisseurs et sous-traitants sur le plan qualité,
– d'établir des contrats qualité et de suivre les performances.

Anglais opérationnel impératif.

Poste à pourvoir à Saint-Cyr-sur-Loire (près de Tours).

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à SKF France
Mlle Claude TURPIN
Direction des Relations Humaines
8, avenue Réaumur - 92142 CLAMART.

Le monde tourne SKF

Emplois et Entreprises

PMI performante spécialisée dans la fabrication de ventilateurs industriels et équipements aérauliques pour l'industrie recherche un jeune

INGENIEUR COMMERCIAL

pour lui confier le développement de ses ventes en France (et à l'export).
En liaison permanente avec les services techniques *de l'usine et les commerciaux du* siège, il aura une large autonomie dans son action.
Pour être tout de suite opérationnel au plus haut niveau, il est nécessaire d'avoir déjà une première expérience *réussie dans un poste* similaire.

Larges possibilités d'évolution dans une société ambitieuse.
Anglais très souhaité.
Poste à pourvoir à Paris.

Merci d'écrire avec C.V. détaillé en précisant la rémunération actuelle et souhaitée sous réf. 764 M à Denis JOUSSET

plein emploi
10, rue du Mail 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines

Emplois et Entreprises

CRITIKON
GROUPE Johnson-Johnson

Notre société (80 personnes) en progression constante depuis sa création, filiale de Johnson & Johnson, spécialisée dans le matériel médico-chirurgical, recherche son

Directeur du Personnel HF

Il vous sera confié :
• L'ensemble de la Fonction Personnel (gestion, administration, formation, salaires).
• La gestion prévisionnelle (promotions, mutations, potentiels).
• La prise en charge de la participation du Personnel sous toutes ses formes.
• L'animation des relations humaines (Personnel, CE).

En interlocuteur averti, vous aurez un rôle de conseil et d'assistance auprès du P.D.G. auquel vous serez rattaché.
Agé d'au moins 35 ans, de formation supérieure (Droit, Sciences Humaines, Gestion...), vous avez acquis une solide expérience dans une fonction similaire. Vous savez allier le respect des procédures et le dialogue sur le terrain.
L'Anglais est indispensable pour évoluer dans notre groupe.
Poste basé à Créteil.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous référence 11.622 M, à :

bac
Personnel conseil
86, rue de Lille 75007 PARIS

SIEMENS

PARIS NORD

de l'audit interne *au contrôle de gestion*

Filiale française de distribution de produits grand public de cet important groupe allemand, notre client renforce ses structures pour accompagner sa croissance très rapide et crée le poste d'AUDITEUR INTERNE, CONTROLEUR DE GESTION.

Rattaché à la Direction Générale auprès de laquelle il jouera un rôle important de conseil et d'information en matière de gestion et de développement, il devra d'abord définir et mettre en place le système d'audit interne en liaison avec les auditeurs du Groupe ainsi que les procédures de contrôle de gestion.

Agé d'environ 30-35 ans, vous êtes diplômé d'une grande Ecole de Gestion, si possible complétée par le DECS, et maîtrisez parfaitement l'allemand. Vous avez acquis une solide expérience de 3 ans minimum des méthodes d'audit et de contrôle de gestion dans une filiale de distribution d'un groupe international et êtes un utilisateur averti de l'informatique et de la micro-informatique. Vous êtes dynamique, ambitieux et réalisateur. Vous avez déjà prouvé vos qualités de gestionnaire. De réelles possibilités d'évolution vous seront offertes dans ce groupe important.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., et rémunération actuelle) à **Monique Herbet**, Arthur Young, Tour Manhattan, Cedex 21, 92095 Paris La Défense, sous la référence 1001-M

ARTHUR YOUNG CONSEIL
MEMBRE D'ARTHUR YOUNG INTERNATIONAL

FIRME FINANCIERE

liée à un Groupe Bancaire Américain

recherche pour PARIS.

JEUNE COLLABORATEUR HF

avec formation boursière d'analyse (USA - Europe) *pour le Conseil à des Institutions* et l'élaboration de placements privés. Nationalité Européenne.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., rémunération actuelle et souhaitée) en précisant bien sur l'enveloppe la référence 3855 à RSCG CARRIERES 48, rue St Ferdinand 75017 PARIS.

Etablissement financier situé en Région Parisienne, nous avons des agences en province.
Nous recherchons un

CONTROLEUR DE GESTION

Au sein de la Direction du contrôle de gestion, il aura pour mission de contrôler l'activité du réseau commercial composé de 80 agences.
Il participera à l'élaboration des budgets régionaux, contrôlera leurs réalisations, proposera des actions correctives.
Il assurera la mise en place de tableaux de bords et de procédures, il apportera sa contribution à l'évolution des structures et animera l'équipe des contrôleurs de gestion régionaux.
De formation *supérieure (HEC ou équivalent)*, les candidats auront acquis une expérience de quelques années dans le contrôle de gestion d'activités à dominante commerciale.
Pour ce poste à responsabilité, nous souhaitons rencontrer un professionnel ayant des qualités de rigueur, d'autorité, de méthode et le sens du dialogue.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à *Média-System*, (réf. 989), 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.

média-system

Société d'études et de documentation technique, 450 personnes, 10 implantations nationales, recherche pour la région Sud-Ouest

Chef de Bureau d'étude

Homme complet, technicien autant que relationnel, il encadrera un effectif de 40 personnes (ingénieurs, rédacteurs *électroniciens, projeteurs électriciens et mécaniciens, dessinateurs...*)
Ses moyens bureautiques :
traitement de textes, D.A.O., micro-ordinateurs et tous produits évolutifs de production de documents normalisés.
Il aura pour mission :
– la gestion des affaires (devis coût, rentabilité)
– les relations clientèle et leur développement
– le suivi des dossiers administratifs.
Il devra avoir une expérience similaire.
Merci d'adresser CV, photo et prétentions sous réf. : 15836 à Contesse Plublicite – 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

CONTESSE

Une entreprise et un service de prestige

BERNARD KRIEF CONSULTANTS - RESSOURCES HUMAINES
Vous recherchez aujourd'hui, dans votre région, un poste de responsabilité et une plus grande autonomie.
Nous poursuivons notre développement dans le domaine du management et de la gestion des ressources humaines et vous offrons de devenir

DIRECTEUR REGIONAL - LILLE

Bénéficiant du soutien du siège, vous lancerez et développerez votre agence, traitant vous-même les affaires que vous apporterez.
Diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez 30 ans environ et possédez déjà une expérience significative de la vente de services en enteprise.
Ce challenge représente pour des candidats performants une réelle opportunité qui s'accompagne d'une rémunération extrêmement motivante.
Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la réf. 464 M (à mentionner sur l'enveloppe).

BKC
PARIS-LYON-NEW-YORK-MILAN
BERNARD KRIEF CONSULTANTS,
115, rue du Bac - 75007 Paris

Concevez nos applications logistiques

CA France : 5 milliards ! Nous distribuons sur toute la France les produits de notre maison mère multinationale.
Chez nous la logistique c'est 135 personnes et 20 dépôts. Nous souhaitons intégrer un chef de projet, organisateur rompu à la logistique.

Vos interlocuteurs : les responsables d'unités sur toute la France. Vous comprenez leurs besoins, vous définissez les fonctionnalités des applications informatiques, vous faites concevoir les systèmes, vous contrôlez leur réalisation, vous les testez, vous les mettez en place et vous assistez le démarrage.

Vous avez acquis une expérience opérationnelle de la logistique commerciale et vous maîtrisez l'allemand. Gestion de stocks, suivi des commandes, transport, sont votre domaine. Sans être praticien top niveau, vos connaissances vous permettent d'être un interlocuteur efficace en matière informatique.

Ecrivez à notre Conseil.

CORT
Maryse PERCHE vous remercie de lui envoyer votre lettre manuscrite, CV et photo sous réf. 3178 M
CORT, 65 Av. Kléber, 75116 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC — *Paris-Lille-Lyon-Strasbourg*

DESSEIN

CONSEIL EN BREVETS

SAINT-AUGUSTIN
recherche

JURISTE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

pour suivi marques, modèles, contrats, contentieux, etc...

Ce poste peut aussi bien convenir à un jeune diplômé (CEIPI, DESS, DEA) qu'à un juriste possédant une expérience confirmée de la Propriété Industrielle

Notre Cabinet offre des perspectives de carrière intéressantes à un candidat de valeur.

Adresser lettre de candidature, C.V., photo et prétentions ss n° 8.154
LE MONDE PUBLICITÉ - 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

PROFIL — Recrutement recherche pour société d'études de marchés (Paris-5e)

DIRECTEURS D'ÉTUDES

de haut niveau (qualitatif et quantitatif).
Expérience minimum 3 ans en institut nécessaire.
Ecrire à PROFIL
19, rue de l'Ancienne-Comédie, 75006 Paris. Discrétion assurée.

Styliste et boutique de luxe Saint-Germain, recherche

ATTACHÉ(E) de PRESSE

Free Lance confirmé(e).
Rémunération sur objectifs.
URGT. Contact 45-43-15-92.

CABINET EXPERTISE COMPTABLE ET COMMISSARIAT AUX COMPTES

recherche

RÉVISEUR CONFIRMÉ

3/4 ans d'expérience minimum
Niveau Certificat supérieur
Envoyer candidature

CABINET CONSTANTIN
88, rue Caumartin
75009 PARIS.

Se réaliser dans la fonction chef du personnel !

C'est l'opportunité qu'offre le groupe ***WAGONS LITS*** *à un jeune cadre, dans une unité d'exploitation ferroviaire de 270 personnes, basée à* ***LYON*** *(les secteurs de Toulouse et Marseille y étant rattachés).*
Sous l'autorité du Directeur de la restauration ferroviaire, vous assumerez l'ensemble des responsabilités liées à la fonction (gestion des ressources humaines, recrutement, formation, administration et relations sociales).

De formation supérieure droit ou gestion du personnel, à 35 ans environ, vous possédez une expérience d'au moins 5 années dans la fonction.
Homme de terrain et de contact, en intégrant notre groupe, vous aurez les moyens de réaliser vos ambitions.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prét. s/réf. 2830 à Lévi-Tournay/Asscom 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02, qui transmettra.

LÉVI-TOURNAY/ASSCOM

● **Diagnostic stratégique et financier.**
● **Redressement d'entreprises en difficulté.**

Si vous êtes passionné (e) par des missions de ce type.

Si l'assistance de Comités d'Entreprise dans des conditions parfois difficiles ne vous rebute pas.

Si vous pensez que le redressement d'une entreprise passe aussi par la valorisation de ses ressources humaines.

Si le conseil auprès de structures du secteur associatif et de l'économie sociale vous attire.

Si vous êtes désireux de mettre à leur disposition votre réflexion et votre imagination.

Si vous souhaitez vous associer au développement d'un cabinet en plein développement, de dimension nationale.

Si vous êtes disponible et motivé (e) à assumer des responsabilités.

Si votre expérience et votre formation (HEC, ESSEC, SUP de Co, etc.) vous ont préposé (e) à travailler avec nous.

Transmettez votre C.V. et vos prétentions sous n° 8.153 M,
LE MONDE PUBLICITÉ - 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

ORGANISME CONSULAIRE SUD-OUEST

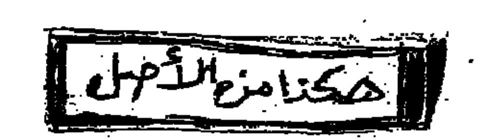
recherche, pour création animation et développement centre de formation action commerciale

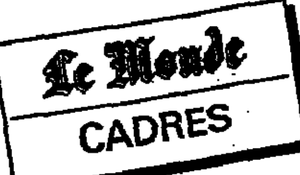
RESPONSABLE

- Formation supérieure niveau universitaire 3ème cycle ou grande école de gestion.
- Expérience d'entreprise - niveau responsabilité vente, marketing, commerce international - minimum 5 ans.
- Pratique de l'informatique et notamment *micro-informatique.*
- Expérience en matière de formation et de pédagogie active.

Il s'agit d'une responsabilité de Cadre (homme ou femme) ayant en charge la gestion d'une unité pédagogique à créer, l'animation de l'équipe et le développement de projets de formation première (Bac + 2 minimum) et de concevoir toutes actions de formation continue.

Adresser candidature, lettre et curriculum vitae manuscrit, sous réf. 12949 M à :
BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel
94307 VINCENNES CEDEX





Le Monde CADRES

volvic - oasis (900 pers. – 3 usines)

Une grande marque d'eau minérale, n° 1 sur le marché des boissons aux fruits, souhaite intégrer un

ADJOINT DU DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES
FUTUR DIRECTEUR DU PERSONNEL

Dans un esprit de concertation permanente avec le Directeur des Ressources Humaines, et secondé par *une équipe de 4 personnes, il prendra en charge :*
- L'Administration du Personnel (paie informatisée, déclarations, états de gestion).
- La Gestion des effectifs, le Recrutement, la Formation.
- Le suivi d'application des procédures de gestion de Personnel pour les trois usines et la préparation des Tableaux de Bord.

Pouvant devenir à terme Directeur du Personnel de l'ensemble de la Société, le candidat, âgé d'au moins 27 ans, devra manifester une grande rigueur d'esprit, du goût pour les chiffres et pour l'informatique, et *beaucoup d'aisance* dans le contact. Une formation École Supérieure de Commerce, Maîtrise de Gestion, IEP... et 2 à 5 ans d'expérience dans une fonction Personnel, Administration, ou Gestion, seront appréciés. Le poste est à pourvoir à Bourg-La-Reine (92).

Merci d'adresser CV + *Lettre + Photo + Rémunération sous référence 104 à Ch.-A. de Gastines, VOLVIC,* BP 41, 92340 Bourg-La-Reine.

Organisation et Publicité

SOCIÉTÉ DE TRANSPORTS URBAINS SUD DE LA FRANCE
recrute pour son service des relations humaines

UN RESPONSABLE DE LA FONCTION PAYE ET GESTION PRÉVISIONNELLE DES CARRIÈRES

PROFIL : 30 ans minimum, expérience confirmée de la fonction, connaissances juridiques et de l'outil informatique requises.

Merci d'envoyer lettre de candidature sous n° 7.017
LE MONDE PUBLICITÉ - 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

ORGANISME D'ÉTUDE ET DE FORMATION DE L'ASSURANCE

(QUARTIER OPÉRA) recherche

DOCUMENTALISTE

- Anglais indispensable.
- Formation informatique nécessaire.

Envoyer c.v. et photo à : n° M 13 782 BLEU, 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex qui transmettra.

GROUPE jeunes EXPERTS COMPTABLES - PARIS Étoile recrute

ASSISTANT

Niveau certificat supérieur
Diplômes enseignement supérieur appréciés
Expérience Cabinet
Pour missions de révision conseil PME et commissariat
Adr. C.V. à C.E.A. Réf. C1
5, av. Franklin-Roosevelt
75008 PARIS.

Recherche instituteur cours CE2 privé, logé, nourri, au domicile, pour Andorre. Tél. : 628-27-7-72.

LA REVUE TECHNIQUE et SCIENCE INFORMATIQUE recherche

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

à temps partiel.
Envoyer c.v. à : TSI
156, bd Pereire, Paris-17e.

Pour région parisienne INGÉNIEURS et TECHNICIENS

ÉLECTRONIQUE

1) Hyper fréquence.
2) Logique, analogique micro-processeurs.
3) Études labo.

INSET-ETT, 42-33-38-25
93, bd de Sébastopol, Paris-2e.

GROUPE SERVO

Société d'études de marchés et tests publicitaires

DIRECTEURS(TRICES) ÉTUDES

CHARGÉS(ÉES) D'ÉTUDES

CONFIRMÉS(ÉES)
ANGLAIS souhaité.
Env. c.v., photo et prétentions (les trois sont indispensables).
12, rue Henner, 75009 Paris.

Organisme à caractère social, Paris, cherche pour son secteur

LOISIRS, CULTURE SPORTS

ADJOINT AU CHEF SERVICE

pour création et gestion activités, expérience et formation exigées. Écrire avec c.v. et photo à P.A.S., B.P. 407, 75626 Paris Cedex 13.

IMPTE SOCIÉTÉ 17e arrdt recherche :

COMPTABLE CONFIRMÉ

Minimum 30 ans
TITULAIRES DECS

Rattaché direction générale pour suivi comptabilité société et ses filiales.
Participation à gestion financière de cette structure.

Écrire avec c.v., photo et prétentions n° 15 749 CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Clinique importante banlieue *Nord-Est* recherche

RESPONSABLE FACTURATION

compétent et qualifié connaissant si possible système NIXDORF
Envoyer C.V. Clinique du Bois-d'Amour, 19-21, avenue du Bois-d'Amour 93700 DRANCY.

IMPORTANT GROUPE *ALIMENTAIRE* recherche

COLLABORATEUR

La titulaire du *poste* sera âgé de 30 ans maximum
Niveau d'études BTS/DECS
Expérience des problèmes comptables et fiscaux des entreprises
Il aura pour rôle la tenue de la comptabilité et le contrôle budgétaire des établissements
Des missions d'audit pourront lui être confiées
Son entière *mobilité* lui permettra au sein du Groupe d'accéder à un poste de responsable administratif *en province*
Dynamisme et esprit d'équipe sont indispensables

Écrire avec C.V. et prét. à Marc TAUPIN 15, rue Croix-des-Petits-Champs 75001 PARIS.

Société Conseil recherche EXPERT HAUT NIVEAU taxe professionnelle *(écrêtement, allégement transitoire, nettoyage immo).*

Rémunér. motiv. pouv. att. **600 000 F**
Tél. : 42-23-19-20.

Si vous avez le goût des contacts à haut niveau, le sens des responsabilités et la volonté d'entreprendre.
Effectuez un stage pour devenir l'un de nos CONSEILLERS COMMERCIAUX H./F.
Tél. pour R.-VS 45-00-24-09.

ORGANISME FORMATION Poste à pourvoir

ÉLECTRONIQUE MICROPROCESSEUR

Convient à débutant motivé niveau maîtrise ou ingénieur
Temps partiel négociable

Groupe Formation Nouvelle
14, av. de l'Opéra, 75001 PARIS
Téléphone : 42-96-12-58.

SOCIÉTÉ D'ÉDITION Mo RÉPUBLIQUE recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Expérimentée.
Outre le secrétariat classique, elle assumera des responsabilités variées
Goût des contacts indispensable

Adresser lettre manuscrite C.V., photo et prétentions sous réf. 602 à M. GAUSSIN 104, rue de Richelieu, 75002 Paris.

Foyer de jeunes travailleuses banlieue Ouest recherche

ANIMATEURS EXPÉRIMENTÉS

Env. C.V. et lettre de motivation, sous réf. 1110, à HYPERBOLE 104, rue Réaumur, 75002 PARIS qui transmettra.

Sté développant applications schématiques C.A.O. sur VAX recherche

ADJOINT CHEF DE PROJET

FORTRAN indispensable.
Merci d'envoyer candidature, sous référence M à MAMREGIES, 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris qui transmettra.

Nous sommes une société française de première importance

Nous recherchons

quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

capables après stage, d'atteindre après un an 10 000 à 15 000 F mensuels.

Nous leur offrons :
- Une formation complète ;
- Une activité prenante ;
- Un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire *« PEAU NEUVE »*

Écrire avec c.v. et photo à n° 5 583, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.
La préférence sera donnée à candidats ayant fait :
- SOIT de bonnes études ;
- SOIT la preuve de leur personnalité.

ORGANISME *MUTUALISTE* recherche

URGENT

pour son service du PERSONNEL

MAITRISE A.E.S. SCIENCE ÉCO OU ÉQUIVALENT

pour prendre en charge rapidement :
- Diverses activités concernant l'administration du personnel ;
- Études juridiques ponctuelles.

De réelles capacités de rédaction et de contact seront exigées.
Expérience souhaitée.
Adresser c.v. + prét. à FNMFAE, service du personnel, 17, avenue de Choisy, 75013 PARIS.

INFO'ROP
recherche

INGÉNIEUR CHEF DE PROJET

ARTEMIS

(HP 3000)
5 ans d'expérience

Tél. à Mme LANDOIS
43-77-42-45.

Le centre communal *d'action sociale* de Grenoble recrute

UN COORDONNATEUR

chargé de questions de précarité et de marginalité sur le centre ville de Grenoble.

Conditions de recrutement :
- Diplôme social de base ou diplôme universitaire ;
- Diplôme d'État d'assistant social, diplôme d'État d'éducateur spécialisé ;
- Licence plus 8 ans d'exp. prof. ;
- Ou diplôme d'État d'infirmier *DEFA* ou équivalences dans le domaine social.
Et formation ou expérience d'animation de groupe exigée.

Condition particulière à ce poste :
- Exp. dans le domaine de l'emploi et de la prévention de la marginalité est exigée ;
- Niveau de recrutement : assimilation au grade d'assistant social chef de la fonction territoriales.
Rémunération annuelle déb. : 112 000 F.

Les candidatures sont à adresser à : Monsieur le Directeur Général du Centre Communal d'Action Sociale, 14, rue Hébert, 38000 Grenoble. Tél. : 76-54-08-27 avant le 20 nov. 86 avec c.v. récent et photocopie des diplômes.

SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE EN ÉQUIPEMENTS DE TÉLÉGESTION DE RÉSEAUX recherche

INGÉNIEUR CONFIRMÉ

en *micro-électronique* et informatique.

Écrire à SEIME Informatique, 792 av. de la Fleuride, Z.I. Les Paluds, 13685 Aubagne Cedex.

IMPORTANT REGROUPEMENT D'ASSOCIATIONS
Secteur action sociale et santé, recherche

RESPONSABLE SECTORIEL

Membre de son équipe nationale, bon animateur de groupes d'étude, et rédacteur de rapports percutants, ce spécialiste des problèmes sociaux deviendra un *interlocuteur privilégié des parlementaires,* des administrations ministérielles et des dirigeants d'associations.
Compétence en droit public, *formation supérieure* (IEP, DEA...) et première expérience souhaitée.

C.V., lettre *manuscrite au* MONDE PUBLICITÉ, sous n° 8 127
5, *rue* Monttessuy, 75007 Paris.

CENTRE DE FORMATION LANGUE recherche

DIRECTEUR(TRICE) PÉDAGOGIQUE

Anglais obligatoire

Env. c.v. complet se n° 8 131 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS.

JEUNE SOCIÉTÉ D'INFORMATIQUE recherche

SECRÉTAIRE ASSISTANTE

POUR
- Gestion de dossiers sociaux.
- Administration de la Sté.
BTS, 0 à 2 ans d'expérience.

Env. cv, photo + prét. à DSIB SA, 22, r. Marceau, 92170 Vanves.

IMPORTANT GROUPE DE PRESSE recherche

UN(E) TECHNICIEN(NE) PAIE

de bon niveau, aimant le travail en équipe. Il(elle) sera responsable de la paie et de la base des déclarations fiscales et sociales (système informatique très performant) ainsi que du remboursement des frais professionnels, sous l'autorité *du chef comptable.*

Il(elle) se tiendra au courant de l'évolution de la législation et de la réglementation.

Envoyez c.v. et prétentions au journal LE POINT
Pascale AUJEAN
140, r. de Rennes, 75006 Paris.

INTERNATIONAL

LA COUR DE JUSTICE DES COMMUNAUTES EUROPEENNES A LUXEMBOURG

recherche (m/f)

JURISTES LINGUISTES (traducteurs)

de langue française

par voie de concours sur titres et épreuves constituant une réserve de recrutement *(Concours général n° CJ 67/86).*

Les traitements et les avantages sociaux sont comparables à ceux des autres institutions internationales.

Conditions requises:
☐ être ressortissant d'un Etat membre des Communautés européennes;
☐ avoir moins de 38 ans au 5 décembre 1986;
☐ avoir une parfaite connaissance de la langue française et • soit une connaissance *approfondie de la langue allemande* et une bonne connaissance d'une autre langue officielle des Communautés européennes • soit une connaissance approfondie de la langue néerlandaise et une bonne connaissance soit de l'allemand, soit de l'anglais, soit de l'italien;
☐ avoir obtenu la maîtrise en droit français (ou licence délivrée avant l'entrée en vigueur de *l'arrêté* du 7 avril 1977) ou la licence en droit belge, ou le doctorat en droit belge.

De plus amples renseignements ainsi que l'acte de candidature obligatoire peuvent être obtenus sur simple demande écrite (référence Journal Officiel des C.E. n° C 273 du 29.10.1986) au:
☐ Bureau d'Information et de Presse de la Commission des C.E., 61, rue des Belles-Feuilles, F-75782 PARIS Cedex 16;
☐ C.M.C.I./Bureau 320, 2, rue Henri Barbusse, F-13241 MARSEILLE Cedex 01;
☐ Bureau d'Information et de Presse de la Commission des C.E., 73, rue Archimède, B-1040 BRUXELLES.

La date limite pour le dépôt des candidatures est le 5 décembre 1986.

GOODYEAR

Goodyear * Technical center in Colmar-Berg (Luxembourg) Has an immediate opening for a

UNIVERSITY GRAD. ENGINEER (Réf. 130)

The successful candidate will contribute to Goodyear's product leadership through the development of new tire reinforcement materials. This a challenging assignment linked to applications development for our global tire lines, present and future.

Mechanical engineering is preferred but others will be considered.
Some travelling will be required. Fluency in english, French and/or german languages is higly desirable.

Applicants please apply in writing to :
Goodyear S.A.
C/O employee relations dept
7750 Colmar-Berg
(G.D. of Luxembourg).

LA COUR DE JUSTICE DES COMMUNAUTES EUROPEENNES LUXEMBOURG

recherche (m/f)

JURISTES LINGUISTES

de langue grecque

Parmi les conditions requises:
☐ avoir moins de 38 ans au 5 décembre 1986;
☐ avoir une parfaite connaissance de la langue *grecque, connaissance approfondie de la langue* française et une bonne connaissance d'une autre langue officielle des Communautés européennes;
☐ formation juridique complète sanctionnée par le ptychion en droit ou par un diplôme équivalent.

De plus amples renseignements ainsi que l'acte de candidature obligatoire peuvent être obtenus sur simple demande écrite (référence Journal Officiel des C.E. n° C 273 du 29.10.1986 · Concours général n° CJ 68/86). Division du Personnel, Cour de Justice des C.E., boîte postale 1406, 2925 LUXEMBOURG.

La date limite pour le dépôt des candidatures est le 5.12.1986.

COPGO HUNTING
RECHERCHE

INGÉNIEUR LOGGING

Formation électronicien
Quelques années d'expér. en production souhaitables
Lieu de travail : ITALIE
Langue : anglais (italien apprécié)
Écrire : 14, B, Z.A. Bastide Blanche, 13127 VITROLLES.

Senior analyst. competitive salary. Proficiency in personal computer work. fluent with lotus 1-2-3. Attractive candidate will have university degree. Preferably pursuing an mba or advanced degree. Numerate and literate with foreig language a plus. Send C.V. John Street London WC1 N 2 ES. The successful candidate Will BE based in London.

MANAGEMENT CONSULTANCY

Consultants

International Management Consultants are looking for bright and ambitious applicants from 26 to 35.

The ideal candidate should have 3 to 4 years business experience in manufacturing, production, logistics or supervision. Applicants with knowledge in Swedish, Spanish, or German or other European languages will be given preference.

After an on-the-job training period, you will be able to apply proven management techniques for improving business performance in diverse areas.

The position involves extensive travel but does not require relocation. You will have an excellent opportunity for rapid advancement in both earnings and responsibility.

Send your application and complete c.v. with salary history to Universal Communication, chaussée de La Hulpe 122, 1050 Brussels, who will forward. Please mention the reference 468 on the envelope.

L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE met au concours les postes suivants :

professeur ordinaire de linguistique française et d'informatique,

professeur ordinaire d'histoire de l'art et de l'architecture du Moyen Age.

Ces deux postes sont à charge complète : 6 heures hebdomadaires de cours et de *séminaires ;* direction de recherches.

Titre exigé : doctorat ès lettres ou titre équivalent.

Entrée en fonction : 1er octobre 1987 ou date à convenir.

Les dossiers de candidatures doivent être adressées avant le 15 janvier 1987 au secrétariat de la Faculté des lettres, rue de Candolle, 3, 1221 Genève 4 (Suisse) où peuvent *être obtenus des renseignements complémentaires* sur le cahier des charges et les conditions.



Développer notre Réseau à l'étranger

Nous sommes le premier, en France, dans le domaine du linge de maison haut de gamme. *Notre notoriété dépasse* largement les frontières et nous souhaitons y intensifier le développement. Votre rôle de **CHEF DE ZONE** sera de participer, en liaison avec la Direction Export, à l'élaboration de la stratégie marketing et de la mettre en place. Vous renforcerez notre implantation en coordonnant l'activité de nos agents et mettrez en place de nouveaux points de vente. **Votre premier champ d'action constitué par les Pays Scandinaves, le Benelux puis l'Extrême-Orient** implique de nombreux déplacements de courte durée.

De formation supérieure, vous avez acquis une expérience d'au moins 3 ans en export, de préférence, dans le domaine de l'implantation de réseaux de boutiques. Bien sûr vous parlez l'anglais et si possible l'allemand.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 814/M à M.J. WEBER, DMC, 88, rue de Rivoli 75004 Paris.



CURRICULUM

Communication

Du câble à la télévision hertzienne

Les ambitions de la Compagnie générale des eaux

Discrètement, sans effet d'annonce spectaculaire, la Compagnie générale des eaux est en passe de devenir un des premiers acteurs du paysage audiovisuel. Depuis 1982, le groupe de la rue d'Anjou a investi dans les différents métiers de l'image pour acquérir le savoir-faire, esquissant les contours d'un ensemble de communication à forte intégration verticale. Un schéma de développement proche de celui des grands groupes américains comme Viacom ou Time Inc.

Premier étage de la construction : le câble. La Compagnie a aujourd'hui des conventions d'étude ou des accords d'opérateurs avec trente-huit villes ou regroupement de communes. Elle desservira à terme, en services de télévision, plus de six millions d'habitants, ce qui la place de loin au premier rang des exploitants sur ce marché.

La Générale des eaux observe attentivement la libéralisation du secteur du câble et la stratégie de la direction générale des télécommunications. Si elle juge le jeu de la concurrence assez ouvert, elle pourrait alors franchir une étape supplémentaire et investir dans le financement et la maîtrise d'ouvrage de tout ou partie des réseaux. Le groupe dispose à cet effet d'un allié puissant, Vidéotron, le premier câblodistributeur canadien dont elle possède 4 % du capital.

Des réseaux du futur, la Compagnie générale des eaux est passée ensuite à ceux du présent en s'intéressant à la télévision hertzienne. Canal Plus d'abord, dont elle est le deuxième actionnaire avec 15,6 % du capital. Une participation que M. Guy Dejouany, PDG de la CGE, souhaite augmenter : chaîne cryptée thématique, Canal Plus n'est-il pas le prototype des services que peuvent offrir à moindre coût les réseaux câblés ? Dans le même esprit, le groupe s'intéresse de près au projet TV Plus, un autre ensemble de programmes thématiques codés (enfant, musique) qui, diffusé sur l'actuel réseau de TV 6, associerait aussi des stations régionales. Une astucieuse façon pour la Compagnie générale des eaux de préfigurer à la fois les vocations thématiques et locales du câble.

Mais les ambitions de la Compagnie ne s'arrêtent pas à la télévision payante. On la retrouve aussi dans les négociations pour la reprise de la « 5 », où elle pourrait faire partie du tour de table mené par la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion, Havas et Paribas.

Reste le dernier étage de cette construction : la production de programmes. Dans ce secteur risqué, les investissements de la Compagnie générale des eaux sont restés, jusqu'à présent, encore timides. Un mariage avec l'Institut de la communication audiovisuelle (INA) pour réunir cinq cents heures d'émissions à partir des archives de la télévision. Un autre avec le groupe cinématographique UGC pour le financement de films par l'intermédiaire d'une SOFICA. Mais, rue d'Anjou, on s'apprête, dans les semaines qui viennent, à doter la Compagnie d'un département spécialisé dans la production et le financement de programmes, qui lancera de nouvelles initiatives en association avec les partenaires habituels de la CGE : l'INA, UGC ou Canal Plus.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

TVES fabrique des émissions pour TV 6

Les premières images du groupe Hersant

NRJ 6, l'émission musicale produite par la radio NRJ et diffusée depuis le mois de mars sur la chaîne TV 6, est *désormais* fabriquée dans les studios du groupe Hersant. Jean-Paul Baudecroux, directeur de la radio, et Max Guazini, secrétaire général, ont en effet abandonné les *studios de Captain Vidéo*, où l'émission était jusqu'à présent enregistrée, pour ceux de TVES (Télévision Europe satellite), situés dans le dix-septième arrondissement de Paris. Des studios très modernes, conçus surtout pour la production d'« informations » et spécialement adaptés au direct. *« Des installations fantastiques »*, commente même Max Guazini, évoquant notamment la Bétacard, un système permettant la gestion informatisée des cassettes vidéo et la Paint Box, qui autorise le traitement graphique de l'image dont raffole TV 6.

Il s'agit, en fait, de la première émission fabriquée par TVES et diffusée sur une chaîne. L'accord, signé pour trois mois, fait de la société du groupe Hersant un simple prestataires de service : *« Une fonction temporaire »*, s'empresse-t-on de préciser au sein du groupe, TVES ayant d'abord vocation à devenir opératrice... de TF 1.

L'objectif du groupe Hersant, qui fabrique des maquettes et pilotes d'émissions depuis plusieurs mois, est de montrer son savoir-faire en matière de télévision... au même titre que Hachette et que la CLT. Le groupe redoute en effet que l'extrême discrétion avec laquelle il a su entourer sa stratégie audiovisuelle ne se retourne contre lui. Sans doute n'était-il pas inutile dans ce contexte très concurrentiel de prouver alors que les studios du boulevard Pereire sont d'ores et déjà opérationnels. *« Et pas en carton-pâte »*, plaisante un membre du groupe.

ANNICK COJEAN.

En vue de la privatisation de TF 1

Hachette achète des stars

Avec des « si » et des « mais » on mettrait non seulement Paris en bouteille, mais Pivot, Collaro, Sabatier et Ockrent en chaîne (privée). C'est, selon *le Point*, ce que tente aujourd'hui Hachette en proposant à plusieurs stars du petit écran un « contrat à clause suspensive », pour s'assurer de leur collaboration dans l'hypothèse d'une reprise de TF 1.

A la direction de Hachette, la circonspection est de rigueur. *« Dans la conjoncture présente, il est normal que les rumeurs prolifèrent,* dit-on, patelin. *De toute façon, nous ne pouvons rien dire. Demandez plutôt aux intéressés... »* Sondage rapide mais édifiant. Christine Ockrent, par exemple, ne nie pas être l'objet de bien des convoitises, mais cherche avant tout à faire taire ce qu'elle qualifie d'*« un charivari de rumeurs, trempettées dans un mélange de supputations »*. Dont acte.

Stéphane Collaro, pour sa part, avoue avoir eu *« des contacts avec beaucoup de monde »*, encore qu'il soit *« bien trop tôt pour parler de ça »*. Selon lui, *« il est inimaginable de penser qu'il n'y a pas eu de tractations »* entre certaines vedettes et les repreneurs éventuels de TF 1. Qu'il se trouve déjà sur cette chaîne ne change rien à l'affaire : *« La chaîne actuelle n'a rien à voir avec ce qu'elle sera une fois privatisée. Je n'ai pas l'intention d'être vendu avec les meubles,* grommelle-t-il. *Car ce n'est pas mon avenir qui est en jeu, mais celui des trente personnes qui travaillent avec moi. Je n'ai pas le droit de les laisser tomber ! »*

Seul Bernard Pivot ne tourne pas autour du pot. Il reconnaît avoir reçu des propositions concrètes de Hachette – *« sous forme de contrat »*, précise-t-il. Sans être Normand, il répond, pour le moment, *« ni oui, ni non »*. En homme avisé, il attend de connaître le sort réservé à Antenne 2. *« Je ne prendrai pas de décision,* insiste-t-il, *tant que la nouvelle Commission nationale de la communication et des libertés n'aura pas désigné le président de la deuxième chaîne. »* Voilà, au moins, qui est clair.

ALAIN WOODROW.

Test pour le quotidien du groupe Hachette

Un « Journal » austère

Daniel Filipacchi, vice-président du groupe Hachette et responsable de son activité presse, rompt, pour une fois, avec l'habillage sexy de la plupart de ses magazines. Son quotidien haut de gamme *le Journal* dont le premier numéro a été diffusé le 3 novembre pour un test de trois semaines, est dense et austère. La une s'orne d'une photo de l'otage récemment libéré, David Jacobsen, ouvre ensuite sur deux pages de sommaire et quarante-six pages de dépêches diffusées par neuf agences de presse (ACP, AFP, AP, Chine nouvelle, EFE, Reuter, SEF, Sipa et Tass, pour le moment), imprimées sur un format lettre. Seules quelques photos en noir et blanc tentent d'égayer cette présentation.

Un éditorial rédigé par une personnalité du monde politique, économique ou culturel, figurera pourtant dans chaque numéro, *« afin de montrer que* le Journal *n'est pas à l'état brut, ni sans pensée »* précise Roger Thérond directeur-responsable de la rédaction et directeur des rédactions du groupe Hachette.

Confectionné par une équipe de vingt-cinq journalistes, qui trient et récrivent les dépêches, *le Journal* a été adressé pour ce premier test à huit mille personnalités de la politique, des affaires et des médias qui ont accepté de s'abonner (90 F pour trois semaines). Mais huit mille autres « décideurs » le reçoivent automatiquement. En outre, *le Journal* est en kiosques dans quelques villes de province.

Fort notamment de sept pages économiques et de dix pages boursières, faisant encore peu appel à la publicité (deux pages), le quotidien d'Hachette, qui devrait être essentiellement vendu par abonnements, teste sa *formule*, sa présentation et son prix qui oscillerait entre 6 et 8 F. L'objectif est de toucher 35 000 lecteurs. Verdict dans trois semaines.

Y.-M. L.

Communication

Assuré de prendre le contrôle des Presses de la Cité

M. Goldsmith précise sa stratégie

On le croyait installé dans les bureaux parisiens de sa société, la Générale Occidentale (GO), uniquement occupé à déjouer les appétits que pouvait susciter son offensive sur les Presses de la Cité. En fait, Sir James Goldsmith avait transféré sa ligne téléphonique à New-York, d'où il venait de se lancer dans une nouvelle bataille boursière. Dirigée, cette fois-ci contre Goodyear, le numéro un mondial du pneumatique dont il détient déjà 11,5 % du capital (*le Monde* du 4 novembre).

Le financier franco-britannique se savait-il assuré d'emporter le contrôle du numéro deux français de l'édition ? Oui si l'on en croit l'entretien accordé par le président de la Générale Occidentale au magazine *l'Express*, dont le patron n'est autre que... le même Jimmy Goldsmith.

« Nous sommes intervenus à la demande de nos amis Claude Nielsen et Bernard de Fallois, respectivement président et directeur général des Presses de la Cité, rappelle Sir Jimmy. *Nous avons leur appui et celui d'un bloc représentant 22 % du capital* (1), *il me semblerait bien téméraire qu'un troisième groupe se manifeste. »*

Ses propos étaient prémonitoires. Le vendredi 31 octobre, à l'heure limite fixée pour une éventuelle surenchère, ni CEP-Communication dont le président, M. Christian Bregou, avait dit qu'il n'était pas sur les rangs, ni l'agence Havas ni Hachette, dont le nom était le plus souvent cité, n'avaient présenté de contre-offre. Pourtant, le numéro un français de l'édition avait régulièrement fait figure d'« outsider ». Avant que n'éclate au grand jour le divorce entre MM. Claude Pierre-Brossolette, président de Cerus, et le représentant en France de l'homme d'affaires italien, M. Alain Minc, celui-ci affirmait détenir dans la manche la carte Hachette, seule susceptible de l'aider à l'emporter face au tir d'artillerie déclenché par le patron de *l'Express*.

Mais c'était aller un peu vite en besogne. *« Le mythe Hachette a été inventé uniquement pour peser dans la négociation avec Générale Occidentale »*, affirme aujourd'hui M. Pierre-Brossolette, rappelant que les dirigeants d'Hachette étaient très partagés, tandis que leur propre président, M. Jean-Luc Lagardère, *« ne voulait pas entendre parler des Presses de la Cité »*.

Candidats à la « 5 »

Faute de combattants, M. Goldsmith a donc semble-t-il gagné la bataille, et la voie est libre pour mettre en place une stratégie qui visera à *« regrouper les Presses de la Cité avec le groupe Express pour créer l'un des premiers groupes européens de la communication »*. Les *« équipes spécialisées »* qui seront alors constituées pourraient *« affronter avec confiance la création d'une grande chaîne de télévision. C'est pour cela que nous serons candidats à la « 5 »*, confirme le président de la Générale Occidentale.

Interrogé sur ses relations (qu'il juge *« excellentes »*) avec le groupe ouest-allemand Bertelsmann, gestionnaire de France-Loisirs, filiale à parts égales (49,85 %) de l'éditeur allemand et des Presses de la Cité, M. Goldsmith ajoute toutefois qu'il n'a eu *« aucune conversation »* en vue de conclure d'autres alliances avec la firme Bertelsmann dans le domaine de la télévision. On remarquera à ce sujet que le patron de *l'Express* ne paraît guère troublé par les réserves émises à propos de France-Loisirs par la Commission des opérations de Bourse (*le Monde* du 1er novembre). MM. Nielsen, Fallois et de Caro (ce dernier étant un ancien administrateur des Presses) avaient accordé à la GO une promesse de vente des 0,15 % du capital de France-Loisirs qu'ils détenaient en commun – contrairement à un accord signé en 1985 pour dix ans au profit des Presses de la Cité.

La COB estime qu'il s'agit là d'*« un acte de nature à modifier la situation des Presses de la Cité telle qu'elle existait à la date du lancement de l'offre initiale »*, celle de l'association Cerus-Pechelbronn. D'aucuns pourront s'étonner que, forte de ces conclusions, la Commission n'aille pas jusqu'à exiger l'annulation pure et simple de cette promesse de vente qui fait si bien les affaires de Sir James.

Mais peut-être s'agit-il là d'un gage donné à *« la paix des braves »*, conclue entre Générale Occidentale et Cerus-Pechelbronn. *« Le groupe GO poursuivra son offre publique (elle est valable jusqu'au 20 novembre prochain) pour obtenir 55 % du capital des Presses de la Cité. Ensuite, nous travaillerons ensemble. J'espère que les dissensions qui existent au sein des groupe Cerus et Pechelbronn n'affecteront pas notre association »*, indique encore M. Goldsmith, volontiers œcuménique.

« En ce qui nous concerne, nous restons, assure M. Pierre-Brossolette au nom de Pechelbronn, *détenteur de la moitié des 22,5 % des actions Presses de la Cité achetées pour le compte du tandem Cerus-Pechelbronn. Dans le pire des cas, nous pouvons céder nos titres à la Générale Occidentale, et notre sortie est assurée à terme avec une rémunération importante. »* Ces 16 % ont été, en effet, initialement achetés à des cours voisins de 2 200 F, alors que l'action Presses de la Cité vaut aujourd'hui 2 700 F.

M. Goldsmith, lui, n'entre pas dans cette querelle. *« Lorsque nous aurons digéré l'importante croissance du groupe Express, nous viserons la création d'un quotidien national. »* L'idée n'est pas nouvelle. Un autre patron de *l'Express*, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, avait déjà eu cette ambition. C'était à la fin des années 60.

SERGE MARTI.

---

(1) Il s'agit de la participation détenue par Cerus (De Benedetti) et Pechelbronn (groupe Worms) à l'issue de leur première OPA avant de se rallier à M. Goldsmith.

Le Carnet du Monde

Naissances

— *Brigitte et Jean-François* SCHMITT,
Clémence et Pierre-Olivier,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Camille,

à Saint-Germain-en-Laye, le 27 octobre 1986.

17, avenue Guy-de-Maupassant,
78400 Chatou.

Décès

— Mme Etienne Berthet,
M. et Mme François Bonnieux et Fabien,
M. et Mme Jean-Louis Berthet,
Véronique, Marc et Virginie,
M. et Mme Jacques Berthet-Hebert,
Isabelle, Delphine et Stéphane,
Et leurs familles,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu du

docteur Etienne BERTHET,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,
officier de l'ordre de la Santé publique,
expert à l'Organisation mondiale de la santé,
directeur général honoraire du Centre international de l'enfance,
ancien secrétaire général de l'Union internationale d'éducation pour la santé,

survenu le 1er novembre 1986, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 5 novembre, à 14 heures, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, à Paris-17e.
L'inhumation se fera dans l'intimité de la famille.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

21, avenue Niel,
75017 Paris.

— Mme Paul Corpel,
son épouse,
Mme Jean-Louis Lesage-Corpel,
sa fille,
Mlle Anne-Marie Lesage,
Mme Elisabeth Lesage-Couët,
M. et Mme Alain Lesage,
ses petits-enfants,
Marie, Gaël et Emmanuelle,
ses arrière-petits-enfants,
Mlle Suzanne Hamel,
sa belle-sœur,
Les familles Hiolle, Colarossi, Hamel, Roussillat, Renault,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul CORPEL,
médaillé militaire,
croix de guerre,

muni des sacrements de l'Eglise, le 31 octobre 1986, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, à Antibes.

Priez pour lui.

La cérémonie religieuse sera célébrée *le jeudi 6 novembre,* à 10 heures, en l'église Notre-Dame de Ris-Orangis, suivie de l'inhumation au cimetière dans la sépulture de famille.

On se réunira à l'église.

Domaine des Clausonnes,
06410 Biot.
15, avenue de Rigny,
91130 Ris-Orangis.
3, route des Cultures,
78110 Le Vésinet.

— M. Georges Durieu,
M. et Mme Jacques Durieu
et leur fille, Laurence,
Parents et alliés,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Georges DURIEU,
née Georgette Lecomte,

survenu le *2 novembre 1986, dans sa* soixante-quatorzième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité, à Marseille.

38, boulevard Molinari,
13008 Marseille.
1, *rue* Alfred-de-Vigny,
75008 Paris.

— Mme Jacques Garnier,
Le docteur Christian Garnier,
Jean-François Garnier,
Valérie Garnier,
Les familles Basevi, Duval,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques GARNIER,
journaliste honoraire de l'AFP,

survenu le 23 octobre 1986.

8, rue du Languedoc,
95200 Sarcelles-les-Rosiers.

— Henriette Jacot-Descombes,
son épouse,
Pierre Jacot-Descombes,
son fils,
La famille, ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

Paul JACOT-DESCOMBES,
compositeur,
membre du conseil national du Mouvement de la paix,
collaborateur de la section de politique extérieure du comité central du Parti communiste français,

survenu le 31 octobre 1986.

Les obsèques auront lieu le jeudi 6 novembre, au cimetière parisien de Bagneux.

On se réunira, à 14 heures, devant la porte principale.

10, rue de l'Industrie,
94300 Vincennes.

M. et Mme Brunner-Jacot,
Alsenst. 21,
8800 Thalwil (Zürich).

— Mme Pierre Labbé,
Ses enfants, petits-enfants,
Et les familles Duran y Rivas, Gayet, Lazerges,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre LABBÉ,

survenu le 30 octobre 1986, dans sa soixante-seizième année.

Les obsèques ont été célébrées en l'église de Saint-Nom-la-Bretèche, le mardi 4 novembre, à 16 heures.

— Aix-en-Provence.

Mme Claudia Mollard,
son épouse,
Le docteur Robert Mollard,
son fils,
Florence et Fabienne,
ses petites-filles,

font part du décès de

M. René MOLLARD,
ingénieur SNCF en retraite,

survenu à Aix-en-Provence, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.
La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église de Saint-Laurent-sous-Rochefort (Loire), dans l'intimité familiale.

— On nous prie d'annoncer le décès à Arras, le 31 octobre 1986, de

Léonce PETITOT,
président-fondateur du centre culturel Noroit,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Arts et Lettres,
officier des Palmes académiques.

Les obsèques ont eu lieu le 4 novembre, à Arras.
Cet avis tient lieu de faire-part.

9, rue des Capucins,
62000 Arras.

— Cusset. Paris.
Mme André Pruneyre,
Mlle Françoise Pruneyre,
Mlle Viviane Pruneyre,
Mme Marcel Gourgaud,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur André PRUNEYRE,
ancien externe en premier des hôpitaux de Paris,
ancien maire de Cusset,

survenu dans sa soixantième année.
Les obsèques ont eu lieu le lundi 3 novembre 1986, en l'église de Cusset (03).

2, rue Antoinette-Mizon,
03300 Cusset.

— Toulouse.
Mme André Riser,
M. et Mme Jacques Riser
et leurs filles,
à *Rueil-Malmaison,*
Le docteur Odile Riser,
à Montrejeau,
son épouse, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme G. Riser,
à Montréal,
M. C. Schmit et Mme, née Riser,
ainsi que leurs enfants,
à Genève,
M. C. Soulier et Mme, née Riser,
à Montpellier,
ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
Les familles Benazet, Sonnet, Planques, Monnier, Verdel, Renoncial-Magnin,
Parents et alliés,
Le personnel de son laboratoire à la clinique des Cèdres,

ont la grande tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. André RISER,
médecin biologiste,
docteur ès sciences chimiques de l'université de Genève,

survenu à l'âge de soixante-quatre ans, des suites d'une longue maladie.

Les obsèques religieuses auront lieu le mercredi 5 novembre 1986, à 13 h 30, en l'église Sainte-Thérèse, à Toulouse.

La famille ne reçoit pas.
Réunion à l'église.

6, rue Fourquevaux,
31400 Toulouse.

— Cornebarrieu.

Le président,
Les membres du conseil d'administration,
Les médecins et le personnel de la clinique des Cèdres,

ont la douleur de faire part du décès de

M. le docteur André RISER,
chef du laboratoire d'analyses biologiques de la clinique des Cèdres,
administrateur-fondateur.

— M. Jean-Pierre Chesseret
et Mme, née Roumanille,
leurs enfants,
M. et Mme Patrick Moraine-Roumanille
et leurs enfants,
M. Dominique Moraine
et sa fille,
Mlle Claire Chesseret,
M. et Mme Elie Mollard
et leurs enfants,
M. et Mme Albert Deville,
M. et Mme Louis Deville,
Parents, amis et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Antoinette ROUMANILLE,
en littérature Marie Mauron,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Arts et Lettres,
chevalier des Palmes académiques,
majoral du Félibrige,

survenu le vendredi 31 octobre 1986, à l'âge de *quatre-vingt-dix* ans.

Les obsèques civiles ont eu lieu le lundi 3 novembre, à 15 heures, à Saint-Rémy-de-Provence.

[Marie Mauron est l'auteur de très nombreux romans, récits, essais consacrés à sa Provence natale et à ses mœurs rustiques. Membre de la Ligue de défense des Alpilles et écologiste avant la lettre, elle lutta pour la protection de la Provence, *région « attaquée de toutes parts »* par *« le tourisme, le pétrole, la bauxite, les fusées... ».* Officier des Arts et Lettres, son œuvre a reçu de nombreuses récompenses, notamment de l'Académie française.]

— Mme Omar Thaminy
et ses enfants, Yacine et Acya,
M. et Mme Mohammed Thaminy
et leurs enfants, Sfax,
M. Bakir Thaminy, Tunis,
M. Aïssa Thaminy, Alger,
M. et Mme Brahim Thaminy
et leurs enfants, Alger,
Et tous les parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

Omar THAMINY,
professeur à la faculté de droit de Marrakech,

survenu à Lyon, le 31 octobre 1986.
L'inhumation a *lieu* à Alger, le 5 novembre.

Mme Omar Thaminy,
67, rue Garibaldi,
69006 Lyon.

Remerciements

— *Mme Francette Beraud,*
Et toute la famille,

profondément touchées des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Gilbert BERAUD,

remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

Anniversaires

— Le 22 septembre 1986 nous quittait

Louise DENNEL.

Ses amis, R. Chein et enfants la *regrettent profondément.*

Messes anniversaires

— Une messe sera célébrée le vendredi 7 novembre, à 18 heures, en l'église Saint-Sulpice, chapelle de l'Assomption, 2, rue Garancière, à Paris-6e,

pour le vingtième anniversaire du rappel à Dieu de

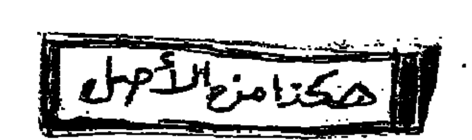
***Mme Jean* POIROT-DELPECH,**
née Jenny Hauvette.

On y associera le souvenir du docteur

Jean POIROT-DELPECH,
et du docteur

Jean-Pierre POIROT-DELPECH.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Le gouvernement définit le nouveau droit de la concurrence

(Suite de la première page.)

La durée de ces mesures est au plus de six mois. Le Conseil de la concurrence peut, de son côté, intervenir de la même façon, lorsqu'il existe une impossibilité de régulation par le marché dans un secteur ou une profession (entraves légales ou monopole).

La transparence du marché est de règle. La publicité des prix au détail reste obligatoire, et la valeur des primes ou cadeaux faits aux consommateurs ne doit pas dépasser 5 % du prix TTC du produit (au lieu de 10 %), et un décret précisera cette limite pour les objets de toute petite valeur. La *remise d'échantillons*, les escomptes et les remises en espèces restent autorisées.

● Les rapports entre professionnels

Entre professionnels, c'est la clarté : les tarifs sont remis à qui en fait la *demande*, la facture est obligatoire et précise tous les rabais, ristournes et remises. La définition des pratiques anticoncurrentielles (qui sont interdites, c'est la base même du fonctionnement du marché) a donné lieu à beaucoup de tergiversations, les intérêts des industriels et des distributeurs, grands ou petits, étant souvent contradictoires. C'est ainsi que conventions, actions concertées, ententes expresses ou tacites sont prohibées, tout comme le refus de vente (sans que ce mot soit prononcé), mais... le ministre garde la possibilité d'autoriser, après avis conforme du Conseil de la concurrence, certaines pratiques, comme par exemple la distribution sélective (ce qui permettra à un parfumeur d'empêcher la vente de ses produits de luxe dans les grandes surfaces). L'abus de position dominante ou l'exploitation de dépendance économique (la faiblesse du partenaire), les ventes liées, sont interdits, ainsi que les pratiques discriminatoires : on ne pourra plus, par exemple, *« rompre des relations commerciales établies pour le seul motif que le partenaire refuse de se soumettre à des conditions commerciales injustifiées »* (et cela vise les parties de bras de fer entre industriels et supercentrales).

La vente à *perte* (*c'est la* pomme de discorde entre le grand et le petit commerce, mais aussi entre les magasins de grande *surface*) *est interdite et* le seuil pris en compte est celui du prix d'achat réel, figurant sur la facture. En cas de contestation, le commerçant mis en cause pourrait apporter la preuve d'autres éléments de son prix de revient. Le texte devrait définir aussi le « droit d'alignement » : lorsqu'un concurrent immédiat pratique un prix inférieur sur un produit, le commerçant aura le droit d'aligner ses prix sur celui de son concurrent, mais il devrait en prévenir l'administration, qui vérifiera si le concurrent a ou non pratiqué une vente à perte. *Mais cela* reste à trancher.

● Fusions et rapprochements

Dans un autre registre, celui des fusions et rapprochements entreprises, le Conseil de la concurrence n'a à *connaître que* des concentrations importantes, celles qui intéressent 25 % du marché d'un produit ou d'un service (*c'est la loi de 1985*) et permettent un chiffre d'affaires de plus de 7 milliards de francs. Les entreprises concernées peuvent informer le ministre chargé de l'économie et le Conseil de la concurrence mais n'y sont pas tenues toutefois, le ministre et le conseil peuvent d'eux-mêmes se saisir d'un dossier. Ils ont peu de temps pour intervenir, mais le ministre peut, si cette concentration porte atteinte à la concurrence ou renforce une position dominante sans apport au progrès économique, rétablir la situation antérieure ou modifier l'opération, ou prendre toute mesure propre à assurer ou à rétablir une concurrence suffisante.

● Composition et rôle du Conseil de la concurrence

Chargé d'une triple mission (contrôle des pratiques anticoncurrentielles, surveillance des concentrations, consultation sur les textes législatifs et réglementaires en préparation), le nouveau Conseil de la concurrence prend des décisions et publie un rapport annuel. Il est composé de seize membres (un président et deux vice-présidents venus du Conseil d'Etat, de la Cour de cassation ou de la Cour des comptes, quatre magistrats, quatre personnalités qualifiées cooptées par les précédentes, et cinq professionnels). Les membres sont nommés pour six ans et renouvelables. Il comporte également un rapporteur général et des rapporteurs permanents. Autre changement important par rapport à l'actuelle Commission de la concurrence : la saisine est large et non plus administrative. Le Conseil peut se saisir lui-même d'un dossier, mais le ministre chargé de l'économie, les *entreprises*, les collectivités territoriales, les autorités administratives indépendantes, les organisations professionnelles, *syndicales*, les *associations* de consommateurs, les chambres consulaires peuvent aussi saisir le Conseil.

● Droit de veto en question

Les procédures d'investigation sont décrites par le menu, avec l'évident souci de protéger les droits de la défense, la cour d'appel de Paris jouant le rôle de recours. Il existe de plus une procédure simplifiée et une procédure d'urgence. La dépénalisation des infractions est large, mais les sanctions pécuniaires (assorties ou non d'infractions) de la Commission de la concurrence peuvent être lourdes (5 % du *montant du chiffre* d'affaires annuel, ou 5 millions de francs si le contrevenant n'est pas une entreprise). Dans certains cas graves, le dossier peut être transmis au procureur de la République.

Enfin, le ministre chargé de l'*économie* disposera-t-il d'un droit de veto pour s'opposer aux décisions du Conseil ? Il serait très restrictif, ne pouvant s'exercer que pour des motifs très graves, relevant d'un intérêt supérieur essentiel du point de vue général de l'économie. C'est M. Balladur qui décidera.

Les professionnels ont en grande partie satisfaction mais pas complètement cependant. Leur rêve inavoué et inavouable aurait été une liberté totale, sans éventualité de retour à une taxation des prix. Il ne pouvait en être question, les comportements *depuis quarante ans portant* les acteurs à se couvrir par des hausses anticipées : la carotte sans le bâton était inconcevable. Quant à la transparence des marchés, il ne faut pas se faire d'illusion : le poids des habitudes est grand, là aussi. La doctrine de l'effet de la concurrence sur les prix est loin de faire l'unanimité, et M. Alain Cotta, professeur de sciences économiques, bien connu des professionnels, a pu écrire : *« Le maintien d'une concurrence favorable aux consommateurs implique absolument l'absence de transparence. »*

L'année 1987 – puisque ces *textes, ordonnance* et décrets,seront applicables le 1er janvier prochain – permettra à M. Balladur d'affiner sa pensée sur la doctrine et sur ces effets.

JOSÉE DOYÈRE.

REPÈRES

Construction

Hausse de 1,4 % aux Etats-Unis

Les dépenses de construction ont *progressé de 1,4 % en septembre aux* Etats-Unis, le plus fort accroissement mensuel depuis avril, annonce le département du commerce. En rythme annuel, ces dépenses ont atteint 385,7 milliards de dollars, après avoir enregistré une baisse de 1 % en août par rapport à juillet. Pour les neuf premiers mois de l'année, elles se situent à 6,8 % au-dessus de leur niveau de la période janvier-septembre 1985.

Croissance

Amélioration dans les pays industriels

La croissance pourrait se raffermir dans les pays industriels au cours des mois à venir, si l'on en croit l'indice composite du Conference Board, organisme d'étude *économique du monde des affaires* américain.

Selon cet indice basé sur une série d'indicateurs et censé indiquer les grandes orientations de la conjoncture à court terme, les sept principaux pays industrialisés sont orientés à la hausse avec un rythme annuel de 5 % de l'indice en juillet, contre 4 % en avril. Une *moyenne qui recouvre des réalités* différentes : une légère amélioration à un bon niveau pour la France avec un indice de 9 %, contre 8 % trois mois auparavant, une forte poussée pour le Japon à 8 %, contre 2 % en avril, mais une modeste progression pour la RFA (4 % contre 2 %) et les Etats-Unis (5 % contre 2 %).

SELON L'INSEE

L'année 1986 s'achèvera sur « une note assez optimiste »

Dans leur *« point conjoncturel »*, publié le 4 novembre, les experts de l'INSEE estiment que l'année 1986 devrait s'achever sur *« une note assez optimiste »*. L'année écoulée confirme cependant les difficultés persistantes de l'appareil productif français à répondre aux reprises de la demande tant intérieure qu'extérieure.

Une activité en légère reprise, un commerce extérieur en amélioration, l'investissement des entreprises plus soutenu, l'emploi stabilisé : au cours du quatrième trimestre de cette année, les principaux indicateurs de l'*économie française* devraient être orientés favorablement, d'après les prévisions de l'INSEE rendues publiques mardi 4 novembre. La légère reprise de l'activité devrait ainsi permettre d'atteindre, pour l'ensemble de l'année 1986, une croissance du produit intérieur brut de 2,3 %.

Les moteurs de la croissance seront cependant différents, au quatrième trimestre, de ceux qui l'avaient alimentée au cours des trois premiers trimestres. Au début de l'année, la forte progression de la consommation totale des ménages avait joué un rôle essentiel. Celui-ci sera moindre d'ici à la fin de 1986. La consommation des ménages continuera à croître, mais à un rythme plus modéré (+ 0,8 % au quatrième trimestre).

Prises au dépourvu par ce boom de la consommation, les entreprises françaises avaient été amenées à puiser dans leurs stocks pour satisfaire la demande. Elles ont reconstitué ces stocks, ce qui explique à la fois le maintien d'une activité soutenue et d'un niveau d'importations élevé.

Au quatrième trimestre, la croissance devrait être davantage soutenue par l'investissement des entreprises. Dans l'industrie en particulier, après la stabilisation du troisième trimestre, l'INSEE prévoit une nouvelle reprise en fin d'année. Sur l'ensemble de 1986, l'investissement des entreprises aura ainsi progressé de 3 % en volume, en accélération sensible par rapport à l'année précédente. Mais contrairement à 1985, l'investissement aura été plus dynamique en 1986 dans les services et les commerces que dans l'industrie.

Les exportations ranimées

Les *exportations seront*, d'après l'INSEE, l'autre moteur de la croissance au cours du dernier trimestre de 1986. *« Déjà bien amorcée au troisième trimestre, la réanimation des exportations devrait se prolonger sur la fin de l'année »*, notent les auteurs de ce « point conjoncturel ». Sur l'ensemble de 1986, la demande étrangère adressée à la France n'aura en définitive augmenté que de 2 % environ (l'INSEE avait prévu 4 % dans sa note de conjoncture de juillet dernier), les exportations françaises de 1 %.

Cette progression des exportations en fin d'année devrait permettre une amélioration de la balance commerciale. L'INSEE ne prévoit plus, cependant, pour l'ensemble de 1986 qu'un excédent de 5 milliards de francs. L'augmentation du prix du pétrole brut devrait, en effet, se traduire par un alourdissement de la facture énergétique de 1 milliard de francs par mois sur le dernier trimestre.

Stabilité de l'emploi

Le tableau conjoncturel de l'INSEE présente deux autres aspects positifs, sur les prix et le chômage. Sur le front des prix, l'objectif du gouvernement (2,3 %) devrait être approché. Les effets des baisses du prix du pétrole et du dollar ayant été supérieurs à ceux qu'ils avaient initialement prévus, les experts de l'INSEE attendent pour 1986 une hausse des prix de 2,4 %, en glissement annuel. Quant à l'emploi, il devrait être stabilisé : *« D'ici à la fin de l'année*, notent les conjoncturistes de l'INSEE, *la baisse du chômage des jeunes, liée aux mesures spécifiques prises à leur endroit, pourrait compenser la poursuite de l'accroissement du chômage des adultes. »*

Mais l'analyse conjoncturelle de l'INSEE fait à nouveau ressortir d'une manière éclatante l'une des faiblesses de l'économie française : l'incapacité de l'appareil productif à répondre aux augmentations de la demande tant intérieure qu'extérieure. La forte progression de la consommation en début d'année a surtout *profité* aux fabricants étrangers (sauf dans l'automobile), ce qui s'est traduit par d'importantes pertes de parts du marché national par les industriels français – comme en 1981-1982. Il en est de même vis-à-vis de la demande étrangère. En 1986, *« nos pertes de parts de marché en volume à l'extérieur pourraient avoisiner 1 %, chiffre comparable à ceux observés depuis deux ans... »*, estiment les auteurs de ce « point conjoncturel ».

ERIK IZRAELEWICZ.

Autocritique

Faut-il croire aux prévisions de l'INSEE ? L'Institut ne manque pas de courage. *Dans la dernière* livraison de sa revue mensuelle, *Economie et statistique*, datée d'octobre, il publie une étude *dans laquelle deux chercheurs de* la maison, MM. Jean-Pierre Cling et Jacky Fayolle, ont systématiquement confronté les prévisions *des notes de conjoncture de* l'INSEE aux réalités, et ce depuis 1969. Un banc d'essai des « produits INSEE » qui ne plaide *pas vraiment en faveur des* conjoncturistes de la porte de Vanves (le siège de cette direction du ministère de l'économie).

De la comparaison *entre prévisions et réalités*, il ressort tout d'abord que les experts de l'INSEE sont performants sur les variables les moins affectées par des fluctuations conjoncturelles. Ils prévoient bien ce qui fluctue peu, le produit intérieur brut par *exemple : « variable la plus inerte »*, elle est aussi *« la mieux prévue »*. Les auteurs de l'étude notent – avec ironie ? – que *« les erreurs sur chacun des agrégats qui le composent se compensent »*. Ils sont également bons dans leurs prévisions *sur la* production industrielle et la consommation des ménages.

En revanche, ils sont nettement moins efficaces sur les variables soumises à *de fortes* fluctuations conjoncturelles : l'investissement des entreprises, leurs stocks, et surtout le commerce extérieur. Ce dernier est devenu – entre 1981 et 1985, notamment – *« le talon d'Achille de l'économie française... et de la prévision »*.

Seconde conclusion, les prévisionnistes de l'INSEE perçoivent mal les points de retournement de la conjoncture. Surpris par la *vigueur et* la continuité de la croissance dans les années 1969-1974, ils ont été dans l'incapacité d'appréhender en *temps réel l'ampleur* de la récession de 1974-1975. Ils n'ont pas vu venir ensuite le creux de 1981-1982 – mais ils n'étaient pas les seuls.

La troisième conclusion est plus inquiétante sans doute : *« Les progrès de la prévision ne sont pas manifestes »*, notent les auteurs de l'étude. Malgré le recours à des outils statistiques de plus en plus sophistiqués, les erreurs de prévisions sont plus fréquentes dans la période la plus récente (1981-1985). C'est, expliquent-ils, que *« la réalité est devenue plus incertaine » !*

L'INSEE prévoit bien ce qui fluctue peu. Il ne voit pas venir les renversements de tendance. Il n'anticipe pas mieux aujourd'hui qu'il y a vingt-cinq ans les évolutions conjoncturelles. L'autocritique, salutaire, n'en est pas moins sévère. Tous les météorologues de l'économie présentent, peu ou prou, ces mêmes défauts. Un élément rassure cependant : les prévisions de l'INSEE ne pèchent ni systématiquement par optimiste, ni automatiquement par pessimisme.

E. I.

Les projets gouvernementaux de déréglementation des services de communication

Ouvrir la concurrence dans les télécommunications, c'est la fermer dans l'informatique

nous déclare M. Jacques Stern, PDG de Bull

Faut-il, comme le prévoyait la plate-forme RPR-UDF, abandonner le monopole d'Etat sur les télécommunications, et comment ? *Le débat,* engagé en France depuis le 16 mars, porte concrètement sur l'ouverture à la concurrence privée, non du téléphone, service dit « de base », mais des services avancés de communications entre ordinateurs appelés « services à valeur ajoutée ».

M. Gérard Longuet, ministre délégué aux P et T, a donné son aval de principe à une telle « déréglementation ». La question reste posée de savoir qui aura le droit d'entrer sur ce marché. Pour l'heure, le seul candidat sérieux *est IBM, associé à Paribas et Sema-Métra. Le* ministre doit lui donner son « autorisation », aux environs du 15 novembre. Le PDG du groupe informatique français Bull, M. Jacques Stern, a une position de principe très claire : les constructeurs informatiques ne devraient pas *être autorisés à entrer en force dans ce secteur.* Il faut en laisser la maîtrise d'œuvre aux utilisateurs et aux sociétés de services informatiques.

« Quel est l'enjeu de ces services à valeur ajoutée ?

– Enorme. Ce sont eux qui vont faciliter les milliards de transactions électroniques quotidiennes nécessaires dans notre monde de communication. *Tous les systèmes d'information des entreprises, des administrations puis des citoyens vont s'articuler autour de ces réseaux avancés d'ordinateurs.* L'enjeu est donc déterminant pour l'avenir de tous. Face à cela, la question posée est simple : comment faire pour qu'ils soient les meilleurs possible ? Comment faire pour que chacun puisse conserver sa liberté de choix ?

– Vous estimez que c'est aux utilisateurs aidés par les sociétés de services informatiques de se regrouper et d'agir ?

– Oui. Ces services, on en parle beaucoup en ce moment, mais beaucoup existent déjà dans divers secteurs d'activité. Regardez les banques françaises. Elles se sont regroupées, en 1983, dans un organisme qui s'appelle le GSIT pour échanger entre elles des informations sur les opérations de compensation, de paiement par carte bancaire, des images de chèques. Cela représente plusieurs millions de transactions par jour. C'est une société de services et d'ingénierie informatique, la SESA, que les banques ont choisie pour en assurer la maîtrise d'œuvre, et deux constructeurs d'ordinateurs, dont Bull, ont été retenus pour sa *réalisation.* Les banques ont ainsi le choix entre deux fabricants concurrents.

» C'est un bon système. Mais il en existe beaucoup d'autres, comme le réseau Esterel qui relie les agences de voyages, les compagnies aériennes, la SNCF, des hôtels, etc., pour faire des réservations et acheter des billets. Tous ont une caractéristique *commune* : celle d'avoir été créés et d'être gérés par les professionnels concernés. Ils sont indépendants des constructeurs et conçus *pour fournir des services définis,* connus et contrôlés.

– IBM, avec ses alliés, propose pourtant un service « général » qui pourrait servir à plusieurs regroupements d'utilisateurs.

– A côté des services internes à une profession, il existe aussi des besoins de communication généraux communs à toutes les professions. C'est le cas des messageries électroniques ou des transferts de fichiers à l'intérieur d'une entreprise ou entre entreprises. Le marché de ces services « généraux » sera très important à terme, aussi est-il tentant pour un constructeur d'ordinateurs d'y investir. Mais il y a un danger, car ces réseaux peuvent être utilisés pour conforter la domination des constructeurs sur leurs utilisateurs.

« Architecture » et « protocoles »

– *Comment ?*

– Pour faire dialoguer ses machines, chaque constructeur a développé ce qu'on appelle une « architecture » interne et des « protocoles » de conversation : DSA chez Bull, ou SNA chez IBM. La tentation est grande de convertir les protocoles des concurrents en les siens propres, et ainsi d'attirer les clients vers ses produits et ses services. Ces réseaux avancés peuvent donc servir comme moyen de captation des marchés. C'est-à-dire qu'à vouloir ouvrir la concurrence sur les télécommunications, on fermerait la concurrence dans l'informatique. Le résultat serait une catastrophe pour tout le monde.

– Que faire pour l'éviter ?

– De deux choses l'une : ou bien l'on réserve ces services aux sociétés indépendantes des constructeurs ou bien, si on ne le peut, on fixe des règles très strictes : définition de *standards sur* les contenus des documents échangés, création de filiales séparées, publication des prix, etc. Et avant tout, recours aux normes internationales définies par les organismes dont c'est la tâche (ISO, CCITT, ECMA...) En tout état de cause, les « conversions de protocole » devraient être interdites aux constructeurs.

– En somme, *« pas de concurrence pour les ennemis de la concurrence »,* pour paraphraser Saint-Just ?

– Je suis étonné de voir que dans la presse écrite ou audiovisuelle de très nombreuses précautions sont prises pour éviter que ne se constituent des monopoles. Et pourtant, *il* n'y a pas dans ces secteurs un groupe mondialement dominant comme IBM l'est en informatique. Les réseaux d'ordinateurs méritent encore beaucoup plus d'attention que ceux de l'audiovisuel.

» Un Français pourra toujours choisir son journal, son programme de radio ou de TV, et on pourra toujours, sans difficulté, changer le bénéficiaire d'une concession. Dans l'informatique, rien ne sera réversible. Il faut bien comprendre que le développement des services de valeur ajoutée nécessitera de très lourds investissements de développement et d'organisation tant du côté des prestataires que des utilisateurs. Ces investissements créent une irréversibilité de fait et rendent tout à *fait illusoire* toute notion d'autorisation provisoire.

– Et pour Bull, quels projets avez-vous ?

– Nous serons toujours un partenaire, soit pour les sociétés de services, soit pour les professionnels. Pour les services généraux, Bull a entamé des discussions avec plusieurs sociétés internationales spécialisées dans les services pour envisager des coopérations. C'est ainsi que des discussions sérieuses sont toujours en cours avec General Electric, mais également avec d'autres sociétés.

– Quel doit être, selon vous, le rôle du propriétaire des réseaux, à savoir, en France, de la direction générale des télécommunications (DGT) ?

– Ses efforts doivent se concentrer pour développer des infrastructures de télécommunication compétitives, de très haute qualité, adaptées aux besoins nouveaux de l'informatique avec une variété de produits de base performants afin de répondre aux diverses situations de nos clients. Le réseau Transpac, qui est infiniment supérieur – et de très loin – à tous ses concurrents américains par la quantité de données *transportées, la qualité du service,* les tarifs, a ainsi permis un développement considérable du télétraitement en France.

» D'autres réseaux adaptés à différents types de trafic sont également nécessaires ou utiles comme ceux utilisant les satellites Télécom. Le vidéotex en est une excellente illustration. En fournissant une infrastructure de communication et *de facturation, la DGT a permis une* éclosion de nouvelles entreprises se développant sur un marché concurrentiel et proposant des services nouveaux. Dans l'avenir, la DGT aura à investir considérablement pour la mise en place d'un réseau numérique à intégration de services.

– Il faut donc préserver le monopole au-delà du téléphone ?

– Je suis persuadé qu'une déréglementation des services de base fournis par la DGT, comme ceux que je viens de citer, conduira immédiatement à une baisse de qualité des télécommunications, à une augmentation significative des coûts pour les particuliers et les PME/PMI, et à un ralentissement brutal des investissements pour les services nouveaux.

» Mais une coordination et une étroite concertation sur les nouvelles réglementations entre tous les pays européens s'imposent. Il est indispensable que les entreprises européennes puissent échanger des informations et des données sur des réseaux cohérents, disposent des mêmes services et que la réglementation qui s'applique dans ce domaine soit la même partout. *Faute d'une cohérence assurée par* les administrations des postes et télécommunications européennes, les entreprises s'adresseront à des exploitants de *réseaux ou même* à des constructeurs qui sauront, eux, proposer des services homogènes à tous leurs clients avec les mêmes conditions de raccordement, de qualité de service et de tarifs.

« Mieux vaut réfléchir »

– L'Europe des télécommunications est *loin* d'être faite. *Alors* comment faire entre-temps ?

– Mais nous avons le temps ! Des services se créent pour ceux qui en ont besoin maintenant, comme je vous l'ai montré. La question est posée en France par un grand constructeur américain. Il faut rappeler qu'au Japon ce constructeur a dû se contenter d'une participation de 20 % dans un réseau contrôlé par *NTT, et qu'en Grande-Bretagne* Mme Thatcher, en raison du risque de monopole, a écarté son projet avec British Telecom.

» Actuellement, en *Grande-Bretagne,* de nouvelles conditions d'autorisation des opérateurs des réseaux avancés sont en cours de discussion. Il est d'ores et déjà admis que ces opérateurs se verront imposer des standards internationaux. *Aux Etats-Unis,* la *dérégulation* y est toute relative : les compagnies régionales – issues d'ATT – ont, en fait, un monopole plus fort que celui de la DGT. Ces compagnies sont un point de passage obligé pour les prestataires de services à valeur ajoutée. Dans les autres pays importants, comme l'Allemagne, il n'est pas question de dérégulation.

» Rien, en France, ne justifie donc *l'urgence d'une décision. Le risque* est grand. Mieux vaut réfléchir et définir les règles qui s'appliqueront à tous, et, pour longtemps, sur ces marchés. »

Propos recueillis par
ERIC LE BOUCHER.

Affaires

Premier groupe d'information économique

CEP-Communication entre en Bourse

« Je crois à la permanence de l'écrit et au – relatif – faible coût que représente ce média. Mais il ne doit s'entendre que comme un instrument de diversification ouvert sur les autres formes de communication. » A l'heure où tout le monde ne jure que par l'audio-visuel, cette déclaration a quelque chose de réconfortant. Surtout placée dans la bouche de M. Christian Bregou, président de *l'Usine nouvelle* et PDG de CEP-Communication, une société qui fait son entrée en Bourse le 4 novembre. Derrière cette nouvelle raison sociale, qui se substitue à l'ancienne Compagnie européenne de publication, figure le premier groupe français d'information économique et, accessoirement, d'Europe continentale.

Il n'a pas fallu plus d'une dizaine d'années à cet ancien directeur financier du groupe Havas pour fédérer progressivement, autour de trois publications (*l'Usine nouvelle, le Moniteur des travaux publics* et *le Nouvel Économiste*) dont Hachette possède à présent 55 % du capital, un petit empire de presse qui englobe aujourd'hui une soixantaine de titres et 26 millions d'exemplaires vendus. On trouve de tout à la CEP, des revues d'électronique, de transports, de bâtiment, d'hôtellerie et de tourisme, des publications traitant de l'actualité juridique, de l'action municipale, de l'industrie pétrolière ou des métaux ; quand il ne s'agit pas de la distribution (LSA) ou de l'imprimerie et du papier-carton. Sans parler de *Telecom Magazine*, qui verra le jour en janvier prochain après quelques changements provoqués dans la presse informatique par le rapprochement avec les éditions Tests (*01 Informatique*).

Parallèlement à cette politique visant à « grossir » par voie externe, dès 1975, la CEP a axé son développement sur l'« édition de référence » à caractère éducatif, culturel ou pratique. Il s'agit, bien sûr, du groupe Larousse-Nathan, deuxième éditeur français, né de la prise de contrôle, en 1980, de la Librairie Nathan, puis de la Librairie Larousse, fin 1983.

Issu du rapprochement opéré en 1984 entre deux grandes maisons d'édition, le groupe Larousse-Nathan affiche un chiffre d'affaires annuel de 1,8 milliard de francs environ (contre 1,2 milliard pour la partie publications professionnelles). Filiale à 51 % de CEP-Communication, ce groupe, qui édite chaque année 33 millions de livres et dictionnaires, 5 millions de fascicules divers et 8 millions de jeux, emploie 1 600 collaborateurs en France et près de 200 à l'étranger. La CEP pour l'information économique emploie, elle, 1 500 personnes dont plus de 300 journalistes.

Le redressement de Larousse

Pour l'heure, le redressement de Larousse n'est pas terminé. *« La situation financière s'est révélée,* a posteriori, *encore moins bonne qu'elle ne paraissait* a priori », concède M. Bregou. Quant à la Librairie Nathan, elle va se doter, d'ici à la fin de l'année, d'un nouveau président en la personne d'un inspecteur des finances, M. Bertrand Eveno, jusqu'ici directeur général adjoint des chaussures André, et qui succédera à M. Jean-Jacques Nathan.

En 1986, le groupe Larousse-Nathan (qui *« pourrait être introduit en Bourse en 1987-1988 »*) aura réalisé 90 millions de francs de profits courants avant impôts. Le groupe CEP-Communication, lui, devrait atteindre un chiffre consolidé de 225 millions de francs (dont 85 millions pour la part du groupe) provenant de la presse (115 millions), de l'édition (95 millions) et d'activités diverses (salons, 15 millions), estime la charge d'agents de change Ferri-Germe à qui a été confiée l'introduction en Bourse. Conduite par la Banque Indosuez et par le CCF, cette opération, qui doit permettre au groupe de financer son développement international, s'effectuera sur le second marché de la Bourse de Paris au cours de 750 F par action et sous forme d'offre publique de vente.

Celle-ci portera sur environ 10 % du capital de CEP-Communication, dont les actionnaires sont, outre les cadres, et quelques personnes physiques (12,5 %), le groupe Havas (38,5 %), la CLT et *Ouest-France* (14 %) et divers investisseurs institutionnels.

Au-delà de ces détails financiers, cette répartition dans le public des actions d'un important groupe d'édition et de presse conforte la thèse selon laquelle le « culturel » est devenu une valeur, dans la double acception du terme, qui mérite d'être cotée en Bourse. On rappellera au passage qu'aux côtés des deux grands noms de la profession, Hachette et Presses de la Cité, une demi-douzaine d'éditeurs (Belfond, Grand Livre du mois, Agefi, Publications Denis-Jacob et Filipacchi) ont fait leur entrée à la cote au cours des deux dernières années. Et l'on dit même que certaines maisons prestigieuses acceptent à présent de parler de la Bourse sans prendre nécessairement un air pincé...

JOSYANE SAVIGNEAU et SERGE MARTI.

Concentration dans la chimie internationale

L'allemand Hoechst lance une OPA sur l'américain Celanese

Coup de tonnerre dans l'industrie chimique américaine. Sans crier gare, le géant ouest-allemand Hoechst, numéro deux mondial de la spécialité, vient de lancer une OPA de 2,85 milliards de dollars (19,4 milliards de francs) sur Celanese Corp., seizième chimiste aux Etats-Unis et quarante et unième à l'échelon international. En même temps, le conseil d'administration de Celanese a donné son plein accord à l'opération et recommandé à ses actionnaires d'accepter l'offre faite par Hoechst de céder leurs titres au prix unitaire de 245 dollars. Cette double annonce a provoqué une hausse rapide (+ 10 %) de l'action Celanese à Wall Street.

Si l'OPA réussit – sauf rebondissement le succès paraît garanti – la firme de Francfort redeviendra numéro un mondial de la chimie avec un chiffre d'affaires voisin de 158 milliards de francs.

Cette offre publique est la plus importante jamais lancée par un groupe européen sur une entreprise du Nouveau Monde. En ampleur, elle dépasse de très loin les plus récentes opérations de ce type outre-Atlantique : rachat de Big Three par le français L'Air liquide (1 milliard de dollar), d'Inmont par l'allemand BASF (1 milliard de dollars), de Beatrice Chemicals par le britannique ICI (750 millions de dollar).

Le secret avait été bien gardé mais cette prise de contrôle n'a rien, à première vue, pour surprendre. Les deux entreprises se connaissaient bien depuis vingt-cinq ans et avaient noué des accords de licences dans les fibres polyesters, même des « joint ventures ».

En outre, depuis cinq ans la filiale américaine de Hoechst aux Etats-Unis, American Hoechst (11,3 milliards de francs de chiffre d'affaires dans les produits chimiques, la pharmacie, les fibres synthétiques, les arts graphiques) avait connu des fortunes diverses marquées, pour quelques-unes de ses divisions, par quelques déficits retentissants. Le groupe de Francfort s'était employé à la restructurer. En 1985, il avait revendu à Huntsman Chemicals tous les plastiques de grande consommation, en grande partie responsables de l'hémorragie. Il était temps : le bénéfice d'American Hoechst avait fondu comme neige au soleil (5,7 millions de dollars contre 53 millions en 1984).

Hoechst devait impérativement se redéployer pour lutter plus efficacement contre ses grands rivaux, BASF et Bayer, qui, bien avant lui, avaient renforcé leurs assises aux Etats-Unis. L'occasion a fait le larron avec la baisse rapide du dollar vis-à-vis du deutschemark (environ 30 % en l'espace d'un an).

Plus singulier dans l'affaire apparaît la sphère d'activité choisie par Hoechst pour effectuer ce redéploiement. Celanese est un spécialiste des « commodités » et fier de l'être, notamment le deuxième fabricant américain de fibres synthétiques polyester. Ce type de fabrication n'est plus très rentable et, en RFA notamment, Hoechst a largement désinvesti dans ce genre de secteur. Certes le géant de Francfort est numéro trois mondial dans cette branche et, avec Celanese, atteindra la première place, ravissant ainsi sa couronne à Du Pont de Nemours.

Hoechst s'est refusé pour l'instant à fournir la moindre indication sur les raisons de son choix. D'après ce que l'on peut en juger, l'opération aurait pour but de contrer la montée en puissance des producteurs de l'Asie du Sud-Est, la Corée du Sud et Taiwan en particulier. Il s'agirait donc, en premier lieu, d'une opération défensive menée dans le but de s'approprier les licences de fabrication de Celanese, qui possède les meilleurs procédés du monde. Mais la firme germanique a peut-être été séduite par l'idée de prendre pied dans la pétrochimie saoudienne avec la participation de 25 % détenue par Celanese dans IBN SINA, gros producteur local de méthanol (650 000 t/an). Reste que la commission antitrust américaine va peut-être s'intéresser à cette fusion. A moins que, sûr de son affaire, Hoechst n'ait déjà emporté la décision.

ANDRÉ DESSOT.

● **RFA : Veba entre dans le capital de Hapag Lloyd (transports maritimes).** – La holding ouest-allemande Veba (qui a des intérêts dans les secteurs de l'énergie et des transports), contrôlée à 25,7 % par l'Etat fédéral, va prendre une participation de 10 % à 25 % dans le capital du numéro un du transport maritime ouest-allemand, Hapag Lloyd, a indiqué le 3 novembre la direction d'Hapag Lloyd. Les 120 millions de deutschemarks du capital sont actuellement répartis ainsi : 40 % à la Deutsche Bank, 40 % à la Dresdner Bank, 10 % à la holding munichoise Veritas, le reste étant dispersé dans le public. Les deux grandes banques souhaitent ramener leur participation à 15 % chacune, a précisé M. von Hooven, président du conseil de surveillance de la société maritime. – *(AFP.)*

Energie

L'achat par la France de gaz norvégien

Paris a jusqu'au 15 novembre pour donner sa réponse

OSLO
de notre envoyée spéciale

Le gouvernement français a jusqu'au 15 novembre pour donner ou refuser son feu vert au contrat de livraison de gaz naturel norvégien, a déclaré le ministre de l'énergie de la Norvège, lundi 3 novembre, au cours d'un entretien avec un petit groupe de journalistes français. L'abrogation de ce contrat, d'une valeur globale d'environ 500 milliards de francs, qui prévoit la fourniture à partir de 1993 et jusqu'en 2020 de 20 milliards de mètres cubes de gaz par an à quatre pays européens, dont 8 milliards de mètres cubes pour la France (40 % du total), divise depuis plusieurs mois les deux pays.

Le gouvernement français devait approuver le 15 octobre l'accord signé en juin par Gaz de France. Mais, inquiet de la dégradation de la balance commerciale entre les deux pays (déjà déficitaire de 8,6 milliards de francs en 1985), il a repoussé sa décision à une date indéterminée et réclame des contreparties. Le ministre norvégien, qui revenait d'une visite à Paris, a reconnu que les négociations *« ont l'air d'être totalement bloquées ». « Nous sommes ouverts aux discussions,* a déclaré M. Arne Oeien ; *nous pouvons resserrer les liens commerciaux et culturels entre les deux pays. Nous avons signalé quelques secteurs où nous pouvons faire quelque chose, mais nous ne ferons rien pour donner à la France une position préférentielle par rapport aux autres pays. Et nous ne ferons pas d'accord de compensation. »*

Les trois autres pays qui reçoivent du gaz norvégien (RFA, Belgique et Pays-Bas) ont, en effet, fait savoir que *« si un autre acheteur obtenait un avantage, ils réclameraient la même chose »*, a expliqué le ministre. Les Pays-Bas, a-t-il ajouté, ont même été plus loin en exigeant par lettre, avant d'approuver le contrat, que la Norvège leur donne l'assurance qu'aucune position privilégiée ne serait accordée à un autre partenaire.

C'est la raison pour laquelle la Norvège ne peut garantir à la France que ce contrat n'aura pas d'impact négatif sur sa balance commerciale : *« Si nous donnions cette garantie, les autres pays l'exigeraient aussi, et notre commerce extérieur serait alors totalement lié. »*

Calmer le jeu

Tout en manifestant sa volonté de calmer le jeu – *« Il ne faut rien dramatiser »*, – M. Oeien a expliqué que la Norvège était tenue, elle, de prendre une décision avant la fin de l'année afin de respecter les engagements pris vis-à-vis des autres parties prenantes du contrat. Compte tenu des délais exigés par le Parlement norvégien, à qui le projet final doit être soumis, le gouvernement doit donc formuler une réponse précise avant le 15 novembre. Les autorités norvégiennes comptent, en cas de refus français, poursuivre leur projet à une échelle réduite : 12 ou 14 milliards de mètres cubes par an au lieu de 20 milliards de mètres cubes. Les possibilités de compenser la défection française par de nouvelles livraisons aux trois autres clients (RFA, Belgique, Pays-Bas) ou à d'autres pays européens actuellement en négociation avec Oslo, sont, en effet, faibles : 2 milliards de mètres cubes au mieux, dans l'immédiat. Les investissements devront donc être fortement réduits pour que le projet reste économiquement viable.

Pour l'heure, le gouvernement attend la réponse des compagnies consultées sur ce dernier point. *« Nous pensons pouvoir développer le champ de toute façon. Il nous manque l'accord commercial des compagnies, mais nous pensons l'avoir avant le 15 novembre »*, a dit M. Oeien, précisant toutefois que *« la valeur économique de ce projet serait bien supérieure si la France en restait partenaire »*.

Dans le domaine pétrolier, M. Arne Oeien, a par ailleurs, précisé que le gouvernement consulterait le Parlement norvégien avant de décider s'il continuerait à soutenir l'OPEP l'an prochain. Oslo a, en effet, réduit ses exportations de 10 % en novembre et en décembre afin de soutenir les efforts de l'OPEP pour assainir le marché pétrolier. *« Les nouvelles mesures dépendront de l'OPEP et du marché,* a assuré le ministre. *J'espère que l'organisation parviendra à s'entendre sur des bases plus durables qui pousseront les prix à un niveau raisonnable. 15 dollars par baril ou plus. Pour nous, c'est un prix minimum. »*

VÉRONIQUE MAURUS.

Social

Les procédures de licenciement

Trois syndicats signent un accord dans les travaux publics

La majorité des syndicats ont finalement signé, le lundi 3 novembre, l'accord sur les procédures de licenciement dans les travaux publics : si la CGT a confirmé le refus qu'elle avait exprimé en quittant la dernière réunion le 30 octobre, la CGC, la CFDT et FO ont ratifié le texte mis au point avec la Fédération nationale des travaux publics (FNTP), la CFTC n'ayant pas encore pu se décider.

La CGC, la première, s'était montrée disposée à signer dès la fin de la négociation, parce qu'elle avait notamment obtenu un délai de notification des licenciements pour les cadres, une amélioration des indemnités pour les cadres licenciés de plus de soixante ans et la mise en place d'un répertoire des offres et des demandes d'emploi.

De façon générale, deux arguments ont décidé les syndicats. D'une part, l'établissement d'une protection pour les salariés licenciés en fin de chantier – cas fréquents dans la profession, – qui bénéficieront d'une priorité de réembauche et des dispositions du plan social (allocations du Fonds national de l'emploi, contrats de conversion et aides à la réinsertion) ; d'autre part, le fait que ces dispositions s'appliquent même aux licenciements de un à cinq salariés (le seuil des licenciements avec procédure simplifiée étant ramené à six salariés, contre dix dans l'accord interprofessionnel). *« Le verrou du nombre a sauté »*, disait un syndicaliste.

S'y sont ajoutés, pour FO, le relèvement des indemnités de licenciement, et, pour la CFDT, l'allongement des délais prévus pour la consultation des représentants du personnel. Ces concessions patronales ont amené les syndicats à passer sur le délai de notification des licenciements de six à trente salariés, plus court que dans l'accord interprofessionnel (quinze jours au lieu de trente).

D'autre part, le volet « formation » de l'accord a été unanimement jugé intéressant. Il permet notamment la mise en place de stages de qualification d'un à deux ans, devant déboucher normalement sur une embauche, avec une meilleure rémunération et les avantages de la convention collective pour les stagiaires.

Reste que les concessions faites par les syndicats, en particulier par FO, ont été dictées par *« le réalisme dans une situation difficile »* et par le souci de *« limiter la casse »*. A cet égard, l'article 23 du texte, qui prévoit une renégociation de l'accord si les dispositions de la future loi sur le droit de licenciement s'en écartaient trop, comporte une menace. C'est ce qui a empêché la CFTC de signer tant qu'elle n'est pas sûre de la portée juridique de cet article et des intentions du ministre des affaires sociales. Mais les représentants patronaux peuvent difficilement remettre en question l'ensemble de l'accord et ils en sont conscients : c'est plutôt l'attitude patronale sur le troisième volet de la négociation, au printemps 1987, qui pourrait changer, dit-on à la FNTP.

GUY HERZLICH.

● **Thomson-CSF : sureffectifs dans l'électronique de défense.** – La direction de Thomson-CSF a informé, lundi 3 novembre, le comité central d'entreprise que les prévisions d'activités d'ici à la fin de 1987 dont elle dispose actuellement font apparaître un sureffectif de 900 à 1 000 personnes dans l'ex-branche « équipements et systèmes » (électronique de défense, 41 000 salariés). Ce chiffre inclut des suppressions d'emplois déjà annoncées il y a quelques semaines dans la division « télécommunications » (112 à Gennevilliers et 150 à Cholet).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

C.F.A.O.

COMPAGNIE FRANÇAISE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE

Cher actionnaire,

J'ai plaisir à venir vous informer de nos résultats du premier semestre 1986 :

● Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'est élevé à 7,1 milliards de francs, en progression de 6 % sur celui du premier semestre 1985, et le bénéfice consolidé s'établit à 225 millions de francs, en avance de 9,8 % sur celui du 30 juin 1985.

● Le profit net de la compagnie, société holding du groupe, publié à la suite du conseil d'administration du 10 septembre dernier, atteint 74,6 millions de francs pour la même période, en augmentation de 9,9 % sur celui des six premiers mois de 1985.

Ce sont là des résultats appréciables si l'on considère l'environnement économique tourmenté, la grande amplitude des variations monétaires, la faiblesse des cours du pétrole et de la plupart des matières premières. En revanche, la réduction des taux d'intérêt, l'étalement de la dette extérieure d'un nombre important de pays en voie de développement dans lesquels nous opérons, la prise de conscience progressive d'une solidarité internationale plus effective constituent, à moyen terme, autant d'éléments favorables à nos activités.

En France, l'effet conjugué de la maîtrise de l'inflation et de la baisse des taux d'intérêt a créé une timide reprise de la consommation des ménages dont commencent à bénéficier beaucoup de nos filiales. Nous devrions en sentir plus largement les résultats dans le courant de 1987.

En Afrique, la situation économique demeure toujours très contrastée. Certains *Etats*, où nos affaires occupent une bonne position : la Côte-d'Ivoire, le Togo, le Mali, le Burkina, la République centrafricaine, entre autres, bénéficient de bonnes récoltes et de revenus plus stables que ceux de leurs voisins qui dépendent trop largement du pétrole. Ces derniers : le Congo, le Gabon, le Cameroun et surtout le Nigeria, subissent durement la chute sensible de leurs revenus. Des mesures d'ajustement, tant au niveau des Etats qu'à celui des entreprises, sont mises en place pour faire face à cette situation défavorable qui devrait s'améliorer progressivement l'an prochain. C'est ainsi que le Nigeria vient de signer avec le Fonds monétaire international un accord financier dont les effets positifs devraient rétablir, à moyenne échéance, des courants d'échanges particulièrement intéressants pour notre groupe. La création, le 29 septembre 1986, d'un second marché des changes à Lagos concrétise un ajustement très important de la monnaie nationale, le naira, dont le cours enregistre une dépréciation de plus de 50 % par rapport au taux officiel en vigueur avant cette date. En contrepartie, la Banque centrale, confortée par la perspective de la mise en place imminente d'un crédit de 4,3 milliards de dollars sur 3 ans, signé le *16* octobre 1986 avec la Banque mondiale, a dégagé depuis le *début de ce même mois* des montants importants de devises mis à la disposition des banques et des importateurs. On peut raisonnablement espérer que la réussite de ce plan, approuvé par les instances monétaires internationales, débloquera progressivement une situation figée depuis près de deux ans. Vous vous souviendrez qu'au cours de l'exercice 1985 votre Conseil avait décidé de constituer une provision de 50 millions de francs dans l'attente de cet ajustement monétaire prévisible. Ce montant sera utilisé conformément à son objet et viendra compenser dans les comptes du groupe de l'exercice en cours l'incidence du changement de parité du naira.

Les évolutions brutales qui prévalent depuis le début de 1986 rendent évidemment délicat l'énoncé de prévisions dépassant le court terme. Cependant, le résultat de l'année en cours devrait atteindre le bon niveau prévu en début d'exercice.

Le groupe poursuit par ailleurs sa politique d'investissements diversifiés dans les créneaux économiques qu'il maîtrise bien, avec les prises de contrôle récentes de la Société Universal Express UX (courrier et colis express), de Motermic (groupes électrogènes), d'une concession automobile à Cayenne (Guyane), investissements qui font suite à d'autres ouvertures et acquisitions dans le domaine des supermarchés du Sud-Est (Sodim) et du Sud-Ouest (Cantelaube) et à la reprise de la concession Peugeot à Valence (Sovaca) par la C.I.C.A. D'autres créations et prises de participations majoritaires, porteuses d'avenir, sont susceptibles d'être conclues avant la fin de l'exercice en cours. Je ne manquerai pas de vous en informer dès leur réalisation effective.

L'intérêt de la Bourse pour votre action se maintient à un bon niveau, avec des cours oscillant depuis l'Assemblée du 18 juin 1986 entre 1 440 et 1 840 francs.

A la veille de l'année 1987, qui marquera le *centenaire de votre compagnie*, je vous remercie de votre fidélité et de votre confiance. Je peux vous assurer que, de son côté, l'ensemble du personnel du groupe continuera sans relâche à œuvrer avec énergie et dévouement pour la pérennité et la prospérité de la C.F.A.O.

Je vous prie d'agréer, Cher actionnaire, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

PAUL PAOLI.

SOCIÉTÉ CENTRALE D'INVESTISSEMENTS

BANQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DU MARAIS

BICM

Le conseil d'administration de la Société centrale d'investissements s'est réuni le 24 octobre 1986 sous la présidence de M. Jean-Marc Vernes.

Usant des pouvoirs reçus de l'assemblée générale ordinaire du 20 octobre 1986, il a décidé l'émission d'un emprunt obligataire de 133 995 000 F représenté par 133 995 obligations de 1 000 F, émise au pair, d'une durée de huit ans, remboursement en totalité à l'échéance et assorties d'un intérêt de 6,5 % l'an.

A *chaque obligation* sera attaché un *bon d'échéance contre un* bon de souscription à une action de la Banque industrielle et commerciale du Marais (BICM) au prix de 270 F du 1er janvier 1987 au 30 novembre 1988.

Les actionnaires de la Société centrale d'investissements bénéficieront d'un délai de priorité sur un tiers environ de l'émission. Ils pourront ainsi souscrire à une obligation pour 12 actions possédées du 3 novembre au 17 novembre 1986.

Le solde disponible des obligations sera offert au public du 18 novembre au 1er décembre 1986.

Le conseil d'administration.

Économie

Le président de la RATP propose de conclure avec l'Etat un contrat pluriannuel

M. Paul Reverdy, président de la RATP depuis quatre mois, a expliqué, le 3 novembre, quel était le programme qu'il comptait mettre en œuvre pendant la durée de son mandat. Il mettra l'accent sur la qualité du service, la vitesse des autobus (1), la propreté dans le métro, l'information du public, la sécurité des voyageurs.

A propos de ce dernier point, la RATP a enregistré une diminution du nombre des agressions de 30 % pour les neuf premiers mois de 1986 par rapport à la même période de 1985. Avec la présence de forces de l'ordre nombreuses dans le métro depuis la vague d'attentats de septembre dans la capitale, ce chiffre devrait encore baisser.

Le président de la RATP a fait part au gouvernement de son intention de conclure avec les pouvoirs publics (Etat, région Ile-de-France) un contrat de plan pluriannuel qui, selon lui, ne devrait pas être inférieur à trois ans pour être efficace (cinq ans serait mieux). Ce plan concernerait les tarifs, les investissements, l'emploi, les gains de productivité. Parmi les hypothèses envisagées en matière de prix, la RATP a proposé aux pouvoirs publics une hausse de 2,5 % du prix du ticket au 1er janvier (et un peu plus pour la carte orange). Il faut savoir que, par rapport au Lillois, au Lyonnais ou au Marseillais, l'usager parisien de la RATP paye son billet deux fois moins cher.

M. Michel Rousselot, directeur général de la Régie, a indiqué, pour sa part, que l'objectif était d'atteindre le chiffre de 38 450 agents de la Régie à la fin de l'année au lieu de 38 850 aujourd'hui.

(1) Malgré l'existence de 115 kilomètres de couloirs, la vitesse commerciale des bus ne parvient pas à dépasser 10 kilomètres/heure en moyenne.

● **Air France s'associe à Air Guadeloupe et à Air Martinique.** — Air France s'est associé à Air Martinique et à Air Guadeloupe pour exploiter en commun dans les Antilles trois avions de transport régional du type ATR-42, ont indiqué le 3 novembre les dirigeants de la compagnie nationale. Le premier de ces avions doit être livré à Air Guadeloupe prochainement. Air Martinique recevra le second appareil en juin 1987, le troisième allant à Air Guadeloupe en mars 1988. Ces ATR-42, qui sont fabriqués par Aérospatiale et Aeritalia (Italie), seront achetés par un pool financier constitué par le Crédit lyonnais, la Société générale et Air France. Grâce aux facilités fiscales accordées aux investissements dans les départements d'outre-mer, ces avions ne reviendront en fait à leurs acheteurs *qu'à la moitié environ de leur prix de* vente.

Signature d'un plan d'incitation au recrutement d'éducateurs sportifs

Les associations sportives qui embaucheront des jeunes de moins de vingt-six ans pour des stages d'initiation à la vie professionnelle avant le 1er février 1987 bénéficieront d'une exonération totale de *charges sociales*, aux termes d'un accord conclu le lundi 3 novembre entre M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, et M. Christian Bergelin, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports. Pouvant intéresser cent soixante mille associations sportives, ce *« plan d'incitation au recrutement d'éducateurs et vacataires sportifs »* pourrait concerner douze mille jeunes.

Dix mille personnes pourraient être concernées par les stages d'initiation à la vie professionnelle. Si les associations proposent ensuite à ces jeunes des contrats à durée déterminée et à mi-temps, elles bénéficieront d'une exonération de 50 % sur les cotisations sociales patronales pendant un an, ainsi que d'une subvention de 15 516 F la première année et de 11 574 F la seconde, correspondant à une partie des salaires et charges sociales.

Les associations peuvent enfin recruter des jeunes de moins de vingt-six ans, titulaires d'un brevet d'Etat du premier degré comme *« éducateurs sportifs »* avec des contrats d'adaptation à durée indéterminée. Si elles embauchent avant le 1er février 1987, elles bénéficieront d'une exonération totale de charges sociales pour la première année et de la moitié pour la seconde.

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS

4 novembre =

Calme et résistant

Le calme le plus plat a continué de régner mardi rue Vivienne. Comme la veille, les cotations ont été expédiées au pas de charge. Cependant, malgré la maigreur des échanges sur les valeurs françaises (599 millions de francs lundi), celles-ci n'ont pas trop mal résisté. Si l'irrégularité a derechef été au rendez-vous, un nombre à peu près égal de hausses et de baisses ont été répertoriées. Dans la matinée, l'indicateur instantané avait réussi à redevenir très légèrement positif (+0,32 %). A l'issue de la grande séance, il se mettait en retrait de quelques fractions (−0,15 %).

Le seul fait marquant de la journée a été la hausse d'Alcatel (+5,6 %), dont la cotation, suspendue vingt-quatre heures auparavant, fut initialement réservée en raison du déséquilibre entre l'offre et la demande. L'on sait en effet que l'accord CGE-ITT est étendu aux câbles téléphoniques et aux fibres optiques et que, dans ce cadre, Alcatel apportera au nouvel ensemble ses activités dans ce domaine.

Autour de la corbeille, les professionnels s'ennuyaient ferme et regrettaient l'absence des opérateurs étrangers. Ils parlaient de tout et de rien : pêle-mêle, de l'indice des prix pour octobre, qui pourrait, d'après certaines informations, être monté de 0,2 % ou de 0,3 %, de l'accord américano-japonais sur le maintien de la parité actuelle yen-dollar, du temps pluvieux, de leur dernier tableau de chasse. Rien de bien nouveau ni de très bouleversant.

Au premier étage, la tendance était plutôt lourde sur le marché obligataire. Le MATIF n'avait pas bien meilleure mine.

NEW-YORK, 4 novembre ↑

Nouvelle hausse

Ralenti à la veille du week-end, le mouvement de hausse a repris lundi à Wall Street en s'amplifiant notablement. Un moment, même, l'indice des industrielles parvint à refranchir la barre des 1 900 points (1 902,28). Des ventes bénéficiaires de dernière minute obligèrent le marché à faire quelque peu marche arrière. Il reste qu'à la clôture, le Dow s'établissait à 1 894,26, en progrès de 16,45 points. Le bilan de la journée n'a toutefois pas été de la qualité de ce résultat. Sur 2 021 valeurs traitées, 977 ont monté, 608 ont baissé et 436 n'ont pas varié.

La réaction du marché a été entièrement dictée par la décision du Japon d'abaisser son taux d'escompte. Avec l'enchérissement du dollar et le raffermissement des obligations américaines qui en ont résulté, les actions sont redevenues attrayantes. Qui plus est : de nouvelles rumeurs d'une détente monétaire, qui pourrait être décidée par la Réserve fédérale, ont incité des opérateurs à reprendre des positions. Des professionnels se disaient persuadés que le Dow pourrait rapidement battre son record d'altitude décroché le 9 juillet dernier (1 919,71 points).

Témoin des dernières incertitudes : l'activité est restée modérée avec 138,22 millions de titres échangés, contre 147,21 millions vendredi.

VALEURS	Cours du 31 oct.	Cours du 3 nov.
Alcoa	38 3/8	37 1/4
A.T.T.	25	24 7/8
Boeing	52 7/8	52 1/2
Chase Manhattan Bank	35 3/4	36 1/8
Du Pont de Nemours	86	86 3/8
Eastman Kodak	61 1/8	64
Exxon	68	69 5/8
Ford	57 3/8	59 1/4
General Electric	76 1/2	77 3/8
General Motors	71 1/8	72 1/2
Goodyear	48 1/4	48
I.B.M.	123 1/2	126 1/8
I.T.T.	53 7/8	54 3/8
Mobil Oil	38 3/8	38 3/8
Pfizer	59 7/8	60 3/8
Schlumberger	31 3/4	31 7/8
Texaco	35 1/4	35 1/4
U.A.L. Inc.	57 7/8	58 7/8
Union Carbide	22 1/8	22
U.S. X.	26	25 1/4
Westinghouse	57	57 7/8
Xerox Corp.	54 3/4	57 5/8

CHANGES

PARIS

Dollar : 6,717 F ↓

Sur des marchés des changes très calmes, les cours du dollar ont fléchi dans l'attente du résultat des élections législatives américaines, très incertain. Ils sont, néanmoins, restés fermes à Tokyo après une déclaration du ministre des finances nippon, suivant laquelle Etats-Unis et Japon étaient prêts à intervenir conjointement pour stabiliser les changes.

FRANCFORT	3 nov.	4 nov.
Dollar (en DM)	2,0735	2,0580
TOKYO	**31 oct.**	**4 nov.**
Dollar (en yens)	162,50	164

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (4 nov.)	7 3/16 %
New-York (3 nov.)	6 1/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	31 oct.	3 nov.
Valeurs françaises	147,1	146,3
Valeurs étrangères	118,1	118,4

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	383,6	382,6

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	31 oct.	3 nov.
Industrielles	1877,81	1894,26

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	31 oct.	3 nov.
Industrielles	1 285,4	1 294,1
Mines d'or	277,2	271,3
Fonds d'Etat	82,60	83,19

TOKYO

	1er nov.	4 nov.
Nikkeï	16836,60	16786,90
Indice général	1401,59	1396,94

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 3 novembre
Nombre de contrats : 11 262

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Nov. 86	Déc. 86	Mars 87	Juin 87
Dernier	–	108,60	108,80	109,05	108,50
Précédent	–	108,65	109,85	109,80	109,45

AUTOUR DE LA CORBEILLE

TÉLÉMÉCANIQUE : 19 % DE BÉNÉFICE EN PLUS. — Pour le premier semestre, le bénéfice net du groupe ressort à 115,97 millions de francs, en augmentation de 19,7 % par rapport à celui dégagé en 1985 à pareille époque. Le résultat de la société mère progresse de façon plus modérée pour atteindre 71,82 millions de francs (+ 3,4 %). D'après la direction de l'entreprise, le résultat courant de 269,10 millions de francs (+ 11,7 %), le plus représentatif de la rentabilité, correspond à l'objectif fixé. Au sujet des différences importantes apparues aux niveaux des progressions de résultats, les dirigeants de l'entreprise font notamment valoir les handicaps de Télémécanique Inc., filiale américaine, dont l'activité a été perturbée par le ralentissement de la production industrielle aux Etats-Unis et par la chute brutale du dollar. Les sociétés filiales mexicaine et vénézuélienne sont déficitaires.

En Europe, les marges se sont améliorées avec le rajustement du franc par rapport aux devises du système monétaire.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,7220	6,7240	+ 72	+ 84	+ 145	+ 170	+ 490	+ 570
$ can.	4,8342	4,8374	– 52	– 37	– 111	– 83	– 314	– 241
Yen (100)	4,1063	4,1088	+ 97	+ 112	+ 174	+ 197	+ 543	+ 606
DM	3,2639	3,2657	+ 67	+ 81	+ 139	+ 159	+ 439	+ 494
Florin	2,8893	2,8908	+ 42	+ 50	+ 87	+ 102	+ 288	+ 328
F.B. (100)	15,7129	15,7231	– 26	+ 31	– 65	+ 48	– 139	+ 210
F.S.	3,9154	3,9184	+ 133	+ 152	+ 220	+ 246	+ 663	+ 735
L (1 000)	4,7238	4,7269	– 131	– 103	– 261	– 211	– 702	– 584
£	9,5116	9,5178	– 315	– 285	– 583	– 528	– 1595	– 1451

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	5 7/8	6 1/8	5 7/8	6	5 7/8	6	5 13/16	5 15/16
DM	4 1/2	4 3/4	4 1/2	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 9/16	4 11/16
Florin	5 1/8	5 3/8	5 5/16	5 7/16	5 5/16	5 7/16	5 5/16	5 7/16
F.B. (100)	6 3/4	7 3/4	7 3/16	7 1/2	7 5/16	7 5/8	7 1/16	7 3/4
F.S.	0 3/4	1 1/4	2 15/16	3 1/16	3 11/16	3 13/16	3 13/16	3 15/16
L (1 000)	8	10	9 3/4	10 1/4	10	10 1/2	10 1/8	10 1/2
£	10 1/2	10 3/4	10 7/8	11	10 15/16	11 1/16	10 15/16	11 1/16
F. franç.	7	7 1/4	7 5/16	7 9/16	7 5/8	7 7/8	7 7/8	8 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 4 NOVEMBRE

Cours relevés à 14 h 52

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1708	4,5 % 1973	1668	1655	1655	− 0 77
4445	C.N.E. 3 %	4450	4460	4460	+ 0 22
1185	B.N.P. T.P.	1175	1165	1166	− 0 76
1200	C.C.F. T.P.	1259	1259	1255	− 0 31
1146	Créd. Lyon. T.P.	1165	1165	1165	....
2555	Electricité T.P.	2636	2610	2610	− 0 98
2160	Renault T.P.	2134	2130	2130	− 0 18
2085	Rhone-Poul. T.P.	2140	2120	2120	− 0 93
1420	St-Gobain T.P.	1390	1370	1370	− 1 43
1370	Thomson T.P.	1395	1395	1395	....
410	Accor	435	432	430	− 1 14
1970	Agence Havas	1990	2018	2018	+ 1 40
1720	Ag. Havas C.I.	1780	1816	1816	+ 2 02
735	Air Liquide	673	690	689	+ 2 37
1890	Alcatel	1970	2090	2060	+ 4 56
1810	Als. Superm.	1945	1949	1949	+ 0 20
380	A.L.S.P.I.	396	394	394	− 0 50
320	Alsthom ★	328	323	320	− 2 43
2050	Arjom. Prioux	2050	2041	2040	− 0 48
275	Aussedat-Rey	301	295	294 90	− 2 02
1540	Aux. Entrepr.	1475	1485	1480	+ 0 33
1200	Avions Dassault	1150	1150	1145	− 0 43
430	Bail-Equipem.	487	505	505	+ 3 69
1070	Bail-Investiss.	1065	1055	1055	− 0 93
1080	Cie Bancaire	1110	1103	1100	− 0 90
500	Bazar H.-V.	542	527	525	− 3 13
495	Béghin-Say	499	497	495 10	− 0 78
425	Berger (Mle)	409 50	426	426	+ 4 02
600	Bic	615	615	616	+ 0 16
1480	B.I.S.	1410	1415	1415	+ 0 35
2330	[illegible] (Génl.)	2400	2400	2400	....
2330	Bongrain S.A.	2235	2245	2245	+ 0 44
1360	Bouygues	1345	1300	1315	− 2 23
4170	B.S.N.	4300	4335	4320	+ 0 46
1100	Carnaud	1120	1134	1138	+ 1 60
3600	Carrefour	3610	3640	3625	+ 0 41
2200	Casino	2335	2350	2355	+ 0 85
1560	Casino A.D.P.	1718	1720	1725	+ 0 40
840	C.C.M.C.	850	835	835	− 1 76
1270	Cetelem	1290	1238	1242	− 3 72
1710	C.F.A.O.	1740	1740	1748	+ 0 45
450	C.F.D.E.	477	482	481	+ 0 83
1180	C.G.I.P.	1161	1127	1125	− 3 10
1290	Chargeurs S.A.	1347	1355	1355	+ 0 59
80	Chiers-Châtill.	81	80 80	80 10	− 1 47
690	Ciments franç.	730	730	732	+ 0 27
595	Club Méditer.	603	593	595	− 1 32
235	Codetel	236	236	236	....
405	Cofimeg	405	406	406	+ 0 24
980	Colas	1075	1090	1074	− 0 09
210	Compt. Entrepr.	196	187	190	− 3 06
660	Compt. Mod.	648	647	645	− 0 46
1260	Créd. Foncier	1235	1210	1207	− 2 26
500	Crédit F. Imm.	549	547	547	− 0 36
1550	Crédit Nat.	1660	1640	1635	− 1 60
275	Crouzet ★	288	285 10	283 20	− 1 66

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2210	Damart S.A.	2260	2220	2199	− 2 69
4000	Darty ★	4081	4081	4068	− 0 31
285	Dév. R.d.C. (Li)	289 50	....	....	....
550	D.M.C.	518	523	524	+ 1 15
2190	Docks France ★	2400	2405	2370	− 1 25
1800	Dumez ★	1826	1839	1835	+ 0 49
1330	Eaux (Gén.)	1369	1365	1360	− 0 65
2850	Ecco ★	3100	3139	3106	+ 0 19
960	Electro-Finan.	980	983	985	+ 0 51
310	Elf-Aquitaine	317	316 50	315 80	− 0 37
305	— (certific.)	297 50	298 10	298 10	+ 0 20
2300	Epeda-B-Faure	2500	2410	2400	− 4
3190	Essilor	3130	3200	3200	+ 2 23
465	Esso S.A.F. ★	495	490	494	− 0 20
3150	Eurafrance	3145	3150	3150	+ 0 15
1300	Eurocom ★	1410	1419	1406	− 0 28
2900	Euromarché	2830	2770	2770	− 2 12
....	Europe n° 1 ★	800	800	795	− 0 62
1390	Facom	1514	1500	1500	− 0 92
995	Fichet-Bauche	1013	1040	1040	+ 2 66
280	Finextel	295	291	292	− 1 01
180	Fives-Lille	174 50	171	172	− 1 43
240	Fraissinet (Ma)	244 50	244 50	244 50	....
340	Francarep	343	345	340	− 0 87
1000	Fromageries Bel	1051	1080	1100	+ 4 66
990	Gal. Lafayette	992	996	995	+ 0 30
365	Gascogne	377	380	380	+ 0 79
300	Géophysique	292	286	286	− 2 05
1420	Gerland	1580	1585	1585	+ 0 32
495	GTM-Entrepose	520	498	498	− 4 23
690	Guyenne-Gas. ★	686	667	682	− 0 60
2720	Hachette ★	2800	2611	2800	....
770	Hénin (La)	800	771	772	− 3 50
55	Imétal	60	60	59 60	− 0 83
780	Imm. Plaine-M.	860	868	861	+ 0 11
4200	Inst. Mérieux	3900	3860	3860	− 1 02
720	Interbail	705	705	705	....
1550	Intertechnique	1510	1495	1495	− 0 99
1000	J. Lefebvre	1070	1028	1029	− 3 83
1830	Lab. Bellon	1880	1880	1880	....
1300	Lafarge-Coppée	1341	1350	1349	+ 0 59
1680	Lebon	1485	1460	1460	− 1 68
4600	Legrand	4700	4755	4758	+ 1 23
1290	Lesieur	1372	1368	1320	− 3 79
935	Locabail Immob.	890	936	935	+ 0 53
595	Locafrance	618	632	629	+ 1 77
1120	Locindus	1100	1130	1130	+ 2 72
940	L. Vuitton S.A ★	1015	1015	1015	....
750	Luchaire	725	706	705	− 2 75
1350	Lyonn. Eaux ★	1415	1418	1410	− 0 35
192	Mais. Phénix	185 50	185	185	− 0 26
560	Majorette (Ly)	545	538	538	− 1 28

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
74	Manurhin	86	82	82	− 4 65
385	Mar. Wendel	396	389 50	387 50	+ 0 38
1400	Martell	1539	1549	1548	+ 0 58
2150	Matra	2199	2175	2162	− 1 68
2490	Merlin-Gerin ★	2530	2532	2510	− 0 79
2450	Michelin	2490	2430	2420	− 2 81
1500	Midi (Cie)	1590	1588	1588	− 0 12
435	Midland Bk S.A.	460	453	453	− 1 52
610	Min. Salaig. (Ma)	622	620	620	− 0 32
36	M.M. Penarroya	35 10	35 40	35 40	+ 0 85
2250	Moët-Hennessy	2295	2299	2290	− 0 21
905	Mot. Leroy-S ★	900	900	904	+ 0 44
63	Moulinex	83 10	82 40	82 10	− 1 58
1060	Navig. Mixte	1081	1079	1068	− 1 20
175	Nord-Est	185	188 60	186	+ 0 54
470	Nordon (Ny)	469	455	455	− 0 87
490	Nouvelles Gal.	522	527	527	+ 0 96
1010	Occident. (Gén.)	1005	997	1004	− 0 09
1470	Omn. F. Paris	1475	1475	1475	....
162	Olida-Caby	156 50	159 90	159 90	+ 2 17
470	Opf-Paribas	466	471	471	+ 1 07
3450	Oréal (L')	3575	3600	3595	+ 0 55
840	Paris-Réescompt	787	786	786	− 0 12
1120	Pechelbronn	1175	1178	1171	− 0 34
1320	Penhoet	1335	1325	1326	− 0 67
880	Pernod-Ricard	1035	1039	1028	− 0 67
148	Pétroles B.P.	149 90	154	153	+ 2 06
1090	Peugeot S.A.	1105	1105	1091	− 1 26
35	Pocklain	37 50	38	38	+ 1 33
1610	Poliet	1648	1670	1670	+ 1 33
795	P.M. Labinal	854	889	885	+ 3 62
....	Presses Cité	2885	2860	2860	− 0 93
1670	Prétabail Sic.	1671	1670	1670	− 0 05
530	Primagaz	531	532	532	+ 0 18
480	Printemps ★	482	482	468	− 2 90
1790	Promodès	1860	1900	1900	+ 2 15
260	Prouvost S.A ★	250 90	254	249	− 0 75
905	Radiotechn.	834	820	822	− 1 43
155	Raff. Dist. Total	163 60	157 50	156 50	− 4 33
2230	Redoute (La) ★	2250	2245	2250	....
1440	Roussel-Uclaf	1432	1415	1415	− 1 18
900	Roussel-C.N.I.	940	960	965	+ 2 65
4570	R. Impériale (Ly)	4510	4520	4520	+ 0 22
285	Sade	286	285	285	− 0 34
2940	Sagem	2928	2851	2851	− 2 62
725	St-Louis B.	740	738	735	− 0 67
1510	Salomon	1635	1656	1656	+ 1 28
1050	Salvepar	1095	1060	1060	− 3 19
690	Sanofi	672	665	665	− 1 04
450	S.A.T.	510	510	510	....
710	Saupiquet (Ns)	739	739	739	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
780	Schneider ★	715	706	703	− 1 67
83	S.C.O.A.	76	71 80	71 10	− 6 44
450	S.C.R.E.G.	532	522	522	− 1 87
555	Seb ★	576	580	580	+ 0 69
465	Sefimeg	475	480	481	+ 1 26
1630	S.F.I.M.	1745	1750	1736	− 0 51
72	S.G.E.	74 50	74 10	74	− 0 67
510	Signaux Ent. El.	525	524	520	− 0 95
900	Silic	930	930	930	....
805	Simco-U.P.H. ★	642	643	643	+ 0 15
380	Simnor (L)	381	....	....	....
1210	Skis Rossignol	1250	1220	1220	− 2 40
885	Slimco	888	890	889	+ 0 11
215	Sodero (Ns)	211	216	216	+ 2 36
2030	Sodexho	2010	2050	2050	+ 1 99
415	Sogerap	430	430	428	− 0 46
1330	Sommer-Allib.	1378	1370	1360	− 1 30
800	Source Perrier	805	812	813	+ 0 99
1320	Sovac	1358	1336	1335	− 1 69
840	Spie-Batignol.	900	900	900	....
505	Strafor	513	506	506	− 1 36
340	Synthelabo ★	341 90	342 50	348	+ 1 78
525	Talcs Luzenac	585	585	585	....
2720	Tél. Elect.	2906	2900	2900	− 0 20
1480	Thomson-C.S.F.	1535	1525	1505	− 1 95
425	Total (CFP)	439	439 50	439 50	+ 0 11
100	— (certific.)	100	100	100	....
2700	T.R.T.	2200	2140	2140	− 2 72
755	U.F.B.	750	740	735	− 2
1240	U.I.C.	1350	1349	1340	− 0 74
630	U.I.F.	610	605	605	− 0 81
1050	U.I.S.	1061	1070	1068	+ 0 65
590	U.C.B. ★	604	603	588	− 2 64
880	Unibail	920	920	920	....
610	Valéo	517	514	514	− 0 58
80	Vallourec	83 20	80	80	− 3 84
5420	V. Clicquot-P.	5660	5550	5550	− 1 94
770	Via Banque	793	786	784	− 1 13
850	Elf-Gabon	840	844	840	....
87	Amax Inc.	86 80	87 50	87 50	+ 0 80
375	Amer. Express	385 10	403	403	+ 4 64
155	Amer. Teleph.	168 80	167 20	167 20	− 0 94
84	Anglo Amer. C.	89 10	91 60	91 80	+ 3 03
485	Amgold	450	466	475 c	+ 5 55
870	BASF (Akt)	905	920	920	+ 1 65
940	Bayer	985	1002	998	+ 1 31
113	Buffelsfont.	118	122	122	+ 3 38
230	Chase Manh.	248	248 60	248 50	+ 0 20
210	Cie Pétr. Imp.	229 40	224	224	− 2 35
47	De Beers	47 10	47 90	48 50	+ 2 97
2650	Deutsche Bank	2589	2600	2585	− 0 15
43	Dome Mines	47 10	48	48	+ 1 81
1270	Dresdner Bank	1285	1295	1295	+ 0 77

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
94	Driefontein Cst	95	99	99	+ 4 21
520	Du Pont-Nem.	571	584	584	+ 2 27
375	Eastman Kodak	411	428 50	428 50	+ 4 25
37	East Rand	37 10	37 40	37 50	+ 1 07
295	Electrolux	316	317 50	317 50	+ 0 47
240	Ericsson	240	240	240	....
430	Exxon Corp.	456	463 50	463 50	+ 1 64
380	Ford Motors	395	400 90	400 90	+ 1 49
67	Freegold	70 80	71 80	72 90	+ 2 96
78	Gencor	75	77 50	79	+ 5 33
505	Gén. Electr.	522	524	524	+ 0 38
465	Gén. Belgique	481	484	484	+ 0 62
445	Gen. Motors	475	481	481	+ 1 26
61	Goldfields	60 50	61	61	+ 0 82
41	Gd Metropolitain	42	41 30	41	− 2 38
65	Harmony	65 50	67 90	68 95	+ 5 26
43	Hitachi	41 40	40 80	40 80	− 1 44
820	Hoechst Akt.	890	893	893	+ 0 33
99	Imp. Chemical	103 50	104 90	104 90	+ 1 35
83	Inco. Limited	84 60	83 10	83 10	− 1 77
780	IBM	830	854	854	+ 2 89
340	ITT	363	366	366	+ 0 82
151	Ito-Yokado	158	158 10	158 10	+ 0 06
75	Matsushita	77 05	75 80	75 80	− 1 62
700	Merck	731	745	745	+ 1 91
680	Minnesota M.	738	730	730	− 1 08
245	Mobil Corp.	256	254 50	254 50	− 0 58
540	Morgan J.P.	574	575	575	+ 0 17
34600	Nestlé	34600	34990	34990	+ 1 12
128	Norsk Hydro	130	127 80	127 80	− 1 69
173	Ofsil	180	188 50	188 50	+ 4 72
1460	Petrofina	1469	1470	1460	− 0 61
455	Philip Morris	502	495	494	− 1 59
134	Philips	126 50	131	131	+ 3 55
500	Quilmès	507	505	505	− 0 39
540	Randfontein	530	559	559	+ 5 47
575	Royal Dutch	595	590	590	− 0 84
60	Rio Tinto Zinc	66	64 70	65 10	− 1 36
78	St Helena Co	84	83 40	84 70	+ 0 83
210	Schlumberger	217 50	215	215	− 1 14
85	Shell transp.	90	87 90	87 90	− 2 33
2250	Siemens A.G.	2325	2335	2330	+ 0 21
148	Sony	147 80	145 50	145 50	− 1 55
171	T.D.K.	172	169	169	− 1 74
28	Toshiba Corp.	25 30	24 90	24 60	− 2 76
1370	Unilever	1411	1420	1423	+ 0 85
260	Unit. Techn.	288 50	286	286	− 0 86
495	Vaal Reefs	487	499 90	505	+ 3 69
345	Volvo	366	375	375	+ 2 45
220	West Deep	232	236	235	+ 1 29
350	Xerox Corp.	369	383 80	383 80	+ 4 01
1 16	Zambia Corp.	1 17	1 21	1 21	+ 3 41

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	9140	..
Emp. 8,80 % 77	123 55	4 022
9,80 % 78/93	104 15	3 115
8,80 % 78/86	100 09	7 906
10,80 % 79/94	109	1 836
13,25 % 80/90	108 80	5 827
13,80 % 80/87	105 40	0 756
13,80 % 81/89	110 95	11 116
16,75 % 81/87	106 95	2 570
16,20 % 82/90	121 60	13 136
16 % juin 82	122 95	8 532
14,60 % fév. 83	122	10 280
13,40 % déc. 83	125 60	11 711
12,20 % oct. 84	117 30	0 936
11 % fév. 85	118 79	7 745
10,25 % mars 86	111 50	6 990
ORT 12,75 % 83	1705	..
OAT 10 % 2000	112 05	4 438
OAT 9,90 % 1997	109 85	8 900
OAT 9,80 % 1996	108 10	7 401
Ch. France 3 %	168	..
CNB Bques janv. 82	102 47	2 945
CNB Paribas	105 10	2 945
CNB Suez	103 05	2 945
CNI janv. 82	102 85	2 945
PTT 11,20% 85	115 40	9 528
CFF 10,30% 88	....	..
CNE 11,50% 85	112 20	4 395
CNT 9% 86	103 50	4 705
CRH 10,90% déc. 85	113 40	8 332

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	526	548
Agache (Sté Fin.)	1100	1100
A.G.F. (St Cent.)	9620	9660
André Roudière	225	....
Applic. Hydraul.	625	627
Arbel	165	161 20
Astorg	272 10	280
Avenir Publicité	1730	1700
Bain C. Monaco	418	435
Banque Hypoth. Eur.	430	....
Béghin-Say (C.I.)	....	....
B.G.L.	348	345
Blanzy-Ouest	490	485
B.N.P. CI	480	470
B.N.P. Intercontin.	390	385 10
Bénédictine	3800	3744
Bon-Marché	670	680
Calf	883	885
Cambodge	456 80	....
C.A.M.E.	252	262
Campenon Bern.	320	306 d
Carbone-Lorraine	620	630
C.E.G.Frig.	467	475
Centen. Blanzy	2524	2625
Centrest (Ny)	245	245
Cerabati	59 60	57 50
CERUS	728	732
Chambourcy (M.)	1030	1025
Champex (Ny)	155	150
C.I.C. (Financ. de)	281	280
C.I. Maritime	454	472 d
[illegible]	1171	....
Citram (B)	278	278

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Clause	885	885
Cofradel (Ly)	1507	....
Cogifi	506	511
Comiphos	457	469
Cie Industrielle	3580	3723
Comp. Lyon-Alem.	480	500
Concorde (La)	1180	1150
C.M.P.	21 80	23 35
Crédit (C.F.B.)	624	665 d
Créd. Gén. Ind.	990	1036
Crédit Lyonnais C.I.	730	733
Cr. Universel (Cie)	740	740
Créditel	199 10	198
Darblay S.A.	495	480
Darty Act. à p.	3315	3300
De Dietrich	1800	1728
Delalande S.A.	1140	1140
Delmas-Vielj. (Fin.)	1200	1200
Didot-Bottin	538	529
Dép. Trav. Pub.	35 80	37 10
Eaux Bass. Vichy	1350	1343
Eaux Vittel	1950	1915
Economats Centre	580	580
Electro-Banque	420	419
Elf-Antargaz	398	390
E.L.M. Leblanc	615	615
[illegible]-Bretagne	275	289
Entrepôts Paris	557	534
Epargne (B)	2495	2580
Europ. Accumul.	74	71 80
Eternit	2535	2510
Exor	3610	3690
Finalens	250	255
FIPP	620	614 o
Fonc.	800	864
Foncière (Cie)	519	520
Fonc. Lyonnaise	3850	3580
Foncina	585	585
Forinter	1100	1100
Fougerolle	180	177
France I.A.R.D.	385	389
France (La)	8060	8275
From. Paul Renard	460	485
GAN	1245	1298
Gaumont	480	498
Gaz et Eaux	2200	2300
Géodeal	290	298
Gr. Fin. Constr.	552	554
Gds Moul. Paris	340	330
Groupe Victoire	3690	3650
G. Transp. Ind.	506	506
Hutchinson	880	850
Immindo S.A.	560	550
Immofinvest	319	319
Immobail	545	545
Immobanque	801	801
Immob. Marseille	7300	7600
Immofice	578	578
Invest. (Sté Cent.)	3580	3610
Jaeger	210 10	212 10
Lafitte-Bail	602	607
Lambert Frères	104	103
Lille-Bonnières	930	883
Loca-Expansion	370	380
Locafinancière	600	600
Locatel	380	374 40
Louvre (Sté)	1740	1760
Machines Bull	44 30	44 75
Magasins Uniprix	215 30	....
Magnant S.A.	127	128
Maritimes Part.	380	370
Métal Déployé	480	480

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Mors	169	168
Naval Worms	100 10	103
Navig. (Nat. de)	176	....
OPB Paribas	369	349
Optorg	180	176
Oréal (L') C.I.	3128	3106
Origny-Desvroise	670	668
Palais Nouveauté	945	925
Paribas-CIP	904	901
Paris France	380	300
Paris-Orléans	309	300
Part. Fin. Gest. Im.	1745	....
Pathé-Cinéma	520	530
Pechiney (cert. inv.)	180	178
Files Wonder	920	900
Piper-Heidsieck	890	910
P.L.M.	174	176
Porcher	330	317
Providence S.A.	1638	1620
Publicis	2000	2000
Raff. Souf. R.	172	178 90
Rhône-Poul. (c. inv.)	404	415
Ricqlès-Zan	176 80	184 d
Rochefortaise S.A.	195	198
Rochette-Cenpa	98	98
Rosario (Fin.)	240	240
Rougier et Fils	67 10	....
Sacer	220	250 d
Saciler	21 50	....
SAFAA	750	750
Safic-Alcan	560	550
SAFT	1360	1346
Saga	280	288 80
St-Gobain C.I.	307	....
Salins du Midi	538	538
Santa-Fé	161	162
Satam	134 20	130
Scoines	58 50	59
Saunier-Duval	40 05	44 d
Savoisienne (M)	165	....
SCAC	720	700
Sanelle Maubeuge	465	470
S.E.P. (M)	238	240
Serv. Equip. Véh.	89 30	88 60
Sfé	152	152 20
Sicotel	402	400
Simie	283 20	290 10
Siph (Plant. Hévéas)	360	355
SMAC Acieroïd	54 90	52 70
Sté Générale-CIP	1110	1145
Sofal financ.	1920	1980
Soffo	330	330
Soficomi	861	865
S.O.F.I.P. (M)	150	155
Sofragi	1086	1109
Soudure Autog.	400	405
Sovabail	880	880
Speichim	90 80	....
S.P.I.	630	630
Suez (Fin. de)-CIP	1135	1150
Sucri	699	671
Taittinger	1980	1980
Testut-Aequitas	365	360
Tour Eiffel	535	540
Ufiner S.M.D.	530	530
U.A.P.	2970	2850
Unimr	6 10	....
U.T.A.	2164	2148
Vicat	660	650
Virax	195	185
Waterman S.A.	715	718
Brass. du Maroc	119	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	980	....
Akzo	400	410
Alcan Alum.	190	....
Algemeine Bank	1530	1555
American Brands	625	655
Am. Petrofina	298	....
Arbed	336	....
Asturienne Mines	138	....
Bco Pop Espanol	289 10	298 50
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	940	....
B. Régl. Internat.	33200	33100
Br. Lambert	587	590
Canadian-Pacific	74 80	75 25
Commerzbank	1010	1035
Dart. and Kraft	362	....
De Beers (port.)	44 70	....
Dow Chemical	371 50	372
Gén. Belgique	481	484
Gevaert	910	....
Glaxo	94 90	93 90
Goodyear	317	310
Grace and Co	378	375
Gulf Canada Corp.	66	65
Honeywell Inc.	430	432
I. C. Industries	177	179
Johannesburg	590	650 d
Kubota	13 80	13 80
Latonia	281	280
Mannesmann	550	580
Midland Bank Plc	51 20	52 d
Mineral-Ressourc.	51 90	51 90
Nixdorf	2315	2345
Noranda	98	98 80
Olivetti	37 70	37 20
Pakhoed Holding	198	185
Pfizer Inc.	412	414
Procter Gamble	501	490 20
Ricoh Cy Ltd	38 50	38 20
Rolinco	243 90	241 20
Robeco	284 20	285 50
Rodamco	388	390
Saipem	24	26 40
Shell fr. (port.)	81	....
S.K.F. Aktiebolag	315	320
Sperry Rand	515	....
Steel Cy of Can.	106	....
Tenneco	261	261
Thorn EMI	43	42 10
Thyssen c. 1 000	480	480
Toray indust. inc	23	23
Vieille Montagne	820	....
Wagons-Lits	390	....
West Rand	17 20	19 d

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrop	9 50	....
Calciphos	890	925
C.E.M.	....	....
Cochery	95	....
Coparex	358	356
Dubois Inv. (Certo.)	800	800
Hydro-Energie	324	....
Hoogovens	250	....
Marne Hold. (Actions)	....	....
Nicolas	651	690
Révillon	210	205
Rorento N.V.	142 20	142
Sopalner	85 70	....
S.P.R.	186	200 d
Ufinex	380	....
Union Brasseries	125	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1325	1346
Alain Manoukian	845	850
Asystel	440	450
BAFIP	709	721
B.I.C.M.	485	484
B.I.P.	1280	1280
Bolloré Technologies	1150	1130
Buisson	538	639
Cables de Lyon	941	990 d
Calberson	602	610
Cardif	3190	3200
Cap Gemini Sogeti	2300	2316
C.D.M.E.	770	770
C. Equip. Elect.	229 60	220
C.E.G.I.D.	1472	1472
C.G.I. Informatique	585	585
C. Occid. Forestière	120	120
Dafsa	228 80	231 50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Dauphin O.T.A.	1940	1930
Devanlay	2175	2200
Deville	960	948
Drouot-Assurances	575	570
Éditions Belfond	287 80	288 90
Elect. S. Dassault	870	835
Expand	420	421
Filipacchi	720	720
Guintoli	411	408 50
Guy Degrenne	850	870
I.C.C.	290	281
IN Informatique	307	302
Le gd livre du mois	312	303
Loca-Investissement	360	363
Marcotte	410	405
Merlin Immobilier	430	435
Métallurg. Minière	145	144 50
M.M.B.	700	699

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Molex	307	306
Navale-Delmas	740	750
Om. Gest. Fin.	470	480
Patermelle-R.D.	3535	....
Petit Bateau	250	240
Petroligaz	430	428 10
Rezel	1096	1130
St-Gobain Emballage	1369	1369
St-Honoré Matignon	245 10	249
S.C.G.P.M.	220	224
Seine-Matra	1120	1150
S.E.P.	1248	1298
S.E.P.R.	1598	1550
S.M.T. Goupil	281	281
Sofibus	326	....
Sopra	1007	1040
Valeurs de France	341	341

SICAV (sélection) — 3/11

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	734 88	718 98
Actions France	465 80	439 33
Actions sélectives	600 28	578 58
Aedificand	667 23	643 11
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1176 09	1148 38
A.G.F. 5000	598 51	554 64
A.G.F. ECU	1139 92	1128 63
A.G.F. Interfonds	457 90	446 73
A.G.F. OBLIG.	1169 85	1164 03
Agfimo	872 41	858 01
Altefi	221 70	213 69
A.L.T.O.	206 36	198 90
Ameri-Gan	5324 15	5082 72
America-Valor	756 82	722 50
Amérique Gestion	373 67	356 73
Amplitude	529 67	514 24
Arbitrage court terme	5129 16	5118 91 ♦
Argonautes	411 25	392 60
Associc	1247 04	1247 04
Assosic	1361 20	1321 55
Bourse-Investiss.	467 91	446 69
Bred Associations	2663 33	2655 36
Bred International	91 76	91 76 ♦
Capital Plus	1649 82	1649 82
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Columbia	834 54	796 70
Convertimmo	387 31	372 41
Cortal court terme	12104 56	12104 56
Cortam	919 26	877 57 ♦
Credimer	451 29	438 16
Croiss. France	279 32	267 29
Croiss. Mercure	2701 14	2622 47
Croiss. Immobil.	651 55	622
Croiss. Prestige	358 67	342 41
Déplacier	13004 26	13004 26
Drouot-France	648 10	618 71
Drouot-Investiss.	1063 37	1015 15
Drouot-Sécurité	248 80	237 52
Drouot-Sélection	145 54	138 94
Ecuric	1180 59	1163 19
Elicoop Sicav	10994 52	10994 52
Elf-Valeurs	9242 10	9016 68
Energie	254 63	243 08
Eparnic	2899 22	2893 45
Eparcourt Sicav	8121 94	8101 69
Epargne Associations	25270 10	25232 25 ♦
Epargne-Capital	7966 41	7987 83
Epargne-Croiss.	1429 31	1380 08
Epargne-Industr.	754 65	720 43
Epargne-Inter	626 86	612 03
Epargne-Long-Terme	1757 38	1710 35
Epargne-Oblig.	202 44	197 02
Epargne-Unie	1201 44	1146 98
Epargne-Valeur	417 36	408 18
Eparoblig	1321 69	1318 05 ♦
Escalic	9848 38	9702 84
Euro-Croissance	541 68	526 90
Eurodyn	1055 34	1020 64 ♦
Fructidor Plus	27103 31	26834 96
Foncier Placement	83207 39	83018 33
Foncier Trimestriel	1135 43	1118 65
Foncier Valorisation	13234 49	12974 99
Foncier Investiss.	1112 28	1085 15 ♦
Fondal	283 69	270 77
France Eco Plus	10211 22	10110 12
France-Gan	5332 73	5090 91
France-Garantie	316 03	315 40 ♦
France-Investiss.	524 61	501 01
France-Net	126 14	124 89 ♦
France-Obligations	474 28	469 58

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Francic	394 72	383 22
Fructi-Associations	1291 42	1281 42
Fructicapi	305 74	301 22
Fructidor	262 50	259 62
Fructifrance	785 42	769 26
Fructier	80258 31	80066 14
Fructi ECU	564 54	556 20
Fructi-Première	12296 98	12115 25
Fructoblig	1100 57	1089 47
Gestilion	59877 24	59627 67
Gestion Associations	146 82	142 71 ♦
Gestion Mobilière	701 85	670 12
Gestion Rendement	504 18	481 32
Gest. Sél. France	770 78	735 83
Haussmann Associat.	1284 25	1284 25
Haussmann court terme	1136 89	1136 89
Haussmann Epargne	1390 17	1390 17
Haussmann Europe	1931 80	1844 20
Haussmann France	1042 21	994 95
Haussmann [illegible]	1317 26	1317 25
Haussmann Obligation	1568 57	1497 44
Horizon	1237 67	1201 82
I.M.S.I.	620 13	592 01
Indo-Suez Valeurs	780 19	744 81
Ind. françaises	14357 99	14076 46
Interoblig	11817 78	11383 26
Intersélect France	467 51	446 31
Intervaleurs Indust.	654 27	624 60
Invest. net	14686 31	14658 ♦
Invest. Obligataire	17712 26	17676 91 ♦
Japacic	159 11	153 50
Jeune épargne	231 08	227 85
Laffitte-ct-terme	80751 06	80751 06
Laffitte-Expansion	820 10	782 91
Laffitte-France	340 88	325 42
Laffitte-Immobilier	259 22	247 47
Laffitte-Japon	303 28	289 53
Laffitte-Oblig.	152 87	145 75
Laffitte-Rend.	216 29	208 48
Laffitte-Tokyo	1142 48	1090 67
Lion-Associations	11982 44	11982 44
Lion-Institutionnels	25367 63	25304 37
Lionplus	74193 54	73458 95
Livret portefeuille	608 85	589 17
Méditerranée	157 40	150 26
Mondiale Investissem.	461 88	431 40 ♦
Monecic	5767 51	5767 51
Mone.J	51600 39	51600 39 ♦
Multi-Obligations	457 09	436 36
Mutuelle Unie Sél.	157 90	150 74
Natio-Assoc.	6421 45	6408 83
Natio-Epargne	13854 71	13717 53
Natio-Inter	1099 61	1070 18
Natio-Obligations	544 35	529 78
Natio-Patrimoine	1395 06	1367 72
Natio-Placements	65299 29	65299 29
Natio-Revenus	1119 77	1108 68
Natio-Sécurité	69526 30	69526 30
Natio-Valeurs	734 18	714 53
Nippon-Gan	4963 64	4739 69
Nord-Sud Développ.	1206 35	1203 94
Oblicoop Sicav	1475 64	1446 71
Obliflor	1149 19	1118 43
Optimonde	624 69	596 36
Options et Rendement	51066 83	50812 15 ♦
Orient-Gestion	159 71	152 47
Paramérique	532 70	508 54 ♦
Paneurope	821 84	784 57 ♦

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Paribas Epargne	15471 73	15440 85 ♦
Paribas Gestion	600 54	576 08 ♦
Parnasse-Valor	1117 81	1116 69
Patrimoine-Retraite	1658 27	1623 79
Phenix Placements	274 39	273 02
Pierre Investiss.	744 16	710 42
Placement A	987 87	987 87
Placement ct-terme	71364 01	71364 01
Placement J	53833 44	53833 44
Placement Premier	50367 84	50367 84
Prévoir Association	22010 88	22010 88
Province Investiss.	541 90	517 33 ♦
Quartz	105 72	103 12 ♦
Renacic	169 35	165 64
Revenus Trimestriels	6128 95	6068 27
Revenu Vert	1200 02	1198 82
Rentol Plus	1063 96	1006 17
St-Honoré Assoc.	14223 34	14152 58
St-Honoré Bio-aliment.	712 33	680 03
St-Honoré Capital	10111 46	10031 21
St-Honoré Pacifique	514 78	491 44
St-Honoré P.M.E.	434 12	414 43
St-Honoré Réel	11169 07	11124 57
St-Honoré Rendement	12204 61	12143 89
St-Honoré Technol.	705 05	673 08
St-Honoré Valor	12369 45	12269 30
Sécuricic	10873 32	10862 46
Sécur. Mobilière	444 84	424 67
Sélect Taux	10115 69	10115 69 ♦
Sél. court terme	12308 90	12215 29
Sicavien (Cortal BP)	782 93	771 38
Sicav-Associations	1355 53	1352 82
S.F.I. fr. et étr.	598 89	571 54
Sicavimmo	789 97	754 15
Sicav 5000	351 39	341 99
Slivafrance	537 28	522 88
Sivarex	412 83	402 56
Sivarente	222 51	218 55
Sivinter	407 51	398 60
S.I.-Est	1260 32	1203 18
S.I.G.	892 03	851 19 ♦
S.N.I.	1196 41	1160 58
Soléinvest	523 69	502 34 ♦
Sogepargne	380 38	365 63
Sogerec	53181 78	51642 50
Sogevar	1033 34	986 46
Sogister	1263 33	1206 04
Soleil Investiss.	468 81	447 55
Technocic	1145 05	1111 71
Techno-Gan	5292 66	5052 56
U.A.P. Investiss.	393 21	379
Uni-Associations	113 04	113 04 ♦
Unifrance	461 86	440 92
Unifoncier	1302 21	1243 16
Uni-Garantie	1454 55	1428
Unigestion	874 35	834 70
Uni-Japon	1380 21	1317 62
Uni-Régions	2751 53	2626 76
Univers	2268 66	2213 31
Univer	171 76	171 76 ♦
Univers-Obligations	1552 86	1511 47
Valorem	502 95	480 69
Valoblig	59778 76	59186 89
Valorg	1462 21	1450 76
Valrel	78078 85	78040 38

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
♦ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	69 50	74 70
Casino	230	....
Créd. Foncier France	242	237
Pernod Ricard	245	....
Total	9 05	8 45
Souscription		
Oréal (L')	....	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/11	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
États-Unis ($ 1)	6 784	6 717	6 480	7
ECU	6 826	6 818	....	....
Allemagne (100 DM)	326 370	326 380	317	337
Belgique (100 F)	15 715	15 718	15 200	16 100
Pays-Bas (100 fl.)	288 880	288 950	280	298
Danemark (100 krd)	86 740	86 850	82 500	90
Norvège (100 k)	88 730	88 370	85 500	91
Grande-Bretagne (£ 1)	9 584	9 484	9 100	9 850
Grèce (100 drachmes)	4 822	4 808	4	5 800
Italie (1 000 lires)	4 726	4 723	4 500	5
Suisse (100 fr.)	392 240	397 780	380	401
Suède (100 krs)	95 950	95 720	91 980	97
Autriche (100 sch)	46 410	46 420	45 100	47 460
Espagne (100 pes.)	4 870	4 872	4 650	5 150
Portugal (100 esc.)	4 468	4 471	3 700	4 600
Canada ($ can. 1)	4 854	4 832	4 600	5
Japon (100 yens)	4 113	4 098	3 989	4 150

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/11
Or fin (kilo en barre)	87000	88000
Or fin (en lingot)	87750	88550
Pièce française (20 fr)	521	522
Pièce française (10 fr)	380	....
Pièce suisse (20 fr)	555	550
Pièce latine (20 fr)	500	506
Souverain	641	641
Pièce de 20 dollars	3065	3110
Pièce de 10 dollars	1590	1780
Pièce de 5 dollars	975	....
Pièce de 50 pesos	3340	3320
Pièce de 10 florins	520	526
Or Londres	400 30	408 50
Or Zurich	405 50	408
Or Hongkong	402 55	408 55
Argent Londres	5 82	....

Le Monde

En Polynésie française

Six cents manifestants demandent un référendum sur le maintien du centre de Mururoa

PAPEETE
de notre correspondant

Près de six cents manifestants ont défilé, lundi soir 3 novembre (mardi en début de matinée, heure de métropole), dans les rues de Papeete pour protester contre la poursuite des essais nucléaires en Polynésie française, à l'appel de trois des partis d'opposition au gouvernement territorial que préside M. Gaston Flosse, secrétaire d'Etat chargé des problèmes du Pacifique sud, le Amuitahiraa No Porinesia (Union pour la Polynésie française, apparenté UDF), le Ia Mana Te Nunaa (*« Que le pouvoir soit au peuple »*, socialiste autogestionnaire) et le Te E'A Maohi Nui (*« La Voix du Maohi »*, divers droite). Cette manifestation était organisée à l'occasion de l'ouverture de la vingt-sixième conférence de la Commission du Pacifique sud qui regroupe tous les Etats de la région.

Pendant ce temps, une délégation composée des deux principaux animateurs de l'Union pour la Polynésie française, MM. Emile Vernaudon et Quito Braun-Ortega, leaders de l'opposition locale, ainsi que de MM. Marius Raapoto, Monil Tetuani et Jacky Drollet, au nom des deux autres formations, remettait aux représentants de l'Etat et du territoire une motion demandant l'organisation avant six mois d'un référendum sur le maintien à Mururoa du Centre d'expérimentation nucléaire. Ce rassemblement s'est déroulé sans incident.

La défection des autres partis locaux d'opposition, explique sans doute que la mobilisation populaire ait été moins importante que prévu. C'est un échec relatif pour les dirigeants de l'Union pour la Polynésie française qui souhaitaient regrouper sous la bannière antinucléaire tous les adversaires de M. Flosse dont ils avaient dénoncé il y a deux semaines, à Paris, *« l'affairisme, l'ingérence et la corruption »*, créant un malaise au sein du gouvernement (*le Monde* du 28 octobre). Ni le maire de Papeete, M. Jean Juventin, ancien député, qui a pourtant réaffirmé l'opposition de son propre parti, le Here Ai'A (*« Groupe aimant son pays pour le bien du peuple »*, divers gauche), aux expériences nucléaires, ni le maire de Faaa, M. Oscar Temaru, chef de file des indépendantistes, qui avait organisé son propre rassemblement la veille (deux cents personnes) sur le même mot d'ordre, ne se sont finalement associés à l'initiative de MM. Vernaudon et Braun-Ortega. Ceux-ci n'ont donc pas totalement atteint leur objectif, bien que M. Flosse n'ait pas répondu aux accusations précises portées contre lui.

En outre, à la veille de la manifestation, M. Jacques Chirac en personne avait une nouvelle fois réaffirmé sa confiance en M. Flosse, avec beaucoup de fermeté, pour dissuader la population de Tahiti de répondre au mot d'ordre des contestataires. *« Si certains souhaitaient utiliser la polémique, voire la diffamation, pour mobiliser des forces antinationales qui iraient exactement à l'encontre des intérêts des Polynésiens,* avait notamment déclaré le premier ministre, *alors ils deviendraient des adversaires, et nous aurions à les combattre. »* – *(Intérim.)*

La Commission européenne ouvre une enquête sur les facilités accordées à Daimler-Benz

BRUXELLES
de notre correspondant

La Commission européenne a ouvert, le 29 octobre, une enquête sur la cession au constructeur automobile Daimler-Benz (Mercedes) d'un terrain aménagé – évalué entre 170 et 200 millions de deutschemarks par les experts européens – pour l'implantation dans le Bade-Wurtemberg d'une usine destinée à produire cent mille véhicules par an, créerait sept mille emplois. L'investissement global étant estimé à 1,5 milliard de deutschemarks.

Bruxelles recueillera d'ici un mois les observations des autorités allemandes et des autres gouvernements membres. Au terme de ce délai, la Commission peut conclure que les facilités consenties à Mercedes ne sont pas conformes à l'obligation européenne, auquel cas Bruxelles est en droit de demander la modification et même la suppression de l'aide consentie.

M. C.

DEUX DISPARITIONS

● Le prix Nobel de chimie, Robert Mulliken

L'Américain Robert Mulliken, prix Nobel de chimie en 1966, est décédé, le vendredi 31 octobre, à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Surnommé par ses collègues *« Monsieur Molécule »*, il avait introduit la mécanique quantique en chimie et élaboré une théorie dite *« des orbitales moléculaires »* qui permet d'expliquer comment se lient chimiquement les atomes pour former une molécule.

[Né le 7 juin 1895 à Newburyport (Massachusetts), Robert Mulliken fait ses études au Massachusetts Institute of Technology, puis soutient son doctorat à l'université de Chicago où il a enseigné la physique et la chimie pendant cinquante-huit ans. A trente-deux ans, il est élu à l'Académie nationale des sciences, devenant le plus jeune membre que cette institution ait jamais eu.]

● Le saxophoniste de jazz Eddie « Lockjaw » Davies

Le saxophoniste ténor de jazz Eddie « Lockjaw » Davies est mort lundi 3 novembre à Culver-City (Californie) des suites d'un cancer. Il était âgé de soixante-cinq ans.

[Eddie « Lockjaw » Davies avait joué dans les années 40 avec Louis Armstrong, Lucky Millinder et André Kirk avant de rejoindre la section de saxophones de Count Basie où il fit plusieurs séjours. Davies avait également accompagné en tournée la chanteuse Ella Fitzgerald et constitué, à la fin des années 50, un petit groupe au sein duquel il développe ses propres qualités de soliste d'un jazz de transition.]

Le numéro du « Monde » daté 4 novembre 1986 a été tiré à 499 615 exemplaires

TUNISIE : des élections sans opposition

Le Parti socialiste destourien a remporté la quasi-totalité des suffrages

TUNIS
de notre correspondant

Tirant lundi 3 novembre les conclusions des élections législatives, qui s'étaient déroulées la veille, le ministre de l'intérieur, M. Zine El Abidine Ben Ali, a déclaré qu'en votant pour les cent vingt-cinq candidats du Parti socialiste destourien (PSD) les Tunisiens avaient choisi *« ceux qui répondent le mieux à leurs aspirations et qui sont les plus aptes à répondre aux objectifs de développement économique du pays »*.

Sur les 2 622 482 électeurs inscrits, 2 175 093 ont voté. Il y a eu 10 036 bulletins nuls et 2 165 057 suffrages exprimés, presque exclusivement en faveur du PSD. Le taux de participation, selon le ministre, a été de 82,94 %.

M. Ben Ali a affirmé que toutes les étapes du processus électoral, depuis le dépôt des déclarations de candidatures jusqu'au dépouillement des votes, s'étaient déroulées *« dans le respect de la légalité constitutionnelle et des dispositions du code électoral »*. Il a expliqué que l'*« affluence importante »* dans les bureaux de vote avait été *« peu apparente »* du fait que le nombre des bureaux avait été fortement augmenté par rapport à la précédente consultation, passant de 11 900 en 1981 à 16 170 cette année.

Les deux listes « indépendantes », qui se présentaient face aux candidats du pouvoir, ont obtenu 2,66 % des voix à Sfax et 1,4 % à Ben-Arous, dans la périphérie de Tunis.

Si pour M. Ben Ali ces élections ont *« contribué à consolider la démocratie consciente et responsable »*, l'opposition considère au contraire qu'elles ont été significatives de la volonté du pouvoir d'*« empêcher toute expression démocratique »*. Le secrétaire général du PC, M. Mohammed Harmel, a déclaré : *« Si, en 1981, les résultats avaient été scandaleusement falsifiés, en 1986 c'est au départ que tout le processus électoral a été faussé. Le pouvoir tourne le dos aux réalités les plus élémentaires d'une société qui a connu de profondes mutations et des crises graves. »*

Au nom du Mouvement des démocrates socialistes, qui avait décidé depuis un mois de boycotter la consultation, M. Dali Jazi a remarqué : *« Les cent vingt-cinq candidats du PSD sont élus ; mais cela ne change rien à la situation du pays qui reste bloquée. Au lendemain du scrutin, le PSD se retrouve donc dans la situation d'avant 1981, celle d'un parti unique au pouvoir. »*

MICHEL DEURÉ.

EN BREF

● **CUBA : visite de Mère Térésa.** – Mère Térésa de Calcutta est arrivée dimanche 2 novembre à La Havane pour établir à Cuba une filiale de son ordre religieux, la Congrégation des sœurs missionnaires de la charité. La religieuse, prix Nobel de la Paix, a reçu de M. Fidel Castro l'autorisation de créer cette filiale lors d'une première visite en juillet dernier. La supérieure de l'ordre de la congrégation de Cuba sera la sœur Diana Kerela, qui a passé dix années au Venezuela et en Colombie. – *(AFP.)*

● **RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : une ancienne journaliste blanche reconnue coupable de trahison.** – Marion Sparg, arrêtée en mars dernier après l'explosion de mines dans des postes de police d'East-London et de Johannesburg, a été reconnue coupable de trahison, lundi 3 novembre, par la Cour suprême du Rand. Mlle Sparg, vingt-huit ans, avait plaidé coupable et reconnu appartenir à la branche armée du Congrès national africain (ANC), Umkhonto We Sizwe. Il s'agit de la première Sud-Africaine blanche à être accusée pour appartenance à la branche armée de l'ANC. *(AFP.)*

● **Grève à 100 % des hôtesses et stewards de l'UTA sur les lignes du Pacifique.** – Le mouvement de grève du personnel navigant commercial affecté aux lignes desservies dans le Pacifique sud par la compagnie UTA pour les journées des 2, 3 et 4 novembre est suivi à près de 100 %, a indiqué le 3 novembre à Papeete le représentant de la compagnie privée, membre du groupe Chargeurs SA. Cependant, tous les vols programmés sont assurés par du personnel stagiaire récemment recruté et non encore titularisé. La seule perturbation signalée par la compagnie concerne la liaison Papeete-Honolulu-Papeete, qui est retardée de vingt-quatre heures. – *(AFP.)*

Sur le vif

On peut se tromper !

Marrante, non, l'histoire de ce Boeing qui a fait fausse route hier. Il emmenait deux cent vingt et un gentils membres du Club Med à Eilat en Israël. Au bout de cinq heures de vol, le commandant de bord voit un aéroport. Il se pose. C'était pas le bon. C'était celui d'Akaba en Jordanie. Faut dire, c'est à deux pas.

A Eilat, les mecs de la tour de contrôle s'inquiètent : où vous êtes ? On est là. Ou là ? Sur la piste. Non, vous y êtes pas. Enfin quoi, puisqu'on vous dit qu'on y est. Non, si, non, si, bon, il relève le nez, le pilote, il regarde par le hublot. L'appareil était déjà encerclé par des cars de police jordaniens. Passeports, s'il vous plaît. Explications. Vérifications. Bon, ça va, mais n'y revenez pas. Et le charter décolle pour retomber 4 kilomètres plus loin, du bon côté de la frontière.

C'est des choses qui arrivent. Les gens se gourent. En toute bonne foi. Regardez tous ces Tamouls, ces Iraniens, qui se baladent dans le métro à Berlin-Est. Ils se trompent de correspondance. Ils voient pas bien le nom de la station. Ils sortent. Et les voilà, le nez écrasé sur des vitrines où s'étalent des montagnes de victuailles, des piles d'appareils électroménagers, des avalanches de fringues. Ils s'étonnent : où c'est qu'on est là ? A l'Ouest ? Ça par exemple ! Bon, ben, tant pis, on y est, on y reste.

Les boat people, pareil. Ils prennent leur barque pour aller bosser de l'autre côté du fleuve et ils se retrouvent en Thaïlande. Ils se font une raison. Faut pas dramatiser. C'est pas la galère.

Moi, ce qui m'étonne, c'est que ça ne se produise pas plus souvent. Ce matin, j'ai essayé, pour voir. Je suis allée m'installer, mine de rien, dans le bureau de mon chef. Il est bien plus grand, bien plus chouette que mon placard à balais. Au bout de trente secondes, j'étais repérée. Qu'est-ce que tu fous là ? Ouvre ton sac de gym. Montre ton papier. Allez, dégage. Tire-toi ou je tire. Et ne viens pas me dire que t'es un avion coréen qui s'est trompé de couloir.

CLAUDE SARRAUTE.

Le projet de réforme hospitalière est vivement critiqué par les socialistes

Le projet de loi de réforme hospitalière présenté lundi 3 novembre par Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé et de la famille, et qui prévoit notamment le rétablissement d'un secteur privé dans l'hôpital public, a été mal accueilli par les responsables de l'opposition.

Mme Georgina Dufoix, ancien ministre des affaires sociales, l'a qualifié de *« honteux »*, ajoutant que Mme Barzach *« est en train de mettre en place en France un régime à deux vitesses pour la santé, qui augmente l'inégalité à l'hôpital »*. Réaction similaire au Parti socialiste, qui estime que le projet de Mme Barzach est un *« formidable retour en arrière au seul profit de la partie la plus conservatrice de la hiérarchie hospitalière »*.

Du côté de la majorité, les réactions sont mitigées. Ainsi, le professeur Bernard Debré, député RPR, nous a déclaré que cette loi *« n'est pas mauvaise, car elle reconnaît l'échec de la politique de la gauche. » « Cela dit,* ajoute le professeur Debré, *je regrette que ce projet laisse peser une suspicion permanente sur les médecins. Pourquoi ce mandat de cinq ans ? Sur quels critères les quinze mille chefs de service vont-ils être reconduits ? Tout cela est de la poudre aux yeux. Et je regrette que Mme Barzach utilise une dialectique de gauche pour s'excuser de faire une bonne politique. Il faut rendre leur dignité aux médecins qui travaillent dans les hôpitaux publics et cesser de sous-entendre qu'ils sont incapables ou malhonnêtes »*.

Réagissant plus spécifiquement à l'interview de Mme Barzach publiée hier dans nos colonnes, le Syndicat national des cadres hospitaliers (SNCH) a tenu à faire part de son étonnement devant l'affirmation du ministre délégué à la santé selon laquelle, aujourd'hui, l'hôpital ne fonctionne pas : *« La réalité est tout autre, il suffit de vivre dans les établissements pour le constater, et les malades hospitalisés peuvent en témoigner. » « Par ailleurs,* poursuit le SNCH, *il est profondément inexact de dire qu'il y a trop de personnel dans les hôpitaux. Les comparaisons avec les hôpitaux étrangers, y compris anglais, qui servent souvent de référence, prouvent en ce domaine la sous-dotation des établissements français. »*

Enfin, du côté de ceux que l'on appelle communément les « grands patrons », le rétablissement du service comme structure de base du système hospitalier est plutôt accueilli avec satisfaction.

A B C D E F G